

L'Université de Montréal, une agente de changement pour le Québec

Rapport 2018-2019

Documents transmis au ministère de l'Éducation
et de l'Enseignement supérieur aux fins de
l'application du premier alinéa de l'article 4.1
de la Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire.

31 octobre 2019





Université de Montréal

Le 24 octobre 2019

**CABINET
DU RECTEUR**

Madame Debbie Gendron
Directrice de l'enseignement
et de la recherche universitaires
Secteur de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation
et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Directrice,

J'ai le plaisir de vous transmettre les quatre rapports que l'Université de Montréal a préparé aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* soit :

- Les états financiers 2018-2019 constitués des pages 1 à 4 et des annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités;
- Un état de traitement des membres du personnel de direction;
- Un rapport sur la performance et;
- Un rapport sur les perspectives de développement.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

Guy Breton, C.M., M. D.
Recteur

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 – États financiers

Pages 1 à 4 du Système d'information financière des universités

Annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités

Section 2 – État de traitement des membres du personnel de direction

Rapport du vérificateur externe

État de traitement des membres du personnel de direction

Règlement relatif aux conditions de travail des officiers de l'université de Montréal

Section 3 – Rapport sur la performance

Grille indicateurs de performance

Diplomation et durée des études

Rapport d'activités du Centre étudiant de soutien à la réussite, 2018-2019

Rapport annuel du Comité du soutien la réussite, 2018-2019

Rapport annuel du bureau Recherche- développement – valorisations (BRDV) 2017-2018

Formulaire électronique MESS – prévention VACS

Reddition de comptes :

- Ventilation des dépenses du BIMH vs la subvention versée
- Allocation plan d'action numérique en éducation et enseignement supérieur
- Pôles régionaux
- Pôles de formation en création et arts numériques

Section 4 – Bilan et perspectives de développement

Rapport du recteur 2018

Déclaration annuelle du recteur 2018

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Plan d'action recherche, découverte, création, innovation 2017-2021

Plan d'action 2016-2021 – Transcender les frontières

Annexes – Budget de fonctionnement 2019-2020

Section 1

États financiers

Université de Montréal

**Système d'information financière des universités
2018-2019**



Responsable des ressources financières

22/10/2015

Date

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	0	43 702 403	9 095 781	1 518 438	0		54 316 622	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	5 000 000	3 072 698	0	16 439 056	0		24 511 754	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	12 639	0	0	327 996	0		340 635	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	65 859 049	---	---	---	---		65 859 049	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	10 483 409	---	---	---	---		10 483 409	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	19 569 515	125 952 102	276 650 209	131 271	0		422 303 097	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	157 643 629	260 851 140	51 224 529	0	0		469 719 299	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	5 164 694	456 577	466 280	0	0		6 087 551	10
11	Stocks (075)	s/o	5 517 393	0	---	0	0		5 517 393	11
Total de l'actif court terme			269 250 329	434 034 921	337 436 799	18 416 761	\$	\$	1 059 138 809	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	3 314 901	760 224 352	0	0		763 539 253	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	2 527 419	0	306 582 817	0		309 110 236	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	38 678	0	0	0	0		38 678	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	40 140 949	0		40 140 949	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	1 443 278 177	---	---		1 443 278 177	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	246 677 000	0	0	0	0		246 677 000	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	72 808	0	0	0	0		72 808	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		516 038 815 \$	439 877 241 \$	2 540 939 328 \$	365 140 527 \$	- \$	- \$	3 861 995 910 \$	22

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	58 138 952	0	0	0	0		58 138 952	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	25 821 948	0	0		25 821 948	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	21 349 370	---	---	---	---		21 349 370	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	80 722 017	1 835 112	---	0	0		82 557 129	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0			\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	27 826 225	23 398 548	59 371 178	326 394	0		110 922 345	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	10 784 137	11 501 268	---	---	0		22 285 405	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	319 463 099	398 942	0	0		319 862 041	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	141 065 340	0	0		141 065 340	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	246 809 911	51 224 529	152 562 026	19 122 833	0		469 719 299	33
Total du passif à court terme			445 630 611	407 422 556	379 219 434	19 449 227	\$	\$	1 251 721 828	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	163 803 700	0	0	0	0		163 803 700	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	669 557 627	0	0		669 557 627	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	20 304	0	0		20 304	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	1 234 617 169	---	---		1 234 617 169	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	21 608 961	0	0		21 608 961	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	26 344 857	0	0	0		26 344 857	39
40	TOTAL DU PASSIF		609 434 311 \$	433 767 413 \$	2 305 023 494 \$	19 449 227 \$	- \$	- \$	3 367 674 445 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	96 843 774	6 109 828	41 077 311	42 900 326	0		186 931 239	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	302 447 590	0		302 447 590	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(190 239 270)	---	---	---	---		(190 239 270)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	343 384	---		343 384	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	194 838 523	---	---		194 838 523	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(93 395 496) \$	6 109 828 \$	235 915 834 \$	345 691 299 \$	- \$	- \$	494 321 465 \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		516 038 815 \$	439 877 241 \$	2 540 939 328 \$	365 140 527 \$	- \$	- \$	3 861 995 910 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	95 953 610	---	---	---	---	95 953 610	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	10 779 225	---	---	---	---	10 779 225	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	8 767 876	---	---	---	---	8 767 876	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	5 061 828	---	---	---	---	5 061 828	4
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	12 032 755	---	---	---	---	12 032 755	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	26 229 191	---	---	---	---	26 229 191	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	15 801 172	---	---	---	---	15 801 172	7
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		174 625 657					174 625 657	8
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	551 506 878	13 145 696	18 804 886	---	---	583 457 461	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	4 238 180	37 524 763	42 752	0	0	41 805 695	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	442 447	94 286 800	2 512 299	0	0	97 241 546	11
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	3 039 279	9 861 884	12 083	0	0	12 913 246	12
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$	13
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:								
14	Ministère (530)	s/o	---	---	25 972 525	---	---	25 972 525	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	7 109 066	---	---	7 109 066	15
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	7 306 121	---	---	7 306 121	16
17	Autres (533)	s/o	---	---	5 947 834	---	---	5 947 834	17
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		559 226 785	154 819 142	67 707 566			781 753 493	18
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	2 543 777	0	0	0	0	2 543 777	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	3 031 573	9 528 898	0	---	0	12 560 471	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0	\$	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	2 990 642	55 273 817	25 336	0	0	58 289 795	23
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$	24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	599 968	---	---	599 968	25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	24 851 488	---	---	---	---	24 851 488	26
27	Ventes externes (460)	s/o	70 612 792	(1 894)	0	---	0	70 610 898	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	702 233	0	0	0	0	702 233	28
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		104 732 506	64 800 820	625 304			170 158 630	29
30	TOTAL DES PRODUITS		838 584 947 \$	219 619 962 \$	68 332 870 \$	- \$	- \$	1 126 537 780 \$	30

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masses salariales								1
2	Direction	s/o	53 172 770	2 647 210	-	-	-	55 819 980	2
3	Gérance	s/o	11 524 475	727 171	-	-	-	12 251 647	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	196 479 770	17 001 716	-	-	-	213 481 485	4
5	Chargés de cours	s/o	36 123 304	623 137	-	-	-	36 746 440	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 096 551	7 816 283	-	-	-	9 912 834	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	8 997 740	4 790 674	-	-	0	13 788 413	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	92 332 675	29 464 592	-	-	0	121 797 267	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	67 756 918	6 044 482	-	-	0	73 801 400	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	16 712 568	431 857	-	-	-	17 144 425	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	12 606 581	636 023	-	-	-	13 242 605	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	115 860 816	14 846 947	-	-	0	130 707 762	12
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		613 664 167	85 030 092	\$	\$	\$	\$ 698 694 259	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(8 295 800)	-	-	-	-	(8 295 800)	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	1 665 470	0	-	-	0	1 665 470	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	216 705	0	-	-	0	216 705	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	(19 167)	1 827 874	-	-	0	1 808 707	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	1 284 956	29 252	-	-	0	1 314 208	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	14 109 136	11 605 665	-	-	0	25 714 801	19
20	Bourses (735)	s/o	14 185 531	41 005 976	-	-	0	55 191 507	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	17 035 682	36 625 035	2 040 412	0	0	55 701 130	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	19 368 054	14 702 973	-	-	0	34 071 028	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	10 474 281	58 440	-	-	0	10 532 721	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	48 288 304	14 318 865	0	-	0	62 607 169	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1 510 284	844 764	-	-	0	2 355 048	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	21 006 145	50 013	2 336	-	0	21 058 494	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	13 181 195	277 611	-	-	0	13 458 806	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	943 775	43 370	-	-	0	987 145	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	6 529 046	-	-	-	6 529 046	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$ 0	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	5 469 293	1 337 334	3 169 326	-	0	9 975 953	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	972 233	-	-	972 233	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	2 015 278	21 377	25 976 888	0	0	28 013 544	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$ 0	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	5 141 548	-	-	5 141 548	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	85 498 502	-	-	85 498 502	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	0	-	-	\$ 0	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	2 101 186	1 497 067	92 082	0	0	3 690 335	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		164 540 308	130 774 665	122 893 327	\$	\$	\$ 418 208 300	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(11 619 399)	(20 085)	-	-	0	(11 639 484)	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	190 026	0	3 531 497	0	0	3 721 523	41
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		153 110 934	130 754 581	126 424 824	\$	\$	\$ 410 290 340	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	3 500 350	0	0	0	0	3 500 350	43
44	TOTAL DES CHARGES		770 275 451 \$	215 784 673 \$	126 424 824 \$	- \$	- \$	1 112 484 948 \$	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		68 309 496 \$	3 835 290 \$	(58 091 954) \$	- \$	- \$	14 052 832 \$	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(68 201 524)	6 124 830	233 688 818	342 542 662		514 154 787	1	
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	0	0	0	0		\$	2	
3	Solde de fonds redressé		(68 201 524)	6 124 830	233 688 818	342 542 662	\$	514 154 787	3	
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	838 584 947	219 619 962	68 332 870	0	0	1 126 537 780	4	
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	770 275 451	215 784 673	126 424 824	0	0	1 112 484 948	5	
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		68 309 496	3 835 290	(58 091 954)	\$	\$	14 052 832	6	
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o	(39 404 300)	-	-	-	-	(39 404 300)	7	
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o				5 518 146		5 518 146	8	
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9	
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	3 165 367	0	60 318 970	795 858	0	64 280 194	10	
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	57 264 535	3 850 292	0	3 165 367	0	64 280 194	11	
12	Sous-total		(25 193 972)	(15 002)	2 227 015	3 148 637	\$	\$	(19 833 322)	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(93 395 496) \$	6 109 828 \$	235 915 834 \$	345 691 299 \$	- \$	- \$	494 321 465 \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université de Montréal
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 1

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien à l'enseignement et à la recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10											
1 Droits de scolarité (401)	95 953 610	---	---	---	---	0	---	---		95 953 610	1										
2 Montants forfaitaires réglemés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	10 779 225	---	---	---	---		10 779 225	2										
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	8 767 876	---	---	---	---		8 767 876	3										
4 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	5 061 828	---	---	---	---		5 061 828	4										
5 Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	12 032 755	---		12 032 755	5										
6 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	982 486	0	3 047 678	21 654 004	0	0	355 929	189 095		26 229 191	6										
7 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	2 108 014	0	328 529	0	32 900	2 651	174 010	13 155 067		15 801 172	7										
8 Total des produits provenant des étudiants	99 044 110	\$	3 376 207	46 262 933	32 900	2 651	12 562 694	13 344 162	\$	174 625 657	8										
9 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	546 876 006	---	---	4 630 872	---		551 506 878	9										
10 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	3 738 180	0	0	0	0	500 000	0	0		4 238 180	10										
11 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	442 447	0	0	0	0		442 447	11										
12 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	0	600 000	0	2 439 279	0		3 039 279	12										
13 Total des subventions	3 738 180	\$	\$	547 318 454	600 000	500 000	7 070 151	\$	\$	559 226 785	13										
14 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	2 543 777	---	0	0	0		2 543 777	14										
15 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	15										
16 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	2 963 567	---	0	68 006	0		3 031 573	16										
17 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	17										
18 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	86 796	31 590	0	516 068	0	2 411 533	(55 345)	0		2 990 642	18										
19 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	19										
20 Recouvrement des coûts indirects (465)	329 286	683 144	0	23 839 058	0	0	0	0		24 851 488	20										
21 Ventes externes (460)	32 728 443	3 557 741	528 881	1 821 070	3 670 526	8 237 176	10 870 093	9 198 863		70 612 792	21										
22 Autres produits (466, 470)	94 908	0	72 666	410 643	72 979	0	441	50 596		702 233	22										
23 Total des produits autres	33 239 433	4 272 475	601 547	32 094 183	3 743 504	10 648 709	10 883 195	9 249 459	\$	104 732 506	23										
24 TOTAL DES PRODUITS	136 021 722	\$	4 272 475	\$	3 977 754	\$	625 675 570	\$	4 376 404	\$	11 151 360	\$	30 516 040	\$	22 593 621	\$	-	\$	838 584 947	\$	24

Université de Montréal
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales										1	
2	Direction	31 303 605	1 810 214	5 662 012	10 488 705	1 410 790	150 485	1 853 696	493 264	53 172 720	2	
3	Gérance	5 469 376	213 358	587 548	1 149 993	1 673 860	11 535	1 805 714	613 093	11 524 475	3	
4	Enseignants-chercheurs	195 177 761	272 337	0	155 318	0	874 353	0	0	196 479 770	4	
5	Chargés de cours	35 560 075	22 715	0	531 116	0	9 397	0	0	36 123 304	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 692 871	230 841	0	2 277	0	157 914	12 647	0	2 096 551	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	8 644 748	171 755	33 677	26 337	0	91 842	29 381	0	8 997 740	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	28 682 689	5 165 585	17 874 226	26 206 311	2 950 079	1 244 982	9 856 520	352 283	92 332 675	8	
9	Personnel de soutien technique	41 795 626	2 120 112	9 840 839	7 736 793	3 426 835	548 377	1 601 092	687 244	67 756 918	9	
10	Personnel de soutien de bureau	6 493 081	250 386	3 267 154	2 691 832	617 230	6 697	1 885 729	1 500 458	16 712 568	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	222 225	31 924	16 999	83 808	8 682 108	31 553	1 191 612	2 346 351	12 606 581	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	79 355 631	2 542 875	9 975 872	12 442 164	5 117 851	618 567	4 261 320	1 546 537	115 860 816	12	
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	434 397 688	12 832 103	47 258 327	61 514 654	23 878 753	3 745 702	22 497 710	7 539 229	\$ 613 664 167	13	
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	(8 295 800)	(8 295 800)	14	
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	0	0	0	1 665 470	0	0	0	0	1 665 470	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	100 280	0	116 425	0	0	216 705	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	(15 000)	(4 167)	0	0	0	0	0	0	(19 167)	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	18 871	1 072	12 890	1 244 834	0	3 053	4 235	0	1 284 956	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	7 193 735	775 862	181 922	2 273 561	101 555	2 334 606	1 235 217	12 678	14 109 136	19	
20	Bourses (735)	11 509 595	659 195	44 500	1 218 753	0	487 787	265 701	0	14 185 531	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	12 632 973	428 633	598 132	2 461 416	118 092	363 518	255 245	177 674	17 035 682	21	
22	Fournitures et matériel (745)	11 651 173	1 683 019	1 833 098	1 409 061	500 336	977 077	994 545	319 746	19 368 054	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	593 162	0	0	642	235 272	0	18 941	9 626 265	10 474 281	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	10 819 663	1 042 571	10 334 743	7 863 153	11 532 674	1 490 584	2 467 466	2 737 449	48 288 304	24	
25	Volumes et périodiques (750)	179 317	14 415	1 207 660	32 658	2 865	33 610	8 058	31 701	1 510 284	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	843 338	103 252	220 920	173 793	16 068 611	36 428	1 772 947	1 786 855	21 006 145	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	226 657	4 182	0	269 197	12 562 706	40 214	78 240	0	13 181 195	27	
28	Location-exploitation (830)	33 967	2 043	9 761	6 485	61 132	90 228	64 403	675 757	943 775	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 29		
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 142 958	112 507	3 144 161	269 078	108 760	222 277	247 373	222 179	5 469 293	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 31		
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	411 728	(11 941)	14 441	541 845	215 051	120 700	351 350	372 103	2 015 278	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 33		
34	Autres charges (860, 870)	309 377	27 302	60 122	1 187 966	(4 046)	218 048	233 435	68 982	2 101 186	34	
35	Total des charges autres	57 551 515	4 837 943	17 662 350	20 718 191	41 503 009	6 534 555	7 997 157	16 031 389	(8 295 800)	164 540 308	35
36	Virements interfonctions (877)	358 024	(420 806)	0	100 042	0	(37 260)	0	0	0	36	
37	Ventes internes (878)	(452 390)	(2 670 075)	(1 448 390)	(13 979)	(249 808)	(964 497)	(217 712)	(5 602 549)	(11 619 399)	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	190 026	0	0	0	0	190 026	38	
39	Total avant éléments extraordinaires	491 854 837	14 579 165	63 472 287	82 508 934	65 131 954	9 278 499	30 277 155	17 968 069	(8 295 800)	766 775 101	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	350	3 500 000	0	0	0	3 500 350	40	
41	TOTAL DES CHARGES	491 854 837 \$	14 579 165 \$	63 472 287 \$	82 509 284 \$	68 631 954 \$	9 278 499 \$	30 277 155 \$	17 968 069 \$	(8 295 800) \$	770 275 451 \$	41

Université de Montréal
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Subvention du Ministère (515)	8 167 400	0	0	3 202 025	0	69 691	1 706 580	0		13 145 696	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	120 652	33 482 930	0	315 626	0	3 587 480	18 075	0		37 524 763	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	86 650 521	85 000	508 499	0	62 845	6 979 934	0		94 286 800	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	9 313 127	14 740	56 465	0	313 910	163 642	0		9 861 884	4
5	Total des subventions	8 288 052	129 446 578	99 740	4 082 615	\$	4 033 926	8 868 231	\$	\$	154 819 142	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	(0)	0	0	0	0	0	0		0	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	120 720	7 088 582	0	474 722	0	67 768	1 777 106	0		9 528 898	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	3 731 787	37 565 309	601 663	7 174 434	16 525	543 712	5 640 386	0		55 273 817	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Ventes externes (460)	0	(1 894)	0	0	0	0	0	0		(1 894)	12
13	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	13
14	Total des produits autres	3 852 508	44 651 997	601 663	7 649 155	16 525	611 480	7 417 492	\$	\$	64 800 820	14
15	TOTAL DES PRODUITS	12 140 559 \$	174 098 575 \$	701 404 \$	11 731 770 \$	16 525 \$	4 645 406 \$	16 285 724 \$	- \$	- \$	219 619 962 \$	15

Université de Montréal
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masses salariales										1
2	Direction	25 753	1 920 548	0	349 871	0	261 416	89 622	0	2 647 210	2
3	Gérance	17 930	597 816	0	0	0	10 831	100 594	0	727 171	3
4	Enseignants-chercheurs	197 944	16 341 218	0	74 712	0	335 408	52 435	0	17 001 716	4
5	Chargés de cours	91 194	503 750	0	0	0	28 192	0	0	623 137	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	224 314	7 373 149	0	0	0	59 653	159 166	0	7 816 283	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	14 035	4 396 276	0	15 640	0	150 984	213 738	0	4 790 674	7
8	Personnel professionnel non enseignant	542 569	24 707 814	422 336	2 030 071	0	1 027 433	734 369	0	29 464 592	8
9	Personnel de soutien technique	172 906	4 978 956	61 397	107 399	0	353 987	369 838	0	6 044 482	9
10	Personnel de soutien de bureau	47 113	297 017	0	7 437	0	36 700	43 590	0	431 857	10
11	Personnel de métier et ouvrier	438	633 982	1 316	7	0	0	280	0	636 023	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	265 897	13 644 849	135 256	(5 073)	0	479 307	326 710	0	14 846 947	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	1 600 093	75 395 375	620 305	2 580 064	\$	2 743 911	2 090 343	\$	85 030 092	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	1 793 207	0	0	0	6 667	28 000	0	1 827 874	16
17	Formation et perfectionnement (710)	7 800	21 016	0	0	0	0	437	0	29 252	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	262 384	10 366 022	44 431	125 906	0	451 940	354 982	0	11 605 665	18
19	Bourses (735)	1 739 088	24 092 973	0	2 628 427	0	526 742	12 018 746	0	41 005 976	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	6 979 392	27 518 175	363 511	756 309	0	827 589	180 059	0	36 625 035	20
21	Fournitures et matériel (745)	102 961	14 183 136	9 548	77 366	0	188 421	141 542	0	14 702 973	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	58 440	0	58 440	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	610 915	9 081 322	53 099	3 775 011	0	295 710	502 809	0	14 318 865	23
24	Volumes et périodiques (750)	3 038	759 821	440	243	0	19 071	62 152	0	844 764	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	5 557	36 185	691	1 711	0	3 712	2 158	0	50 013	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	23 832	241 267	0	3 734	0	5 034	3 744	0	277 611	26
27	Location exploitation (830)	2 892	4 960	0	13 138	0	17 351	5 030	0	43 370	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	6 507 055	0	21 992	0	0	0	0	6 529 046	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	434 774	701 050	104 331	13 357	0	60 537	23 286	0	1 337 334	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	2 289	15 417	0	25	1 973	98	1 575	0	21 377	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	33
34	Autres charges (860, 870)	1 226	1 183 433	0	254 440	14 552	17 307	26 111	0	1 497 067	34
35	Total des charges autres	10 176 147	96 505 037	576 052	7 671 658	16 525	2 420 176	13 409 071	\$	130 774 665	35
36	Virements interfonctions (877)	20 450	(12 000)	0	0	0	0	(8 450)	0	\$	36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	(20 085)	0	0	(20 085)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	10 196 597	96 493 037	576 052	7 671 658	16 525	2 400 091	13 400 621	\$	130 754 581	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	11 796 690 \$	171 888 412 \$	1 196 357 \$	10 251 722 \$	16 525 \$	5 144 003 \$	15 490 964 \$	- \$	215 784 673 \$	41

Section 2

État de traitement

des membres

du personnel de

direction

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de l'
Université de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2018-2019 ci-joint de l'Université de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 2019, ainsi que du résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement l'« état du traitement »).

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université de Montréal conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note complémentaire afférente à l'état du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université de Montréal à répondre aux exigences de la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément au référentiel comptable qui est décrit à la note complémentaire ce qui implique de déterminer si ce référentiel d'information financière applicable est acceptable dans les circonstances pour la préparation de l'état du traitement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université de Montréal.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université de Montréal.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 18 octobre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

1. Méthodes comptables

L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*, présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et, finalement, les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*.

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée et peuvent inclure des règlements liés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.

Nom de l'établissement : Université de Montréal
Numéro de l'université : 976000

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Secteur des politiques et des relations du travail dans les réseaux
Juillet 2019

ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019

ÉTABLISSEMENT : Université de Montréal

TABLEAU 1 : TRAITEMENT IMPOSABLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Nom et titre du poste occupé	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			
			Salaire de base	Autres éléments du traitement	Indemnité de départ exercée ⁽¹⁾	Montant reçu d'une fondation (ou d'une personne morale)
BRETON, Guy, Recteur ⁽²⁾	12,0	100%	438 252 \$	12 630 \$		
CHABOT, Alexandre, Secrétaire général	12,0	100%	221 070 \$	4 321 \$		
LEFEBVRE, Guy, Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie	12,0	100%	269 070 \$	2 869 \$		
LALANDE, Raymond, Vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie	12,0	100%	269 070 \$	3 275 \$		
CHAREST, Jean, Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification	12,0	100%	269 070 \$	2 869 \$		
BÉLIVEAU, Louise, Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études	12,0	100%	269 070 \$	2 869 \$		
FILTEAU, Éric, Vice-recteur aux finances et aux infrastructures	12,0	100%	269 070 \$	3 275 \$		
NORMANDEAU, Sylvie, Vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue	12,0	100%	214 292 \$	2 869 \$		
BROCHU, Michèle, Vice-rectrice adjointe aux études supérieures et administratrice exerçant la fonction de Doyenne – Faculté des études supérieures et postdoctorales	12,0	100%	205 249 \$	2 869 \$		
MAILHOT, Claude, Vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité	12,0	100%	218 262 \$	3 040 \$		
HÉBERT, Marie-Josée, Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	12,0	100%	269 070 \$	806 \$		
LAJEUENESSE, Daniel, Vice-recteur adjoint à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	3,1	100%	221 070 \$	566 \$		
LAJEUENESSE, Daniel, Vice-recteur adjoint à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation et Directeur général du Bureau de la recherche – Développement – Valorisation	8,9	100%	239 070 \$	1 443 \$		
COJOCARU, Ann-Isabelle, Vice-rectrice adjointe à l'administration et au développement durable	12,0	100%	186 135 \$	1 752 \$		
NOWAKOWSKI, Matthew, Vice-recteur adjoint aux finances	12,0	100%	216 051 \$	4 023 \$		
PHARAND, Chantal, Vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite	12,0	100%	215 308 \$	1 925 \$		
BLONDIN, Jean-Pierre, Vice-recteur adjoint aux affaires professorales	12,0	100%	221 070 \$	1 752 \$		
LEVASSEUR, Danielle, Dirigeante principale TI	9,8	100%	214 200 \$	23 660 \$	71 333 \$	
BLANCHETTE, Christian, Doyen – Faculté de l'éducation permanente	12,0	100%	189 316 \$	2 544 \$		
BOISJOLY, Hélène, Doyenne – Faculté de médecine	12,0	100%	269 070 \$	93 404 \$		
BOUCHARD, Frédéric, Doyen – Faculté des arts et des sciences	12,0	100%	248 389 \$	738 \$		
CARRIER, Michel, Doyen – Faculté de médecine vétérinaire	1,0	100%	216 735 \$	674 \$		
THEORET, Christine, Doyen – Faculté de médecine vétérinaire	11,0	100%	194 542 \$	2 336 \$		
CASANOVA, Christian, Directeur – École d'optométrie	12,0	100%	200 401 \$	2 544 \$		
LEWIS, Paul, Doyen – Faculté d'aménagement	1,0	100%	211 597 \$	68 \$		
FISCHLER, Raphaël, Doyen – Faculté d'aménagement	11,0	100%	204 000 \$	2 277 \$		
DUCHARME, Francine, Doyenne – Faculté des sciences infirmières	12,0	100%	221 070 \$	2 544 \$		
DELAQUIS, Renée, Administratrice exerçant la fonction de Doyenne – Faculté de médecine dentaire	2,0	100%	198 223 \$	302 \$		
ESFANDIARI, Shahrokh, Doyen – Faculté de médecine dentaire	10,0	100%	200 000 \$	22 927 \$		
HÉBERT, Réjean, Doyen – École de santé publique	12,0	100%	221 070 \$	26 497 \$		
GAUDREAU-DESBIENS, Jean-François, Doyen – Faculté de droit	12,0	100%	221 070 \$	1 701 \$		
LALONDE, Lyne, Doyenne – Faculté de pharmacie	12,0	100%	215 253 \$	738 \$		
PANNETON, Isabelle, Doyenne – Faculté de musique	2,0	100%	185 604 \$	263 \$		
CHARRON, Jean-Marc, Administrateur exerçant la fonction de Doyen – Faculté de musique	10,0	100%	189 316 \$	2 113 \$		
LEFRANÇOIS, Pascale, Doyenne – Faculté des sciences de l'éducation	11,0	100%	203 384 \$	1 618 \$		
POIRIER, Louise, Doyenne – Faculté des Sciences de l'éducation	1,0	100%	204 972 \$	137 \$		
PROTEAU, Luc, Directeur – Département de kinésiologie	1,0	100%	164 236 \$	223 \$		

⁽¹⁾ La valeur pécuniaire de l'indemnité de départ et de l'indemnité de transition exercées d'un membre du personnel de direction supérieure. Toutefois, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2018-2019 doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement.

⁽²⁾ Voir en annexe le détail des autres éléments de traitement.

TABLEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

		Valeur des éléments du traitement assujettis à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Étendue du traitement	Salaire de base ⁽³⁾⁽⁴⁾	Autres éléments du traitement ⁽⁵⁾⁽⁶⁾
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la <i>Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire</i> (RLRQ, chapitre E-14.1) ⁽¹⁾	108,13	Le plus élevé ⁽⁴⁾	221 070 \$	52 305 \$
		Moyenne ⁽³⁾	166 296 \$	8 154 \$
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	105 922 \$	73 \$
Personnel de direction des services	271,31	Le plus élevé ⁽⁴⁾	211 564 \$	126 109 \$
		Moyenne ⁽³⁾	110 036 \$	4 731 \$
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	55 494 \$	5 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	141,88	Le plus élevé ⁽⁴⁾	104 393 \$	20 327 \$
		Moyenne ⁽³⁾	80 279 \$	2 610 \$
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	49 420 \$	71 \$

⁽¹⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

⁽²⁾ Effectif total de la catégorie en équivalence au temps plein (EETP).

⁽³⁾ Le salaire de base moyen correspond à la somme des salaires de base réellement versés durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁴⁾ Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » réfèrent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2019.

⁽⁵⁾ La valeur moyenne des autres éléments du traitement correspond à la somme de la valeur des bénéfices imposables accordés ou des montants versés ou gagnés durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁶⁾ Concernant la colonne relative aux autres éléments du traitement, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » réfèrent toujours à des éléments du traitement versés durant l'année 2018-2019.

ÉTABLISSEMENT : Université de Montréal

TABLEAU 3 : VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Allocations et frais remboursés	
	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
BRETON, Guy, Recteur ⁽²⁾	12	4 920 \$
CHABOT, Alexandre, Secrétaire général	12	1 785 \$
LEFEBVRE, Guy, Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie ^(A)	12	43 702 \$
LALANDE, Raymond, Vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie	12	4 643 \$
CHAREST, Jean, Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification	12	1 595 \$
BÉLIVEAU, Louise, Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études	12	6 941 \$
FILTEAU, Éric, Vice-recteur aux finances et aux infrastructures	12	13 415 \$
NORMANDEAU, Sylvie, Vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue	12	925 \$
BROCHU, Michèle, Vice-rectrice adjointe aux études supérieures et administratrice exerçant les fonctions de Doyenne – Faculté des études supérieures et postdoctorales	12	5 271 \$
MAILHOT, Claude, Vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité	12	7 811 \$
HÉBERT, Marie-Josée, Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	12	5 982 \$
LAJEUNESSE, Daniel, Vice-recteur adjoint à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	3,1	606 \$
LAJEUNESSE, Daniel, Vice-recteur adjoint à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation et directeur général du Bureau de la recherche – Développement – Valorisation	8,9	2 684 \$
COJOCARU, Ann-Isabelle, Vice-rectrice adjointe à l'administration et au développement durable	12	5 524 \$
NOWAKOWSKI, Matthew, Vice-recteur adjoint aux finances	12	2 699 \$
PHARAND, Chantal, Vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite	12	5 778 \$
BLONDIN, Jean-Pierre, Vice-recteur adjoint aux affaires professorales	12	500 \$
LEVASSEUR, Danielle, Dirigeante principale TI	9,8	7 449 \$
BLANCHETTE, Christian, Doyen – Faculté de l'éducation permanente	12	5 836 \$
BOISJOLY, Hélène, Doyenne – Faculté de médecine	12	13 760 \$
BOUCHARD, Frédéric, Doyen – Faculté des arts et des sciences ^(D)	12	22 330 \$
CARRIER, Michel, Doyen – Faculté de médecine vétérinaire	1	1 418 \$
THEORET, Christine, Doyen – Faculté de médecine vétérinaire ^(C)	11	21 462 \$
CASANOVA, Christian, Directeur – École d'optométrie ^(B)	12	30 442 \$
LEWIS, Paul, Doyen – Faculté d'aménagement	1	111 \$
FISCHLER, Raphaël, Doyen – Faculté d'aménagement	11	1 320 \$
DUCHARME, Francine, Doyenne – Faculté des sciences infirmières	12	6 034 \$
DELAQUIS, Renée, Administratrice exerçant la fonction de Doyenne – Faculté de médecine dentaire	2	- \$
ESFANDIARI, Shahrokh, Doyen – Faculté de médecine dentaire	10	16 741 \$
HÉBERT, Réjean, Doyen – École de santé publique	12	16 310 \$
GAUDREAU-DESBIENS, Jean-François, Doyen – Faculté de droit	12	10 408 \$
LALONDE, Lyne, Doyenne – Faculté de pharmacie	12	9 782 \$
PANNETON, Isabelle, Doyenne – Faculté de musique	2	470 \$
CHARRON, Jean-Marc, Administrateur exerçant la fonction de Doyen – Faculté de musique	10	1 639 \$
LEFRANÇOIS, Pascale, Doyenne – Faculté des sciences de l'éducation	11	1 916 \$
POIRIER, Louise, Doyenne – Faculté des sciences de l'éducation	1	- \$
PROTEAU, Luc, Directeur – Département de kinésiologie	1	- \$

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽¹⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 de la <i>Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)</i> ⁽²⁾	97,53	Le plus élevé ^(E)	84 130 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	8 194 \$
		Le moins élevé	100 \$
Personnel de direction des services	223,99	Le plus élevé ^(F)	45 723 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	4 130 \$
		Le moins élevé	11 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	94,11	Le plus élevé ^(G)	22 489 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	2 349 \$
		Le moins élevé	46 \$

⁽¹⁾ La valeur moyenne des allocations et des frais remboursés correspond à la somme des frais remboursés et des allocations versées aux personnes exerçant les fonctions visées durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif concerné par une allocation ou un remboursement de dépenses de la catégorie de personnel correspondante, que cette allocation ou ce remboursement ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'université à un fournisseur de services.

⁽²⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

^(A) Le montant de 43 702 \$ versé à Guy Lefebvre inclut un montant de 35 579 \$ pour des frais de délégation et de déplacement.

^(B) Le montant de 30 442 \$ versé à Christian Casanova inclut un montant de 27 637 \$ pour des frais de délégation et de déplacement.

^(C) Le montant de 21 462 \$ versé à Christine Théoret inclut un montant de 17 743 \$ pour des frais de délégation et de déplacement.

^(D) Le montant de 22 330 \$ versé à Frédéric Bouchard inclut un montant de 16 371 \$ pour des frais de délégation et de déplacement.

^(E) Le montant le plus élevé a été versé à Jacques Y. Perreault; le montant de 84 130 \$ est composé de frais de déplacement, de représentation, de réception et de délégation.

^(F) Le montant le plus élevé a été versé à Manon Boyer; ceci inclut un montant de 44 573 \$ pour des frais de délégation, de déplacement et de réception.

^(G) Le montant le plus élevé a été versé à Sylvie Gagnon; le montant de 22 489 \$ est composé de frais de déplacement, de délégation et de réception.

Établissement : Université de Montréal

Année financière : 2018-2019

Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base

Les éléments ci-dessous font partie des autres éléments de traitement de nature imposable :

Allocation annuelle pour déplacements ou voiture
Assurance accident voyage
Assurance soins médicaux et dentaires
Assurance-vie
Compensation pour avantages sociaux
Congé d'études et de recherche
Cotisations à des ordres ou associations
Escomptes pour services aux cliniques d'enseignement
Forfaitaire
Honoraires pour consultation
Honoraires pour des services médicaux ou bilan de santé
Jours fériés
Perfectionnement et exonération des droits de scolarité
Primes diverses dont disponibilité
Prix d'excellence
Remboursement permis de travail
Temps supplémentaire et charges de cours additionnelles
Vacances non utilisées (au départ)

Le traitement du recteur inclut les montants ci-dessous

Assurance-vie	10 034,18 \$
Assurance accident voyage	68,00 \$
Assurance soins médicaux et dentaires	2 063,07 \$
Allocation pour utilisation automobile	464,53 \$
	<hr/>
	12 629,78 \$

Université de Montréal
Indemnité de transition
 30 avril 2019

Établissement : Université de Montréal
 Année financière : 2018-2019

Liste du personnel de direction supérieure qui a bénéficié d'une indemnité de transition en 2018-2019

Nom	Fonction	Prime annuelle	Prime versée en 2018-2019	Prime à verser en 2019-2020	Période visée par la prime
Saba, Tania	Administratrice exerçant la fonction de Doyenne – Faculté des arts et des science	99,273 \$	8,273 \$	-	du 1 ^{er} mai 2018 au 31 mai 2018 (1 mois)
Carrier, Michel	Doyen – Faculté médecine vétérinaire	63,602 \$	58,302 \$	5,300 \$	du 1 ^{er} juin 2018 au 31 mai 2019 (11 mois)
Lewis, Paul	Doyen – Faculté de l'aménagement	66,454 \$	60,916 \$	5,538 \$	du 1 ^{er} juin 2018 au 31 mai 2019 (11 mois)
Panneton, Isabelle	Doyenne – Faculté de musique	39,968 \$	33,307 \$	6,661 \$	du 1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (10 mois)
Poirier, Louise	Doyenne – Faculté des sciences de l'éducation	59,839 \$	54,852 \$	4,987 \$	du 1 ^{er} juin 2018 au 31 mai 2019 (11 mois)
Proteau, Luc	Directeur – Département de kinésiologie	19,103 \$	9,552 \$	-	du 1 ^{er} juin 2018 au 30 novembre 2018 (6 mois)
Delaquis, Renée	Administratrice exerçant la fonction de Doyenne – Faculté de médecine dentaire	178,573 \$	142,878 \$	35,695 \$	du 1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (10 mois)

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 1 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Introduction

Le 5 novembre 2007, le Conseil de l'Université a pris acte du document comportant les principes directeurs en matière de rémunération globale des différents membres de son personnel, tels que recommandés par le Comité des ressources humaines, et a décidé de les appliquer aux officiers de l'Université.

Ces principes constituent un cadre de référence général de rémunération globale du personnel de l'Université permettant l'atteinte d'objectifs de performance, de cohérence, d'équité et de compétitivité tout en assurant le respect du cadre financier de l'Université.

Ce cadre de référence s'articule autour des trois principaux objectifs suivants :

- Attirer, recruter et retenir du personnel qualifié qui contribuera à l'atteinte des objectifs de l'Université;
- Reconnaître la valeur et la performance de son personnel en accordant une rémunération à la fois mobilisante, juste et équitable et aussi permettre un cheminement professionnel stimulant;
- Assurer une cohérence et un équilibre entre les coûts de la rémunération globale et la capacité de payer de l'Université.

1. OBJET

Le présent règlement a pour objet la rémunération et certaines conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal, soit :

- les officiers généraux suivants : le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général,
- les vice-recteurs adjoints qui sont assimilés aux fins du présent règlement à des officiers,
- certains officiers facultaires, soit les doyens, les vice-doyens, le directeur de l'École d'optométrie.

Secrétariat général

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 2 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Il a également pour objet les conditions de fin de mandat et de fin d'emploi des officiers généraux et facultaires visés par le présent règlement.

Le présent règlement s'applique à tout officier actuellement en poste, à toute nouvelle nomination et à tout renouvellement de nomination.

2. DÉFINITIONS

L'expression « officiers généraux » désigne le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général.

L'expression « officiers facultaires » désigne les doyens, les vice-doyens ainsi que le directeur de l'École d'optométrie.

L'expression « officier » employée seule désigne les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints et les officiers facultaires

L'expression « Comité des ressources humaines » désigne le comité des ressources humaines nommé par le conseil de l'Université.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

L'équité, la comparabilité et la compétitivité sont les principes directeurs sur lesquels repose le présent règlement.

L'équité exige que la rémunération des officiers de l'Université soit tributaire des politiques et des pratiques propres aux autres catégories de personnel de l'Université. L'équité exige également que, parmi les officiers, toute différence touchant leur rémunération soit justifiée par des attributions substantiellement plus importantes ou par des conditions particulières du marché.

Secrétariat général

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 3 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

2001-04-17

E-903-13.1

4.1 d)

2003-06-03

E-940-13.1

4.1 d)

2003-11-03

CU-482-3

5.2

2003-12-10

E-947-17.7

4.1 d)

2005-05-16

E-972-16

4.1 d)

2008-06-09

CU-539-3.2

Refonte

2009-06-01

E-22-8

Annexe A

2016-04-25

CU-0630-4.7

1, 4.4, 6, 7,

8, 9, 10

2018-10-09

E-0132-5.3

1, 2, 4, 4.4, 4,5

2019-01-22

E-0135-4.2

5, Annexe A

La comparabilité et son complément, la compétitivité, signifient que le présent règlement soit établi en tenant compte des conditions de travail se rattachant à des postes de même niveau dans des institutions dont l'importance se compare à celle de l'Université de Montréal.

4. RÉMUNÉRATION

4.1 Traitement

- a) Le traitement des officiers est établi conformément aux principes énoncés dans le présent règlement.
- b) Le traitement de chaque officier est déterminé en fonction du marché de référence propre à sa fonction.
- c) Le marché de référence retenu aux fins du présent règlement est celui des grandes universités canadiennes.
- d) À partir du marché de référence et de la médiane salariale de celui-ci, le traitement annuel du recteur, à son entrée en fonction, est fixé par le Comité exécutif qui établira également, sur recommandation du Comité des ressources humaines, les modalités de sa révision annuelle, le cas échéant.
- e) Également à partir du marché de référence, une échelle de traitement est déterminée pour chacun des autres officiers. Ces échelles de traitement sont établies en fonction de la médiane du marché de référence à laquelle est appliquée une pondération afin de tenir compte de la capacité de payer de l'Université. À l'entrée en vigueur des présentes modifications au Règlement, la pondération est fixée à 95 %. Les échelles de traitement sont adoptées annuellement par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines.

Secrétariat général

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 4 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :
2001-04-17
2003-06-03
2003-11-03
2003-12-10
2005-05-16
2008-06-09
2009-06-01
2016-04-25

Délibération :
E-903-13.1
E-940-13.1
CU-482-3
E-947-17.7
E-972-16
CU-539-3.2
E-22-8
CU-0630-4.7

Article(s) :
4.1 d)
4.1 d)
5.2
4.1 d)
4.1 d)
Refonte
Annexe A
1, 4.4, 6, 7,
8, 9, 10
1, 2, 4, 4.4, 4,5
5, Annexe A

- f) Le traitement de l'officier, à l'exception du recteur, est ensuite positionné à l'intérieur de l'échelle déterminée.
- g) Le positionnement du traitement d'un officier à l'intérieur de l'échelle fixée est établi par le recteur pour les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints, les doyens, le directeur de l'École d'optométrie et par les doyens, pour les vice-doyens.

4.2 Progression salariale pour les officiers autres que le Recteur

- a) Le Comité des ressources humaines reçoit annuellement les résultats de l'évaluation faite de la performance des officiers et détermine l'enveloppe budgétaire réservée à la progression du traitement des officiers suivant cette évaluation, conformément au présent règlement. Il transmet ses recommandations au Comité exécutif.
- b) L'officier dont le traitement est égal ou supérieur au traitement maximum de l'échelle déterminée en fonction de son marché de référence ne peut faire l'objet d'une progression salariale liée à la performance.

4.3 Avantages sociaux des officiers

L'officier ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université bénéficie des avantages reconnus aux membres de son corps d'emploi d'origine. Dans les autres cas, l'officier bénéficie des avantages reconnus aux cadres de l'Université.

4.4 Avantages liés à l'exercice des fonctions des officiers généraux

- a) Un chauffeur-messager est mis à la disposition du recteur, prioritairement, et des autres officiers généraux.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 5 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

- b) Sur présentation des pièces justificatives, l'officier général a droit au remboursement de ses frais de représentation et de ses frais de déplacements suivant les directives et méthodes approuvées par la direction des finances.

5. CONDITIONS DE FIN DE MANDAT ET DE LIEN D'EMPLOI DES OFFICIERS

Les conditions de fin de mandat et de lien d'emploi des officiers sont prévues à l'annexe A du présent règlement.

S'il s'agit d'un professeur, l'officier peut bénéficier d'une période de ressourcement, pouvant aller jusqu'à une année et ce, peu importe le nombre de mandats consécutifs réalisés dans des fonctions d'officiers¹. La décision d'accorder une telle période et sa durée est prise au moment de la nomination de l'officier après entente avec entre celui-ci et le vice-recteur responsable des ressources humaines.

Dans le cas où une période de ressourcement est accordée, les années passées à titre d'officier ne seront pas comptabilisées aux fins du calcul des années d'études et de recherche pouvant être accordées aux professeurs.

6. Confidentialité

L'officier s'engage, tant et aussi longtemps qu'il travaillera pour l'Université, et en tout temps après son emploi, à garder confidentielles toutes les informations à caractère confidentiel obtenues avant, après ou durant son emploi au sein de l'Université. L'officier s'engage à n'utiliser aucune information confidentielle hors du contexte de son travail pour l'Université et de ne divulguer aucune information

¹ Aux fins du présent règlement sont considérés consécutifs tous mandats pour lesquels il ne s'est pas écoulé une période de 12 mois complet de calendrier sans que la personne n'ait occupée une fonction prévue au présent règlement ou à la politique relative aux conditions de travaux de certains officiers facultaires 10.39 ou qu'elle ait bénéficié d'une période de ressourcement ou d'une de protection salariale en vertu de ce même règlement 10.30 ou de cette politique 10.39

Secrétariat général

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 6 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

confidentielle à d'autres personnes durant ou après son emploi à l'Université. L'officier s'engage à respecter les obligations de confidentialité concernant les renseignements personnels détenus par l'Université.

7. Conflit d'intérêt

L'officier doit porter à l'attention de l'Université tout conflit d'intérêt réel ou potentiel. L'officier s'engage à respecter les exigences de l'Université relatives à la divulgation des conflits d'intérêt.

8. Responsable de l'application de la politique

À moins de disposition contraire, le Comité exécutif est chargé de l'application du présent règlement et, à cette fin, peut se faire conseiller par le Comité des ressources humaines.

Il établit, par résolution, le traitement des officiers et leurs conditions de travail, de fin de mandat et de fin d'emploi. Il en informe le Conseil de l'Université. Il peut, en cours de mandat des officiers, ajuster leur traitement en tenant compte de mesures applicables à d'autres catégories de personnel de l'Université. Cette disposition doit faire partie de la résolution du Comité exécutif fixant le traitement de l'officier.

À titre exceptionnel, sur recommandation du Comité des ressources humaines, le Comité exécutif peut, de façon dérogatoire au présent règlement, décider de la rémunération et des conditions de travail d'un officier dont la situation particulière le justifie.

Les officiers ne peuvent prendre part aux délibérations du Comité exécutif lorsque celles-ci portent sur leurs conditions de travail.

Les résolutions du Comité exécutif sont rendues publiques après que le Conseil en ait été informé.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 7 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

9. Responsabilité

La rémunération d'un officier doit être fixée en application du présent règlement. À moins qu'il n'ait été approuvé par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines, tout engagement à l'égard d'un officier relativement à sa rémunération, ses conditions de travail et ses conditions de fin de mandat et de fin d'emploi qui ne respectent pas les paramètres du présent règlement peut entraîner la responsabilité personnelle de la personne qui a pris l'engagement pour et au nom de l'Université.

10. Modification

Il revient au Comité exécutif de modifier le présent règlement.

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 8 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25
Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

CONDITIONS DE FIN DE MANDAT ET DE LIEN D'EMPLOI DES OFFICIERS

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Fin de mandat	Vice-recteurs, secrétaire général, vice-recteurs adjoints, doyens et vice-doyens. Les conditions de fin de mandat du Recteur sont décidées à sa nomination par Le Conseil de l'Université sur recommandation du Comité ressources humaines	Employé permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent ✓ s'il s'agit d'un professeur, il peut bénéficier d'une période de ressourcement, pouvant aller jusqu'à une année. La décision d'accorder une telle période et sa durée est prise au moment de la nomination de l'officier après entente entre celui-ci et le vice-recteur responsable des ressources humaines ✓ a droit à une protection salariale pour une période n'excédant pas 1 an

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 9 de 12

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Fin de mandat	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ n'acquiert pas la sécurité d'emploi ✓ il bénéficie d'une indemnité pouvant être égale au traitement annuel au départ (indemnité fixée par le Comité exécutif à la nomination et sujette aux modalités concernant la démission en cours de mandat et la résiliation du mandat par l'Université)

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 10 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25
Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Démission en cours de mandat	idem	Employé permanent demeurant en lien d'emploi avec l'Université	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. ✓ s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement, celle-ci lui est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé. ✓ La protection salariale est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci est réalisé.

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 11 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25 Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Démission en cours de mandat	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	✓ renonce à l'indemnité qui avait été prévue au moment de sa nomination.
Résiliation par l'Université	idem	Employé permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. ✓ s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement, celle-ci lui est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé. ✓ Aucune protection salariale n'est accordée

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 12 de 12

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Résiliation par l'Université	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	✓ le montant de l'indemnité prévue au moment de la nomination est accordé au prorata de la durée du mandat accompli dans la mesure où la moitié de celui-ci est réalisé.
Fin de lien d'emploi (i.e. démission de l'Université au terme du mandat ou en cours de celui-ci)	idem	Employé permanent	✓ renonce et ne reçoit aucun des bénéfices (protection salariale et période de ressourcement, le cas échéant) prévus au moment de sa nomination à moins qu'il prenne sa retraite auquel cas les conditions liées à son corps d'emploi d'origine s'appliquent.

Section 3

Rapport sur la
performance

Nom de l'établissement :												Date :	
												Page 1 de 8	
I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS													
Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)													
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P		
Étudiant													
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	34 139,09	35 797,58	37 335,40	37 988,68	39 117,96	40 330,97	40 249,79	39 290,20	38 900,60	n.d.	Donnée 17-18 mise à jour 28 août 2019
2	EEETP au 1er cycle	EEETP	26 654,03	27 974,16	29 093,72	29 579,23	30 588,42	31 398,40	31 145,57	30 332,72	29 868,08	n.d.	
3	EEETP au 2e cycle	EEETP	5 933,68	6 203,16	6 551,82	6 682,60	6 837,25	7 201,73	7 310,85	7 225,17	7 280,75	n.d.	Donnée 17-18 mise à jour 28 août 2019
4	EEETP au 3e cycle	EEETP	1 551,38	1 620,26	1 689,86	1 726,85	1 692,30	1 730,84	1 793,38	1 732,32	1 751,77	n.d.	
5	Effectif étudiant total	n	42 050	43 277	44 558	45 577	46 136	47 406	47 083	46 221	47 118	45 719	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	22 524	23 634	24 560	25 120	26 616	26 889	26 554	26 111	26 002	25 948	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	8 964	8 857	8 984	9 108	8 448	9 026	9 010	8 766	8 379	8 211	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%	74,88%	75,08%	75,28%	75,10%	76,00%	75,76%	75,53%	75,46%	72,97%	74,72%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n	7 727	7 877	8 121	8 418	8 157	8 494	8 481	8 336	9 669	8 498	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%	18,38%	18,20%	18,23%	18,47%	17,68%	17,92%	18,01%	18,04%	20,52%	18,59%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n	2 835	2 909	2 893	2 931	2 915	2 997	3 038	3 008	3 068	3 062	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%	6,74%	6,72%	6,49%	6,43%	6,32%	6,32%	6,45%	6,51%	6,51%	6,70%	
13	Effectif étudiant internationaux	n	3 225	3 454	3 750	4 308	4 537	5 018	4 955	4 939	4 993	5 216	
14	Effectif étudiant internationaux	%	7,67%	7,98%	8,42%	9,45%	9,83%	10,59%	10,52%	10,69%	10,60%	11,41%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	235	226	248	249	281	277	241	286	334	319	
16	Stagiaires postdoctoraux	n	581	567	589	599	556	569	516	486	486	488	
17	Résidents en médecine	n	1 157	1 166	1 236	1 238	1 315	1 386	1 389	1 382	1 362	n.d.	
Enseignants-chercheurs													
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	n.d.	n.d.	97	81	91	78	35	70	57	70	
19	Hommes	n	n.d.	n.d.	48	40	39	27	10	32	26	34	
20	Femmes	n	n.d.	n.d.	49	41	52	51	25	38	31	36	
21	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	1 450	1 495	1 438	1 440	1 439	1 403	1 413	n.d.	
22	Hommes	n	n.d.	n.d.	923	939	893	882	884	856	856	n.d.	
23	Femmes	n	n.d.	n.d.	527	556	545	558	555	547	557	n.d.	
24	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 211	2 169	2 089	2 045	2 079	2 110	n.d.	
25	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 159	1 130	1 047	1 012	1 006	1 000	n.d.	
26	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 052	1 039	1 042	1 033	1 073	1 110	n.d.	
27	Nombre moyen de cours par professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,9	3,2	3,5	3,3	3,4	3,2	- En raison du changement de système d'information de l'Université de Montréal, les données pour les années 2009-2010 à 2012-2013 ne sont pas comparables aux données des années subséquentes et ne sont donc pas rapportées ici. - En 2013-2014, certaines facultés n'avaient pas encore pleinement adopté la plateforme de saisie des horaires des cours. Il est possible que certains cours enseignés n'apparaissent pas dans les données analysées. - Les données de 2018-2019 sont provisoires.
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	En gris: Les données seront calculées par la Commission										
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n											
31	Ratio EETP / professeur	EETP											
32	Cours donnés par les professeurs	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	49,1%	49,2%	50,0%	48,7%	49,6%	47,9%	- En raison du changement de système d'information de l'Université de Montréal, les données pour les années 2009-2010 à 2012-2013 ne sont pas comparables aux données des années subséquentes et ne sont donc pas rapportées ici. - En 2013-2014, certaines facultés n'avaient pas encore pleinement adopté la plateforme de saisie des horaires des cours. Il est possible que certains cours enseignés n'apparaissent pas dans les données analysées. - Les données de 2018-2019 sont provisoires.
33	Cours donnés par les chargés de cours	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	45,6%	45,8%	44,1%	45,7%	45,4%	46,5%	
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,3%	5,0%	6,0%	5,6%	5,1%	5,6%	
35													
36			Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)										
37		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	

38	Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire											
	Hommes	n	n.d.	n.d.	923	939	893	882	884	856	856	n.d.
	Médecine	n	n.d.	n.d.	242	245	222	215	212	212	209	n.d.
	Périmédical	n	n.d.	n.d.	111	107	110	102	103	102	105	n.d.
	Paramédical	n	n.d.	n.d.	26	31	29	29	32	30	28	n.d.
39	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	115	124	114	113	115	113	111	n.d.
40	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	78	82	79	76	75	67	69	n.d.
41	Génie	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
42	Arts	n	n.d.	n.d.	38	32	36	35	34	30	33	n.d.
43	Lettres	n	n.d.	n.d.	41	42	37	39	37	38	39	n.d.
44	Sciences humaines et sociales	n	n.d.	n.d.	180	177	171	181	179	168	170	n.d.
45	Éducation	n	n.d.	n.d.	40	45	43	43	47	47	43	n.d.
46	Droit	n	n.d.	n.d.	28	31	30	28	29	28	27	n.d.
47	Administration	n	n.d.	n.d.	24	23	21	21	21	21	22	n.d.
48	Inconnu	n	n.d.	n.d.	0	0	1	0	0	0	0	n.d.
49	Femmes	n	n.d.	n.d.	527	556	545	558	555	547	557	n.d.
50	Médecine	n	n.d.	n.d.	87	88	87	89	88	89	87	n.d.
51	Périmédical	n	n.d.	n.d.	60	63	66	67	64	63	66	n.d.
52	Paramédical	n	n.d.	n.d.	80	71	77	81	81	79	80	n.d.
53	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	27	31	26	27	25	25	26	n.d.
54	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	26	29	28	29	28	26	25	n.d.
55	Génie	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
56	Arts	n	n.d.	n.d.	24	20	23	24	21	19	22	n.d.
57	Lettres	n	n.d.	n.d.	36	40	34	36	36	35	34	n.d.
58	Sciences humaines et sociales	n	n.d.	n.d.	112	127	126	125	129	128	139	n.d.
59	Éducation	n	n.d.	n.d.	44	50	46	48	45	46	42	n.d.
60	Droit	n	n.d.	n.d.	20	22	19	19	24	22	19	n.d.
61	Administration	n	n.d.	n.d.	11	13	12	12	13	13	15	n.d.
62	Inconnu	n	n.d.	n.d.	0	2	1	1	1	2	2	n.d.
63	Total	n	n.d.	n.d.	1 450	1 495	1 438	1 440	1 439	1 403	1 413	n.d.
64	Médecine	n	n.d.	n.d.	329	333	309	304	300	301	296	n.d.
65	Périmédical	n	n.d.	n.d.	171	170	176	169	167	165	171	n.d.
66	Paramédical	n	n.d.	n.d.	106	102	106	110	113	109	108	n.d.
67	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	142	155	140	140	140	138	137	n.d.
68	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	104	111	107	105	103	93	94	n.d.
69	Génie	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
70	Arts	n	n.d.	n.d.	62	52	59	59	55	49	55	n.d.
71	Lettres	n	n.d.	n.d.	77	82	71	75	73	73	73	n.d.
	Sciences humaines et sociales	n	n.d.	n.d.	292	304	297	306	308	296	309	n.d.
	Éducation	n	n.d.	n.d.	84	95	89	91	92	93	85	n.d.
	Droit	n	n.d.	n.d.	48	53	49	47	53	50	46	n.d.
	Administration	n	n.d.	n.d.	35	36	33	33	34	34	37	n.d.
72	Inconnu	n	n.d.	n.d.	0	2	2	1	1	2	2	n.d.
	Sources : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système GDEU, données au 2019-05-10. Sysper.											
	P : Les données de 2018-2019 sont provisoires.											

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information											Page 2 de 8	
II. Observations											III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^p	
105	Hommes	n	6 944	7 251	7 539	7 533	7 092	7 502	7 679	7 418	7 313	7 334
106	Sciences de la santé	n	1 381	1 424	1 485	1 551	1 578	1 617	1 632	1 619	1 610	1 640
107	Sciences pures	n	751	822	860	829	838	792	840	811	827	814
108	Sciences appliquées	n	642	650	704	717	714	672	633	663	674	742
109	Arts	n	454	444	444	424	415	390	387	401	395	383
110	Lettres	n	259	250	256	257	211	215	199	201	182	183
111	Sciences humaines	n	1 959	2 021	2 127	2 126	2 136	2 006	2 082	1 960	1 898	1 783
112	Éducation	n	451	460	447	438	431	430	441	404	429	444
113	Droit	n	363	401	409	420	394	398	409	420	404	403
114	Administration	n	211	231	242	222	187	188	193	180	165	153
115	Autres ¹	n	473	548	565	549	188	794	863	759	729	789
116	Femmes	n	14 986	15 162	15 681	16 172	15 443	16 074	15 945	15 860	15 874	16 061
117	Sciences de la santé	n	4 073	4 148	4 426	4 590	4 730	4 694	4 648	4 757	4 926	5 135
118	Sciences pures	n	846	873	910	910	939	907	877	940	896	929
119	Sciences appliquées	n	811	799	820	846	820	793	809	801	857	873
120	Arts	n	496	504	507	470	486	434	386	400	412	412
121	Lettres	n	726	774	802	829	741	667	635	596	565	492
122	Sciences humaines	n	4 119	4 114	4 286	4 538	4 382	4 262	4 232	4 139	4 107	4 206
123	Éducation	n	1 762	1 760	1 771	1 777	1 845	1 906	1 923	1 965	1 930	1 901
124	Droit	n	775	778	749	743	733	757	786	761	742	760
125	Administration	n	474	497	528	529	498	500	476	441	453	452
126	Autres	n	904	915	882	940	269	1 154	1 145	1 074	998	901
127	Total	n	21 930	22 413	23 220	23 705	22 535	23 576	23 624	23 278	23 187	23 395
128	Sciences de la santé	n	5 454	5 572	5 911	6 141	6 308	6 311	6 280	6 376	6 536	6 775
129	Sciences pures	n	1 597	1 695	1 770	1 739	1 777	1 699	1 717	1 751	1 723	1 743
130	Sciences appliquées	n	1 453	1 449	1 524	1 563	1 534	1 465	1 442	1 464	1 531	1 615
131	Arts	n	950	948	951	894	901	824	801	787	795	795
132	Lettres	n	985	1 024	1 058	1 086	952	882	834	797	747	675
133	Sciences humaines	n	6 078	6 135	6 413	6 664	6 518	6 268	6 314	6 099	6 005	5 989
134	Éducation	n	2 213	2 220	2 218	2 215	2 276	2 336	2 364	2 369	2 359	2 345
135	Droit	n	1 138	1 179	1 158	1 163	1 127	1 155	1 195	1 181	1 146	1 163
136	Administration	n	685	728	770	751	685	688	669	621	618	605
137	Autres	n	1 377	1 463	1 447	1 489	457	1 948	2 008	1 833	1 727	1 690
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^p	
138	Hommes	n	3 266	3 418	3 531	3 577	4 312	4 079	3 783	3 705	3 478	3 388
139	Sciences de la santé	n	171	187	159	163	201	242	264	274	300	252
140	Sciences pures	n	78	77	87	108	79	88	86	80	95	78
141	Sciences appliquées	n	210	249	202	168	189	201	205	214	178	195
142	Arts	n	83	103	139	157	206	204	164	154	160	163
143	Lettres	n	164	199	205	204	267	248	239	219	199	183
144	Sciences humaines	n	756	698	739	731	836	894	818	831	817	770
145	Éducation	n	38	69	75	64	55	60	46	44	44	53
146	Droit	n	217	243	280	277	306	314	298	244	241	253
147	Administration	n	247	258	278	274	324	357	316	319	295	266
148	Autres	n	1 302	1 335	1 367	1 431	1 849	1 471	1 347	1 326	1 149	1 175
149	Femmes	n	6 292	6 660	6 793	6 946	8 217	8 260	8 157	7 894	7 716	7 376
150	Sciences de la santé	n	627	595	566	621	770	825	986	926	875	765
151	Sciences pures	n	57	65	67	76	67	64	60	48	61	67
152	Sciences appliquées	n	164	191	149	125	141	161	164	176	144	162
153	Arts	n	99	108	111	111	124	111	110	116	113	108
154	Lettres	n	549	563	580	595	566	615	663	545	562	532
155	Sciences humaines	n	1 913	2 026	2 097	2 129	2 474	2 702	2 674	2 613	2 607	2 509
156	Éducation	n	88	147	139	136	119	109	86	94	108	100
157	Droit	n	312	332	349	368	437	488	488	434	462	419
158	Administration	n	531	547	604	561	622	763	726	664	606	544
159	Autres	n	1 952	2 086	2 131	2 224	2 897	2 422	2 200	2 278	2 178	2 170

Nom de l'établissement :

Université de Montréal

Date :

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
S487 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 858	5 032	5 047	5 160	5 123	5 143	<p>Une correction a été apportée aux chiffres soumis en 2016-2017 pour les groupes d'emploi "S489 - Haute direction" et "S490-Autre personnel de direction". Seize personnes avaient été classées par erreur dans "S489 - Haute direction" alors qu'elles auraient dû être classées dans "S490-Autre personnel de direction".</p> <p>Il y a eu un changement dans l'application des définitions de SYSPER entre 2012-2013 et 2013-2014, si bien que les personnes travaillant dans les centres de recherche qui étaient principalement dans le groupe d'emploi "S496 - Personnel professionnel" ont été classées par la suite dans le groupe d'emploi "S492 - Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)".</p>
S488 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	284	332	342	335	336	340	
S489 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13	14	17	17	
S490 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	329	321	319	323	
S491 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 413	1 398	1 417	1 397	1 379	1 389	
S492 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	44	392	411	599	561	554	
S493 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	411	599	561	549	
S494 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	5	
S495 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	197	179	158	155	159	155	
S496 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 124	815	838	830	862	908	
S497 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 095	1 176	1 148	1 123	1 168	1 171	
S498 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	375	419	412	402	382	357	
S499 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	326	321	297	298	256	247	
S500 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	297	298	256	247	
S501 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	

Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)

Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
S531 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 211	2 169	2 089	2 045	2 079	2 110
S532 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 159	1 130	1 047	1 012	1 006	1 000
S533 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 052	1 039	1 042	1 033	1 073	1 110

Source: Sysper

Nom de l'établissement :											Date :
I. Éléments d'information			II. Observations							III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT											
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											
Fonds de fonctionnement	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
A. Produits											
534 Subventions	k\$	428 764	501 590	507 558	527 306	509 232	504 917	514 066	534 814	0	
535 Subvention du MEES (515)	k\$	427 314	495 514	501 063	520 944	502 795	498 871	507 518	527 726		
536 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	0	2 809	3 500	3 522	3 500	3 300	3 654	4 177		
537 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	0	0	53	141	187	189	189	197		
538 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	1 450	3 267	2 943	2 700	2 750	2 557	2 706	2 715		
539 Produits provenant des étudiants	k\$	125 931	138 401	146 574	153 945	159 008	163 014	163 292	167 307	0	
540 Droits de scolarité (401)	k\$	72 332	79 697	84 800	89 211	92 346	92 863	91 845	93 529		
541 Montants forfaitaires rélémentés des étudiants étrangers (402)	k\$	11 816	12 523	13 309	11 228	10 259	9 712	9 046	9 865		
542 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$	907	937	751	897	986	3 911	5 526	7 326		
543 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$	0	0	0	1 972	3 460	4 019	4 036	4 274		
544 Cotisations des étudiants (455)	k\$	8 195	8 467	8 719	9 078	9 193	9 261	9 940	10 498		
545 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$	16 776	19 758	22 402	24 801	26 403	27 011	25 962	25 633		
546 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$	15 906	17 018	16 594	16 758	16 362	16 238	16 939	16 181		
547 Autres produits	k\$	72 621	78 037	83 313	89 133	91 830	92 474	99 224	97 074	0	
548 Intérêts et dividendes (435)	k\$	199	188	150	185	115	133	84	1 202		
549 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
550 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	3 768	858	1 085	3 371	4 275	4 799	8 834	3 023		
551 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
552 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	180	512	447	1 684	1 043	1 484	2 773	1 495		
553 Gains sur vente de placement (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
554 Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$	20 175	21 189	21 639	20 595	23 692	23 537	24 653	25 042		
555 Ventes externes (460)	k\$	45 918	54 575	56 153	59 542	60 459	62 276	61 937	65 984		
556 Autres produits (466, 470)	k\$	2 380	714	3 839	3 756	2 245	245	943	329		
557 Total des produits	k\$	627 316	718 028	737 445	770 385	760 070	760 406	776 583	799 196	0	
B. Charges											
558 Masse salariale	k\$	358 255	405 694	423 823	441 971	455 386	458 390	465 350	477 512	0	
559 Direction	k\$	38 724	43 643	45 495	47 207	49 234	49 279	50 112	51 704		
560 Gérance	k\$	9 011	9 875	11 490	11 297	11 116	11 537	11 410	10 958		
561 Enseignants-chercheurs	k\$	151 109	172 200	175 748	181 010	187 930	189 408	191 080	192 855		
562 Chargés de cours	k\$	25 654	28 486	31 790	32 113	33 698	32 902	33 314	34 937		
563 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	478	548	1 663	1 881	1 707	1 958	1 927	1 992		
564 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	6 431	7 442	7 733	7 788	8 096	8 182	8 225	8 586		
565 Personnel professionnel non enseignant	k\$	49 794	57 085	61 054	68 767	71 854	72 654	76 261	81 804		
566 Personnel de soutien technique	k\$	48 011	53 556	55 715	58 525	58 414	59 363	60 139	64 277		
567 Personnel de soutien de bureau	k\$	15 245	17 425	17 320	17 483	17 278	16 740	16 448	16 837		
568 Personnel de métier et ouvrier	k\$	13 798	15 435	15 815	15 899	16 058	16 368	16 433	13 563		
569 Avantages sociaux (700)	k\$	76 327	92 924	100 309	101 137	105 189	105 276	107 808	110 088	0	
570 Autres charges	k\$	148 255	158 316	221 527	217 905	144 416	148 845	156 671	143 011	0	
571 Avantages sociaux futurs (704)	k\$	23 162	(2 503)	59 279	50 441	(17 826)	(12 461)	(3 869)	(18 387)		
572 congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	(1 101)	2 630	2 361	937	463	323	838	1 281		
573 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	178	165	246	235	200	206	165	171		
574 Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$	540	832	1 229	1 451	1 509	845	934	965		
575 Formation et perfectionnement (710)	k\$	935	995	829	880	944	894	1 042	1 051		
576 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	9 153	10 839	10 779	12 718	12 846	13 123	12 163	13 820		
577 Bourses (735)	k\$	11 512	11 916	11 954	12 053	12 766	11 755	11 910	12 263		
578 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	14 722	16 949	16 494	18 435	17 182	16 914	16 846	15 904		
579 Fournitures et matériel (745)	k\$	17 822	18 749	18 925	18 615	17 509	17 342	16 894	17 409		
580 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	11 613	11 726	11 583	10 906	10 839	10 723	11 521	11 049		
581 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	38 617	43 767	46 816	48 379	44 363	44 469	44 580	44 261		
582 Volumes et périodiques (750)	k\$	2 922	3 052	2 131	2 788	2 531	2 391	2 277	420		
583 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	17 024	18 498	16 020	18 097	18 652	17 848	19 337	19 870		
584 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	8 082	11 572	12 985	12 889	12 009	12 272	12 595	13 285		
585 Location-exploitation (830)	k\$	1 603	1 690	1 649	1 802	1 419	1 284	1 768	1 087		
586 Pertes sur vente de placements (886)	k\$	(24)	(62)	0	0	0	0	0	0		
587 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	1 869	2 689	2 731	2 863	2 314	2 796	2 404	4 604		
588 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
589 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	3 152	3 934	4 242	3 349	3 066	2 984	2 615	1 799		
590 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
591 Autres charges (860, 870)	k\$	(13 527)	880	1 274	1 066	3 630	5 136	2 650	2 156		
592 Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
593 Ventes internes (878)	k\$	0	(12 711)	(9 772)	(10 801)	(11 614)	(11 471)	(11 487)	(12 405)		
594 Gains et pertes latents (879)	k\$	110	(1 505)	(713)	(98)	2 155	103	(824)	(1 487)		
595 Total avant éléments extraordinaires	k\$	582 948	642 718	735 174	750 115	695 531	701 143	717 517	716 718	0	
596 Éléments extraordinaires (880)	k\$	11 161	841	292	(92)	(60)	0	0	1		
597 Total des charges	k\$	594 109	643 559	735 466	750 022	695 471	701 143	717 517	716 719	0	
598 Résultat de l'exercice	k\$	33 207	74 468	1 979	20 362	64 599	59 263	59 066	82 476	0	
599 Virements interfonds (876) qui sont des charges pour les unités		(65 930)	(64 279)	(75 398)	(60 779)	(58 370)	(49 365)	(53 935)	(54 518)		
600 Annulation incidence du Coût des Avantages sociaux futurs et des gains/pertes latents		22 062	(2 503)	59 279	50 441	(15 671)	(12 359)	(4 694)	(19 874)		
601 Résultat réel de l'exercice servant à l'octroi de la subvention conditionnelle		(10 661)	7 686	(14 140)	10 024	(9 442)	(2 461)	437	8 084		

VOIR LES COMPLÉMENTS D'INFORMATION AUX LIGNES 599, 600 et 601

Nom de l'établissement :											Date :
I. Éléments d'information											Page 6 de 8
II. Observations											III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS											
											Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)
Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
A. Produits											
599 Subventions	k\$	130 996	148 845	139 669	136 794	136 185	136 666	133 599	142 026	0	
600 Subvention du Ministère (515)	k\$	9 878	32	33	0	36	0	0	13 137		
601 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	34 280	47 131	48 972	47 097	48 168	46 602	46 159	35 163		
602 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	78 997	90 069	81 837	80 402	78 511	80 405	78 212	84 803		
603 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	7 842	11 613	8 826	9 294	9 470	9 660	9 228	8 924		
604 Autres produits	k\$	37 206	37 321	39 384	41 537	48 424	49 409	53 299	60 046	0	
605 Intérêts et de dividendes (435)	k\$	58	91	26	21	24	20	32	42		
606 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
607 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	1 354	2 918	2 972	20 058	5 267	5 366	7 429	8 601		
608 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
609 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	33 316	34 015	36 024	21 567	43 256	44 023	45 838	51 402		
610 Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
611 Ventes externes (460)	k\$	1 401	296	99	(93)	(123)	0	0	0		
612 Autres produits (466, 470)	k\$	1 076	1	263	(16)	0	0	0	0		
613 Total des produits	k\$	168 201	186 166	179 052	178 331	184 609	186 076	186 897	202 072	0	
B. Charges											
614 Masses salariales	k\$	52 471	53 789	53 120	54 558	56 043	63 307	63 479	67 879	0	
615 Direction	k\$	1 884	1 615	1 510	1 420	1 520	1 916	2 179	2 643		
616 Gérance	k\$	1 153	1 257	1 233	1 208	910	939	689	793		
617 Enseignants-chercheurs	k\$	15 135	17 341	16 267	17 179	16 993	15 818	17 040	17 368		
618 Chargés de cours	k\$	539	646	809	720	804	764	855	878		
619 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	1 096	1 020	859	1 001	483	7 729	7 054	7 283		
620 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	3 710	4 096	3 830	4 300	4 118	4 322	4 244	4 561		
621 Personnel professionnel non enseignant	k\$	21 408	20 835	21 026	20 913	23 365	24 124	24 690	27 884		
622 Personnel de soutien technique	k\$	6 746	6 552	7 072	7 098	6 728	6 384	5 582	5 213		
623 Personnel de soutien de bureau	k\$	720	362	385	489	632	568	440	562		
624 Personnel de métier et ouvrier	k\$	79	65	129	230	490	745	708	695		
625 Avantages sociaux	k\$	12 260	12 785	12 252	12 316	12 874	14 213	13 839	14 763		
626 Autres charges	k\$	105 242	114 443	110 805	107 976	110 574	105 345	106 306	116 655	0	
627 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
628 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
629 Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	8 021	9 186	9 403	10 168	11 724	2 647	2 902	2 836		
630 Formation et perfectionnement (710)	k\$	11	13	35	11	16	6	11	22		
631 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	12 402	11 030	9 737	10 985	8 352	9 249	10 152	9 522		
632 Bourses (735)	k\$	31 178	34 555	33 361	33 437	32 658	34 055	33 664	37 526		
633 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	27 288	25 701	25 045	21 306	23 888	25 735	24 708	30 136		
634 Fournitures et matériel (745)	k\$	12 440	15 159	15 692	16 642	15 204	15 862	15 112	16 729		
635 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	1	0	0	2	0	0	0	0		
636 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	11 453	10 994	11 058	8 936	9 163	8 276	10 495	9 926		
637 Volumes et périodiques (750)	k\$	892	1 023	877	966	925	1 026	992	825		
638 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	143	(13)	(672)	105	(7)	43	64	32		
639 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	444	157	194	152	91	58	155	49		
640 Location exploitation (830)	k\$	236	154	53	23	25	33	51	10		
641 Transfert de coûts indirects (865)	k\$	0	4 400	4 655	3 790	6 404	6 686	5 971	6 554		
642 Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
643 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	980	2 020	929	959	1 329	874	930	922		
644 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
645 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	43	16	16	19	25	14	21	12		
646 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
647 Autres charges (860, 870)	k\$	(289)	47	422	473	778	782	1 078	1 554		
648 Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
649 Ventes internes (878)	k\$	0	(417)	0	0	(2)	(3)	0	(19)		
650 Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
651 Total avant éléments extraordinaires	k\$	169 973	180 600	176 177	174 850	179 490	182 863	183 624	199 278	0	
652 Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
653 Total des charges	k\$	169 973	180 600	176 177	174 850	179 490	182 863	183 624	199 278	0	
654 Résultat de l'exercice	k\$	(1 772)	5 567	2 876	3 481	5 119	3 212	3 273	2 795	0	VOIR LES COMPLÉMENTS D'INFORMATION AUX LIGNES 655 et 656
655 VIREMENT INTERFONDS QUI EST UNE CHARGE POUR LES FONDS DE RECHERCHE		(4 051)	(4 043)	(2 345)	(2 831)	(2 474)	(2 701)	(3 185)	(3 828)		
656 RÉSULTAT NET RÉEL		(5 823)	1 524	531	650	2 645	511	88	(1 033)		

Nom de l'établissement :											Date :										
I. Éléments d'information											II. Observations	III. Remarques									
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS											Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)											Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
655	Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)										k\$	50 899	44 215	64 548	41 403	43 808	52 104	51 543	88 287		
656	Fonds de fonctionnement										k\$	45 778	131 960	29 068	29 805	30 172	34 165	29 406	41 035		
657	Fonds avec restrictions										k\$	4 531	4 201	1 196	1 821	2 016	2 078	2 061	2 860		
658	Fonds de dotation										k\$	0	0	278	1 060	693	1 073	912	1 122		
659	Autres fonds, fondations et dons										k\$	0	1 369	8 098	8 290	4 921	4 519	3 163	4 130		
660	Autres sources										k\$	29 931	17 019	21 759	11 016	5 109	7 034	39 379	75 832		
661	Total										k\$	131 137	198 763	124 946	93 396	86 720	100 974	126 464	213 265	0	
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)											Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
662	Projets en cours										k\$	33 943	87 563	(56 685)	(54 486)	4 228	34 623	51 119	146 293		
663	Terrains										k\$	0	0	7 819	592	410	505	13	0		
664	Aménagement de terrains										k\$	6 162	56	2 621	851	1 627	868	162	479		
665	Bâtiments										k\$	17 215	35 515	2 089	27	166	54	(30)	50		
666	Bâtiments - construction prestigieuse										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
667	Améliorations majeures aux bâtiments										k\$	14 012	23 193	73 004	73 359	36 253	19 016	37 690	23 503		
668	Améliorations locatives										k\$	2 331	64	7 021	1 967	3 178	224	60	1 643		
669	Équipements informatiques										k\$	10 424	12 368	5 083	7 671	6 270	8 048	5 918	7 944		
670	Équipements de communication multimédia										k\$	1 506	1 458	1 095	1 749	1 296	1 299	1 276	973		
671	Mobilier et équipement de bureau										k\$	1 123	4 924	1 063	1 357	1 114	816	777	628		
672	Autres équipements										k\$	477	600	588	263	343	274	378	605		
673	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche										k\$	18 486	20 240	18 826	22 469	16 974	14 476	17 640	18 047		
674	Documents de bibliothèques										k\$	6 559	8 466	6 759	7 652	8 373	9 751	9 360	10 470		
675	Manuels pédagogiques										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
676	Matériels roulants										k\$	103	285	160	242	283	434	118	274		
677	Réseaux de télécommunications										k\$	93	4	2 050	106	30	5 340	3	77		
678	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition										k\$	716	1	2	259	232	216	(592)	158		
679	Autres actifs corporels (note A)										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
680	Actifs non amortissables										k\$	79	96	47	48	34	153	146	177		
681	Logiciels (note B)										k\$	1 377	2 493	2 750	3 092	2 911	3 554	989	1 239		
682	Développements informatiques (note B)										k\$	16 530	1 438	50 649	26 173	2 998	1 322	1 439	705		
683	Autres actifs incorporels										k\$	0	0	7	5	0	0	0	0		
684	TOTAL										k\$	131 137	198 763	124 946	93 396	86 720	100 974	126 464	213 265	0	

Nom de l'établissement :												Date :		
I. Éléments d'information												II. Observations	III. Remarques	
CES DONNÉES INCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL														
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE												Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)		Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars
Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	L'année 2018-2019 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas tous comptabilisées	
685	Fonds de recherche (total)	k\$	374 166	364 473	334 185	327 138	339 855	322 891	322 233	318 088	332 460	267 645		
686	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	61 920	46 684	15 890	24 891	34 901	6 398	28 366	14 258	26 717	13 036	inclut les subventions d'infrastructure FCI et MEI/MSSS	
687	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	89	565	2 498	8 417	4 693	1 239	1 581	1 252	1 504	2 357		
688	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$												
689	Chaires de recherche du Canada	k\$	14 918	15 350	15 200	14 163	13 450	14 383	13 713	14 100	13 775	15 345	CRC, CR150,CERC	
690	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	117 350	128 288	120 733	118 795	108 680	112 573	108 557	121 018	128 288	130 447	CRSH, CRSNG, IRSC, RCE, Apogée+ frais indirects de recherche	
691	Gouvernement du Canada	k\$	3 299	2 168	1 387	1 007	6 379	7 232	7 831	6 614	2 889	5 089	Ministères, Agences, GÉNOME Canada	
692	Subventions de recherche du Québec	k\$												
693	Fonds de recherche du Québec	k\$	58 933	62 472	63 955	57 938	57 814	57 184	47 495	40 532	45 068	32 713	FRQ+Frais indirects de recherche	
694	Gouvernement du Québec	k\$	19 580	7 314	13 381	11 626	10 763	24 450	18 646	16 763	11 747	12 095	Tout autre ministère, Agences, Génome Québec	
695	Financement institutionnel	k\$	13 290	11 120	12 176	12 386	13 007	12 792	11 971	12 983	12 194	9 339	UdeM + Fondation des CHA	
696	Autres sources	k\$	84 787	90 512	88 965	77 915	90 168	86 640	84 073	90 568	90 278	47 224		
697	Contrats	k\$	50 979	56 819	59 764	48 885	57 284	52 874	45 121	52 977	51 475	17 997		
CES DONNÉES INCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL														
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE												Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)		Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars
Fonds de recherche par secteur disciplinaire		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	L'année 2018-2019 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas tous comptabilisées	
698	Fonds de recherche (total)	k\$	374 166	364 473	334 185	327 138	339 855	322 891	322 233	318 088	332 460	267 645		
699	Sciences de la santé	k\$	233 607	222 245	219 510	208 944	205 785	207 481	210 924	196 810	196 772	129 947		
700	Sciences pures	k\$	52 635	66 076	39 677	46 252	56 320	43 260	47 141	46 277	52 166	55 980		
701	Sciences appliquées	k\$	7 867	7 396	8 137	8 105	5 930	7 544	8 819	10 423	9 713	14 440		
702	Arts	k\$	1 335	1 803	1 897	1 849	2 119	1 993	2 487	2 097	1 883	2 087		
703	Lettres	k\$	1 751	1 970	1 661	1 608	1 214	1 708	1 544	1 661	1 312	1 296		
704	Sciences humaines	k\$	23 207	23 603	22 620	22 263	23 980	22 683	21 697	22 827	24 985	21 066		
705	Éducation	k\$	2 905	3 539	3 639	3 358	2 828	2 573	2 420	2 787	3 017	2 968		
706	Droit	k\$	15 648	4 439	3 487	1 557	2 563	2 555	2 357	4 202	5 418	3 033		
707	Administration	k\$	5 404	5 525	3 660	2 422	8 815	3 098	2 113	3 649	6 142	3 300		
708	Autres	k\$	29 807	27 877	29 897	30 780	30 301	29 996	22 731	27 355	31 052	33 528		
CES DONNÉES EXCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL														
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE												Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)		Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars
Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	L'année 2018-2019 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas tous comptabilisées	
685	Fonds de recherche (total)	k\$	337 008	332 605	300 195	292 923	298 694	299 972	295 991	288 872	310 058	260 513		
686	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	57 549	46 703	16 135	23 231	31 951	6 398	28 166	13 658	26 717	13 036	inclut les subventions d'infrastructure FCI et MEI/MSSS	
687	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	89	545	1 289	8 447	3 627	1 239	1 581	1 252	1 504	2 357		
688	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$												

689	Chaires de recherche du Canada	k\$	14 718	15 150	15 000	13 963	13 250	14 383	13 712	14 100	13 775	15 345	CRC, CR150,CERC
690	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	112 694	124 023	117 055	113 943	103 419	106 319	102 586	115 441	126 113	126 833	CRSH, CRSNG, IRSC, RCE, Apogée+ frais indirects de recherche
691	Gouvernement du Canada	k\$	3 261	2 163	1 233	967	5 099	7 232	7 831	6 614	2 889	5 089	Ministères, Agences, GÉNOME Canada
692	Subventions de recherche du Québec	k\$											
693	Fonds de recherche du Québec	k\$	53 911	56 252	57 797	51 746	52 285	53 430	43 980	37 029	42 750	31 027	FRQ+Frais indirects de recherche
694	Gouvernement du Québec	k\$	18 945	6 641	13 029	11 168	8 104	24 320	18 445	16 528	11 585	12 032	Tout autre ministère, Agences, Génome Québec
695	Financement institutionnel	k\$	11 244	9 693	10 957	11 772	10 680	11 578	10 828	11 872	11 569	9 149	UdeM + Fondation des CHA
696	Autres sources	k\$	64 597	71 435	67 700	57 686	70 279	75 073	68 862	72 378	73 156	45 645	
697	Contrats	k\$	34 355	41 384	41 649	32 636	42 558	44 076	33 909	38 300	37 168	17 997	
CES DONNÉES EXCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL													
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars	
Fonds de recherche par secteur disciplinaire		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	L'année 2018-2019 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas tous comptabilisées
698	Fonds de recherche (total)	k\$	337 008	332 605	300 195	291 923	298 694	299 972	295 991	288 872	310 058	260 513	
699	Sciences de la santé	k\$	196 523	190 577	185 880	174 702	166 074	184 562	184 705	167 594	174 370	124 467	
700	Sciences pures	k\$	52 561	65 876	39 317	45 279	55 107	43 260	47 118	46 277	52 166	54 328	
701	Sciences appliquées	k\$	7 867	7 396	8 137	8 105	5 930	7 544	8 819	10 423	9 713	14 440	
702	Arts	k\$	1 335	1 803	1 897	1 849	2 119	1 993	2 487	2 097	1 883	2 087	
703	Lettres	k\$	1 751	1 970	1 661	1 608	1 214	1 708	1 544	1 661	1 312	1 296	
704	Sciences humaines	k\$	23 207	23 603	22 620	22 263	23 980	22 683	21 697	22 827	24 985	21 066	
705	Éducation	k\$	2 905	3 539	3 639	3 358	2 828	2 573	2 420	2 787	3 017	2 968	
706	Droit	k\$	15 648	4 439	3 487	1 557	2 563	2 555	2 357	4 202	5 418	3 033	
707	Administration	k\$	5 404	5 525	3 660	2 422	8 578	3 098	2 113	3 649	6 142	3 300	
708	Autres	k\$	29 807	27 877	29 897	30 780	30 301	29 996	22 731	27 355	31 052	33 528	
CES DONNÉES EXCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL													
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars	
Taux de professeurs disposant de fonds de recherche		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
709	Professeurs-chercheurs financés	%	n.d.	n.d.	72,8%	69,6%	71,5%	83,1%	84,3%	85,5%	82,3%	n.d.	
710	Sciences de la santé	%	n.d.	n.d.	79,4%	78,0%	74,6%	91,1%	88,4%	90,4%	89,2%	n.d.	
711	Sciences pures	%	n.d.	n.d.	80,3%	74,2%	87,1%	90,0%	92,9%	94,2%	100,0%	n.d.	
712	Sciences appliquées	%	n.d.	n.d.	67,3%	64,9%	66,4%	79,0%	82,5%	81,7%	78,7%	n.d.	
713	Arts	%	n.d.	n.d.	29,0%	44,2%	44,1%	52,5%	58,2%	63,3%	47,3%	n.d.	
714	Lettres	%	n.d.	n.d.	49,4%	39,0%	49,3%	60,0%	72,6%	72,6%	54,8%	n.d.	
715	Sciences humaines	%	n.d.	n.d.	68,5%	64,8%	65,3%	77,1%	80,5%	83,1%	77,7%	n.d.	
716	Éducation	%	n.d.	n.d.	51,2%	43,2%	41,6%	54,9%	54,3%	51,6%	50,6%	n.d.	
717	Droit	%	n.d.	n.d.	39,6%	34,0%	36,7%	53,2%	43,4%	46,0%	43,5%	n.d.	
718	Administration	%	n.d.	n.d.	91,4%	80,6%	130,3%	84,8%	102,9%	79,4%	83,8%	n.d.	
719	Autres	%											
CES DONNÉES EXCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL													
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars	
Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	La médiane des fonds par professeur a été considéré seulement pour les professeurs détenant des fonds de recherche.
720	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$											
721	Sciences de la santé	\$	138 717	160 425	164 873	152 227	162 934	150 516	150 000	141 000	149 680	145 100	
722	Sciences pures	\$	88 090	91 138	91 601	86 506	90 000	86 729	61 000	59 400	68 000	65 450	

Nom de l'établissement :												Date :
I. Éléments d'information												Page 2 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
105	Hommes	n	6 944	7 251	7 539	7 533	7 092	7 502	7 679	7 418	7 313	7 334
106	Sciences de la santé	n	1 381	1 424	1 485	1 551	1 578	1 617	1 632	1 619	1 610	1 640
107	Sciences pures	n	751	822	860	829	838	792	840	811	827	814
108	Sciences appliquées	n	642	650	704	717	714	672	633	663	674	742
109	Arts	n	454	444	444	424	415	390	387	401	395	383
110	Lettres	n	259	250	256	257	211	215	199	201	182	183
111	Sciences humaines	n	1 959	2 021	2 127	2 126	2 136	2 006	2 082	1 960	1 898	1 783
112	Éducation	n	451	460	447	438	431	430	441	404	429	444
113	Droit	n	363	401	409	420	394	398	409	420	404	403
114	Administration	n	211	231	242	222	187	188	193	180	165	153
115	Autres ¹	n	473	548	565	549	188	794	863	759	729	789
116	Femmes	n	14 986	15 162	15 681	16 172	15 443	16 074	15 945	15 860	15 874	16 061
117	Sciences de la santé	n	4 073	4 148	4 426	4 590	4 730	4 694	4 648	4 757	4 926	5 135
118	Sciences pures	n	846	873	910	910	939	907	877	940	896	929
119	Sciences appliquées	n	811	799	820	846	820	793	809	801	857	873
120	Arts	n	496	504	507	470	486	434	414	386	400	412
121	Lettres	n	726	774	802	829	741	667	635	596	565	492
122	Sciences humaines	n	4 119	4 114	4 286	4 538	4 382	4 262	4 232	4 139	4 107	4 206
123	Éducation	n	1 762	1 760	1 771	1 777	1 845	1 906	1 923	1 965	1 930	1 901
124	Droit	n	775	778	749	743	733	757	786	761	742	760
125	Administration	n	474	497	528	529	498	500	476	441	453	452
126	Autres	n	904	915	882	940	269	1 154	1 145	1 074	998	901
127	Total	n	21 930	22 413	23 220	23 705	22 535	23 576	23 624	23 278	23 187	23 395
128	Sciences de la santé	n	5 454	5 572	5 911	6 141	6 308	6 311	6 280	6 376	6 536	6 775
129	Sciences pures	n	1 597	1 695	1 770	1 739	1 777	1 699	1 717	1 751	1 723	1 743
130	Sciences appliquées	n	1 453	1 449	1 524	1 563	1 534	1 465	1 442	1 464	1 531	1 615
131	Arts	n	950	948	951	894	901	824	801	787	795	795
132	Lettres	n	985	1 024	1 058	1 086	952	882	834	797	747	675
133	Sciences humaines	n	6 078	6 135	6 413	6 664	6 518	6 268	6 314	6 099	6 005	5 989
134	Éducation	n	2 213	2 220	2 218	2 215	2 276	2 336	2 364	2 369	2 359	2 345
135	Droit	n	1 138	1 179	1 158	1 163	1 127	1 155	1 195	1 181	1 146	1 163
136	Administration	n	685	728	770	751	685	688	669	621	618	605
137	Autres	n	1 377	1 463	1 447	1 489	457	1 948	2 008	1 833	1 727	1 690

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information											II. Observations	III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
138	Hommes	n	3 266	3 418	3 531	3 577	4 312	4 079	3 783	3 705	3 478	3 388
139	Sciences de la santé	n	171	187	159	163	201	242	264	274	300	252
140	Sciences pures	n	78	77	87	108	79	88	86	80	95	78
141	Sciences appliquées	n	210	249	202	168	189	201	205	214	178	195
142	Arts	n	83	103	139	157	206	204	164	154	160	163
143	Lettres	n	164	199	205	204	267	248	239	219	199	183
144	Sciences humaines	n	756	698	739	731	836	894	818	831	817	770
145	Éducation	n	38	69	75	64	55	60	46	44	44	53
146	Droit	n	217	243	280	277	306	314	298	244	241	253
147	Administration	n	247	258	278	274	324	357	316	319	295	266
148	Autres	n	1 302	1 335	1 367	1 431	1 849	1 471	1 347	1 326	1 149	1 175
149	Femmes	n	6 292	6 660	6 793	6 946	8 217	8 260	8 157	7 894	7 716	7 376
150	Sciences de la santé	n	627	595	566	621	770	825	986	926	875	765
151	Sciences pures	n	57	65	67	76	67	64	60	48	61	67
152	Sciences appliquées	n	164	191	149	125	141	161	164	176	144	162
153	Arts	n	99	108	111	111	124	111	110	116	113	108
154	Lettres	n	549	563	580	595	566	615	663	545	562	532
155	Sciences humaines	n	1 913	2 026	2 097	2 129	2 474	2 702	2 674	2 613	2 607	2 509
156	Éducation	n	88	147	139	136	119	109	86	94	108	100
157	Droit	n	312	332	349	368	437	488	488	434	462	419
158	Administration	n	531	547	604	561	622	763	726	664	606	544
159	Autres	n	1 952	2 086	2 131	2 224	2 897	2 422	2 200	2 278	2 178	2 170
160	Total	n	9 558	10 078	10 324	10 523	12 529	12 339	11 940	11 599	11 194	10 764
161	Sciences de la santé	n	798	782	725	784	971	1 067	1 250	1 200	1 175	1 017
162	Sciences pures	n	135	142	154	184	146	152	146	128	156	145
163	Sciences appliquées	n	374	440	351	293	330	362	369	390	322	357
164	Arts	n	182	211	250	268	330	315	274	270	273	271
165	Lettres	n	713	762	785	799	833	863	902	764	761	715
166	Sciences humaines	n	2 669	2 724	2 836	2 860	3 310	3 596	3 492	3 444	3 424	3 279
167	Éducation	n	126	216	214	200	174	169	132	138	152	153
168	Droit	n	529	575	629	645	743	802	786	678	703	672
169	Administration	n	778	805	882	835	946	1 120	1 042	983	901	810
170	Autres	n	3 254	3 421	3 498	3 655	4 746	3 893	3 547	3 604	3 327	3 345

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information			II. Observations							III. Remarques		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
2e cycle - Maîtrise	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
171	Hommes	n	1 904	1 801	1 820	1 959	1 992	2 053	2 043	1 989	1 942	1 953
172	Sciences de la santé	n	308	308	302	324	323	340	365	329	317	343
173	Sciences pures	n	201	181	173	181	187	171	174	171	170	177
174	Sciences appliquées	n	232	241	241	254	247	254	253	258	300	330
175	Arts	n	122	118	113	115	122	115	118	122	116	118
176	Lettres	n	94	81	77	85	103	99	101	96	94	81
177	Sciences humaines	n	462	432	454	483	458	472	455	474	474	414
178	Éducation	n	63	80	85	98	110	99	119	102	88	83
179	Droit	n	93	67	84	88	80	122	105	101	99	109
180	Administration	n	196	173	172	195	201	216	193	186	161	150
181	Autres	n	133	120	119	136	161	165	160	150	123	148
182	Femmes	n	3 218	3 423	3 611	3 735	3 686	3 835	4 018	3 986	3 967	4 017
183	Sciences de la santé	n	821	936	957	996	958	993	1 055	1 093	1 159	1 222
184	Sciences pures	n	181	161	154	183	180	172	179	163	166	156
185	Sciences appliquées	n	270	284	301	274	273	269	265	285	282	262
186	Arts	n	129	129	143	138	144	129	151	157	147	139
187	Lettres	n	206	193	204	232	228	239	236	209	199	187
188	Sciences humaines	n	672	681	754	789	765	797	824	841	803	823
189	Éducation	n	194	233	280	276	262	286	328	326	312	276
190	Droit	n	144	160	150	176	166	207	243	226	226	238
191	Administration	n	335	360	408	383	383	423	413	378	390	390
192	Autres	n	266	286	260	288	327	320	324	308	283	324
193	Total	n	5 122	5 224	5 431	5 694	5 678	5 888	6 061	5 975	5 909	5 970
194	Sciences de la santé	n	1 129	1 244	1 259	1 320	1 281	1 333	1 420	1 422	1 476	1 565
195	Sciences pures	n	382	342	327	364	367	343	353	334	336	333
196	Sciences appliquées	n	502	525	542	528	520	523	518	543	582	592
197	Arts	n	251	247	256	253	266	244	269	279	263	257
198	Lettres	n	300	274	281	317	331	338	337	305	293	268
199	Sciences humaines	n	1 134	1 113	1 208	1 272	1 223	1 269	1 279	1 315	1 277	1 237
200	Éducation	n	257	313	365	374	372	385	447	428	400	359
201	Droit	n	237	227	234	264	246	329	348	327	325	347
202	Administration	n	531	533	580	578	584	639	606	564	551	540
203	Autres	n	399	406	379	424	488	485	484	458	406	472

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information											II. Observations	III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
2e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
204	Hommes	n	826	812	840	866	783	822	718	707	1 104	716
205	Sciences de la santé	n	198	158	175	188	167	198	184	179	198	171
206	Sciences pures	n	1	2	4	6	6	2	0	2	1	0
207	Sciences appliquées	n	36	30	30	36	31	35	33	26	26	25
208	Arts	n	7	8	14	18	16	24	9	20	25	23
209	Lettres	n	14	8	4	9	6	9	10	8	6	2
210	Sciences humaines	n	24	31	23	31	22	31	43	55	46	50
211	Éducation	n	81	82	82	100	115	88	76	75	81	66
212	Droit	n	75	83	105	94	89	81	73	75	75	83
213	Administration	n	162	176	160	149	129	136	116	101	95	110
214	Autres	n	228	234	243	235	202	218	174	166	551	186
215	Femmes	n	1 779	1 841	1 850	1 858	1 696	1 784	1 702	1 654	2 656	1 812
216	Sciences de la santé	n	375	386	405	385	383	450	488	434	490	468
217	Sciences pures	n	13	12	9	3	2	7	8	11	13	11
218	Sciences appliquées	n	35	29	26	31	36	33	28	23	40	44
219	Arts	n	9	6	5	18	12	24	22	26	29	28
220	Lettres	n	22	18	28	23	20	17	23	21	24	14
221	Sciences humaines	n	39	50	72	82	108	102	100	113	132	123
222	Éducation	n	216	185	211	232	251	225	196	215	195	210
223	Droit	n	153	171	188	155	175	140	137	137	119	134
224	Administration	n	422	396	348	370	358	364	337	313	261	411
225	Autres	n	495	588	558	559	351	422	363	361	1 353	369
226	Total	n	2 605	2 653	2 690	2 724	2 479	2 606	2 420	2 361	3 760	2 528
227	Sciences de la santé	n	573	544	580	573	550	648	672	613	688	639
228	Sciences pures	n	14	14	13	9	8	9	8	13	14	11
229	Sciences appliquées	n	71	59	56	67	67	68	61	49	66	69
230	Arts	n	16	14	19	36	28	48	31	46	54	51
231	Lettres	n	36	26	32	32	26	33	29	30	30	16
232	Sciences humaines	n	63	81	95	113	130	133	143	168	178	173
233	Éducation	n	297	267	293	332	366	313	272	290	276	276
234	Droit	n	228	254	293	249	264	221	210	212	194	217
235	Administration	n	584	572	508	519	487	500	453	414	356	521
236	Autres	n	723	822	801	794	553	640	537	527	1 904	555

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information											II. Observations	III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
3e cycle - Doctorat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
237	Hommes	n	1 310	1 309	1 290	1 316	1 331	1 348	1 372	1 352	1 349	1 349
238	Sciences de la santé	n	240	232	224	208	219	224	233	225	225	229
239	Sciences pures	n	275	293	277	298	308	316	306	304	297	282
240	Sciences appliquées	n	140	149	144	142	138	142	149	162	163	173
241	Arts	n	93	96	91	110	103	88	91	81	83	93
242	Lettres	n	79	73	67	69	72	72	73	72	75	64
243	Sciences humaines	n	341	356	360	354	349	369	379	382	369	367
244	Éducation	n	64	48	46	51	47	45	50	45	46	42
245	Droit	n	49	37	39	42	53	51	49	43	51	48
246	Administration	n	13	12	23	17	18	16	18	17	20	24
247	Autres	n	16	13	19	25	24	25	24	21	20	27
248	Femmes	n	1 495	1 575	1 578	1 571	1 561	1 599	1 594	1 602	1 638	1 643
249	Sciences de la santé	n	349	360	334	319	310	323	337	339	359	367
250	Sciences pures	n	191	217	218	208	215	230	221	227	215	232
251	Sciences appliquées	n	59	68	63	72	67	70	78	77	71	66
252	Arts	n	76	78	82	85	89	82	84	85	85	78
253	Lettres	n	146	132	136	133	119	121	124	120	116	119
254	Sciences humaines	n	487	531	536	537	530	539	525	530	568	573
255	Éducation	n	84	89	98	104	105	109	104	105	106	91
256	Droit	n	52	39	50	50	60	60	64	55	61	52
257	Administration	n	34	36	38	37	33	40	39	41	36	40
258	Autres	n	17	25	23	26	33	25	18	23	21	25
259	Total	n	2 805	2 884	2 868	2 887	2 892	2 947	2 966	2 954	2 987	2 992
260	Sciences de la santé	n	589	592	558	527	529	547	570	564	584	596
261	Sciences pures	n	466	510	495	506	523	546	527	531	512	514
262	Sciences appliquées	n	199	217	207	214	205	212	227	239	234	239
263	Arts	n	169	174	173	195	192	170	175	166	168	171
264	Lettres	n	225	205	203	202	191	193	197	192	191	183
265	Sciences humaines	n	828	887	896	891	879	908	904	912	937	940
266	Éducation	n	148	137	144	155	152	154	154	150	152	133
267	Droit	n	101	76	89	92	113	111	113	98	112	100
268	Administration	n	47	48	61	54	51	56	57	58	56	64
269	Autres	n	33	38	42	51	57	50	42	44	41	52

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information		II. Observations								III. Remarques		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
270	Hommes	n	17	11	9	18	9	24	28	18	27	25
271	Sciences de la santé	n	1	0	2	3	2	3	8	3	6	7
272	Sciences pures	n	6	5	3	4	0	0	0	0	0	0
273	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
274	Arts	n	0	0	0	4	0	4	5	3	6	4
275	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
276	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0
277	Éducation	n	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
278	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
279	Administration	n	0	0	0	0	0	3	3	0	3	3
280	Autres	n	10	6	4	6	7	14	11	11	10	11
281	Femmes	n	13	14	16	26	14	26	44	36	54	45
282	Sciences de la santé	n	1	0	4	2	0	3	8	6	7	5
283	Sciences pures	n	4	4	5	6	0	0	0	0	0	0
284	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
285	Arts	n	0	0	0	6	0	4	7	4	11	4
286	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
287	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	1	6	6	6	7
288	Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
289	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
290	Administration	n	0	0	0	0	4	2	7	4	5	4
291	Autres	n	8	10	7	12	10	16	16	16	25	25
292	Total	n	30	25	25	44	23	50	72	54	81	70
293	Sciences de la santé	n	2	0	6	5	2	6	16	9	13	12
294	Sciences pures	n	10	9	8	10	0	0	0	0	0	0
295	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
296	Arts	n	0	0	0	10	0	8	12	7	17	8
297	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
298	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	1	7	7	8	7
299	Éducation	n	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
300	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
301	Administration	n	0	0	0	0	4	5	10	4	8	7
302	Autres	n	18	16	11	18	17	30	27	27	35	36

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information											II. Observations	III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P	
303	Hommes	n	10 158	10 361	10 649	10 808	10 415	10 903	11 094	10 759	10 604	10 636
304	Sciences de la santé	n	1 929	1 964	2 011	2 083	2 120	2 181	2 230	2 173	2 152	2 212
305	Sciences pures	n	1 227	1 296	1 310	1 308	1 333	1 279	1 320	1 286	1 294	1 273
306	Sciences appliquées	n	1 014	1 040	1 089	1 113	1 099	1 068	1 035	1 083	1 137	1 245
307	Arts	n	669	658	648	649	640	593	596	604	594	594
308	Lettres	n	432	404	400	411	386	386	373	369	351	328
309	Sciences humaines	n	2 762	2 809	2 941	2 963	2 943	2 847	2 916	2 816	2 741	2 564
310	Éducation	n	578	588	578	587	588	574	610	551	563	569
311	Droit	n	505	505	532	550	527	571	563	564	554	560
312	Administration	n	420	416	437	434	406	420	404	383	346	327
313	Autres	n	622	681	703	710	373	984	1 047	930	872	964
314	Femmes	n	19 699	20 160	20 870	21 478	20 690	21 508	21 557	21 448	21 479	21 721
315	Sciences de la santé	n	5 243	5 444	5 717	5 905	5 998	6 010	6 040	6 189	6 444	6 724
316	Sciences pures	n	1 218	1 251	1 282	1 301	1 334	1 309	1 277	1 330	1 277	1 317
317	Sciences appliquées	n	1 140	1 151	1 184	1 192	1 160	1 132	1 152	1 163	1 210	1 201
318	Arts	n	701	711	732	693	719	645	649	628	632	629
319	Lettres	n	1 078	1 099	1 142	1 194	1 088	1 027	995	925	880	798
320	Sciences humaines	n	5 278	5 326	5 576	5 864	5 677	5 598	5 581	5 510	5 478	5 602
321	Éducation	n	2 040	2 082	2 149	2 157	2 212	2 301	2 355	2 396	2 348	2 268
322	Droit	n	971	977	949	969	959	1 024	1 093	1 042	1 029	1 050
323	Administration	n	843	893	974	949	914	963	928	860	879	882
324	Autres	n	1 187	1 226	1 165	1 254	629	1 499	1 487	1 405	1 302	1 250
325	Total	n	29 857	30 521	31 519	32 286	31 105	32 411	32 651	32 207	32 083	32 357
326	Sciences de la santé	n	7 172	7 408	7 728	7 988	8 118	8 191	8 270	8 362	8 596	8 936
327	Sciences pures	n	2 445	2 547	2 592	2 609	2 667	2 588	2 597	2 616	2 571	2 590
328	Sciences appliquées	n	2 154	2 191	2 273	2 305	2 259	2 200	2 187	2 246	2 347	2 446
329	Arts	n	1 370	1 369	1 380	1 342	1 359	1 238	1 245	1 232	1 226	1 223
330	Lettres	n	1 510	1 503	1 542	1 605	1 474	1 413	1 368	1 294	1 231	1 126
331	Sciences humaines	n	8 040	8 135	8 517	8 827	8 620	8 445	8 497	8 326	8 219	8 166
332	Éducation	n	2 618	2 670	2 727	2 744	2 800	2 875	2 965	2 947	2 911	2 837
333	Droit	n	1 476	1 482	1 481	1 519	1 486	1 595	1 656	1 606	1 583	1 610
334	Administration	n	1 263	1 309	1 411	1 383	1 320	1 383	1 332	1 243	1 225	1 209
335	Autres	n	1 809	1 907	1 868	1 964	1 002	2 483	2 534	2 335	2 174	2 214

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information											II. Observations	III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P
336	Hommes	n	4 109	4 241	4 380	4 461	5 104	4 925	4 529	4 430	4 609	4 129
337	Sciences de la santé	n	370	345	336	354	370	443	456	456	504	430
338	Sciences pures	n	85	84	94	118	85	90	86	82	96	78
339	Sciences appliquées	n	246	279	232	204	220	236	238	240	204	220
340	Arts	n	90	111	153	179	222	232	178	177	191	190
341	Lettres	n	178	207	209	213	273	257	249	227	205	185
342	Sciences humaines	n	780	729	762	762	858	925	862	887	865	820
343	Éducation	n	119	151	157	165	170	148	122	119	125	119
344	Droit	n	292	326	385	371	395	395	371	319	316	336
345	Administration	n	409	434	438	423	453	496	435	420	393	379
346	Autres	n	1 540	1 575	1 614	1 672	2 058	1 703	1 532	1 503	1 710	1 372
347	Femmes	n	8 084	8 515	8 659	8 830	9 927	10 070	9 903	9 584	10 426	9 233
348	Sciences de la santé	n	1 003	981	975	1 008	1 153	1 278	1 482	1 366	1 372	1 238
349	Sciences pures	n	74	81	81	85	69	71	68	59	74	78
350	Sciences appliquées	n	199	220	175	156	177	194	192	199	184	206
351	Arts	n	108	114	116	135	136	139	139	146	153	140
352	Lettres	n	571	581	608	618	586	632	686	566	586	546
353	Sciences humaines	n	1 952	2 076	2 169	2 211	2 582	2 805	2 780	2 732	2 745	2 639
354	Éducation	n	304	332	350	368	370	334	282	309	303	310
355	Droit	n	465	503	537	523	612	628	625	571	581	553
356	Administration	n	953	943	952	931	984	1 129	1 070	981	872	959
357	Autres	n	2 455	2 684	2 696	2 795	3 258	2 860	2 579	2 655	3 556	2 564
358	Total	n	12 193	12 756	13 039	13 291	15 031	14 995	14 432	14 014	15 035	13 362
359	Sciences de la santé	n	1 373	1 326	1 311	1 362	1 523	1 721	1 938	1 822	1 876	1 668
360	Sciences pures	n	159	165	175	203	154	161	154	141	170	156
361	Sciences appliquées	n	445	499	407	360	397	430	430	439	388	426
362	Arts	n	198	225	269	314	358	371	317	323	344	330
363	Lettres	n	749	788	817	831	859	889	935	793	791	731
364	Sciences humaines	n	2 732	2 805	2 931	2 973	3 440	3 730	3 642	3 619	3 610	3 459
365	Éducation	n	423	483	507	533	540	482	404	428	428	429
366	Droit	n	757	829	922	894	1 007	1 023	996	890	897	889
367	Administration	n	1 362	1 377	1 390	1 354	1 437	1 625	1 505	1 401	1 265	1 338
368	Autres	n	3 995	4 259	4 310	4 467	5 316	4 563	4 111	4 158	5 266	3 936

Nom de l'établissement :											Date :	
I. Éléments d'information											II. Observations	III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 ^P
369	Hommes	n	14 267	14 602	15 029	15 269	15 519	15 828	15 623	15 189	15 213	14 765
370	Sciences de la santé	n	2 299	2 309	2 347	2 437	2 490	2 624	2 686	2 629	2 656	2 642
371	Sciences pures	n	1 312	1 380	1 404	1 426	1 418	1 369	1 406	1 368	1 390	1 351
372	Sciences appliquées	n	1 260	1 319	1 321	1 317	1 319	1 304	1 273	1 323	1 341	1 465
373	Arts	n	759	769	801	828	862	825	774	781	785	784
374	Lettres	n	610	611	609	624	659	643	622	596	556	513
375	Sciences humaines	n	3 542	3 538	3 703	3 725	3 801	3 772	3 778	3 703	3 606	3 384
376	Éducation	n	697	739	735	752	758	722	732	670	688	688
377	Droit	n	797	831	917	921	922	966	934	883	870	896
378	Administration	n	829	850	875	857	859	916	839	803	739	706
379	Autres	n	2 162	2 256	2 317	2 382	2 431	2 687	2 579	2 433	2 582	2 336
380	Femmes	n	27 783	28 675	29 529	30 308	30 617	31 578	31 460	31 032	31 905	30 954
381	Sciences de la santé	n	6 246	6 425	6 692	6 913	7 151	7 288	7 522	7 555	7 816	7 962
382	Sciences pures	n	1 292	1 332	1 363	1 386	1 403	1 380	1 345	1 389	1 351	1 395
383	Sciences appliquées	n	1 339	1 371	1 359	1 348	1 337	1 326	1 344	1 362	1 394	1 407
384	Arts	n	809	825	848	828	855	784	788	774	785	769
385	Lettres	n	1 649	1 680	1 750	1 812	1 674	1 659	1 681	1 491	1 466	1 344
386	Sciences humaines	n	7 230	7 402	7 745	8 075	8 259	8 403	8 361	8 242	8 223	8 241
387	Éducation	n	2 344	2 414	2 499	2 525	2 582	2 635	2 637	2 705	2 651	2 578
388	Droit	n	1 436	1 480	1 486	1 492	1 571	1 652	1 718	1 613	1 610	1 603
389	Administration	n	1 796	1 836	1 926	1 880	1 898	2 092	1 998	1 841	1 751	1 841
390	Autres	n	3 642	3 910	3 861	4 049	3 887	4 359	4 066	4 060	4 858	3 814
391	Total	n	42 050	43 277	44 558	45 577	46 136	47 406	47 083	46 221	47 118	45 719
392	Sciences de la santé	n	8 545	8 734	9 039	9 350	9 641	9 912	10 208	10 184	10 472	10 604
393	Sciences pures	n	2 604	2 712	2 767	2 812	2 821	2 749	2 751	2 757	2 741	2 746
394	Sciences appliquées	n	2 599	2 690	2 680	2 665	2 656	2 630	2 617	2 685	2 735	2 872
395	Arts	n	1 568	1 594	1 649	1 656	1 717	1 609	1 562	1 555	1 570	1 553
396	Lettres	n	2 259	2 291	2 359	2 436	2 333	2 302	2 303	2 087	2 022	1 857
397	Sciences humaines	n	10 772	10 940	11 448	11 800	12 060	12 175	12 139	11 945	11 829	11 625
398	Éducation	n	3 041	3 153	3 234	3 277	3 340	3 357	3 369	3 375	3 339	3 266
399	Droit	n	2 233	2 311	2 403	2 413	2 493	2 618	2 652	2 496	2 480	2 499
400	Administration	n	2 625	2 686	2 801	2 737	2 757	3 008	2 837	2 644	2 490	2 547
401	Autres	n	5 804	6 166	6 178	6 431	6 318	7 046	6 645	6 493	7 440	6 150
Sources : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système GDEU, données au 2019-05-10.												
P : Les données de 2018-2019 sont provisoires.												
1: La catégorie Autres comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.												

Nom de l'établissement :																Date :		
I. Éléments d'information		II. Observations														III. Remarques		
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADEMIQUE		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																
		Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016		
Taux de réussite des études de baccalauréat																		
402	Persévérance après 1 an	%	87,10	86,40	87,14	87,48	85,62	86,21	85,51	85,93	84,74	83,79	88,28	84,40	84,23	85,79		
403	Diplomation après 6 ans	%	81,71	80,43	81,06	81,36	80,56	80,56	79,40	79,38	77,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		
404	Sciences de la santé	%	92,75	93,89	94,56	92,73	92,13	92,46	92,09	91,59	88,51	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
405	Sciences pures	%	80,99	79,36	78,28	76,54	77,21	73,76	75,09	74,29	75,49	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
406	Sciences appliquées	%	82,04	76,57	77,43	79,15	79,43	82,66	78,75	83,92	80,46	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
407	Arts	%	77,22	67,61	71,75	74,37	73,19	73,21	72,78	70,42	63,88	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
408	Lettres	%	72,25	73,93	69,27	70,88	77,54	72,95	79,69	74,90	74,70	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
409	Sciences humaines	%	79,75	80,14	78,79	80,93	79,24	78,70	78,07	77,88	75,99	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
410	Éducation	%	81,12	81,16	83,52	80,00	77,29	79,10	78,18	77,57	80,38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
411	Droit	%	90,80	87,92	92,10	92,75	91,59	91,95	93,09	93,99	93,94	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
412	Administration	%	86,54	81,33	92,26	86,88	86,71	87,58	81,98	86,93	82,86	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
413	Autres	%	53,75	49,42	48,56	52,15	52,48	50,91	44,26	47,29	39,15	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles																		
414	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	70,65	71,07	69,88	72,66	71,34	74,98	75,02	78,36	77,09	80,09	78,96	n.d.	n.d.	n.d.		
415	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	77,47	78,08	76,65	77,59	78,05	79,09	80,53	83,15	82,54	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
416	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	56,32	55,92	57,37	55,43	60,55	65,47	62,57	n.d.								
			Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)															
		Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016		
Réussite des études de baccalauréat																		
417	Persévérance après 1 an	n	4725	4675	4872	4816	5024	5362	5630	5730	5999	5856	5912	6061	5977	6205		
418	Diplomation après 6 ans	n	4433	4352	4532	4479	4727	5011	5228	5293	5474	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		
419	Sciences de la santé	n	1151	1152	1235	1225	1265	1361	1421	1437	1540	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
420	Sciences pures	n	409	396	418	372	376	388	404	445	462	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
421	Sciences appliquées	n	370	353	326	315	390	386	378	402	416	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
422	Arts	n	122	119	160	177	172	205	230	200	191	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
423	Lettres	n	151	156	133	129	145	151	204	179	189	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
424	Sciences humaines	n	1103	1110	1170	1205	1248	1308	1381	1398	1456	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
425	Éducation	n	464	405	441	404	480	477	516	453	512	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
426	Droit	n	306	313	303	307	305	377	337	344	341	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		

Nom de l'établissement :															Date :				
I. Éléments d'information		II. Observations													III. Remarques				
427	Administration	n	135	135	143	139	124	134	141	173	145	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
428	Autres	n	222	213	203	206	222	224	216	262	222	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																			
429	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	828	872	847	869	819	875	994	1079	1201	1239	1317	n.d.	n.d.	n.d.			
430	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	908	958	929	928	896	923	1067	1145	1286	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
431	Diplomation au doctorat après 8 ans	n	196	222	218	194	198	218	219	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
Durée moyenne des études au baccalauréat																			
432	Sciences de la santé	an	3,79	3,62	3,59	3,60	3,66	3,68	3,66	3,64	3,62	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
433	Sciences pures	an	3,46	3,52	3,51	3,65	3,47	3,56	3,57	3,50	3,56	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
434	Sciences appliquées	an	3,42	3,31	3,27	3,31	3,26	3,39	3,43	3,20	3,34	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
435	Arts	an	3,33	3,40	3,21	3,42	3,28	3,25	3,40	3,41	3,44	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
436	Lettres	an	3,19	3,07	3,31	3,27	3,21	3,26	3,32	3,26	3,35	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
437	Sciences humaines	an	3,08	3,10	3,13	3,11	3,19	3,18	3,22	3,21	3,25	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
438	Éducation	an	3,78	3,80	3,84	3,82	3,83	3,87	3,96	3,97	3,97	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
439	Droit	an	2,82	2,83	2,77	2,77	2,90	2,84	2,90	2,84	2,78	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
440	Administration	an	3,05	2,89	2,92	2,85	2,85	3,05	2,94	2,82	2,94	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
441	Autres	an	3,57	3,80	3,68	3,73	3,73	3,80	3,99	4,00	3,96	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
442	Ensemble des secteurs	an	3,42	3,37	3,37	3,38	3,41	3,43	3,47	3,43	3,45	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
Durée moyenne des études de maîtrise																			
443	Sciences de la santé	an	2,16	2,17	2,27	2,14	2,10	1,98	2,00	1,66	1,66	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
444	Sciences pures	an	2,70	2,74	2,87	2,63	2,71	2,56	2,66	2,66	2,65	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
445	Sciences appliquées	an	2,17	2,32	2,09	2,33	2,30	2,14	2,26	2,06	2,22	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
446	Arts	an	2,27	2,28	2,41	2,39	2,24	2,17	2,35	2,41	2,66	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
447	Lettres	an	2,84	2,86	2,60	2,87	2,73	2,52	2,83	2,75	2,66	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
448	Sciences humaines	an	2,74	2,88	2,89	2,77	2,76	2,63	2,67	2,73	2,67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
449	Éducation	an	2,45	2,80	3,42	3,15	2,71	2,37	2,89	2,70	2,92	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
450	Droit	an	3,28	3,31	2,67	2,92	3,24	2,40	1,42	1,87	1,37	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
451	Administration	an	1,88	2,02	2,09	2,06	1,97	2,09	1,96	2,00	2,10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
452	Autres	an	3,29	3,12	3,18	2,97	2,85	2,83	2,97	2,98	2,91	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
453	Ensemble des secteurs	an	2,51	2,57	2,59	2,53	2,45	2,33	2,33	2,20	2,22	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
Durée moyenne des études de doctorat																			
454	Sciences de la santé	an	5,75	5,27	5,47	5,30	5,37	5,52	4,93	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
455	Sciences pures	an	5,49	5,47	5,31	5,17	5,62	5,33	5,41	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
456	Sciences appliquées	an	4,79	5,48	5,00	5,38	4,97	5,45	5,25	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
457	Arts	an	4,13	4,44	4,59	4,64	4,52	3,85	4,22	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
458	Lettres	an	5,92	5,46	5,98	5,64	6,36	5,02	5,45	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
459	Sciences humaines	an	5,67	5,80	5,97	6,06	5,95	5,58	5,81	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
460	Éducation	an	4,67	5,25	6,38	4,49	4,83	5,73	4,96	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
461	Droit	an	7,00	6,71	6,00	3,27	6,33	5,78	5,39	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
462	Administration	an	6,33	6,00	7,67	6,67	5,33	-	7,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
463	Autres	an	4,00	6,00	5,89	4,67	5,67	5,33	6,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
464	Ensemble des secteurs	an	5,45	5,48	5,56	5,40	5,52	5,36	5,35	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			

Nom de l'établissement :

Université de Montréal

Date :

Page 4 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
S487 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 858	5 032	5 047	5 160	5 123	5 143	Une correction a été apportée aux chiffres soumis en 2016-2017 pour les groupes d'emploi "S489 - Haute direction" et "S490-Autre personnel de direction". Seize personnes avaient été classées par erreur dans "S489 - Haute direction" alors qu'elles auraient dû être classées dans "S490-Autre personnel de direction". Il y a eu un changement dans l'application des définitions de SYSPER entre 2012-2013 et 2013-2014, si bien que les personnes travaillant dans les centres de recherche qui étaient principalement dans le groupe d'emploi "S496 - Personnel professionnel" ont été classées par la suite dans le groupe d'emploi "S492 - Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)".
S488 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	284	332	342	335	336	340	
S489 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13	14	17	17	
S490 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	329	321	319	323	
S491 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 413	1 398	1 417	1 397	1 379	1 389	
S492 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	44	392	411	599	561	554	
S493 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	411	599	561	549	
S494 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	5	
S495 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	197	179	158	155	159	155	
S496 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 124	815	838	830	862	908	
S497 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 095	1 176	1 148	1 123	1 168	1 171	
S498 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	375	419	412	402	382	357	
S499 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	326	321	297	298	256	247	
S500 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	297	298	256	247	
S501 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	

Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)

Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
S531 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 211	2 169	2 089	2 045	2 079	2 110
S532 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 159	1 130	1 047	1 012	1 006	1 000
S533 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 052	1 039	1 042	1 033	1 073	1 110

Source: Sysper

Nom de l'établissement :											Date :
I. Éléments d'information											Page 5 de 8
II. Observations											III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT											
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											
Fonds de fonctionnement	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
A. Produits											
Subventions	k\$	428 764	501 590	507 558	527 306	509 232	504 917	514 066	534 814	0	
534 Subvention du MEES (515)	k\$	427 314	495 514	501 063	520 944	502 795	498 871	507 518	527 726		
536 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	0	2 809	3 500	3 522	3 500	3 300	3 654	4 177		
537 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	0	0	53	141	187	189	189	197		
538 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	1 450	3 267	2 943	2 700	2 750	2 557	2 706	2 715		
Produits provenant des étudiants	k\$	125 931	138 401	146 574	153 945	159 008	163 014	163 292	167 307	0	
540 Droits de scolarité (401)	k\$	72 332	79 697	84 800	89 211	92 346	92 863	91 845	93 529		
541 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	k\$	11 816	12 523	13 309	11 228	10 259	9 712	9 046	9 865		
542 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$	907	937	751	897	986	3 911	5 526	7 326		
543 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$	0	0	0	1 972	3 460	4 019	4 036	4 274		
544 Cotisations des étudiants (455)	k\$	8 195	8 467	8 719	9 078	9 193	9 261	9 940	10 498		
545 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$	16 776	19 758	22 402	24 801	26 403	27 011	25 962	25 633		
546 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$	15 906	17 018	16 594	16 758	16 362	16 238	16 939	16 181		
Autres produits	k\$	72 621	78 037	83 313	89 133	91 830	92 474	99 224	97 074	0	
548 Intérêts et dividendes (435)	k\$	199	188	150	185	115	133	84	1 202		
549 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
550 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	3 768	858	1 085	3 371	4 275	4 799	8 834	3 023		
551 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
552 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	180	512	447	1 684	1 043	1 484	2 773	1 495		
553 Gains sur vente de placement (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
554 Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$	20 175	21 189	21 639	20 595	23 692	23 537	24 653	25 042		
555 Ventes externes (460)	k\$	45 918	54 575	56 153	59 542	60 459	62 276	61 937	65 984		
556 Autres produits (466, 470)	k\$	2 380	714	3 839	3 756	2 245	245	943	329		
Total des produits	k\$	627 316	718 028	737 445	770 385	760 070	760 406	776 583	799 196	0	

Nom de l'établissement :												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT												
		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Fonds de fonctionnement		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
B. Charges												
558	Masse salariale	k\$	358 255	405 694	423 823	441 971	455 386	458 390	465 350	477 512	0	
559	Direction	k\$	38 724	43 643	45 495	47 207	49 234	49 279	50 112	51 704		
560	Gérance	k\$	9 011	9 875	11 490	11 297	11 116	11 537	11 410	10 958		
561	Enseignants-chercheurs	k\$	151 109	172 200	175 748	181 010	187 930	189 408	191 080	192 855		
562	Chargés de cours	k\$	25 654	28 486	31 790	32 113	33 698	32 902	33 314	34 937		
563	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	478	548	1 663	1 881	1 707	1 958	1 927	1 992		
564	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	6 431	7 442	7 733	7 788	8 096	8 182	8 225	8 586		
565	Personnel professionnel non enseignant	k\$	49 794	57 085	61 054	68 767	71 854	72 654	76 261	81 804		
566	Personnel de soutien technique	k\$	48 011	53 556	55 715	58 525	58 414	59 363	60 139	64 277		
567	Personnel de soutien de bureau	k\$	15 245	17 425	17 320	17 483	17 278	16 740	16 448	16 837		
568	Personnel de métier et ouvrier	k\$	13 798	15 435	15 815	15 899	16 058	16 368	16 433	13 563		
569	Avantages sociaux (700)	k\$	76 327	92 924	100 309	101 137	105 189	105 276	107 808	110 088		
570	Autres charges	k\$	148 255	158 316	221 827	217 905	144 416	148 845	156 671	143 011	0	
571	Avantages sociaux futurs (704)	k\$	23 162	(2 503)	59 279	50 441	(17 826)	(12 461)	(3 869)	(18 387)		
572	congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	(1 101)	2 630	2 361	937	463	323	838	1 281		
573	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	178	165	246	235	200	206	165	171		
574	Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$	540	832	1 229	1 451	1 509	845	934	965		
575	Formation et perfectionnement (710)	k\$	935	995	829	880	944	894	1 042	1 051		
576	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	9 153	10 839	10 779	12 718	12 846	13 123	12 163	13 820		
577	Bourses (735)	k\$	11 512	11 916	11 954	12 053	12 766	11 755	11 910	12 263		
578	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	14 722	16 949	16 494	18 435	17 182	16 914	16 846	15 904		
579	Fournitures et matériel (745)	k\$	17 822	18 749	18 925	18 615	17 509	17 342	16 894	17 409		
580	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	11 613	11 726	11 583	10 906	10 839	10 723	11 521	11 049		
581	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	38 617	43 767	46 816	48 379	44 363	44 469	44 580	44 261		
582	Volumes et périodiques (750)	k\$	2 922	3 052	2 131	2 788	2 531	2 391	2 277	420		
583	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	17 024	18 498	16 020	18 097	18 652	17 848	19 337	19 870		
584	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	8 082	11 572	12 985	12 889	12 009	12 272	12 595	13 285		
585	Location-exploitation (830)	k\$	1 603	1 690	1 649	1 802	1 419	1 284	1 768	1 087		
586	Pertes sur vente de placements (886)	k\$	(24)	(62)	0	0	0	0	0	0		
587	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	1 869	2 689	2 731	2 863	2 314	2 796	2 404	4 604		
588	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
589	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	3 152	3 934	4 242	3 349	3 066	2 984	2 615	1 799		
590	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
591	Autres charges (860, 870)	k\$	(13 527)	880	1 274	1 066	3 630	5 136	2 650	2 156		
592	Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
593	Ventes internes (878)	k\$	0	(12 711)	(9 772)	(10 801)	(11 614)	(11 471)	(11 487)	(12 405)		
594	Gains et pertes latents (879)	k\$	110	(1 505)	(713)	(98)	2 155	103	(824)	(1 487)		
595	Total avant éléments extraordinaires	k\$	582 948	642 718	735 174	750 115	695 531	701 143	717 517	716 718	0	
596	Éléments extraordinaires (880)	k\$	11 161	841	292	(92)	(60)	0	0	1		
597	Total des charges	k\$	594 109	643 559	735 466	750 022	695 471	701 143	717 517	716 719	0	
598	Résultat de l'exercice	k\$	33 207	74 468	1 979	20 362	64 599	59 263	59 066	82 476	0	
599	Virements interfonds (876) qui sont des charges pour les unités		(65 930)	(64 279)	(75 398)	(60 779)	(58 370)	(49 365)	(53 935)	(54 518)		
600	Annulation incidence du Coût des Avantages sociaux futurs et des gains/pertes latents		22 062	(2 503)	59 279	50 441	(15 671)	(12 359)	(4 694)	(19 874)		
601	Résultat réel de l'exercice servant à l'octroi de la subvention conditionnelle		(10 661)	7 686	(14 140)	10 024	(9 442)	(2 461)	437	8 084		

VOIR LES COMPLÉMENTS D'INFORMATION
AUX LIGNES 599, 600 et 601

Nom de l'établissement :											Date :
I. Éléments d'information											Page 6 de 8
II. Observations											III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS											
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											
Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
A. Produits											
599 Subventions	k\$	130 996	148 845	139 669	136 794	136 185	136 666	133 599	142 026	0	
600 Subvention du Ministère (515)	k\$	9 878	32	33	0	36	0	0	13 137		
601 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	34 280	47 131	48 972	47 097	48 168	46 602	46 159	35 163		
602 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	78 997	90 069	81 837	80 402	78 511	80 405	78 212	84 803		
603 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	7 842	11 613	8 826	9 294	9 470	9 660	9 228	8 924		
604 Autres produits	k\$	37 206	37 321	39 384	41 537	48 424	49 409	53 299	60 046	0	
605 Intérêts et de dividendes (435)	k\$	58	91	26	21	24	20	32	42		
606 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
607 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	1 354	2 918	2 972	20 058	5 267	5 366	7 429	8 601		
608 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
609 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	33 316	34 015	36 024	21 567	43 256	44 023	45 838	51 402		
610 Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
611 Ventes externes (460)	k\$	1 401	296	99	(93)	(123)	0	0	0		
612 Autres produits (466, 470)	k\$	1 076	1	263	(16)	0	0	0	0		
613 Total des produits	k\$	168 201	186 166	179 052	178 331	184 609	186 076	186 897	202 072	0	
B. Charges											
614 Masses salariales	k\$	52 471	53 789	53 120	54 558	56 043	63 307	63 479	67 879	0	
615 Direction	k\$	1 884	1 615	1 510	1 420	1 520	1 916	2 179	2 643		
616 Gérance	k\$	1 153	1 257	1 233	1 208	910	939	689	793		
617 Enseignants-chercheurs	k\$	15 135	17 341	16 267	17 179	16 993	15 818	17 040	17 368		
618 Chargés de cours	k\$	539	646	809	720	804	764	855	878		
619 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	1 096	1 020	859	1 001	483	7 729	7 054	7 283		
620 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	3 710	4 096	3 830	4 300	4 118	4 322	4 244	4 561		
621 Personnel professionnel non enseignant	k\$	21 408	20 835	21 026	20 913	23 365	24 124	24 690	27 884		
622 Personnel de soutien technique	k\$	6 746	6 552	7 072	7 098	6 728	6 384	5 582	5 213		
623 Personnel de soutien de bureau	k\$	720	362	385	489	632	568	440	562		
624 Personnel de métier et ouvrier	k\$	79	65	129	230	490	745	708	695		
625 Avantages sociaux	k\$	12 260	12 785	12 252	12 316	12 874	14 213	13 839	14 763		
626 Autres charges	k\$	105 242	114 443	110 805	107 976	110 574	105 345	106 306	116 655	0	
627 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
628 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
629 Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	8 021	9 186	9 403	10 168	11 724	2 647	2 902	2 836		
630 Formation et perfectionnement (710)	k\$	11	13	35	11	16	6	11	22		
631 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	12 402	11 030	9 737	10 985	8 352	9 249	10 152	9 522		
632 Bourses (735)	k\$	31 178	34 555	33 361	33 437	32 658	34 055	33 664	37 526		
633 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	27 288	25 701	25 045	21 306	23 888	25 735	24 708	30 136		
634 Fournitures et matériel (745)	k\$	12 440	15 159	15 692	16 642	15 204	15 862	15 112	16 729		
635 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	1	0	0	2	0	0	0	0		
636 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	11 453	10 994	11 058	8 936	9 163	8 276	10 495	9 926		
637 Volumes et périodiques (750)	k\$	892	1 023	877	966	925	1 026	992	825		
638 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	143	(13)	(672)	105	(7)	43	64	32		
639 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	444	157	194	152	91	58	155	49		
640 Location exploitation (830)	k\$	236	154	53	23	25	33	51	10		
641 Transfert de coûts indirects (865)	k\$	0	4 400	4 655	3 790	6 404	6 686	5 971	6 554		
642 Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
643 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	980	2 020	929	959	1 329	874	930	922		
644 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
645 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	43	16	16	19	25	14	21	12		
646 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
647 Autres charges (860, 870)	k\$	(289)	47	422	473	778	782	1 078	1 554		
648 Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
649 Ventes internes (878)	k\$	0	(417)	0	0	(2)	(3)	0	(19)		
650 Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
651 Total avant éléments extraordinaires	k\$	169 973	180 600	176 177	174 850	179 490	182 863	183 624	199 278	0	
652 Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
653 Total des charges	k\$	169 973	180 600	176 177	174 850	179 490	182 863	183 624	199 278	0	
654 Résultat de l'exercice	k\$	(1 772)	5 567	2 876	3 481	5 119	3 212	3 273	2 795	0	VOIR LES COMPLÉMENTS D'INFORMATION AUX
655 VIREMENT INTERFONDS QUI EST UNE CHARGE POUR LES FONDS DE RECHERCHE	k\$	(4 051)	(4 043)	(2 345)	(2 831)	(2 474)	(2 701)	(3 185)	(3 828)		
656 RÉSULTAT NET RÉEL	k\$	(5 823)	1 524	531	650	2 645	511	88	(1 033)		

Nom de l'établissement :											Date :
I. Éléments d'information											Page 7 de 8
II. Observations											III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS											
											Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)											
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
655	Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	k\$	50 899	44 215	64 548	41 403	43 808	52 104	51 543	88 287	
656	Fonds de fonctionnement	k\$	45 778	131 960	29 068	29 805	30 172	34 165	29 406	41 035	
657	Fonds avec restrictions	k\$	4 531	4 201	1 196	1 821	2 016	2 078	2 061	2 860	
658	Fonds de dotation	k\$	0	0	278	1 060	693	1 073	912	1 122	
659	Autres fonds, fondations et dons	k\$	0	1 369	8 098	8 290	4 921	4 519	3 163	4 130	
660	Autres sources	k\$	29 931	17 019	21 759	11 016	5 109	7 034	39 379	75 832	
661	Total	k\$	131 137	198 763	124 946	93 396	86 720	100 974	126 464	213 265	0
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)											
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
662	Projets en cours	k\$	33 943	87 563	(56 685)	(54 486)	4 228	34 623	51 119	146 293	
663	Terrains	k\$	0	0	7 819	592	410	505	13	0	
664	Aménagement de terrains	k\$	6 162	56	2 621	851	1 627	868	162	479	
665	Bâtiments	k\$	17 215	35 515	2 089	27	166	54	(30)	50	
666	Bâtiments - construction prestigieuse	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
667	Améliorations majeures aux bâtiments	k\$	14 012	23 193	73 004	73 359	36 253	19 016	37 690	23 503	
668	Améliorations locatives	k\$	2 331	64	7 021	1 967	3 178	224	60	1 643	
669	Équipements informatiques	k\$	10 424	12 368	5 083	7 671	6 270	8 048	5 918	7 944	
670	Équipements de communication multimédia	k\$	1 506	1 458	1 095	1 749	1 296	1 299	1 276	973	
671	Mobilier et équipement de bureau	k\$	1 123	4 924	1 063	1 357	1 114	816	777	628	
672	Autres équipements	k\$	477	600	588	263	343	274	378	605	
673	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	k\$	18 486	20 240	18 826	22 469	16 974	14 476	17 640	18 047	
674	Documents de bibliothèques	k\$	6 559	8 466	6 759	7 652	8 373	9 751	9 360	10 470	
675	Manuels pédagogiques	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
676	Matériels roulants	k\$	103	285	160	242	283	434	118	274	
677	Réseaux de télécommunications	k\$	93	4	2 050	106	30	5 340	3	77	
678	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	k\$	716	1	2	259	232	216	(592)	158	
679	Autres actifs corporels (note A)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
680	Actifs non amortissables	k\$	79	96	47	48	34	153	146	177	
681	Logiciels (note B)	k\$	1 377	2 493	2 750	3 092	2 911	3 554	989	1 239	
682	Développements informatiques (note B)	k\$	16 530	1 438	50 649	26 173	2 998	1 322	1 439	705	
683	Autres actifs incorporels	k\$	0	0	7	5	0	0	0	0	
684	TOTAL	k\$	131 137	198 763	124 946	93 396	86 720	100 974	126 464	213 265	0

Nom de l'établissement :											Date :		
I. Éléments d'information											II. Observations	III. Remarques	
CES DONNÉES INCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL													
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE											Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)	Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars	
Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	L'année 2018-2019 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas tous comptabilisées
685	Fonds de recherche (total)	k\$	374 166	364 473	334 185	327 138	339 855	322 891	322 233	318 088	332 460	267 645	
686	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	61 920	46 684	15 890	24 891	34 901	6 398	28 366	14 258	26 717	13 036	inclut les subventions d'infrastructure FCI et MEI/MSSS
Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI		k\$	89	565	2 498	8 417	4 693	1 239	1 581	1 252	1 504	2 357	
687	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$											
689	Chaires de recherche du Canada	k\$	14 918	15 350	15 200	14 163	13 450	14 383	13 713	14 100	13 775	15 345	CRC, CR150, CERC
690	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	117 350	128 288	120 733	118 795	108 680	112 573	108 557	121 018	128 288	130 447	CRSH, CRSNG, IRSC, RCE, Apogée+ frais indirects de recherche
691	Gouvernement du Canada	k\$	3 299	2 168	1 387	1 007	6 379	7 232	7 831	6 614	2 889	5 089	Ministères, Agences, GÉNOME Canada
692	Subventions de recherche du Québec	k\$											
693	Fonds de recherche du Québec	k\$	58 933	62 472	63 955	57 938	57 814	57 184	47 495	40 532	45 068	32 713	FRQ+Frais indirects de recherche
694	Gouvernement du Québec	k\$	19 580	7 314	13 381	11 626	10 763	24 450	18 646	16 763	11 747	12 095	Tout autre ministère, Agences, Génome Québec
695	Financement institutionnel	k\$	13 290	11 120	12 176	12 386	13 007	12 792	11 971	12 983	12 194	9 339	UdeM + Fondation des CHA
696	Autres sources	k\$	84 787	90 512	88 965	77 915	90 168	86 640	84 073	90 568	90 278	47 224	
697	Contrats	k\$	50 979	56 819	59 764	48 885	57 284	52 874	45 121	52 977	51 475	17 997	
CES DONNÉES INCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL													
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE											Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)	Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars	
Fonds de recherche par secteur disciplinaire		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	L'année 2018-2019 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas tous comptabilisées
698	Fonds de recherche (total)	k\$	374 166	364 473	334 185	327 138	339 855	322 891	322 233	318 088	332 460	267 645	
699	Sciences de la santé	k\$	233 607	222 245	219 510	208 944	205 785	207 481	210 924	196 810	196 772	129 947	
700	Sciences pures	k\$	52 635	66 076	39 677	46 252	56 320	43 260	47 141	46 277	52 166	55 980	
701	Sciences appliquées	k\$	7 867	7 396	8 137	8 105	5 930	7 544	8 819	10 423	9 713	14 440	
702	Arts	k\$	1 335	1 803	1 897	1 849	2 119	1 993	2 487	2 097	1 883	2 087	
703	Lettres	k\$	1 751	1 970	1 661	1 608	1 214	1 708	1 544	1 661	1 312	1 296	
704	Sciences humaines	k\$	23 207	23 603	22 620	22 263	23 980	22 683	21 697	22 827	24 985	21 066	
705	Éducation	k\$	2 905	3 539	3 639	3 358	2 828	2 573	2 420	2 787	3 017	2 968	
706	Droit	k\$	15 648	4 439	3 487	1 557	2 563	2 555	2 357	4 202	5 418	3 033	
707	Administration	k\$	5 404	5 525	3 660	2 422	8 815	3 098	2 113	3 649	6 142	3 300	
708	Autres	k\$	29 807	27 877	29 897	30 780	30 301	29 996	22 731	27 355	31 052	33 528	
CES DONNÉES EXCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL													
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE											Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)	Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars	
Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	L'année 2018-2019 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas tous comptabilisées
685	Fonds de recherche (total)	k\$	337 008	332 605	300 195	292 923	298 694	299 972	295 991	288 872	310 058	260 513	
686	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	57 549	46 703	16 135	23 231	31 951	6 398	28 166	13 658	26 717	13 036	inclut les subventions d'infrastructure FCI et MEI/MSSS
Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI		k\$	89	545	1 289	8 447	3 627	1 239	1 581	1 252	1 504	2 357	
687	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$											
689	Chaires de recherche du Canada	k\$	14 718	15 150	15 000	13 963	13 250	14 383	13 712	14 100	13 775	15 345	CRC, CR150, CERC
690	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	112 694	124 023	117 055	113 943	103 419	106 319	102 586	115 441	126 113	126 833	CRSH, CRSNG, IRSC, RCE, Apogée+ frais indirects de recherche
691	Gouvernement du Canada	k\$	3 261	2 163	1 233	967	5 099	7 232	7 831	6 614	2 889	5 089	Ministères, Agences, GÉNOME Canada
692	Subventions de recherche du Québec	k\$											
693	Fonds de recherche du Québec	k\$	53 911	56 252	57 797	51 746	52 285	53 430	43 980	37 029	42 750	31 027	FRQ+Frais indirects de recherche
694	Gouvernement du Québec	k\$	18 945	6 641	13 029	11 168	8 104	24 320	18 445	16 528	11 585	12 032	Tout autre ministère, Agences, Génome Québec
695	Financement institutionnel	k\$	11 244	9 693	10 957	11 772	10 680	11 578	10 828	11 872	11 569	9 149	UdeM + Fondation des CHA
696	Autres sources	k\$	64 597	71 435	67 700	57 686	70 279	75 073	68 862	72 378	73 156	45 645	
697	Contrats	k\$	34 355	41 384	41 649	32 636	42 558	44 076	33 909	38 300	37 168	17 997	

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DIPLOMATION ET DURÉE DES ÉTUDES

**Bureau de recherche institutionnelle
11 septembre 2019**

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

TAUX DE DIPLOMATION

Pour les programmes spécialisés et les certificats de premier cycle, nous avons calculé le taux de diplomation après six ans. Notons que pour les programmes spécialisés le taux de diplomation est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HEC Montréal et l'École Polytechnique. Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur reconnaît la validité de l'utilisation d'un tel facteur étant donné notre contexte particulier. Pour les programmes de maîtrise et les diplômes de 2^e cycle, nous présentons le taux de diplomation après quatre ans. La diplomation à la maîtrise comprend le passage accéléré au doctorat. Finalement, pour les programmes de doctorat, nous calculons le taux de diplomation après huit ans.

Toutes les statistiques présentées sont basées sur les données extraites de l'entrepôt de données BRI, domaine *COHORTES*.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX DE DIPLOMATION

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2012.

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2014, à l'automne 2014 et à l'hiver 2015.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2010, à l'automne 2010 et à l'hiver 2011.

**TAUX DE DIPLOMATION
AUX ÉTUDES PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
Spécialisé	7144	75,7
Certificat	2781	64,5
Maîtrise	2709	75,3
Diplôme de 2 ^e cycle	974	60,0
Doctorat	646	57,7

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

Le taux de diplomation aux programmes de baccalauréat est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HÉC Montréal et l'École Polytechnique.

**TAUX DE DIPLOMATION
AUX ÉTUDES PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
SANTÉ	Spécialisé	2098	82,8
	Maîtrise	857	85,5
	Diplôme de 2 ^e cycle	397	59,2
	Doctorat	187	66,8
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	Spécialisé	961	68,7
	Maîtrise	291	80,1
	Diplôme de 2 ^e cycle	70	68,6
	Doctorat	119	61,3
SCIENCES SOCIALES	Spécialisé	2291	76,2
	Maîtrise	781	72,9
	Diplôme de 2 ^e cycle	206	55,3
	Doctorat	176	61,4
ÉDUCATION	Spécialisé	622	72,0
	Maîtrise	178	56,2
	Diplôme de 2 ^e cycle	135	56,3
	Doctorat	37	43,2
DROIT	Spécialisé	402	87,1
	Maîtrise	239	69,9
	Diplôme de 2 ^e cycle	129	64,3
	Doctorat	17	23,5
ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	Spécialisé	770	60,1
	Maîtrise	363	65,6
	Diplôme de 2 ^e cycle	37	75,7
	Doctorat	110	42,7
FORMATION CONTINUE	Certificat	2781	64,5

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

Le taux de diplomation aux programmes de baccalauréat est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HÉC Montréal et l'École Polytechnique pour les secteurs Sciences sociales et Sciences pures et appliquées.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études au **programme initial** est calculée en termes du temps de calendrier, c'est-à-dire du premier au dernier trimestre d'inscription, incluant les trimestres de suspension et d'absence.

Notons que les résultats comprenant moins de cinq étudiants n'ont pas été présentés et on a exclu les étudiants de baccalauréat qui diplômaient en moins de trois ans pour les baccalauréats de 3 ans, en moins de quatre ans pour les baccalauréats de 4 ans et finalement, en moins de cinq ans pour le baccalauréat de 5 ans. On a exclu également les étudiants qui obtenaient une maîtrise en moins d'un an (sauf les étudiants qui effectuaient des passages accélérés au doctorat) et les étudiants qui diplômaient au doctorat en moins de 7 trimestres. Pour les diplômes de 2^e cycle, on a exclu les étudiants qui diplômaient en moins de deux trimestres.

Toutes les statistiques présentées sont basées sur les données extraites de l'entrepôt de données BRI, domaine *COHORTES*.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DE LA DURÉE DES ÉTUDES

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2012, sauf pour les baccalauréats de 4 ans (automne 2011) et le doctorat de 1^{er} cycle en médecine vétérinaire, baccalauréat de 5 ans (automne 2010).

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2012, à l'automne 2012 et à l'hiver 2013.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2010, à l'automne 2010 et à l'hiver 2011.

La durée des études à l'Université doit être comparée à la durée normale des études pour un étudiant à plein temps et non par rapport à un étudiant inscrit à temps partiel.

Nous avons donc enlevé les étudiants suivants :

Au baccalauréat, à la maîtrise et au diplôme de grades supérieurs : les étudiants admis à temps partiel.

Au certificat de premier cycle : les étudiants admis à plein temps car dans ce type de programme, la très grande majorité des étudiants font leurs études à temps partiel. Nous indiquons, dans les résultats, que la durée normale de ce type de programme, pour les étudiants inscrits à temps partiel, varie de 2 à 4 ans.

Au doctorat, nous gardons tous les étudiants.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants diplômés	Durée des études en années
Spécialisé	3 ans	2891	3,2
	4 ans	1138	4,1
	5 ans	84	5,0
Certificat temps partiel	de 2 à 4 ans	601	2,9
Maîtrise		1671	2,2
Diplôme de 2 ^e cycle		357	1,1
Doctorat		374	5,6

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants diplômés	Durée des études en années
SANTÉ	Spécialisé	3 ans	679	3,1
		4 ans	646	4,0
		5 ans	84	5,0
	Maîtrise		550	1,7
	Diplôme de 2 ^e cycle		100	1,2
	Doctorat		120	5,6
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	Spécialisé	3 ans	374	3,1
		4 ans	46	4,1
	Maîtrise		219	2,4
	Diplôme de 2 ^e cycle		30	1,3
	Doctorat		73	5,3
SCIENCES SOCIALES	Spécialisé	3 ans	1212	3,3
	Maîtrise		517	2,4
	Diplôme de 2 ^e cycle		61	1,7
	Doctorat		103	5,7
ÉDUCATION	Spécialisé	4 ans	446	4,3
	Maîtrise		29	2,4
	Diplôme de 2 ^e cycle		10	1,9
	Doctorat		16	5,7
DROIT	Spécialisé	3 ans	285	3,1
	Maîtrise		104	1,8
	Diplôme de 2 ^e cycle		134	0,8
	Doctorat		16	5,7
ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	Spécialisé	3 ans	341	3,4
	Maîtrise		252	2,7
	Diplôme de 2 ^e cycle		22	0,8
	Doctorat		46	5,4
FORMATION CONTINUE	Certificat temps partiel	2 à 4 ans	601	2,7

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

ANNEXE : COMPOSITION DES GRANDS SECTEURS DISCIPLINAIRES

SANTÉ : Kinésiologie
Médecine
Médecine dentaire
Médecine vétérinaire
Optométrie
Pharmacie
Sciences infirmières

SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES :

FAS – Sciences
Aménagement, sauf Urbanisme
Bio-informatique

SCIENCES SOCIALES :

FAS – Sciences sociales et Psychologie
Aménagement – Urbanisme
Études internationales
Ph.D. en sciences humaines et appliquées
Programmes individualisés

ÉDUCATION: Sciences de l'éducation

DROIT : Droit

ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES :

FAS – Lettres et Sciences Humaines
Bioéthique
Muséologie
Musique

Les programmes bidisciplinaires de la direction de la Faculté des arts et des sciences ont été répartis entre les secteurs disciplinaires.

Centre étudiants de soutien à la réussite (CÉSAR)

Bilan annuel 2018-2019

Université 
de Montréal et du monde.

MISSION DU CÉSAR

« Soutenir les étudiants dans la prise en charge et la gestion de leur projet de carrière dans une perspective de continuum, depuis leur choix de programme d'études et de carrière, jusqu'à la réussite de leurs études et à leur intégration dans le marché du travail », telle est la mission du Centre étudiant de soutien à la réussite.

Le CÉSAR, le réseau branché sur la réussite, c'est sept secteurs à la disposition des étudiants : le Centre de communication écrite, l'Information scolaire et professionnelle, l'Orientation scolaire et professionnelle, le Soutien à l'apprentissage, le Soutien aux étudiants en situation de handicap, Conseils carrière et le Soutien aux facultés.

Le CÉSAR, le réseau branché sur la réussite, a de nouveau pleinement joué son rôle en 2018--2019. Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce bilan, toutes les ressources du CÉSAR ont été déployées en vue de soutenir les étudiants dans la réussite de leur parcours et faciliter leur intégration au marché du travail. L'équipe du CÉSAR a su faire preuve de créativité et d'agilité pour répondre à la demande croissante des étudiants et aux besoins des facultés.

FAITS SAILLANTS 2018-2019

Centre de communication écrite

Le Centre de communication écrite (CCE) a la responsabilité de mettre en œuvre la Politique de la maîtrise de la langue française et déploie plusieurs activités afin que les étudiants puissent communiquer dans une langue correcte et rédiger des documents de qualité. Pour ce faire le CCE a maintenu son offre d'ateliers et de tutorat. Cette année, nous avons ajouté aux actions de soutien en français écrit, des activités de tutorat individuel et par les pairs dans les facultés et au campus Laval. Le CCE a mis sur pied une série d'ateliers pratiques de révision de grammaire destinée aux étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation qui ont de la difficulté à réussir le test TECFEE (Test de certification en français écrit pour l'enseignement) portant sur le code linguistique. Le CCE a poursuivi son mandat de passation des tests nécessaires aux candidats à l'admission et aux étudiants pour évaluer leur connaissance et leur maîtrise du français oral et écrit tout en améliorant le processus d'envoi des résultats aux étudiants.

Toutefois, concernant, le test de français d'admission visant les candidats qui n'ont pas fait leurs études antérieures en français, des changements importants ont été apportés. À la suite des travaux du comité mis sur pied afin d'évaluer la possibilité de reconnaître d'autres tests que le Test de français international (TFI) comme condition d'admissibilité, d'autres tests sont désormais acceptés depuis l'admission de l'hiver 2019. Le comité en question comprend des représentantes du vice-rectorat aux études, du Service de l'admission et du recrutement, des Services aux étudiants, de la Faculté des études supérieures, du Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie, de l'École de langues. De plus, le CCE s'est engagé dans la modernisation des processus pour fin d'admission dont celui du téléversement des attestations de résultats à un test.

Comme suite à la fermeture du bureau canadien d'ETS (Educational service testing) et afin de faciliter le processus d'inscription des candidats au TFI ainsi que le règlement des droits à payer, l'entreprise américaine fournisseur des tests (ETS) nous a offert, en décembre 2017, de renégocier l'entente à l'avance. L'entente devait échoir en décembre 2018 et on nous offrait une nouvelle entente de deux ans, jusqu'en décembre 2019. Le CCE a proposé à l'Université de mettre fin à l'entente en septembre 2018 et de ne pas la reconduire. Le

CCE n'offre donc plus de séances TFI aux candidats à l'admission depuis l'automne 2019. Le CCE poursuivra la passation des tests de rédaction et du TFLM (Test de français Laval-Montréal).

Information scolaire et professionnelle

Les conseillers du secteur de l'Information scolaire et professionnelle (ISEP) peuvent répondre aux questions de l'étudiant qui a choisi son domaine d'études, mais qui ignore comment y accéder, ou de celui qui ne connaît pas le programme d'études qui mène à la profession qui l'intéresse. Les conseillers en ISEP cherchent à rendre accessibles les renseignements sur les programmes d'études, l'information sur les options possibles à la suite d'un refus et les stratégies pour atteindre leur objectif de carrière. Outre les entrevues individuelles, cette année les conseillers ont publié et mis à jour plusieurs tableaux dont celui des Cotes R (11 universités), des conditions d'admission des facultés de médecine, des critères d'admission pour les doctorats en psychologie et plusieurs documents d'information tels que « Parcours pour devenir infirmier-ère », "Parcours pour devenir enseignant-te au Québec", « Quoi faire après un bac en neurosciences ». Ils ont aussi offert plusieurs ateliers dans les départements en collaboration avec l'équipe en orientation, par exemple en sciences biologiques un atelier a été proposé afin de sensibiliser les étudiants sur les différents parcours permettant d'accéder aux doctorats de 1er cycle en santé ; médecine, pharmacie, médecine dentaire, médecine vétérinaire et optométrie.

Orientation scolaire et professionnelle

Les conseillers du secteur de l'Orientation scolaire et professionnelle aident les étudiants à préciser leurs valeurs, intérêts et aptitudes et à explorer les diverses possibilités de carrière afin de déterminer un domaine d'études ou une profession qui leur convient. Que ce soit en entrevue individuelle ou en atelier, les conseillers d'orientation ont cherché à soutenir l'étudiant dans la clarification de son projet d'études et de carrière. De belles collaborations se sont enracinées entre autres avec le SAFIRE (Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante), pour lequel dans le cadre de leurs programmes « Année préparatoire » et « Compléments de formation » 253 étudiants ont assisté à l'atelier « À la recherche de soi et de son projet professionnel » afin de consolider leur projet d'études et poursuivre leurs parcours à l'Université de Montréal. De plus, afin de répondre aux besoins de nos collaborateurs dans les départements, de nouveaux ateliers ont été offerts cette année, par exemple à l'IRIC (Institut de recherche en immunologie et en cancérologie) où une série de trois ateliers adaptés aux doctorants afin de faciliter la transition études-travail.

Cette année le thème du Leadership a suscité beaucoup d'intérêt de la part des départements et des étudiants. Dans ce contexte un atelier portant sur le développement du leadership a été développé et offert aux étudiants de doctorat de l'ESPUM (École de santé publique de l'UdeM) ainsi qu'aux étudiants des sciences de la réadaptation. De nouvelles collaborations ont aussi pris forme dont celle avec les Carabins dans le cadre du programme "Parcours Leadership Carabins". Un atelier a été offert permettant aux étudiants athlètes de faire un bilan de compétences et d'explorer les perspectives et les enjeux du marché du travail.

Soutien à l'apprentissage

Le secteur du Soutien à l'apprentissage aide les étudiants à améliorer leurs méthodes d'étude et leurs habiletés d'apprentissage. Si un étudiant éprouve des difficultés particulières – échecs, problèmes dans ses méthodes d'étude, problèmes de planification et d'organisation, anxiété de performance, perte de motivation, stress lors des examens, difficulté à écrire un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat, difficultés en lien avec un stage, troubles d'apprentissage (par exemple, trouble déficitaire de l'attention), il peut rencontrer individuellement un psychologue en aide à l'apprentissage et profiter d'une approche plus personnalisée. Par ailleurs, il peut aussi, au besoin, rencontrer un neuropsychologue pour une évaluation ou un orthopédagogue pour un suivi.

Cette année fut des plus productives du côté du soutien l'apprentissage en effet 166 ateliers ont été offerts aux étudiants abordant tous les enjeux rattachés à l'apprentissage allant de la planification et gestion du temps à la préparation aux examens et la gestion de l'anxiété de performance.

De nouveaux Webinaires et capsules ont été créés et sont maintenant disponibles sur le web : « conciliation études, travail et vie personnelle », « méthodes et stratégies pour une lecture efficace », « méthodes et stratégies pour synthétiser sa prise de notes », « développer son sentiment d'efficacité personnelle », « apprendre avec un TDAH, défis et moyens de soutien à la réussite pour l'étudiant universitaire ».

En collaboration avec le vice-rectorat aux études nous avons conçu et animé des activités d'accueil pour les professionnels formés à l'étranger. Tout un programme a été élaboré afin de les accompagner dans la réussite de leur projet d'études. De plus, la collaboration se consolide avec le CPU (Centre de pédagogie universitaire) dans l'offre conjointe d'ateliers et d'activités en lien avec l'apprentissage. En ce qui concerne les études supérieures, différents groupes d'étudiants ont été constitués afin de les soutenir dans leur processus de rédaction et de préparation à l'examen de synthèse. Aussi, plusieurs tuteurs ont été formés dans le cadre de programmes de tutorat implantés dans les départements.

L'équipe du soutien à l'apprentissage collabore étroitement avec différents départements dans le cadre de projets spécifiques soutenant l'apprentissage par exemple : Création d'un groupe d'étude ad hoc pour des étudiants ayant échoué à l'examen du Collège royal de médecine (trois rencontres de suivi) et suivi d'un groupe d'étudiants dans la préparation de leur examen du collège royal, nouvel atelier pour les étudiants aux études supérieures de l'ESPUM (École de santé publique) « Les ingrédients de la réussite aux études supérieures »

Le guide virtuel « Apprendre à l'ère numérique » conçu en collaboration avec le CPU et la direction des Bibliothèques a été mis en ligne à l'automne 2018 afin de permettre aux étudiants universitaires de répondre à leurs questions d'ordre numérique et d'apprentissage en contexte universitaire et d'avoir accès aux outils et logiciels nécessaires au développement des compétences numériques. Cet outil très populaire donne l'occasion aux étudiants de développer les bonnes pratiques et de maîtriser des astuces du métier d'étudiant qui leur serviront tout au long de leur parcours d'études et professionnel. Cet outil accessible à l'ensemble de la population permet aussi aux futurs étudiants de s'approprier et d'améliorer, à distance, les compétences numériques nécessaires à la réussite de leurs études.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Le Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH) offre l'appui nécessaire à tout étudiant en situation de handicap afin de l'aider à réaliser son projet d'études. Les conseillers sont spécifiquement formés pour informer, conseiller et accompagner les étudiants en situation de handicap dans l'élaboration, la réalisation et la coordination de leur plan de services. En 2018-2019, 2200 étudiants en situation de handicap se sont déclarés à nos services comparativement à 1983 étudiants en 17-18. Ce qui représente une augmentation de 10%.

Nous avons poursuivi nos collaborations avec les départements, facultés et services dans la mise en place d'activités de sensibilisation et de diffusion d'outils facilitant l'intégration et l'inclusion des étudiants en situation de handicap. Nous pouvons penser ici au « Guide d'accompagnement des étudiants en situation de handicap en contexte de stage », à l'implantation de l'application de gestion des examens dans les facultés afin de faciliter l'opération passation des examens, ainsi que des ateliers offerts en collaboration avec le CPU (Centre de pédagogie universitaire) dans la promotion de la conception universelle d'apprentissage, approche qui valorise l'inclusion de tous les étudiants.

Nous avons aussi entamé des travaux avec la direction des technologies de l'information afin de permettre aux étudiants en situation de handicap d'utiliser leur ordinateur personnel lors de la passation d'examens dans un cadre sécurisé et exempt de fraudes. Les travaux vont bon train et des projets pilotes avec quelques facultés devraient voir le jour à l'hiver 2020.

Conseils carrière

Le secteur Conseils carrière accompagne dans leur recherche d'emploi les étudiants et diplômés de l'UdeM ayant terminé depuis moins de deux ans. Les professionnels du service offrent des conseils, en consultations individuelles ou en ateliers, et assistent les étudiants dans le développement de stratégies de recherche d'emploi et de développement de carrière. Le service organise aussi plusieurs journées carrière et stands d'employeurs sur le campus qui permettent de créer des liens avec les employeurs. Le service Alerte-emploi propose, par courriel, des offres d'emploi spécialisées correspondant au domaine d'études des étudiants et diplômés ainsi que de l'information sur la tenue des événements et ateliers.

Une nouvelle journée carrière est maintenant au calendrier, afin de répondre à la demande des employeurs et des étudiants en Informatique, nous avons organisé une nouvelle journée carrière dans ce domaine en novembre dernier. Cette activité a été mise en place en partenariat avec la coordonnatrice de stages en informatique ainsi qu'avec deux membres de l'association étudiante.

La soirée carrière en Sciences de la vie a pris un nouvel envol. Suite à notre prix de l'excellence en enseignement 2017 - catégorie soutien à la réussite étudiante, nous avons fait une édition spéciale cette année en invitant le conférencier, M. Martin Carli de l'émission télévisée "Génial". De plus, nous avons fusionné le volet carrière et le volet études supérieures et près de 250 étudiants se sont présentés à cet événement, notre plus grand succès à ce jour.

Un nouveau projet « consultations éclair » a pris forme en collaboration avec le Réseau des diplômés (RDD). Ainsi, nous avons eu l'occasion de mettre en place deux journées de consultations éclair lors desquelles les étudiants avaient l'occasion de rencontrer les conseillers pour des conseils avisés et l'élaboration d'objectifs à court et à moyen terme. Cette activité a permis aux étudiants de mieux connaître nos services, tout en leur donnant une première occasion d'établir un contact avec un conseiller en mesure de les accompagner dans leurs démarches ultérieures d'intégration au marché du travail.

Notre service constate les changements actuels quant à cette période de plein emploi. Cette situation a des effets sur le taux de participation des étudiants et diplômés à nos journées carrière et tout particulièrement pour certaines disciplines dont les Sciences de l'éducation. Même si les employeurs étaient présents en grand nombre à notre événement annuel, nous avons eu un très faible taux de participation des étudiants et des diplômés. Une rencontre a été effectuée avec la Vice-Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation et d'un commun accord nous avons statué qu'il n'y aurait pas de journée carrière en Éducation pour les 2 prochaines années, étant donné que les finissants en sciences de l'éducation se placent facilement, et ce, dès leurs stages de formation.

Outre notre programmation habituelle d'ateliers, des demandes bien précises ont été émises auprès de notre service de la part de départements et d'associations étudiantes des cycles supérieurs. Ainsi de nouveaux ateliers ont été créés en partenariat avec le service d'orientation afin de jumeler un volet sur l'identification des compétences transférables avec un volet sur l'élaboration du CV, la préparation à l'entrevue et l'exploration du marché caché. Par exemple trois ateliers sur le Leadership ont été élaborés et proposés à des étudiants aux études supérieures. Un avec l'ESP (Études supérieures et postdoctorales), un avec l'IRIC et un avec l'association des étudiants aux études supérieures en Sciences de la Réadaptation. Notre collaboration avec le programme Leadership de l'AHC (Action humanitaire et communautaire) se poursuit également.

Soutien aux facultés

Un rapport annuel spécifique pour ce secteur a été rédigé : SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE et que je vous fais parvenir dans le même courriel que ce bilan CÉSAR.

Par ailleurs, si vous souhaitez avoir accès au rapport 17-18, voici le lien : RAPPORT ANNUEL 2017-2018, je vous invite à le consulter.

https://reussir.umontreal.ca/fileadmin/reussir/documents/UDM_Re_ussite_Rapport2018_FF2.pdf

ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES

2019-2020

- Réflexion et modification des exigences de français à l'UdeM, des critères de dispense et modernisation des procédures (Synchro)
- Révision/modernisation des ateliers offerts par le Centre de communication écrite aux étudiants et aux employés
- Poursuite des travaux de révision des processus CCE/SAR (Service d'admission et de recrutement) rattachés à la reconnaissance d'autres tests, et à la fin de la passation des TFI à l'UdeM.
- Ouverture sur une collaboration avec les départements, facultés et associations étudiantes en ce qui concerne nos activités de soutien linguistique projet avec la Faculté de médecine dentaire.
- Poursuivre les travaux avec les facultés et les T.I. afin de tester des solutions quant à l'utilisation de l'ordinateur personnel par les étudiants en situation de handicap lors de la passation des examens.
- Collaborer et accompagner avec le CPU, et les enseignants dans l'implantation de projets pédagogiques CUA (conception universelle d'apprentissage). Lancement d'un appel de projets auprès de la communauté enseignante à cet effet.
- Consolider dans les différents milieux cliniques et hospitaliers, le projet de soutien par les pairs en médecine (présentations du projet au sein des départements, formation de mentors, rédaction d'un guide pour faciliter l'animation des groupes)
- Diffuser la trousse web sur l'anxiété de performance et répondre aux besoins des programmes d'études en personnalisant l'offre d'ateliers et d'outils.
- Continuer de répondre aux diverses demandes de formation et collaboration avec les différents services (programme leadership, formations sur les clientèles émergentes et d'autres thématiques, formations au CSCP, etc.).
- Poursuivre le projet « Apprendre à l'ère numérique » en effectuant les mises à jour nécessaires et intégrant les facultés dans l'utilisation de cette plateforme.
- Offrir des périodes de garde ou sans rendez-vous en soutien à l'apprentissage : périodes offertes par les psychologues et les orthopédagogues, où les étudiants pourront se présenter en situation d'urgence.
- Participer à un projet interuniversitaire en orthopédagogie dans une perspective de recension, mise à jour et élaboration d'outils orthopédagogiques en vue de créer une trousse à outils pour les professionnels orthopédagogues.
- Développer des capsules web en collaboration avec les étudiants par exemple « tranches de vie de l'étudiant TDAH ».
- Mise à jour du guide Métier d'étudiant, outil papier qui a besoin d'être revampé et développé dans sa version web.
- Poursuivre la collaboration avec le RDD (Réseau des diplômés et des donateurs) dans le cadre de nouveaux événements carrière dans les départements de Neurosciences et de Kinésiologie.
- Suite à l'élaboration d'un guide avec le service des Bourses pour le concours Forces Avenir, poursuivre le partenariat et le bonifier avec la mise en place de simulations d'entrevue afin de soutenir et conseiller les étudiants convoqués par Forces Avenir à la préparation à la sélection finale.
- Développement du projet « Compétences – carrières au 21e siècle », une collaboration des services-Conseils carrière, Information scolaire et professionnelle et orientation.
- Consolidation du portfolio sur les compétences destinées aux étudiants des cycles supérieurs.
- Collaboration avec le SAR (Service d'admission et de recrutement) pour des ateliers dans le cadre d'un camp d'été pour les 15-17 ans internationaux.

- Création d'un nouvel atelier destiné aux étudiants internationaux en collaboration avec le BEI (Bureau des étudiants internationaux) en vue de faciliter leur intégration aux études universitaires et la réussite de leur projet d'études.
- Participer activement au projet-pilote Archipel du SAFIRE pour aider les étudiants en difficulté scolaire à dénouer l'impasse dans laquelle ils se retrouvent en année préparatoire.

L'ANNÉE 2018-2019 EN CHIFFRES

3874 ENTREVUES EN ORIENTATION

2866 ENTREVUES EN INFORMATION
SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

1846 ÉTUDIANTS ONT PARTICIPÉ
AUX **49 ATELIERS** EN ORIENTATION ET
INFORMATION SCOLAIRE.

2200 ÉTUDIANTS EN SITUATION DE
HANDICAP (ESH)

1616 TRANSPORTS ADAPTÉS POUR
LES ESH

1709 ÉTUDIANTS ONT PARTICIPÉ
AUX **72 ATELIERS** OFFERTS PAR LE
SERVICE-CONSEILS CARRIÈRE

1315 ENTREVUES INDIVIDUELLES
RÉALISÉES AVEC LES CONSEILLERS EN
DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

9322 OFFRES D'EMPLOI DIFFUSÉES
AUX ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS, DONT
6134 OFFRES SPÉCIALISÉES

2562 PARTICIPANTS POUR
124 ATELIERS OFFERTS EN SOUTIEN À
L'APPRENTISSAGE

2329 ENTREVUES EN SOUTIEN À
L'APPRENTISSAGE

711 PARTICIPATIONS POUR
73 PRESTATIONS D'ATELIERS AU
CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE

562 HEURES DE TUTORAT POUR
83 ÉTUDIANTS AU CCE

585 TFA (TEST DE FRANÇAIS
D'ADMISSION) À L'UdeM

280 PERSONNES ET PLUS ONT
ASSISTÉ AU 5^E COLLOQUE RÉUSSITE

SOUTIEN À LA
**RÉUSSITE
ÉTUDIANTE**

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Table des matières

Introduction

p. 3

1. Les réalisations 2018-2019

p. 4

Programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite

p. 5

Prix d'excellence en enseignement
(volet Soutien à la réussite étudiante)

p. 9

Bourses de la réussite étudiante

p. 11

Pourquoi partent-ils ?

Enquêtes sur les causes de l'abandon des études

p. 14

La promotion du tutorat

p. 15

Les cartes postales d'encouragement

p. 16

Les lettres de félicitations

p. 17

Tableau de bord Réussite

p. 18

2. Les projets à venir

p. 19

La réussite à l'UdeM

En 2015, l'UdeM s'est dotée d'un ambitieux plan institutionnel de soutien à la réussite étudiante (voir le plan). Fruit d'une réflexion approfondie, ce plan s'inspire des plus récents travaux de recherche dans le domaine. Il consacre surtout une volonté affirmée de faire en sorte que tous les membres de notre communauté travaillent ensemble et de façon innovante à la réussite des étudiants de l'UdeM.

1 Les réalisations 2018-2019

LE PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Le Programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite encourage tous les membres de la communauté universitaire à se mobiliser pour concevoir, mettre en œuvre et partager des projets qui soutiennent concrètement la réussite étudiante. Il favorise également la création et l'instauration de partenariats entre les facultés et leurs unités, les services et les associations étudiantes en vue d'améliorer la réussite des étudiants. Les projets sélectionnés sont financés jusqu'à un maximum de 15 000 \$. En 2019, lors du 4e concours, huit demandes ont été soumises et sept ont été retenues.

Depuis sa création en 2015, le Programme d'appui a financé 33 projets et le total des sommes attribuées s'élève à 414 172 \$.

[Programme d'appui >>](#)

PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE



Soutenir l'apprentissage des langues anciennes

Sommaire : Malgré les ateliers permettant de mettre en pratique les connaissances acquises durant les cours, des étudiants des programmes de langues anciennes rencontrent des difficultés académiques. Afin de maximiser leur réussite, l'AÉCÉCUM souhaite mettre sur pied un programme de tutorat. Le projet mettra donc en contact des étudiants expérimentés en latin ou en grec ancien avec les étudiants éprouvant des difficultés.

Porteurs du dossier : Isabelle Gagnon et Christophe Turcotte-Richard (Association des étudiants du Centre d'études classiques de l'Université de Montréal - AÉCÉCUM)



Mise sur pied d'une démarche de remédiation structurée

Sommaire : Depuis plusieurs années, la Faculté de l'éducation permanente se penche avec beaucoup d'attention sur les enjeux de persévérance de ses étudiants. Afin de maximiser leurs chances de réussite, elle souhaite mettre sur pied un programme de remédiation prescrivant aux étudiants concernés des activités et formations spécifiques.

Porteurs du dossier : Yves Tousignant et Pierre Cantin (Faculté de l'éducation permanente - Secteur succès étudiant). Les équipes gagnantes ont été présentées par Mme Chantal Pharand, vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite (à gauche) et Mme Louise Béliveau (vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études (à droite).

PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE



L'art des cours en visioconférence

Sommaire : Afin de permettre aux étudiants de la faculté de médecine du campus régional en Mauricie de suivre la majorité des cours théoriques, la visioconférence est l'outil technologique privilégié. Cependant, elle a ses limites. Devant certaines problématiques, la Faculté de médecine souhaite élaborer des outils afin de peaufiner l'art de donner et recevoir des cours par visioconférence.

Porteurs du dossier : Marie-Hélène Girouard et Julie Morisset (Faculté de médecine, campus de la Mauricie), Guy Gagnon (absent) (Faculté de médecine, campus de Montréal)



Entretien avec... un professeur!

Sommaire : Le département de sciences biologiques souhaite mettre de l'avant les meilleures pratiques en enseignement, contribuer au développement de l'approche collaborative de recherche en éducation et créer des communautés d'apprentissage. Afin d'y arriver, des entrevues avec d'anciens professeurs et chargés de cours de divers départements seront réalisées; il en découlera la production de capsules vidéos web pour la communauté UdeM.

Porteurs du dossier : Dan Nguyen et Mario Capadocia (Département de sciences biologiques, Faculté des arts et sciences)

PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE



Consolider les compétences rédactionnelles en santé publique

Sommaire : L'École de santé publique de l'Université de Montréal souhaite développer et mettre en œuvre un programme d'outils et d'activités visant à rehausser les capacités rédactionnelles des étudiants pour différents types d'écrits, favorisant d'une part la réussite de leur projet d'études et d'autre part leur préparation pour le marché de l'emploi. L'accent sera mis sur les besoins des étudiants inscrits dans les programmes d'études dits professionnels.

Porteurs du dossier : Michèle Rivard (École de santé publique de l'Université de Montréal)



Mieux préparer les juristes formés à l'extérieur du Québec

Sommaire : Autre projet de la FEP, celui-ci concerne spécifiquement le programme d'actualisation destiné aux juristes formés à l'extérieur du Québec et qui permet de satisfaire les exigences du Barreau. Afin de faciliter l'accueil et l'intégration de ces étudiants, la FEP souhaite mettre sur pied une formation obligatoire afin de faire le pont avec la méthode d'apprentissage du droit québécois et la culture québécoise de l'enseignement.

Porteurs du dossier : Paolo De Michele (absent) et Yves Tousignant (Faculté de l'éducation permanente)

Programme d'appui >>



Boite à outils pour les étudiants en pharmacie

Sommaire : Afin d'optimiser les ressources offertes aux étudiants pour mieux les préparer à leurs stages cliniques, la Faculté de pharmacie souhaite développer des outils permettant de faciliter leur intégration dans les divers milieux cliniques. De ce projet découlera la production d'une boîte à outils et le matériel créé se retrouvera sur StudiUM. Ce projet se fera en collaboration avec l'association des étudiants en pharmacie.

Porteurs du dossier : Nathalie Letarte et Lucie Height (Faculté de pharmacie)

COLLOQUE SUR LE SOUTIEN À LA RÉUSSITE 2019



Plus de 280 personnes, dont 180 nouveaux participants, ont assisté les 1er et 2 mai dernier au cinquième colloque sur le soutien à la réussite étudiante de l'Université de Montréal. Sur le thème «Le mieux-être au cœur de la réussite», les résultats des projets financés dans le cadre des trois premiers concours du Programme d'appui ont été présentés, de même que les résultats d'initiatives financées par le Centre de pédagogie universitaire (CPU).

Colloque sur le soutien à la réussite 2019 >>

COLLOQUE SUR LE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE 2019

Il s'agissait du premier colloque organisé conjointement par le Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR) et le CPU. Cette nouvelle formule permet d'élargir la réflexion sur le soutien à la réussite en s'intéressant autant aux innovations qui se déploient dans les salles de classe que celles qui viennent en soutien aux programmes académiques, et a suscité un intérêt croissant.

La conférence d'ouverture a été prononcée par Mme Sonia Lupien, professeur au département de psychiatrie de l'Université de Montréal. Elle a présenté les résultats de ses dernières recherches sur le mécanisme du stress et ses effets sur la performance et la mémoire. Pour sa part, M. Frédéric Guay, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, a clôturé l'évènement en partageant ses réflexions sur la motivation scolaire des élèves et des étudiants.

De façon globale, les commentaires des participants ont été très positifs. En effet, près de 94 % des répondants se sont dits très satisfaits ou plutôt satisfaits.

Le tout s'est terminé par un cocktail durant lequel des étudiants et des artisans du soutien à la réussite à l'UdeM ont été récompensés.

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT (VOLET SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE)



Cette année, le Prix d'excellence en enseignement pour le soutien à la réussite étudiante a été décerné à Mme Maude M. Léonard, chargée de formation pratique à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement, pour son activité de « Speed-dating » en urbanisme.

Réunissant des étudiants de 3^e année du baccalauréat en urbanisme et de récents diplômés œuvrant dans des domaines variés, cette initiative vise à favoriser le partage d'expériences en milieu professionnel. Cette formule unique permet aux étudiants de découvrir les défis auxquels leurs prédécesseurs ont fait face et de réseauter avec de jeunes professionnels.

Pour les fins de l'activité, Maude Léonard transmet des profils de professionnels aux étudiants qui doivent d'abord sélectionner les personnes auxquelles ils souhaitent poser des questions. Lors du « Speed dating », les étudiants s'entretiennent quelques minutes avec un professionnel, après quoi ils changent de place. Les échanges sont courts, mais suffisants pour en apprendre sur le métier. Les professionnels proviennent de milieux variés, notamment de l'immobilier, du municipal, du transport, du design urbain, de la planification...

BOURSES DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Les Bourses de la réussite étudiante reconnaissent le mérite d'étudiants à temps plein qui ont un bon dossier scolaire, qui font preuve de persévérance et qui maintiennent un engagement bénévole. La situation financière des candidats fait aussi partie des critères de sélection dans le cas des étudiants de premier cycle. Huit étudiants de premier cycle ont reçu une bourse d'une valeur variant de 2000 \$ à 3000 \$.

Aux cycles supérieurs, seize bourses de 5000 \$ à 10 000 \$ ont été accordées. Le montant total alloué (tous cycles confondus) s'élève à 120 000 \$.

Ces bourses permettent à des personnes aux talents exceptionnels de poursuivre des études à l'Université de Montréal et encouragent les étudiants méritants qui se démarquent par leur travail assidu.

BOURSES DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Bourses de la réussite étudiante au premier cycle

- **Petit, Marianne**
doctorat de 1er cycle en pharmacie
- **Laliberté, Philippe**
baccalauréat en psychologie
- **Trépanier, Patricia**
baccalauréat en éducation
préscolaire/enseignement primaire
- **Rémillard, Émilie**
baccalauréat en sciences
infirmières
- **O'Brien-Lafontaine, Alexandra**
baccalauréat en urbanisme
- **Belghait, Hadjer**
baccalauréat en psychologie
- **Frapplier, Samuel**
baccalauréat en nutrition
- **Généreux-Gamache, Grégory**
baccalauréat en physiothérapie

Bourses de la réussite étudiante aux cycles supérieurs

- **Ah-Kion, Cecilia**
maîtrise en démographie
- **Al-Simaani, Amy**
maîtrise en sciences biomédicales
- **Debacq, Eric**
doctorat en littératures de
langue française
- **Dimou, Kaotar**
maîtrise au programme de santé
publique de l'université de Montréal
- **Gamm, Simone**
doctorat en psychologie
- **Godmaire-Duhaime, Florence**
doctorat au programme
de travail social
- **Harati Asl, Saeed**
doctorat en géographie
- **Henault, David**
doctorat en sciences biomédicales
- **Jamann, Hélène**
doctorat en neurosciences
- **London-Nadeau, Kira**
maîtrise en psychologie
- **Lorenzini, Marie-Céline**
doctorat en optométrie
- **Madi, Sari**
doctorat en relations industrielles
- **Marcelli, Elodie**
maîtrise en études
cinématographiques
- **Ndjaba Finje, Leslyne Ludwige**
maîtrise en sciences économiques
- **Richard-Laferrrière, Annabelle**
maîtrise en physique
- **Watanabe, Ryota**
doctorat en médecine vétérinaire

LE PROJET INTERRUPTION DES ÉTUDES

Au cours de la dernière année, l'équipe du Soutien aux facultés du CÉSAR, a travaillé conjointement avec 17 unités académiques provenant de la Faculté des arts et des sciences et de la Faculté des sciences de l'éducation; l'objectif était d'examiner les raisons pour lesquelles un certain nombre d'étudiants inscrits dans ces programmes ont interrompu leurs études.

Les programmes ciblés sont les suivants :

- Faculté des sciences de l'éducation (tous les programmes de baccalauréat [11], ainsi que le microprogramme de 1er cycle de qualification en enseignement)
- Faculté des arts et des sciences (les programmes de baccalauréat en histoire de l'art, en cinéma, en sociologie, en psychologie et sociologie, ainsi que le programme en géographie environnementale)

Le projet mise sur des étudiants-appelants qui utilisent une grille de conversation développée par l'équipe du Soutien aux facultés et les unités académiques afin de recenser les données pertinentes.

Sur un échantillon total de 609 étudiants ayant interrompu leurs études, 416 entrevues ont été complétées. Les résultats de ces enquêtes ont été présentés aux unités académiques concernées au cours de l'été 2019.

LA PROMOTION DU TUTORAT

Le tutorat fait partie depuis longtemps de l'éventail des approches qui favorisent le soutien à la réussite étudiante à l'Université de Montréal. Cette année, le tout a pris une nouvelle dimension grâce à trois initiatives distinctes :



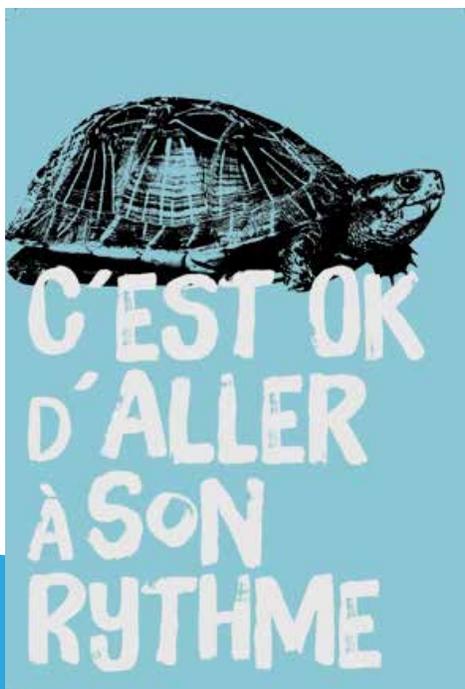
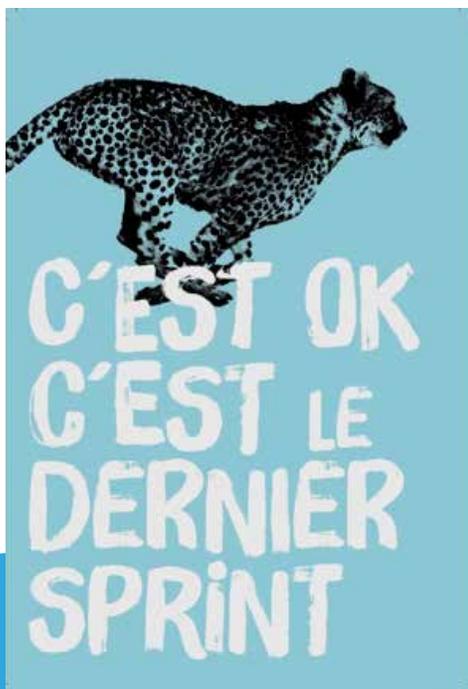
- Tout d'abord, le Guide de mise en œuvre d'un projet de tutorat par les pairs a été mis à jour afin de le rendre plus précis, plus concis et plus agréable à consulter. Il offre de précieux conseils aux personnes intéressées par la mise en place d'un nouveau service de tutorat; son approche systématique permet d'identifier clairement les principales étapes qui favorisent un développement et un lancement réussi.
- La gestion quotidienne d'un service de tutorat peut s'avérer lourde et onéreuse. Pour cette raison, la communauté de l'UdeM a été invitée à un atelier exploratoire sur la mise en place d'un outil de gestion informatisé (nom temporaire : TutoriUM) susceptible d'alléger le fardeau administratif lié à la gestion d'un service de tutorat. Tenu le 26 février 2019, il a attiré près d'une soixantaine de personnes. Au moment d'écrire ces lignes, les TI mènent une consultation auprès des unités qui pourraient bénéficier d'un tel outil.
- Enfin, un nouveau Programme d'appui aux services de tutorat a été créé pour venir en aide aux unités qui veulent développer un nouveau service de tutorat ou qui désirent consolider et améliorer un service existant. Le programme a été lancé en juin 2019 et les lauréats seront annoncés à l'automne 2019.

LES CARTES POSTALES D'ENCOURAGEMENT

Le projet Cartes postales est un projet pilote mené conjointement par le Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études et par le Réseau des diplômés et des donateurs (RDD). Deux programmes y ont participé à l'automne 2018.

Cette initiative consiste à offrir des mots d'encouragement sous forme de cartes postales aux étudiants au 1er trimestre de leur 1re année. Ces cartes sont rédigées par des diplômés du même programme et distribuées au début décembre dans le cadre d'un cours.

Ce projet sera repris et élargi à d'autres unités à l'automne 2019.



LES LETTRES DE FÉLICITATIONS

Ce projet s'inspire d'une expérience américaine qui avait connu un succès remarquable, mais il a évidemment été adapté pour mieux répondre aux besoins de notre établissement.

À l'UdeM, nous avons choisi trois formats de lettres correspondant à des scénarios différents :

- Lettre de félicitations destinée à des étudiants dont la moyenne est supérieure à 3,0 au 1er trimestre, et selon le cas, avec rappel de se réinscrire à la prochaine session si non fait.
- Lettre de félicitations destinée à des étudiants qui ont rencontré les exigences du programme, avec invitation à contacter un représentant de leur programme ou des SAE pour tout soutien.

Sous forme d'un pilote cette année à la Faculté des arts et des sciences, l'expérience sera reprise l'année prochaine.

Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
et du monde.

Félicitations !

Chère

Au nom de mes collègues de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, j'aimerais vous offrir toutes nos félicitations pour un premier trimestre bien réussi. En effet, après une première session d'études dans le programme de d'anthropologie, vous avez atteint une moyenne de 4.18.

Bravo pour votre persévérance et votre engagement dans vos études.

Nous sommes fiers de vous compter parmi nos étudiants et nous vous souhaitons bonne chance dans la poursuite de vos études.

D'ici le prochain trimestre, profitez bien de l'été!

Frédéric Bouchard, doyen

LE MÉTIER D'ÉTUDIANT – VERSION 2.0

Le métier d'étudiant - Version 2.0 est un guide virtuel gratuit qui propose aux étudiants une cinquantaine d'outils numériques pertinents pour les épauler durant leurs études à l'UdeM. Chacun de ces outils inclut un petit cours d'introduction 101 pour les débutants.

Ce guide virtuel permet de trouver des réponses rapides à des questions courantes, telles :

- Quels sont les outils numériques qui existent pour vous soutenir dans vos apprentissages à l'université? Comment les installer et les utiliser?
- Quelles sont les bonnes pratiques et les astuces du métier d'étudiant qui vous serviront jusqu'à votre entrée sur le marché du travail, voire toute votre vie?
- Comment économiser du temps dans vos recherches pour découvrir toutes les possibilités de logiciels et d'applications disponibles sur le Web?

Le guide comprend aussi un glossaire qui permet de rechercher les outils par ordre alphabétique (d'Andidote à Zotero). Il est disponible dans StudiUM.



2 Les projets à venir

Au cours des dernières années, l'Université de Montréal a mis en place les fondements d'une culture axée sur le soutien à la réussite. Le Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite, lancé en 2015, arrive à échéance; l'heure est venue de penser à la suite des choses. Ce sera le moment idéal pour mesurer les progrès accomplis et jalonner le chemin qu'il nous reste à faire.

La prochaine année ne servira pas uniquement qu'à consolider les acquis mis en place au cours des années précédentes, au contraire. En plus du nouveau programme d'appui aux services de tutorat, l'UdeM lancera un concours exceptionnel visant à promouvoir de saines habitudes de vie et le mieux-être étudiant. Ce «Concours mieux-être étudiant» sera lancé au début de l'été 2019 et les initiatives qui obtiendront un soutien financier seront dévoilées à l'automne 2019.

De plus, en prévision du sixième colloque sur le soutien à la réussite qui aura lieu en mai 2020 et ayant pour thème «Former nos étudiants pour le 21e siècle», le CÉSAR et le CPU organiseront en novembre 2019 une conférence qui s'intéressera aux nouvelles générations qui commencent à fréquenter notre établissement. Qui sont ces jeunes et qu'attendent-ils de leur expérience universitaire? Comment pouvons-nous mieux répondre à leurs besoins? Voilà autant de questions qui seront abordées et débattues lors de cette conférence.

Le projet Interruption des études poursuivra sa lancée auprès des étudiants, et ce afin de mieux comprendre les raisons qui poussent certains d'entre eux à interrompre leurs études. Toutefois, il s'intéressera également aux principales raisons motivant les étudiants qui optent pour la poursuite de leurs études.



RAPPORT ANNUEL 2017-2018

BUREAU RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT - VALORISATION (BRDV)

Janvier 2019



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	3
DÉFINITIONS et acronymes	4
MOT DU VICE-RECTEUR ADJOINT À LA RECHERCHE	5
DONNÉES SUR LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – INFORMATIONS GÉNÉRALES	6
<i>INTRODUCTION</i>	6
<i>PÉRIODE</i>	6
<i>DONNÉES</i>	7
<i>DÉCLARATION ANNUELLE DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS</i>	8
<i>RÉPARTITION DES FONDS – SIRU</i>	8
FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET SES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS	9
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT</i>	9
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ORGANISME POURVOYEUR</i>	10
FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR UNITÉ ACADÉMIQUE	17
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – COÛTS DIRECTS DE LA RECHERCHE</i>	18
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT AFFILIÉ</i>	19
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – ACTIVITÉS CONTRACTUELLES</i>	21
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – STATISTIQUES FACULTAIRES SELON L’UNITÉ D’ENGAGEMENT DU CHERCHEUR PRINCIPAL</i>	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Établissements affiliés à l'Université de Montréal	8
Tableau 2	Financement de la recherche, total par établissement (en k\$)	9
Tableau 3	Financement des coûts directs de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés par type d'organismes pourvoyeurs et selon le lieu d'administration (en k\$)	11
Tableau 4	Financement d'infrastructure par pourvoyeur de fonds (en k\$)	11
Tableau 5	Sommaire du financement, coûts directs, indirects et infrastructures (en k\$)	12
Tableau 6	Détail du financement – Ministères et autres organismes fédéraux (en k\$)	12
Tableau 7	Détail du financement – Ministères et autres organismes provinciaux (en k\$)	13
Tableau 8	Fondations et autres organismes à but non lucratif – financement de sources canadiennes (en k\$)	14
Tableau 9	Fondations et autres organismes à but non lucratif – financement de sources étrangères (en k\$)	15
Tableau 10	Réseaux de recherche gérés à l'Université de Montréal (en k\$)	16
Tableau 11	Subventions majeures de recherche (>1 000K) gérées à l'Université de Montréal (en k\$) ..	17
Tableau 12	Financement des coûts directs de la recherche par unité académique (en k\$)	18
Tableau 13	Financement d'infrastructure par unité académique (en k\$)	19
Tableau 14	Financement par établissement affilié – coûts directs (en k\$)	19
Tableau 15	Financement par établissement affilié – infrastructure (en k\$)	20
Tableau 16	Financement provenant d'ententes contractuelles par faculté	21
Tableau 17	Détail du financement par département – coûts directs et indirects – selon l'unité d'engagement du chercheur principal (en k\$)	22
Tableau 18	Détail du financement par département – contrats, infrastructure, subventions – selon l'unité d'engagement du chercheur principal (en k\$)	25

DÉFINITIONS ET ACRONYMES

BRDV	Bureau Recherche - Développement — Valorisation de l'Université de Montréal
CRC	Chaires de recherche du Canada
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Synchro Recherche	Base de données du financement de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FEI	Fonds d'exploitation des infrastructures
FRQNT	Fonds de recherche du Québec — Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec — Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec — Société et culture
GC	Gouvernement du Canada
GQ	Gouvernement du Québec
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NIH	National Institutes of Health
OBNL	Organisme à but non lucratif
RCE	Réseaux de centres d'excellence
SIRU	Système d'information sur la recherche universitaire
UdeM +	Université de Montréal incluant Polytechnique Montréal, HEC Montréal ainsi que ses établissements affiliés
UdeM	Université de Montréal et ses établissements affiliés (voir Tableau 1)
UdeM campus	Université de Montréal excluant ses établissements affiliés

MOT DU VICE-RECTEUR ADJOINT À LA RECHERCHE

Bonjour à tous.

Me voici à ma seconde année à titre de vice-recteur adjoint à la recherche, au développement, à la création et à l'innovation (VRRDCI) et portant le double chapeau de directeur général au Bureau de la Recherche, du Développement et de la Valorisation (BRDV). Encore cette année, je constate l'activité intense du secteur de la recherche à l'Université de Montréal. Nous émergeons tous collectivement des soubresauts issus des transformations des règles d'attribution des fonds de recherche, dont celles des Instituts de recherche du Canada, et l'Université de Montréal s'en tire en général très bien. Nous gardons le cap comme institution et nous maintenons toujours notre place comme l'une des plus grandes universités de recherche au Canada. Nous pouvons compter pour atteindre cet objectif sur l'originalité, la créativité et la résilience de nos chercheurs. Je me dois de féliciter tous nos chercheurs pour leur contribution à ce succès qui se répète d'année en année.

Tout le personnel du BRDV est aussi impliqué à fond dans ce processus et contribue à soutenir de manière exceptionnelle nos chercheurs. À tous les niveaux, la recherche de l'excellence, le don et le dépassement de soi s'illustrent parmi nos employés au BRDV. Nos directeurs dynamiques transmettent une énergie et une vision à l'ensemble de leurs employés, conseillers et techniciens, tous dévoués au sein de leurs équipes respectives. Individuellement et collectivement, ils contribuent à améliorer nos pratiques et nos succès, et à s'adapter aux changements en cours. Je tiens à les remercier personnellement de leurs efforts, de leur dévouement, et du dépassement de soi dont ils font preuve quotidiennement pour permettre de soutenir les efforts de nos chercheurs. Tous les membres du BRDV sont ouverts aux suggestions des chercheurs et de leurs équipes et nous sommes là pour vous aider à obtenir de l'information et du soutien dans vos activités.

Le présent exercice se veut une récapitulation des efforts et des succès de l'année 2017-2018. Vous verrez que nous sommes toujours des joueurs avec lesquels compter. Bonne lecture.

Daniel Lajeunesse

DONNÉES SUR LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – INFORMATIONS GÉNÉRALES

INTRODUCTION

Depuis 2015-2016, le rapport annuel utilise les données compilées via Synchro Recherche, suivant l'intégration des systèmes de gestion des octrois dans le module de l'Université de Montréal. Certaines informations compilées auparavant ne peuvent plus être saisies au système, tandis que d'autres viennent s'ajouter. La présentation du rapport annuel peut être différente de celle des années antérieures.

Les statistiques présentées dans ce rapport annuel de la recherche sont compilées à partir de la base de données des octrois en recherche maintenue par le Bureau Recherche - Développement — Valorisation (BRDV). Cette base de données documente l'ensemble des octrois en recherche de l'Université de Montréal, incluant ceux des établissements affiliés à l'Université. Les résultats incluent également, lorsque pertinent et de façon distincte, les données provenant des déclarations annuelles effectuées par les écoles affiliées, soit Polytechnique Montréal et HEC Montréal. Les données sont compilées suivant les règles de déclaration annuelle des activités de recherche définies par le MEES via le Système informatique de recherche universitaire (SIRU).

PÉRIODE

Les octrois de recherche sont documentés sur la base de l'année budgétaire du gouvernement du Québec ainsi que des principaux organismes subventionnaires du Canada, soit du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante.

Le processus de compilation des données pour la déclaration SIRU au MEES s'échelonne sur deux années complètes, soit l'année de la période visée par le rapport et l'année suivante afin de finaliser l'ensemble des transactions nécessaires au respect des règles SIRU. En voici le calendrier :

Année en cours :

- Avril à mars : entrée des octrois de l'année en cours reçus et documentés à UdeM campus;

Année suivant la période visée :

- Juin à décembre : déclaration des activités des établissements affiliés et entrée des données;
- Septembre/octobre : RAPPORT ANNUEL DE LA RECHERCHE UdeM campus;
- Janvier : RAPPORT ANNUEL DE LA RECHERCHE complet;
- Janvier à mars : Transferts interuniversitaires SIRU - répartition des subventions à l'échelle québécoise selon une répartition théorique des fonds par chercheur participant aux projets;
- Juin : déclaration finale SIRU.

Les données du rapport annuel sont ainsi prises pour la production des statistiques après l'entrée des données des établissements affiliés et avant l'imposition des transactions de transferts interuniversitaires.

DONNÉES

Pour ce rapport annuel, les données présentées incluent :

- Le financement des **coûts directs de la recherche** réalisée à l'Université de Montréal ou dans un établissement affilié, sous forme de subventions de recherche, de contrats de recherche, de bourses salariales, de chaires de recherche, de subventions d'équipement, ou d'ententes de recherche de formes variées, provenant de sources externes, canadiennes ou internationales¹.
- Les activités de services analytiques et de services professionnels, ainsi que les services de consultation.
- Les activités de diffusion (colloques, ateliers, autres) lorsqu'elles sont financées par les organismes subventionnaires avec concours et octrois officiels à l'institution.
- Les financements **d'infrastructure de recherche**, notamment les programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation et du gouvernement du Québec².
- Les **fonds internes de l'Université de Montréal** dédiés au soutien des activités de recherche, incluant le soutien aux centres et aux équipes, le soutien aux colloques et aux activités de diffusion, le soutien à la valorisation, etc.
- Les frais indirects prélevés à même les octrois de recherche sont inclus dans chaque financement pour des raisons techniques de déclaration au MEES. Les frais indirects versés à l'institution par les programmes de frais indirects fédéraux et provinciaux sont déclarés à la direction de l'Université.
- Certains chiffres des tableaux ci-après peuvent être négatifs puisqu'ils résultent de l'agrégation de données individuelles, et que les remboursements aux organismes subventionnaires dans une année donnée doivent être déclarés négativement au MEES s'ils ont fait l'objet d'une déclaration positive antérieure.

Les données compilent l'octroi total fait à l'Université, sans répartition interuniversitaire des fonds³.

Ces données excluent :

- Les transferts de fonds en provenance d'autres établissements⁴ (puisque les fonds reçus par l'Université de Montréal ne sont pas répartis entre les établissements participant au projet);
- Les activités de services aux collectivités;
- Les activités de développement international, notamment ceux de l'ACDI;
- Les financements divers pour appuyer les activités de diffusion (colloques, ateliers, production de livres, etc.) en provenance de sources variées, autres que les organismes subventionnaires;
- Les fonds de démarrage conventionnés;
- Les bourses aux étudiants lorsqu'elles sont versées à titre nominatif à l'étudiant. Les bourses versées à même des fonds de recherche détenus par un chercheur sont incluses.

¹ Les financements de sources étrangères pour des activités de recherche sont inclus. Les financements pour soutenir la mobilité des étudiants ou des professeurs sont exclus.

² La déclaration des financements d'infrastructure a évolué d'une déclaration du montant total au moment de l'octroi à une déclaration selon les prévisions des dépenses au moment de l'ouverture du compte.

³ Voir section Répartition des fonds – SIRU.

⁴ Considérant que l'octroi complet reçu à l'Université de Montréal est comptabilisé, les fonds reçus par transferts d'autres établissements pour des cochercheurs de l'Université de Montréal ne peuvent être comptabilisés.

Les données sont compilées à partir des lettres d’octroi des organismes et des ententes établies avec les partenaires. Cette compilation présente l’avantage de documenter l’ensemble des activités de recherche, sans égard à la répartition budgétaire des fonds entre chercheurs. Cette compilation est donc distincte d’une déclaration basée sur les fonds versés réellement à l’Université et présentée par la Direction des finances. Des variations sont également induites en fonction de facteurs tels que les années financières variées, les modifications d’octrois en cours de financement, la variation des taux de change ou la mobilité des chercheurs.

DÉCLARATION ANNUELLE DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS

Les établissements affiliés qui sont habilités à gérer des fonds de recherche de façon autonome sont tenus de déclarer annuellement leurs activités de recherche à l’Université de Montréal, selon les mêmes règles du MEES. Les données sont validées à l’Université de Montréal en fonction des confirmations d’octrois transmises par l’établissement affilié ou reçues directement à l’Université. Les données incluses concernent les chercheurs détenant un statut valide à l’Université de Montréal. Les déclarations annuelles des établissements affiliés se font entre juin et novembre de l’année suivant la période d’activité.

Tableau 1 Établissements affiliés à l’Université de Montréal

CHUM	Centre hospitalier de l’Université de Montréal
HMR	CIUSSS de l’Est-de-l’île-de-Montréal /Hôpital Maisonneuve-Rosemont
HSCM	CIUSSS du Nord-de-l’île-de-Montréal /Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
HSJ	Hôpital Sainte-Justine
ICM	Institut de Cardiologie de Montréal
IRCM	Institut de recherches cliniques de Montréal
IRGLM	CIUSSS du Centre-Sud-de-l’île-de-Montréal/Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal
IUGM	CIUSSS du Centre-Sud-de-l’île-de-Montréal/Institut universitaire de gériatrie de Montréal
IUSMM	CIUSSS de l’Est-de-l’île-de-Montréal/Institut universitaire en santé mentale de Montréal

RÉPARTITION DES FONDS – SIRU

La déclaration annuelle au MEES de l’Université de Montréal doit inclure diverses répartitions des fonds suivant les règles suivantes :

- La répartition des fonds entre les universités québécoises partenaires des projets, selon la distribution des chercheurs entre les établissements. Cette répartition ne tient pas compte des collaborateurs ou des chercheurs associés et est faite au prorata du nombre de chercheurs, sans égard à la distribution réelle des fonds.
- La soustraction des octrois des fonds transférés dans les universités canadiennes à l’extérieur du Québec, puisque cette déclaration vise l’inventaire des financements de recherche au Québec.

Cette répartition permet de documenter l’activité de chercheurs au sein des différents projets ainsi que de faire valoir la réalisation de projets majeurs par des équipes. Les délais encourus pour la finalisation des opérations nécessaires à cette répartition des fonds varient selon la participation des différentes universités québécoises. La variation entre les données « avant » et « après » ces activités est généralement de moins

de 3 % du volume global des octrois, permettant d'estimer que les transferts externes sont équivalents aux transferts vers l'Université de Montréal.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET SES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT

Le tableau suivant présente le total des fonds de recherche pour l'ensemble de l'Université de Montréal, incluant ses établissements et écoles affiliés avant l'imposition des transferts interuniversitaires. Les montants indiqués incluent les coûts directs et indirects de la recherche, ainsi que les financements d'infrastructure. Ces derniers sont présentés de façon distincte pour l'Université de Montréal et ses établissements affiliés afin de faire ressortir l'évolution du financement de la recherche, sans les biais induits par les financements majeurs mais irréguliers d'infrastructure.

Afin de supprimer les fluctuations transitoires de façon à en souligner les tendances à plus long terme, la croissance est calculée par une moyenne mobile sur 3 ans, soit une moyenne recalculée de façon continue, en remplaçant l'élément le plus ancien par le plus récent.

Tableau 2 Financement de la recherche, total par établissement (en k\$)

COMPOSANTE	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
UdeM campus excluant l'infrastructure	160 845	164 109	150 959	163 068	178 649
<i>Croissance</i>	0	0	0	0	3
Établissements affiliés excluant l'infrastructure	139 419	151 144	141 327	139 510	125 591
<i>Croissance</i>	-4	-1	0	0	-6
TOTAL UdeM excluant l'infrastructure	300 264	315 253	292 286	302 578	304 240
<i>Croissance</i>	-2	0	0	0	-1
Infrastructure campus	31 509	6 186	26 303	12 410	16 620
Infrastructures affiliées	8 085	1 451	3 643	3 100	11 602
TOTAL Financement d'infrastructure	39 594	7 637	29 946	15 510	28 222
TOTAL UdeM	339 858	322 890	322 232	318 088	332 462
HEC Montréal	14 344	9 009	12 987	17 764	19 769
Polytechnique Montréal	70 046	70 759	72 620	66 698	79 300
GRAND TOTAL	424 248	402 658	407 839	402 550	431 531

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ORGANISME POURVOYEUR

Les tableaux suivants présentent un portrait de l'ensemble du financement de la recherche à l'Université de Montréal en trois sections : (1) les coûts directs de la recherche en fonction de la source de financement, soit le palier fédéral, le palier provincial, les organismes et fondations diverses, les partenaires privés et les fonds internes; (2) les financements d'infrastructure, notamment les financements de la FCI et du gouvernement du Québec et des partenaires et (3) un résumé des coûts directs, coûts indirects et financements d'infrastructure de la recherche.

À noter que :

- Gouvernement du Canada - « Autres » inclut des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux tels que l'Agence spatiale canadienne ou le Conseil national de recherches Canada.
- Gouvernement du Québec - « Autres » inclut des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux tels que l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) ou l'Institut national de santé publique du Québec.
- Organismes à but non lucratif inclut les consortiums de valorisation et autres organismes de financement créés par le gouvernement du Québec ainsi que tout autre OBNL.
- Fonds internes incluent les fonds internes de l'Université de Montréal ou de ses institutions affiliées. Ces fonds incluent les fonds de soutien aux groupes et aux équipes (CEDAR), les subventions de contrepartie, les fonds de dotation, les octrois pour colloque, congrès et autres.

Tableau 3 Financement des coûts directs de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés par type d'organismes pourvoyeurs et selon le lieu d'administration (en k\$)

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL						
Coûts directs (en k\$)	2016-2017			2017-2018		
	Campus	Établiss. affiliés	UdeM	Campus	Établiss. affiliés	UdeM
GOUVERNEMENT DU CANADA						
CRSH	10 274		10 274	11 362		11 411
CRSNG	19 681		19 681	22 301		22 301
IRSC	21 458	41 926	63 384	22 115	42 341	64 456
Chaires de recherche du Canada	14 100		14 100	13 775		13 775
Inter-Conseil - RCE	100	412	512	284	64	299
Ministères	1 283	11	1 294	1 137		1 137
Autres	745	30	775	577	38	614
Apogée	6 698		6 698	8 788		8 788
Sous-total	74 339	42 380	116 718	80 339	42 442	122 781
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC						
FRQSC	6 574	290	6 864	7 272	243	7 515
FRQNT	4 420	29	4 450	6 358		6 358
FRQS	10 317	17 953	28 269	9 415	20 722	30 137
Ministères et sociétés gouv.	6 504	5 018	12 122	5 381	4 293	9 675
Autres	228	273	500	273		273
MESI pour Apogée	600		600	600		600
Sous-total	28 643	23 563	52 205	29 299	25 258	54 557
AUTRES						
Génome Québec et Canada	4 897	4 975	9 871	3 178	137	3 316
Fondations des inst. affiliés à l'UdeM	81	5 560	5 641	90	4 276	4 366
Organismes à but non lucratif	18 746	22 389	41 135	19 041	18 367	37 408
Organismes à but lucratif	9 437	24 504	33 941	11 300	26 439	37 739
Sous-total	33 161	57 427	90 588	33 610	49 218	82 828
FONDS INTERNES	7 722	77	7 799	8 342		8 342
Sous-total	7 722	77	7 799	8 342		8 342
TOTAL COÛTS DIRECTS	143 864	123 447	267 311	151 589	116 919	268 508

Tableau 4 Financement d'infrastructure par pourvoyeur de fonds (en k\$)

Infrastructures	2016-2017			2017-2018		
	Campus	Établiss. affiliés	UdeM	Campus	Établiss. affiliés	UdeM
FCI	5 054	1 073	6 127	6 733	5 801	12 534
FEI	1 244	8	1 252	1 504	0	1 504
Ministères - Québec	4 108	2 019	6 127	4 390	5 801	10 191
Partenaires	1 757	0	1 757	2 277	0	2 277
UdeM campus	247	0	247	1 714	0	1 714
TOTAL INFRASTRUCTURE	12 410	3 100	15 510	16 620	11 602	28 221

Tableau 5 Sommaire du financement, coûts directs, indirects et infrastructure (en k\$)

RÉSUMÉ	2016-2017			2017-2018		
	Campus	Établiss. affiliés	UdeM	Campus	Établiss. affiliés	UdeM
Coûts directs	143 864	123 447	267 311	151 589	116 919	268 508
Coûts indirects	19 203	16 063	35 266	19 962	15 770	35 732
Infrastructure	12 410	3 100	15 510	16 620	11 602	28 221
TOTAL	175 478	142 610	318 087	188 171	144 291	332 461

Les tableaux 6 à 9 présentent le détail des catégories générales du Tableau 3, soit le financement en provenance des agences et des ministères fédéraux (Tableau 6), des ministères, des sociétés paragouvernementales et des regroupements de recherche industrielle et de valorisation provinciaux (Tableau 7), le financement de sources canadiennes des fondations et d'organismes subventionnaires divers (organismes à but non lucratif) (Tableau 8) et le financement de sources étrangères des fondations et d'organismes à but non lucratif et subventionnaires (Tableau 9).

Tableau 6 Détail du financement – Ministères et autres organismes fédéraux (en k\$)

Organisme	2016-2017	2017-2018
Développement économique Canada pour les régions du Québec	563	484
TPSGC/Travaux publics et services gouvernementaux Canada	389	339
Commission de coopération environnementale		158
Agence de santé publique du Canada		129
Savoir polaire Canada		124
Agence canadienne d'inspection des aliments	136	116
Sécurité publique et Protection civile Canada	137	108
Santé Canada	495	103
Environnement Canada	26	43
Conseil national de recherches du Canada	55	38
Transport Canada	3	34
Agriculture et agroalimentaire Canada	175	26
Service administratif des tribunaux judiciaires		18
Recherche et développement pour la défense Canada		17
Le Port de Montréal	14	14
Autres	76	
TOTAL	2 069	1 751

Tableau 7 **Détail du financement – Ministères et autres organismes provinciaux (en k\$)**

Organisme	2016-2017	2017-2018
Ministère des Finances	6 970	6 387
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	2 024	1 591
Ministère de la Santé et des Services sociaux	914	513
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	422	465
MESRST/Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	278	188
Ministère de la Sécurité publique	62	143
Ministère de la Famille	275	138
Office de la protection du consommateur	94	118
Ministère des Transports	318	106
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	91	91
INSPQ/Institut national de santé publique du Québec	345	79
Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics		65
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	6	44
Autorité des marchés financiers	38	11
Autres	186	9
TOTAL	12 023	9 948

**Tableau 8 Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état –
financement de sources canadiennes (en k\$)**

Organisme	2016-2017	2017-2018
Population Health Research Institute	2 596	1 296
Institut de recherche de la société canadienne du cancer	2 549	2 932
Mitacs	1 090	1 761
Société de recherche sur le cancer	1 720	1 644
Fondation des maladies du cœur du Canada	1 329	1 555
CRDI/Centre de recherches pour le développement international	481	1 061
IRSST/Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	1 328	1 057
Fondation Brain Canada	877	942
Fondation Charles-Bruneau	1 281	865
Leukemia and Lymphoma Society of Canada	478	859
Partenariat canadien contre le cancer	871	856
Société canadienne de la sclérose latérale amyotrophique	448	595
MEDTEQ/Consortium de recherche et d'innovation en technologies médicales du Québec		474
Société canadienne de la sclérose en plaques	407	405
Sick Kids Foundation	478	380
Institut de recherche Terry Fox	560	361
CRIBIQ/Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec	283	327
Société Alzheimer du Canada	180	315
Fondation Courtois		300
Les Producteurs laitiers du Canada	497	284
Fondation du cancer du sein du Québec	265	265
The W. Garfield Weston Foundation	705	246
Fondation canadienne du rein	399	250
Fibrose kystique Canada	478	233
Autres	13 745	11 084
TOTAL	33 045	30 347

**Tableau 9 Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état –
Financement de sources étrangères (en k\$)**

Organisme	2016-2017	2017-2018
National Institutes of Health	2 170	1 865
Fondation Leducq	1 200	1 200
Leukemia and Lymphoma Society	491	466
Nuance Foundation	468	432
Commission européenne	97	288
Muscular Dystrophy Association	257	257
Simons Foundation	156	228
Bill & Melinda Gates Foundation	1 061	227
Craig H. Neilsen Foundation	153	151
Burroughs Wellcome Fund	140	140
International Human Frontier Science Program Organisation		132
Association européenne contre les leucodystrophies	61	121
Sanfilippo Children's Foundation		94
Autres	1 836	1 460
TOTAL	8 090	7 061

Tableau 10 Réseaux de recherche gérés à l'Université de Montréal (en k\$)

Titre	Étab. Admin.	Organisme	2016-2017	2017-2018
Unité SUPPORT du Québec : Un soutien pour la recherche axée sur le patient	UdeM	IRSC	2 924	3 729
		FRQS	850	
Réseau de recherche sur le cancer	CHUM	FRQS	1 329	1 000
Réseau de recherche sur le vieillissement	CHUM	FRQS	810	800
Réseau en bio-imagerie du Québec	IUGM	FRQS	495	800
Réseau de médecine génétique appliquée	HSJ	FRQS	765	765
Réseau SIDA et maladies infectieuses	CHUM	FRQS	1 250	695
Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation	CRIR	FRQS	630	630
Réseau québécois de recherche sur le médicament	HSJ	FRQS		585
Réseau de recherche en santé des populations	UdeM	FRQS	495	495
Réseau de recherche en santé bucco-dentaire et osseuse	UdeM	FRQS	405	420
Réseau de recherche en santé de la vision	HMR	FRQS		416
Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières	UdeM	FRQS	400	400
Canadian Sleep and Circadian Network	HSCM	IRSC	400	400
Réseau intégré sur la cybersécurité	UdeM	Inter-Conseil	100	217
Réseau canadien de recherche sur la mammité bovine et la qualité du lait	UdeM	Producteurs laitiers du Canada	427	214
CellCan/Réseau de médecine régénératrice et de thérapie cellulaire	HMR	Inter-Conseil	396	214
TOTAL			11 667	11 779

Les grands réseaux de recherche et les projets d'envergure ont un impact important sur le financement de la recherche à l'Université de Montréal, en raison des montants octroyés. Étant donné que le rapport annuel de la recherche est produit à partir des données avant l'application des transferts interuniversitaires, ces financements revêtent une importance particulière, avec un impact notable sur la performance de l'établissement qui héberge le projet et gère ces fonds. La liste de réseaux et autres projets majeurs est donc produite ici selon l'établissement déclaré de réalisation de la recherche afin de faciliter l'interprétation de certaines variations.

Les fonds en provenance de réseaux de recherche gérés dans une autre institution ne sont pas comptabilisés dans ce rapport.

Tableau 11 Subventions majeures de recherche (≥1 000K) gérées à l'Université de Montréal (en k\$)

Le tableau suivant présente un aperçu des subventions majeures de l'Université de Montréal et de ses établissements affiliés.

Titre	Étab. Admin.	Organisme	2016-2017	2017-2018
Data Serving Canadians : Strategy for a Data-Driven Innovation Ecosystem	UdeM	SPIIE/Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements/Apogée	8 635	11 328
Iric-industrie : Des partenariats multidisciplinaires en découverte du médicament pour un impact durable	UdeM	Ministère des Finances et de l'Économie	3 798	3 393
Programme ARTERIA : Personnalisation des diagnostics et thérapies cardiovasculaires	ICM	Ministère des Finances et de l'Économie	3 757	3 579
The Canadian HIV Cure Enterprise (CANCURE)	IRCM	IRSC	1 808	1 812
The function and regulation of PCSK9 : A novel modulator of LDLR activity	IRCM	Fondation Leducq	1 200	1 200
Centre de recherches mathématiques	UdeM	CRSNG	1 161	1 195
ATRAPP – Algal Blooms, Treatment, Risk Assessment, Prediction and Prevention through Genomics	UdeM	Génome Québec	1 198	1 095
		Génome Canada	1 003	839
The Canadian Airborne Biodiversity Observatory	UdeM	CRSNG		1 000
Genetic and molecular studies of lymphocyte activation, immunodeficiencies and autoimmunity	IRCM	IRSC	1 045	826
Personalized medicine strategies for molecular diagnostics and targeted therapeutics of cardiovascular diseases	ICM	Génome Canada	1 168	
Innovative chemogenomic tools to improve outcome in acute myeloid leukemia	UdeM	Génome Québec	1 035	
		Génome Canada	803	
Personalized cancer immunotherapy	HMR	Génome Québec	1 001	

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR UNITÉ ACADÉMIQUE

Cette section présente des informations sur la répartition facultaire des fonds de recherche pour l'Université de Montréal et ses établissements affiliés.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – COÛTS DIRECTS DE LA RECHERCHE

Le Tableau 12 présente le financement des coûts directs de la recherche par faculté pour l'année en cours et l'année précédente. Les financements d'infrastructure par faculté sont présentés au Tableau 13.

Tableau 12 Financement des coûts directs de la recherche par unité académique (en k\$)

FACULTÉ	2016-2017	2017-2018
Aménagement	1 470	1 503
Arts et sciences	51 861	56 960
Droit	3 721	2 884
École de santé publique	9 039	10 396
Kinésiologie	820	1 252
Médecine	159 862	151 711
Médecine dentaire	2 644	2 527
Médecine vétérinaire	7 710	7 678
Musique	910	906
Optométrie	1 673	1 397
Pharmacie	4 941	4 842
Sciences de l'éducation	2 700	2 933
Sciences infirmières	2 937	1 825
Théologie et sciences des religions*	104	
Direction**	16 918	21 691
TOTAL	267 311	268 508

** Depuis 2017-2018, la faculté de théologie est intégrée à la faculté des arts et des sciences sous l'appellation Institut d'études religieuses.

* Les financements attribués sous les unités « Direction » correspondent généralement aux financements de professeurs occupant un poste de cadre au sein de l'administration (Décanat, Rectorat et les subventions de centres de recherche du FRQS). Il peut également s'agir de financements gérés par la direction de la faculté ou par la direction de l'Université. La subvention Apogée est incluse dans cette unité.

Tableau 13 Financement d'infrastructure par unité académique (en k\$)

FACULTÉ	2016-2017	2017-2018
Aménagement	14	14
Arts et sciences	8 043	7 960
Droit		2 441
École de santé publique	682	474
Kinésiologie	593	
Médecine	4 520	14 998
Médecine dentaire	21	
Médecine vétérinaire	1 290	1 632
Musique		
Optométrie	15	27
Pharmacie	331	674
Sciences de l'éducation		
Sciences infirmières		
Théologie et sciences des religions		
TOTAL	15 510	28 221

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT AFFILIÉ

Les tableaux 14 et 15 présentent le bilan des activités de recherche administrées dans les établissements affiliés. Les montants sont présentés en coûts directs de la recherche et en infrastructure.

Tableau 14 Financement par établissement affilié – coûts directs (en k\$)

Établissement	2016-2017	2017-2018
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	39 275	36 533
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal /Hôpital Maisonneuve-Rosemont	11 626	11 231
CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal /Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	4 658	5 449
Hôpital Sainte-Justine	18 670	20 578
Institut de cardiologie de Montréal	24 472	18 572
Institut de recherches cliniques de Montréal	17 392	15 546
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal	1 534	2 215
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire de gériatrie de Montréal	3 340	4 578
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire en santé mentale de Montréal	2 480	2 217
TOTAL	123 447	116 919

Tableau 15 Financement par établissement affilié – infrastructure (en k\$)

Établissement	2016-2017	2017-2018
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	800	1 000
Hôpital Maisonneuve-Rosemont		396
Hôpital Sacré-Cœur de Montréal	69	
Hôpital Sainte-Justine	320	254
Institut de cardiologie de Montréal	223	9 951
Institut de recherches cliniques de Montréal	802	
Institut de réadaptation de Montréal	155	
Institut universitaire de gériatrie de Montréal	723	
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	8	
TOTAL	3 100	11 602

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – ACTIVITÉS CONTRACTUELLES

Le Tableau 16 regroupe l'ensemble des activités contractuelles financées, soit les contrats de recherche, les contrats de recherche et d'études cliniques, les contrats de service analytiques et professionnels et les contrats de consultation ainsi que les contrats de partenariat⁵.

Les données sont présentées en fonction de l'établissement déclaré de réalisation de la recherche (et non de l'administration des fonds). La distinction entre les différents types de contrats ne peut être effectuée pour les activités dans les établissements affiliés, compte tenu des informations contenues dans les déclarations des établissements.

Tableau 16 Financement provenant d'ententes contractuelles par faculté

Faculté	Campus		Établiss. affiliés		UdeM	
	nombre de dossiers	k\$	nombre de dossiers	k\$	nombre de dossiers	k\$
Aménagement	7	276			7	276
Arts et sciences	76	4 643	3	140	79	4 784
Droit	3	209			3	209
École de santé publique	9	194	3	3 173	12	3 367
Kinésiologie	5	293	1	2	6	295
Médecine	13	7 190	720	33 277	733	40 467
Médecine dentaire						
Médecine vétérinaire	36	1 264			36	1 264
Musique	1				1	
Optométrie	3	233			3	233
Pharmacie	6	364	4	142	10	506
Sciences infirmières	1	20	1	13	2	33
Sciences de l'éducation	7	41			7	41
TOTAL 2017-2018	167	14 728	732	36 747	899	51 475
TOTAL 2016-2017	163	15 188	757	37 788	920	52 977
TOTAL 2015-2016	186	13 170	737	31 951	923	45 121
TOTAL 2014-2015	204	11 333	680	41 542	884	52 874

⁵ Financement d'un partenaire par entente contractuelle mais lié à une subvention d'un organisme subventionnaire.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – STATISTIQUES FACULTAIRES SELON L'UNITÉ D'ENGAGEMENT DU CHERCHEUR PRINCIPAL

Les tableaux ci-dessous présentent le financement de la recherche par faculté et département pour l'année en cours.

Le premier tableau (Tableau 17) présente les parts respectives de l'Université et de ses établissements affiliés pour les coûts totaux (directs et indirects) de la recherche. Les financements d'infrastructure ne sont pas inclus dans ce tableau afin d'éliminer les biais induits par ces financements majeurs mais irréguliers. Les montants sont répartis selon l'unité d'engagement du chercheur principal.

Le deuxième tableau (Tableau 18) présente les coûts totaux (incluant l'infrastructure) de la recherche selon les trois catégories de financement qui sont : contrats, infrastructure et subventions. Les montants sont répartis selon l'unité d'engagement du chercheur principal.

Tableau 17 **Détail du financement par département – coûts directs et indirects – selon l'unité d'engagement du chercheur principal (en k\$)**

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
Direction				
	Total	23 954	7 098	31 052
Aménagement				
École d'architecture		780		780
École de design		170		170
École d'urbanisme et d'architecture de paysage		658		658
	Total	1 608		1 608
Arts et sciences				
Anthropologie		902		902
Bibliothéconomie et sciences de l'information		337		337
Chimie		11 792		11 792
Communication		367		367
Démographie		357		357
École de criminologie		2 414	235	2 649
École de travail social		1 592		1 592
École de relations industrielles		1 172		1 172
Géographie		965		965
Histoire		118		118
Histoire de l'art et études cinématographiques		946		946
Informatique et recherche opérationnelle		6 059	150	6 209

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
Institut d'études religieuses		210		210
Linguistique et traduction		315		315
Littératures de langue française		791		791
Littératures et langues du monde		198		198
Mathématiques et statistique		1 674	125	1 799
Philosophie		1 171		1 171
Physique		7 497		7 497
Psychoéducation		1 986	209	2 195
Psychologie		3 513	3 118	6 631
Science politique		1 997		1 997
Sciences biologiques		6 852		6 852
Sciences économiques		802		802
Sociologie		1 112		1 112
	Total	55 139	3 837	58 976

Droit				
Droit		2 977		2 977
	Total	2 977		2 977
École de santé publique				
Gestion, évaluation et politique de santé		855	558	1 413
Médecine sociale et préventive		3 007	5 324	8 332
Santé environnementale et santé au travail		1 527	24	1 551
	Total	5 389	5 906	11 295
École d'optométrie				
Optométrie		1 444		1 444
	Total	1 444		1 444
Kinésiologie				
Kinésiologie		1 279	94	1 373
	Total	1 279	94	1 373
Médecine				
Anesthésiologie		41	439	480
Biochimie et médecine moléculaire		17 780	2 604	20 384
Chirurgie		302	5 629	5 931
École de réadaptation		1 717	2 123	3 839
École d'orthophonie et d'audiologie		483	408	891
Médecine		11 122	49 664	60 786

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
Médecine - Direction		63	232	295
Médecine de famille et médecine d'urgence		4 100	2 027	6 126
Microbiologie, infectiologie et immunologie		1 416	7 541	8 958
Neurosciences		3 439	5 482	8 921
Nutrition		690	3 312	4 002
Obstétrique-gynécologie		521	2 070	2 591
Ophthalmologie		5 834	1 560	7 394
Pathologie et biologie cellulaire		5 001	1 037	6 038
Pédiatrie		772	10 911	11 683
Pharmacologie et physiologie		5 331	1 352	6 683
Psychiatrie		1 166	2 834	4 000
Radiologie, radio-oncologie, médecine nucléaire		973	2 356	3 329
	Total	60 750	101 583	162 333
Médecine dentaire				
Dentisterie de restauration		10		10
Santé buccale		180		180
Stomatologie		2 055	312	2 367
	Total	2 244	312	2 556
Médecine vétérinaire				
Biomédecine vétérinaire		2 000		2 000
FMV - Direction		29		29
Pathologie et microbiologie		4 657		4 657
Sciences cliniques		1 427		1 427
	Total	8 113		8 113
Musique				
Musique		938		938
	Total	938		938
Pharmacie				
Pharmacie		3 160	1 865	5 025
	Total	3 160	1 865	5 025
Sciences de l'éducation				
Administration et fondements de l'éducation		728		728
Didactique		496		496
Psychopédagogie et andragogie		1 790		1 790
Science éducation - Direction		4		4
	Total	3 017		3 017

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
Sciences infirmières				
Sciences infirmières		1 540	317	1 857
	Total	1 540	317	1 857
Subvention centres FRQS			11 676	11 676
Centres FRQS	Total		11 676	11 676
TOTAL GÉNÉRAL		171 551	132 689	304 240

Tableau 18 Détail du financement par département – contrats, infrastructure, subventions – selon l’unité d’engagement du chercheur principal (en k\$)

Unité		Contrats	Infrastructure	Subventions	Total général
Direction				31 052	31 052
	Total			31 052	31 052
Aménagement					
École d’architecture				780	780
École de design			14	170	184
École d’urbanisme/d’architecture de paysage		276		383	658
	Total	276	14	1 332	1 622
Arts et sciences					
Anthropologie			390	902	1 292
Bibliothéconomie et sciences de l’information			2 594	337	2 931
Chimie		1 224	934	10 568	12 726
Communication				367	367
Démographie				357	357
École de criminologie		111	341	2 538	2 990
École de travail social		182		1 410	1 592
École de relations industrielles			153	1 172	1 325
Géographie		121	850	845	1 815
Histoire				118	118
Histoire de l’art et études cinématographiques				946	946
Informatique et recherche opérationnelle		1 925	509	4 283	6 717
Institut d’études religieuses		32		178	210
Linguistique et traduction				315	315

Unité		Contrats	Infrastructure	Subventions	Total général
Littératures de langue française				791	791
Littératures et langues du monde			7	198	206
Mathématiques et statistique		139		1 660	1 799
Philosophie			926	1 171	2 097
Physique		522	677	6 976	8 174
Psychoéducation				2 195	2 195
Psychologie		140	323	6 491	6 954
Science politique				1 997	1 997
Sciences biologiques		383	256	6 469	7 108
Sciences économiques				802	802
Sociologie		6		1 107	1 112
	Total	4 784	7 960	54 193	66 936
Droit					
Droit		209	2 441	2 768	5 418
	Total	209	2 441	2 768	5 418
École de santé publique					
Gestion, évaluation et politique de santé		-41	474	1 453	1 886
Médecine sociale et préventive		3 204		5 128	8 332
Santé environnementale/santé au travail		204		1 347	1 551
	Total	3 367	474	7 928	11 769
École d'optométrie					
Optométrie		233	27	1 210	1 471
	Total	233	27	1 210	1 471
Kinésiologie					
Kinésiologie		295		1 078	1 373
	Total	295		1 078	1 373
Médecine					
Anesthésiologie		192		288	480
Biochimie		6 547	324	13 837	20 707
Chirurgie		4 063		1 868	5 931
École de réadaptation			416	3 839	4 255
École d'orthophonie et d'audiologie		100		791	891
Médecine		22 612	12 352	38 174	73 139
Médecine - Direction		19		276	295
Médecine de famille et médecine d'urgence				6 126	6 126
Microbiologie, infectiologie, immunologie		504	45	8 454	9 002
Neurosciences		1 545	47	7 376	8 967

Unité		Contrats	Infrastructure	Subventions	Total général
Nutrition		859		3 143	4 002
Obstétrique-gynécologie		889		1 703	2 591
Ophthalmologie		235	396	7 159	7 790
Pathologie et biologie cellulaire		32	1 007	6 007	7 045
Pédiatrie		732		10 951	11 683
Pharmacologie et physiologie		193	413	6 491	7 096
Psychiatrie		410		3 590	4 000
Radiologie, radio-oncologie/nucléaire		1 536		1 793	3 329
	Total	40 467	14 998	121 866	177 331

Médecine dentaire					
Dentisterie de restauration				10	10
Santé buccale				180	180
Stomatologie				2 367	2 367
	Total			2 556	2 556
Médecine vétérinaire					
Biomédecine vétérinaire		93	1 223	1 907	3 223
FMV - Direction				29	29
Pathologie et microbiologie		882	409	3 775	5 066
Sciences cliniques		290		1 137	1 427
	Total	1 264	1 632	6 849	9 745
Musique					
Musique				938	938
	Total			938	938
Pharmacie					
Pharmacie		506	674	4 518	5 699
	Total	506	674	4 518	5 699
Sciences de l'éducation					
Administration/fondement de l'éducation		-15		742	728
Didactique		11		485	496
Psychopédagogie et andragogie		44		1 746	1 790
Sciences de l'éducation - Direction				4	4
	Total	41		2 976	3 017
Sciences infirmières					
Sciences infirmières		33		1 824	1 857
	Total	33		1 824	1 857

Unité		Contrats	Infrastructure	Subventions	Total général
Subvention des centres FRQS				11 676	11 676
Centres FRQS	Total			11 676	11 676
TOTAL GÉNÉRAL		51 475	28 221	252 765	332 461

Bloc 1 : Élaboration de la politique institutionnelle en matière de violences à caractère sexuel

À quelle date la politique institutionnelle en matière de violences à caractère sexuel a-t-elle été adoptée par le conseil d'administration ou le premier dirigeant, le cas échéant, de votre établissement? 2018-11-12

Nom du comité permanent créé dans votre établissement en vertu de l'article 7 de la Loi : COVACS

Quels sont les groupes représentés au sein de ce comité permanent dans votre établissement?

Membres	Nombre prévu dans la politique	Nombre réel en date du 31 août 2019
Communauté étudiante	2	2
Personnel dirigeant	2	2
Personnel enseignant	4	3
Ressources spécialisées	1	2
Autres groupes représentant les membres du personnel	2	2
Sièges réservés pour les personnes victimes	0	0
Sièges réservés pour les groupes les plus vulnérables	0	1
Total	11	12

Avez-vous mis en place un processus de consultation dans le cadre de l'élaboration de la politique institutionnelle de votre établissement? Oui

Quels ont été les moyens utilisés par votre établissement pour procéder à la consultation ?

Mémoires écrits déposés au secrétariat général

Possibilité de venir rencontrer le comité pour poser des questions et proposer des suggestions sur la politique

Plusieurs plages ont été proposées à l'ensemble de la communauté. Les personnes intéressées sont venues rencontrer le comité individuellement.

Quelle est la date de début de la période de consultation ? 2018-10-22

Quelle est la date de fin de la période de consultation ? 2018-11-02

Quels sont les groupes ayant été sollicités lors de la consultation ?

- Communauté étudiante
- Personnel dirigeant
- Membres du personnel
- Associations étudiantes
- Syndicats

Est-ce que l'ensemble des groupes sollicités par cette consultation y ont pris part ? Oui

Bloc 2 : Mise en œuvre de la politique

À quelle date la politique institutionnelle a-t-elle été ou sera mise en œuvre par votre établissement ? 2019-08-01

Bloc 3 : Visibilité et accessibilité de la politique

En date du 31 août 2019, quels sont les moyens mis en place pour assurer cette visibilité et cette accessibilité de la politique dans votre établissement ?

- Courriel institutionnel envoyé à l'ensemble des étudiants
- Article sur la mise en oeuvre de la politique paru sur le journal de l'UdeM
- Article sur le site UdeM Nouvelles
- Reportage radio avec la directrice du bureau de harcèlement
- Mention de la politique dans les plans de cours
- Information transmise à l'ensemble des associations étudiantes
- Campagne promotionnelle sur le campus débutée le 26 août 2019
- Formation en ligne accessible via Studium pour les étudiants et les membres du personnel enseignant et non enseignant

- Formation en ligne disponible pour l'ensemble des étudiants le 1er octobre 2019
- Formation en ligne disponible pour les membres du personnel le 1er octobre 2019.
- Site Web du Bureau de harcèlement mis à jour avec accès vers la politique sur les violences à caractère sexuel

Bloc 4 : Personne responsable de la politique institutionnelle

Nom :	Isabelle Chagnon
Fonction :	Directrice du Bureau d'intervention en matière de harcèlement
Numéro de téléphone :	(514)343-6111
Poste :	34736
Adresse courriel :	isabelle.chagnon.5@umontreal.ca

Bloc 5 : Mesures de prévention et de sensibilisation et formations mises en place

Avez-vous mis en place des mesures de prévention et de sensibilisation dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019. Oui

Avez-vous mis en place des activités de formation dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019. Oui

Nombre de mesures saisies : 9

Activité de formation

Format	Ateliers
Durée :	03:00
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none">• Personnel non enseignant• Cadres ou personnel dirigeant• Organisation sportive
Personnes rejointes	Plus de 1000 personnes
Évaluation	Oui

Activité de sensibilisation

Format	Dépliants ou autre matériel de sensibilisation
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none">• Toute la communauté de notre établissement d'enseignement
Personnes rejointes	Plus de 1000 personnes
Évaluation	Non

Activité de formation

Format	Conférences
Durée :	01:30
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none">• Cadres ou personnel dirigeant
Personnes rejointes	50 à 100 personnes
Évaluation	Oui

Activité de sensibilisation

Format	Affiches
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none">• Communauté étudiante de 1er cycle universitaire• Communauté étudiante de 2e cycle universitaire• Communauté étudiante de 3e cycle universitaire
Personnes rejointes	Plus de 1000 personnes
Évaluation	Non

Activité de sensibilisation

Format	Vidéos
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none">• Toute la communauté de notre établissement d'enseignement

Personnes rejointes	Plus de 1000 personnes
Évaluation	Non

Activité de formation

Format	Formations sur place
Durée :	1 heure
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none">• Représentants et représentantes des associations étudiantes
Personnes rejointes	100 à 500 personnes
Évaluation	Oui

Activité de formation

Format	Ateliers
Durée :	2 heures
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none">• Organiseurs et organisatrices des activités d'accueil
Personnes rejointes	50 à 100 personnes
Évaluation	Oui

Activité de formation

Format	Formation en ligne
Durée :	00:40
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none">• Toute la communauté de notre établissement d'enseignement
Personnes rejointes	Plus de 1000 personnes
Évaluation	Non

Activité de sensibilisation

Format	Kiosques
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none">• Toute la communauté de notre établissement d'enseignement
Personnes rejointes	500 à 1000 personnes
Évaluation	Non

Bloc 6 : Mesures de sécurité mises en place

Avez-vous mis en place des mesures de sécurité dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019? Oui

Quelles sont les mesures de sécurité mises en place dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019, y compris les ajustements aux infrastructures pour rendre les lieux sécuritaires?

Sécurité accrue pendant les activités d'accueil et d'intégration

Augmentation du nombre de bénévoles / surveillants dans les activités festives des étudiants
amélioration de la luminosité dans les endroits entourant les activités festives étudiantes.

Bloc 7 : Plaintes et signalements reçus

Nombre de plaintes et de signalements reçus entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019 et leur délai de traitement ainsi que les interventions effectuées et la nature des sanctions appliquées.

A) Signalements

Nombre de signalements en matière de violences à caractère sexuel reçus :	34
Délai moyen pour le suivi donné aux personnes ayant effectué un signalement, avec ou sans plainte (jours) :	1.0
Délai minimal (jours) :	0.0
Délai maximal (jours) :	2.0
Nombre de dossiers pour lesquels le délai de suivi a excédé 7 jours :	0
Nombre de signalements ayant mené à des actions ou des interventions :	34
Veuillez cocher la nature des actions ou des interventions appliquées à la suite des signalements reçus.	
	<ul style="list-style-type: none">• Mesures d'accommodement• Rencontre avec les autorités• Intervention de soutien ou d'accompagnement auprès de la personne plaignante• Rencontre avec la personne mise en cause• Intervention dans le milieu ou le groupe

B) Plaintes

Nombre de plaintes en matière de violences à caractère sexuel reçues :	5
Délai de traitement moyen d'une plainte (jours) :	131.0
Délai minimal (jours)	55.0
Délai maximal (jours)	192.0
Nombre de dossiers pour lesquels le délai de traitement a excédé 90 jours :	4
Nombre de plaintes non recevables en vertu de la politique institutionnelle de votre établissement :	0
Nombre de plaintes recevables en vertu de la politique institutionnelle de votre établissement :	5
Nombre de plaintes jugées non fondées :	2
Nombre de plaintes jugées fondées :	3
Nombre de plaintes ayant mené à une sanction :	Moins de 5
Veuillez cocher la nature des sanctions qui ont été appliquées à la suite des plaintes. Veuillez compléter la liste en précisant les autres actions absentes.	
	<ul style="list-style-type: none">• Note au dossier• Suspension (ex. : un ou plusieurs trimestres)• Interdiction d'entrer en contact avec un ou plusieurs personnes

C) Code de conduite

Nombre de situations traitées en vertu du code de conduite de votre établissement :	1
Quelle est la nature des mesures prises pour assurer l'objectivité ou l'impartialité de la relation ?	
Ajout d'un directeur de thèse	

Bloc 8 : Renseignements supplémentaires

Renseignements supplémentaires

Certaines plaintes sont toujours en cours de processus.

**DÉPENSES IMPUTÉES À LA STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES À
CARACTÈRE SEXUEL À L'UDEM EN 2018-2019**

Le Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH) de l'Université de Montréal est au service de tous les membres de la communauté universitaire. Son rôle est de prévenir et d'intervenir.

Le BIMH est l'entité, pour l'Université, qui, en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel, agit à titre de guichet unique et assume les rôles et responsabilités suivantes:

- 1) administre les programmes de prévention et de sensibilisation;
- 2) offre les activités de formation;
- 3) est le dépositaire des signalements et des plaintes formelles, et procède à l'analyse de recevabilité des plaintes formelles;
- 4) fournit du soutien aux membres de la communauté universitaire affectés par la violence à caractère sexuel, incluant l'accompagnement tout au long du processus de traitement du signalement ou de la plainte formelle ainsi que lorsque ledit processus est terminé. Il informe les personnes plaignantes lorsque le traitement du signalement ou de la plainte prend fin; et
- 5) collecte les données relatives aux cas de violences à caractère sexuel sur le campus, fait l'analyse de ces données, fait de la recherche dans le domaine et met à jour sa documentation et ses activités.

Soutien

Le BIMH offre les conseils et le soutien nécessaires aux plaignants, aux mis en cause, aux témoins, à toute personne membre de la communauté universitaire et aux tiers affectés par un incident de violence à caractère sexuel, en les informant des options disponibles face à la situation ainsi que du traitement du signalement ou de la plainte formelle, le tout en s'assurant de sauvegarder la confidentialité de l'identité des personnes impliquées.

L'Université offre du soutien aux plaignants et aux personnes affectées par des violences à caractère sexuel, notamment les témoins directs ou les personnes ayant reçu un signalement ou un dévoilement, membres de la communauté universitaire, et ce, que le mis en cause soit membre de la communauté universitaire ou non.

Formation

Le BIMH prépare et dispense des formations annuelles obligatoires sur les violences à caractère sexuel aux dirigeants, aux membres du personnel, aux représentants de leurs associations et syndicats respectifs et aux représentants des associations étudiantes de l'Université.

Le BIMH prépare et dispense des formations obligatoires sur les violences à caractère sexuel aux étudiants de l'Université. Ces formations doivent être revues périodiquement et arrimées avec les meilleures pratiques dans le domaine.

Dépenses 2018-2019 du BIMH

Salaire du personnel régulier	272 794 \$
Salaire du personnel non-régulier	56 244 \$
Avantages sociaux	89 635 \$
Dépenses de fonctionnement	72 154 \$
Total	490 826 \$
<i>Subvention allouée par le MEES</i>	<i>363 400 \$</i>

Allocation de \$547 000 dans le cadre du plan d'action numérique en Éducation et en enseignement supérieur

Volet 1 - Formation continue du personnel (\$69 471)

Titre et descriptif du projet	Dépenses
<p>1) Participation du personnel professoral au colloque Educause à Denver. Des professionnels et fournisseurs en technologies éducationnelles de partout dans le monde se rassemblent pour partager des idées et trouver des solutions aux défis éducationnels auxquels ils font face.</p>	<p>Inscription et frais de déplacement - \$2 526</p>
<p>2) Formation Kanban pour professionnel. Kanban est une méthode d'organisation et de gestion de services professionnels. Elle utilise des concepts du Lean comme le fait de limiter le travail en cours pour améliorer les résultats.</p>	<p>Inscription - \$984</p>
<p>3) Développement d'activités de perfectionnement orienté réalité virtuelle et environnement 3D. Projet de formation de janvier à avril 2019 qui consiste à former une dizaine d'enseignants et professionnel aux possibilités pédagogiques de la réalité virtuelle et des environnements 3D. Dans le cadre de cette formation, les participants créeront des applications de réalités virtuelles et d'environnement 3D</p>	<p>Achat de matériel utilisé pour les formations: \$5 792 Salaire de conseiller pédagogique: \$13 950 Firme de consultant pour développer la formation (Brainiak): \$9 150 Total: \$28 892</p>
<p>4) Acquisition de compétences liées au développement de cours en ligne (s'applique aussi au volet 3): Adaptation et développement de matériel de formation visant le développement de compétences numériques des enseignants pour le développement de cours en ligne</p>	<p>Conseiller pédagogique: \$15 086 Stagiaire: \$5 000 Total: \$20 086</p>
<p>5) Formation au développement d'activité pédagogique hybride: formation d'une communauté de pratique composée d'enseignants afin qu'ils développent les compétences nécessaires à développer des activités hybrides. Le volet 1 de ce projet consiste à former dans un premier temps les enseignants aux différents types de formations hybrides.</p>	<p>Conseiller pédagogique: \$16 983</p>

Volet 2 - Maximisation du rôle des conseillers pédagogiques (\$7 675)

Titre et descriptif du projet	Dépenses
<p>1) <i>Formation des conseillers pédagogiques à adopter une posture d'accompagnement adéquate. Fournir des outils d'accompagnement, présentation du guide Coopair à l'intention des conseillers pédagogiques et présentation du site Web de travail collaboratif.</i></p>	<p><i>Honoraires professionnel - \$7 000</i> <i>Frais pour la tenue des formations - \$675</i> Total: \$7 675</p>

Volet 3 - Acquisition et développement de ressources éducatives numériques (\$123 320)

Titre et descriptif du projet	Dépenses
<p>1) <i>Cartographie actuelle : applications pratiques des nouvelles technologies de l'information géospatiale. Le projet a pour objectif d'outiller les étudiants de premier cycle et de cycles supérieurs en notions avancées de programmation et de cartographie numérique à la fine pointe des derniers développements dans le domaine.</i></p>	<p><i>Équipements informatiques et logiciels.</i> <i>- iMac pro pour conseillers géoweb: \$6 349</i> <i>- Casque de réalité virtuelle: \$2 484</i> <i>- Serveur pour hébergement de projets: \$9 006</i> <i>- Contrat de service HP pour serveur: \$2 174</i> <i>- Ordinateur HP workstation: \$3 830</i> <i>- Station de sauvegarde: \$1 550</i> <i>- Écran HP Elite Display: \$400</i> <i>- Logiciels Adobe Creative suite: \$332</i> <i>- Accessoires, câbles et écofrais: \$411</i> Total: \$26 536</p>
<p>2) <i>Bricolab : Création du Bricolab qui consiste en un nouvel espace de production et d'expérimentation de ressources éducatives numériques destinées au programme en communication dans le but de renforcer les pratiques de pédagogie active, de favoriser la créativité, l'engagement et l'innovation.</i></p>	<p><i>Matériel informatique : \$30 128</i> <i>Personnel étudiant 67 heures \$22.27: \$1 692</i> <i>Préparation du local Bicolab: \$5 000</i> Total: \$36 820</p>

3)	<p>Projet Pericles: développement d'une plateforme interactive dans le cadre de la formation en renseignement, enquête et sécurité dans le programme en criminologie par l'entremise de scénario pédagogique l'apprenant expérimente la recherche et l'analyse de renseignement ainsi que les différents aspects d'une enquête.</p>	<p>Salaire assistantes : \$6 609 Équipement: - Tablette électronique: \$1 271 - Crayon intelligent: \$170 - Logiciel d'extraction de données: \$76 Programmation - Développement, hébergement, service API : \$17 483 Total : \$25 609</p>
4)	<p>Carrefour numérique: création d'un espace et de ressources éducatives numériques pour tous les étudiants de la faculté de l'aménagement. Conçu pour soutenir l'apprentissage et l'intégration de ces ressources dans la création, la représentation et la communication des projets dans les ateliers.</p>	<p>Conseiller pédagogique: \$79,38 X 60h - \$4 763 Assistant technique de 6 étudiants: \$21 999 License de logiciel - \$70 Équipement: \$6 030 + \$747,30 + \$746 = \$7 523 Total: \$34 355</p>

Volet 4 - Soutien aux usagers

Titre et descriptif du projet	Dépenses
-------------------------------	----------

Volet 5 - Renforcement de la sécurité de l'information (\$336 496)

Titre et descriptif du projet	Dépenses	
1)	<p>Migration des prises réseau afin de résoudre des enjeux liés à la sécurisation des communications et l'accès aux données au niveau du réseau. Ce projet vise à se conformer à l'architecture de sécurité en établissant des principes directeurs en ce qui a trait à la subdivision en zones, classes et segments de sécurité afin de protéger les actifs et la gestion des accès au réseau.</p>	<p>Honoraires professionnels : - Administrateur F5 BIG-IP: \$48 282 - Administrateur système Windows: \$16 708 - Administrateur Téléphonie IP: \$689 - Administrateur réseaux: \$14 672 Salaire de techniciens en soutien informatique : 244 115 Total: \$324 466</p>
2)	<p>Revue de la gouvernance de gestion des données et de la gouvernance de sécurité de l'information</p> <p>Honoraires professionnels - service d'experts : \$12 030</p>	

> REDDITION DE COMPTE POUR LES ACTIVITES FINANCEES DANS LE CADRE
DES POLES REGIONAUX — 2018-2019

Projet :	<p>Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration entre les douze cégeps et les sept universités de l'Île de Montréal (voir Annexe). • Entente-cadre de collaboration formalisée.
Mise en contexte :	<ul style="list-style-type: none"> • La demande des 19 établissements d'enseignement supérieur de l'Île de Montréal relative à la création d'un pôle régional en intelligence artificielle a été déposée le 28 mars 2018 au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. • Le projet a été accepté par le Ministère pour cinq ans à raison de 500 000 \$ par année sous réserve de l'allocation des crédits. • Le premier versement de 500 000\$ a été versé en juin 2018 pour l'année 2017-2018. • Le second versement, pour 2018-2019, a été versé en juin 2019. La lettre d'accompagnement signée par le Ministre accorde une aide financière annuelle de 500 000 \$ pour les trois années subséquentes (2019-2020 à 2021-2022) en fonction de l'analyse du rapport annuel d'activités et sous réserve des crédits appropriés.
Degré d'avancement du projet :	<p>Phase de conception réalisée et mise en œuvre en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe mise en place pour lancer et concevoir le pôle a choisi de se doter d'un mode de fonctionnement souple et d'accorder la priorité à la mise en œuvre d'actions précises en vue d'outiller les établissements et de créer cette idée d'un pôle comme lieu de convergence des énergies et des compétences pour ensuite susciter des projets de collaboration émanant des établissements membres. En conséquence, la phase de conception et la phase de mise en œuvre se sont superposées.
Réalisations :	<p><i>En ce qui a trait aux opérations propres à la phase de conception du Pôle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Création d'une structure transitoire</u> : Les membres du Pôle ont d'abord convenu de créer un comité d'orientation pour réaliser la phase de conception. Les universités ont créé un comité de concertation auquel participent les représentants des sept établissements et celui-ci a délégué trois de ses membres au comité d'orientation. Pour les cégeps, le suivi des activités du Pôle s'est fait à la Table des directeurs généraux du RCM qui a également délégué trois membres. Le comité d'orientation comprend également deux agents de liaison pour chacun des groupes. Le Comité a rapidement procédé à l'embauche d'un coordonnateur de projet qui a débuté son mandat en septembre 2018. • <u>Définition d'une mission</u> : Le Comité a défini la mission du Pôle et les orientations générales en vue de son atteinte. • <u>Rédaction d'une entente-cadre de collaboration</u> : Cette entente-cadre lie les 19 établissements membres du Pôle en précisant la nature, la mission, la structure de gouvernance et le fonctionnement du Pôle, dont

	<p>l'identification d'un établissement fiduciaire de la subvention.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Identification visuelle et site web</u> : Adoption d'un nom, « PIA » et d'une identification visuelle et création d'un site web dans le but d'officialiser l'existence du Pôle et établir une certaine notoriété. Le site est également un outil de communication pour le Pôle. L'adresse URL du Pôle est : www.poleia.quebec. • <u>Animation et lancement du Pôle</u> : En vue de faire connaître le Pôle et ses activités auprès des communautés collégiales et universitaires et au sein de l'écosystème montréalais en IA, événement de lancement autour d'un panel d'experts sur le thème « L'IA, un défi pour l'enseignement supérieur », le 22 août 2019. <p><i>En ce qui a trait aux opérations propres à la phase de mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Référentiels de compétences</u> : (a) Afin d'outiller les établissements du Pôle, mandat confié au Centre de recherche interuniversitaire en sciences et technologies (CIRST/UQAM) de réaliser une revue de littérature afin d'inventorier les référentiels de compétences en IA quels que soient les niveaux de compétences concernés (techniques ou scientifiques, pour le citoyen ou le professionnel), tant dans des champs de conception et de développement de l'IA que dans les champs d'applications des technologies de l'IA. [Statut : terminé] • (b) Un appel de projets de collaboration entre établissements des deux ordres d'enseignement relativement aux compétences a été préparé. Un montant de 1,4M \$ est réservé à cette fin. [Statut : en cours]. • <u>Composantes de formation en IA</u> : Encore dans le but d'outiller les établissements membres du Pôle et de favoriser la concertation, inventaire des programmes et cours ayant pour objet principal l'intelligence artificielle dans les programmes d'études des collèges et des universités situés à Montréal et inventaire des composantes de formation abordant l'intelligence artificielle dans les programmes d'études pouvant toucher soit à la formation des producteurs d'IA, soit à la formation des usagers de l'IA. [Statut : Outils de cueillette réalisés ; enquête en cours]. • <u>Adaptation de la formation</u> : Appel de projet visant à soutenir des initiatives innovantes et interordres d'enseignement relatif à l'IA. [Statut : en cours]. • <u>Autres activités en continue</u> : Travail de représentation et de réseautage auprès des établissements membres et des organisations de l'écosystème montréalais en IA.
<p>Gestion financière du projet :</p>	<p>Les dix-neuf établissements membres du Pôle ont convenu de confier la gestion financière de la subvention à un fiduciaire, en l'occurrence le cégep du Vieux-Montréal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sept établissements universitaires se sont partagés 60% de la subvention (42 857 \$ / établissement / année). • Les douze cégeps se sont partagés 40% de la subvention (16 667 \$ / établissement / année). <p>L'Université de Montréal a versé les sommes reçues au cégep du Vieux-Montréal qui rend compte de la gestion financière dans le cadre de son RFA.</p>

Rapport des revenus et dépenses :	2017- 2018	2018-2019	Total
	Revenus — Subvention	500 004,00 \$	500 004,00 \$
Dépenses			
• Frais de réception	--	206,92 \$	206,92 \$
• Frais de déplacement	--	1 503,23 \$	1 503,23 \$
• Honoraires	--	64 482,87 \$	64 482,87 \$
• Autres contrats	--	17 473,69 \$	17 473,69 \$
Total		83 666,71 \$	83 666,71 \$
Surplus¹	500 004,00 \$	416 337 29 \$	916 341,29 \$

¹ Le solde de 916 341,29 \$ est reporté en 2019-2020.

ANNEXE — LISTE DES DIX-NEUF ETABLISSEMENTS

UNIVERSITÉS	CÉGÉPS
<ul style="list-style-type: none"> • École des HÉC Montréal • École Polytechnique Montréal • École de technologie supérieur • Université Concordia • Université McGill • Université de Montréal • Université du Québec à Montréal 	<ul style="list-style-type: none"> • Collège Ahuntsic • Cégep André-Laurendeau • Collège de Bois-de-Boulogne • Dawson College • Cégep Gérald-Godin • John-Abbott College • Collège de Maisonneuve • Collège Marie-Victorin • Collège de Rosemont • Cégep de St-Laurent • Vanier College • Cégep du Vieux Montréal

PÔLE RÉGIONAL EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - LANAUDIÈRE

> REDDITION DE COMPTE POUR LES ACTIVITES FINANCEES DANS LE CADRE DES POLES REGIONAUX — 2018-2019

Projet :	Pôle régional en enseignement supérieur - Lanaudière <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration entre le Cégep de Lanaudière et trois universités (voir Annexe); • Projet visant une hausse de l'intérêt des étudiants lanaudois pour les études universitaires et à faciliter leur transition collégial-université.
Mise en contexte :	<ul style="list-style-type: none"> • La demande de création d'un Pôle régional en enseignement supérieur a été déposée à l'hiver 2019 par le Cégep de Lanaudière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. • La subvention a été confirmée en fin printemps 2019. • La création du Pôle régional en enseignement supérieur a été annoncée publiquement le 27 août 2019.
Degré d'avancement du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • Des discussions sont en cours entre les partenaires pour la mise en place de la structure de gouvernance du pôle.
Rapport des revenus et dépenses :	<ul style="list-style-type: none"> • Les établissements universitaires se partagent à part égale 60% de la subvention pour l'année 2018-2019, ce qui représente pour l'Université de Montréal 20% de la subvention totale octroyée. • Aucune dépense n'a été faite dans l'exercice 2018-2019, la subvention ayant été confirmée presque en fin d'année financière. Pour cette raison, le montant de la subvention de 96 200\$ octroyée à l'Université de Montréal a été présenté comme apport reporté non utilisé aux États financiers de 2018-2019 et ce montant sera inscrit comme revenu dans l'exercice 2019-2020. La reddition de compte de 2019-2020 intégrera également l'allocation de 2018-2019.

ANNEXE — LISTE DES ÉTABLISSEMENTS

UNIVERSITÉS	CÉGEP
<ul style="list-style-type: none"> • Université du Québec à Trois-Rivières • Université de Montréal • Université du Québec à Montréal 	<ul style="list-style-type: none"> • Cégep régional de Lanaudière

REDDITION DE COMPTE POUR LES ACTIVITES FINANCEES
DANS LE CADRE DES POLES REGIONAUX — 2018-2019

Projet :	<p>Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration entre le collège Montmorency, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal (voir Annexe). • Entente-cadre de collaboration formalisée.
Mise en contexte :	<ul style="list-style-type: none"> • La demande des trois (3) établissements d'enseignement supérieur relative à la création d'un pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative a été déposée le 25 mai 2018 au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. • Le projet a été accepté par le Ministère pour cinq ans (5) à raison de 500 000,00 \$ par année sous réserve de l'allocation des crédits. • Le premier versement de 200 000,00 \$ a été versé en juin 2018 pour l'année 2017-2018. • Le second versement de 500 000,00 \$, pour 2018-2019, a été versé en juin 2019. La lettre d'accompagnement signée par le Ministre accorde une aide financière annuelle de 500 000,00 \$ pour les trois années subséquentes (2019-2020 à 2021-2022) en fonction de l'analyse du rapport annuel d'activités et sous réserve des crédits appropriés.
Degré d'avancement du projet :	<p>Phase de conception réalisée et mise en œuvre en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe mise en place pour lancer et concevoir le pôle a choisi de se doter d'une entente-cadre de collaboration et d'accorder la priorité à la mise en place d'un mode de fonctionnement collaboratif et rétroactif entre les différents intervenants des trois (3) institutions. • Le pôle a aussi précisé sa vision, sa mission et ses objectifs généraux tout en développant son intégration à l'économie créative du milieu lavallois. • C'est ainsi que le Pôle a participé à deux ensembles de projets événementiels émanant d'organismes culturels lavallois. En conséquence, les phases de conception et de mise en œuvre se sont superposées.
Réalisations :	<p><i>En ce qui a trait aux opérations propres à la phase de conception et à la phase de mise en œuvre du Pôle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Création d'une structure transitoire</u> : Les représentants de chaque institution partenaire du Pôle ont d'abord collaboré ensemble pour créer un comité de gouvernance. Ce comité a rapidement procédé à l'embauche de deux chargées de projet qui ont débuté leur mandat à temps partiel en janvier 2019. • <u>Partenariat avec le milieu lavallois</u> : Plusieurs rencontres entre les représentants du Pôle et les organismes culturels lavallois se sont déroulées lors de la phase de conception durant l'année 2019, et ce, dans le but de développer l'intégration du Pôle à l'économie créative du milieu lavallois. • <u>Définition d'une mission</u> : Le Comité a défini la vision, la mission et les orientations générales du Pôle.

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rédaction d'une entente-cadre de collaboration</u> : Cette entente-cadre lie les trois (3) établissements membres du Pôle et vise à établir la structure de gouvernance et de fonctionnement entre les partenaires du Pôle dont l'identification d'un établissement fiduciaire de la subvention. • <u>Adoption d'un nom pour le Pôle</u> : Adoption d'un nom, « Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative » dans le but d'officialiser l'existence du Pôle et d'établir une certaine notoriété. • <u>Lancement du Pôle</u> : En vue de faire connaître le Pôle et ses activités auprès des communautés collégiales et universitaires et au sein de l'écosystème lavallois en arts numériques et économie créative, un événement de lancement du Pôle est en cours de planification pour l'hiver 2020. [Statut : En cours] • <u>Participation du Pôle au Colloque ACFAS 2020</u> : Le Pôle participera au Colloque de l'ACFAS « la collaboration interordre en enseignement supérieur : l'expérience des pôles régionaux » à l'Université de Sherbrooke en mai 2020. [Statut : En cours] <p><i>En ce qui a trait aux opérations propres à la phase de mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Synergie entre le Pôle et le milieu lavallois</u> : En vue de faire connaître le Pôle auprès des communautés collégiales, universitaires au sein de quadrilatère Montmorency et de créer des passerelles en arts numériques et leur application dans l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de l'économie créative lavalloise, le Pôle a été partenaire dans deux ensembles d'événements auxquels plusieurs étudiants, chercheurs et professeurs des institutions partenaires ont participé : <ul style="list-style-type: none"> - Les cinq (5) ateliers du Hub de création culture/ savoir du Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois (ROCAL) au printemps 2019 et, - Les classes de maître de l'événement LVL UP musique urbaine et lab numérique à l'automne 2019 initié par le diffuseur lavallois [co]motion. Le Pôle a aussi effectué une synthèse des retombées de ces événements sur le milieu de l'enseignement supérieur. [Statut : en cours] • <u>Composantes de formation interordre en arts numériques</u> : Un inventaire des programmes et cours ayant pour objet principal les arts numériques et leur application dans l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur a été effectué dans les programmes d'études du collège Montmorency, de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal. Cet inventaire a été fait dans le but de développer des collaborations interétablissement en tirant partie des expertises conjointes en enseignement et en recherche. [Statut : Enquête en cours]. • <u>Autres activités en continu</u> : Travail de représentation et de réseautage auprès des établissements membres et des organisations de l'économie créative lavallois
Gestion financière du projet :	<p>Les trois (3) établissements membres du Pôle ont convenu de confier la gestion financière de la subvention à un fiduciaire, en l'occurrence le collège Montmorency :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les deux (2) établissements universitaires se sont partagés à parts égales 60% de la subvention pour l'année 2018-2019 (150 000,00 \$ / établissement). • Le collège a 40% de la subvention (200 000,00 \$).

	L'Université de Montréal versera les sommes reçues au collège Montmorency qui rend compte de la gestion financière dans le cadre de son RFA.			
Rapport des revenus et dépenses :	2017- 2018	2018-2019	Total	
	Revenus — Subvention	200 000,00 \$	500 000,00 \$	700 000,00 \$
	Dépenses			
	• 5 ateliers Hub de création culture/savoir (ROCAL)	--	15 000,00 \$	15 000,00 \$
	• Honoraires des chargées de projet	--	26 200,00 \$	26 200,00 \$
	• Honoraires services conseils	--	1069,27 \$	1069,27 \$
	• Frais de représentation	--	100,00 \$	100,00 \$
Total	200 000,00 \$	42 369,27 \$	42 369,27 \$	
Surplus¹	200 000,00 \$	457630,73 \$	657 630,73 \$	
¹ Le solde de 657 630,73 \$ est reporté en 2019-2020.				

ANNEXE — LISTE DES TROIS ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

CÉGEP	
• Collège Montmorency	
UNIVERSITÉS	
• Université de Montréal	• Université du Québec à Montréal

Section 4

Bilan et perspectives
de développement



**Université
de Montréal
et du monde.**

Rapport du recteur 2018





Effet d'entraînement

À l'Université de Montréal, nous suivons de près le parcours des idées neuves. Elles naissent dans le travail acharné de nos chercheurs et ne restent jamais confinées à nos campus. Notre rôle est de mettre ces idées en marche, avec notre enseignement et nos nombreux projets collaboratifs. C'est cela, l'effet d'entraînement de l'UdeM.

Guy Breton, recteur

Montréal est IA

La Déclaration de Montréal

Le développement de l'intelligence artificielle doit profiter à tous et non à une minorité. C'est l'essence du message de la Déclaration de Montréal IA responsable, qui a été rédigée par 18 chercheurs de différents domaines après une vaste consultation citoyenne. Le texte met de l'avant des valeurs d'écologie, de bien commun, de démocratie, de bien-être, d'équité et de diversité.



Un QG pour l'intelligence artificielle

Regroupez dans un même lieu les meilleurs chercheurs en intelligence artificielle, la relève du secteur, de jeunes pousses locales et les équipes de R-D de très grandes entreprises et vous obtiendrez Mila, qui a maintenant pignon sur rue dans le quartier Mile-Ex. Fondé par le professeur Yoshua Bengio, Mila est le cœur et la matière grise du nouvel écosystème de l'intelligence artificielle montréalais.

L'université citoyenne en action

Régler ses litiges en ligne

Certains conflits avec des commerçants peuvent maintenant se régler en dehors des tribunaux grâce à la plateforme de médiation en ligne PARLe, conçue par le Laboratoire de cyberjustice de l'UdeM. Près de 70 % des utilisateurs de ce service gratuit, offert par l'Office de la protection du consommateur du Québec, ont obtenu une entente en moins d'un mois.

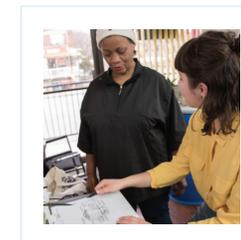


« Bonjour, que puis-je faire pour vous ? »

Le projet d'envoyer des étudiants de l'UdeM aider de petits commerçants allophones du quartier Côte-des-Neiges à apprendre le français sur leur lieu de travail a si bien fonctionné que le nombre de participants a quintuplé en 2018, passant à 160. Ce programme, mis sur pied par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, s'étend maintenant à deux autres arrondissements : Saint-Laurent et Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension, et a été implanté dans d'autres villes.

L'esprit de fraternité

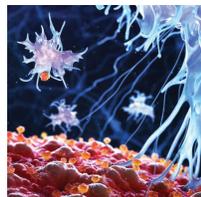
« L'Université de Montréal est située là où, bien avant l'établissement des Français, différents peuples autochtones ont interagi les uns avec les autres. » Ainsi débute notre déclaration de reconnaissance des territoires autochtones, inspirée par l'appel à l'action qu'a lancé la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Le texte est lu à l'ouverture de cérémonies solennelles sur nos campus.



Sauver une vie, c'est changer le monde

Près d'un vaccin contre le cancer

À l'Institut de recherche en immunologie et en oncologie de l'UdeM, l'équipe du D^r Claude Perreault a apporté les preuves de l'efficacité d'un vaccin qui traiterait le cancer de patients qui en sont déjà atteints. D'ici aussi peu que trois ans, le D^r Perreault espère tester sa découverte sur des patients qui souffrent de cancers incurables.



La première greffe de visage au Canada

L'exploit du D^r Daniel Borsuk, professeur de chirurgie plastique, lui a valu une reconnaissance internationale. L'opération de 30 heures a redonné un visage à Maurice Desjardins, un sexagénaire défiguré par un accident de chasse. Le D^r Borsuk a marqué l'année 2018 une seconde fois en reconstruisant, avec son collègue de l'UdeM le D^r Alexander Weil, la boîte crânienne d'une fillette atteinte d'hydrocéphalie.

Pour des soins accessibles à tous

Des milliers d'individus dans le besoin ont un accès difficile aux soins de santé. L'UdeM va à leur rencontre. La nouvelle clinique de dentisterie sociale Dentaville accueille, dans ses locaux de l'Hôpital Notre-Dame, des patients du quartier Centre-Sud. Cet organisme s'ajoute à plusieurs autres, comme L'extension, qui offre des services éducatifs et de santé à des enfants en difficulté, et la clinique mobile d'optométrie, qui visite les lieux d'hébergement pour personnes itinérantes.



Tous derrière nos enseignants!

Chemin tracé vers la profession

Pour que nos futurs enseignants arrivent mieux préparés à l'université, l'UdeM et le Collège de Bois-de-Boulogne ont créé un parcours éducatif unique au Québec menant à notre programme de formation des maîtres. Ce parcours passe par des stages d'observation dans les écoles et de nouveaux cours adaptés, préparés en collaboration avec nos professeurs.



Les renforts arrivent

Afin d'alléger la pénurie d'enseignants dans les écoles, la Faculté des sciences de l'éducation est sortie des sentiers battus. Elle a aménagé ses cours de façon à permettre à des finissants d'enseigner toute l'année dans des classes du préscolaire et du primaire de Montréal et Laval. Un début de solution prometteur.

Un robot à l'école

Le robot humanoïde Nao, utilisé par le professeur Thierry Karsenti, fait des merveilles auprès des élèves en difficulté.





Des exploits qui inspirent

Les Bleus champions nationaux

À Vancouver, en novembre, la formation masculine de soccer des Carabins a remporté son premier championnat canadien grâce à une victoire sur les Capers de l'Université du Cap-Breton. L'UdeM sera l'hôte de la finale du championnat en 2019.



L'athlète universitaire de l'année

La joueuse de volleyball Marie-Alex Bélanger a obtenu le prix BLG, remis au meilleur athlète universitaire canadien, toutes disciplines confondues. L'étudiante en relations publiques a maintenu une moyenne de 3,98 attaques marquantes par manche, un sommet national.



De montées et de descentes

Des millions de téléspectateurs de plus de 130 pays ont pu découvrir les côtes magnifiques du campus de la montagne à l'occasion du Grand Prix cycliste de Montréal, où s'affrontaient les meilleurs coureurs cyclistes de la planète. L'UdeM est partenaire de la compétition depuis neuf ans.

La révolution verte commence

Les ninjas du développement durable

Lancée en septembre, la nouvelle maîtrise en environnement et développement durable a obtenu un succès immédiat. Ce qui en dit long sur l'intérêt des étudiants de tous horizons pour une carrière dans le domaine. Dans son cours inaugural, le professeur invité Thomas Mulcair a informé les étudiants du programme qu'il voulait en faire « des ninjas du développement durable ».



Transformer le système une initiative à la fois

Les ressources réutilisées de façon optimale, des biens qui ont plusieurs vies et une consommation plus responsable, voilà ce que promet la transition vers l'économie circulaire. L'Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire a regroupé les initiatives locales au sein d'une nouvelle plateforme Web, Québec circulaire, qui se veut la référence en la matière.

Tu ne gaspilleras point

Le mouvement zéro déchet prend de l'ampleur à l'UdeM. À l'heure du souper, nos services alimentaires revendent leurs surplus au prix coûtant aux occupants des résidences. Des étudiantes en nutrition ont ouvert une épicerie en vrac sur le campus. Et, à l'initiative d'employés, une cinquantaine de salles à manger dans nos pavillons se sont dotées de bacs de compostage.



L'art d'émerveiller

Plus près du ciel

La professeure d'architecture Manon Asselin a été choisie pour réaménager l'intérieur du dôme de l'oratoire Saint-Joseph, l'un des monuments les plus visités de Montréal. Son projet prévoit une montée vers un observatoire situé au sommet, puis une descente en spirale accompagnée de projections murales.



La poésie des corps célestes

Pour célébrer le 40^e anniversaire de l'Observatoire du Mont-Mégantic, deux artistes visuels, Bettina Forget et Yann Pocreau, ont été invités à passer 15 nuits dans ce laboratoire estrien de l'UdeM. Les fruits de cette singulière résidence ont été dévoilés au Centre d'exposition de l'Université.

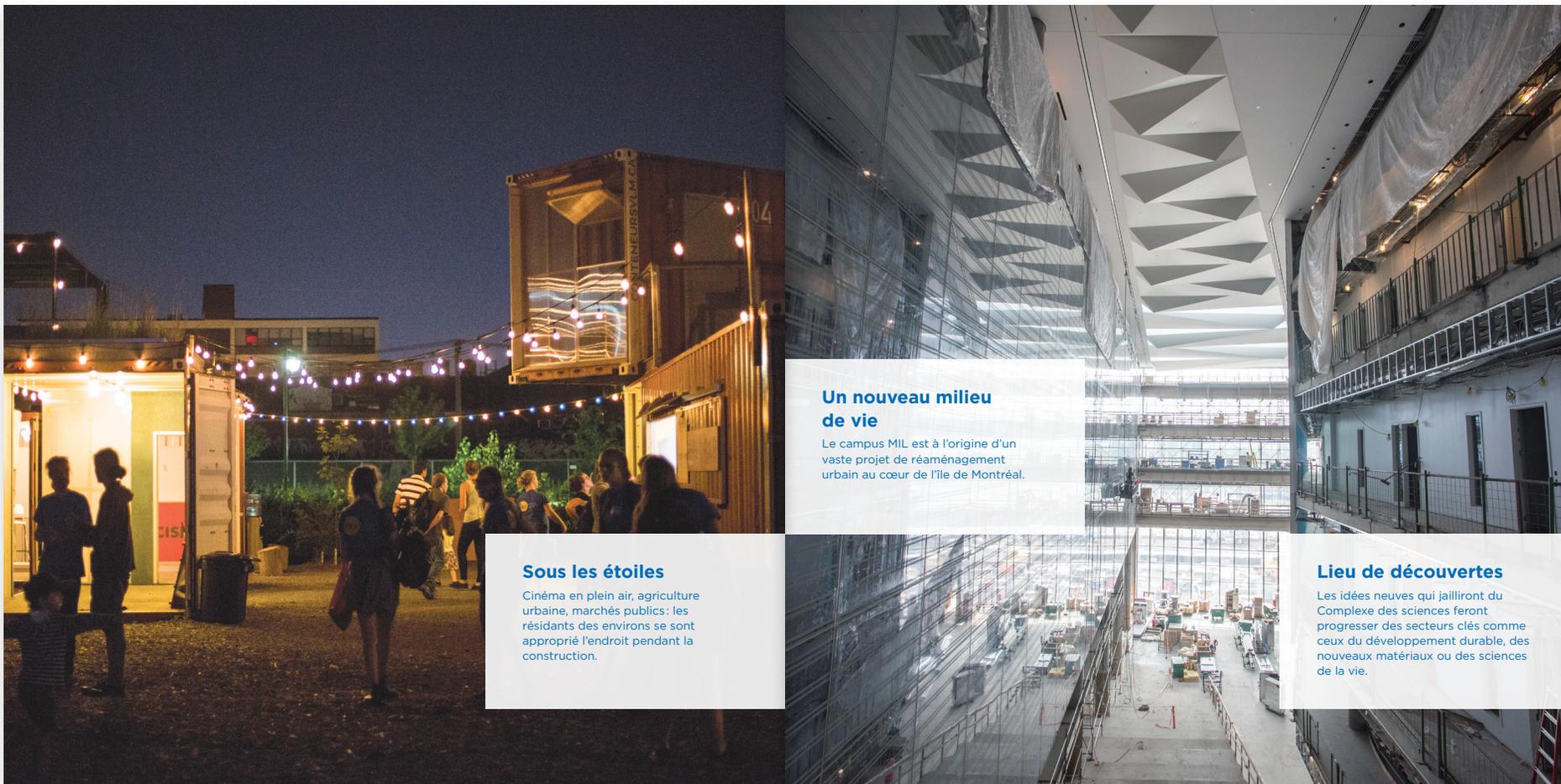
La Rolls-Royce des pianos

Grâce à la générosité de 70 donateurs, la Faculté de musique a fait l'acquisition d'un Steinway modèle D des ateliers de Hambourg, le piano de concert le plus prestigieux du monde. En plus de ravir le public de la salle Claude-Champagne, l'instrument permet à nos étudiants qui aspirent à une carrière internationale de se mettre en valeur.



Dans le MIL

Dès la rentrée 2019, quelque 2000 étudiants en sciences auront la chance de fréquenter le campus le plus avant-gardiste du pays. Ils découvriront des lieux de vie lumineux, des laboratoires conçus pour la recherche de demain et une bibliothèque pas comme les autres : elle sera dotée, entre autres, d'équipements de réalité virtuelle, d'un studio d'édition numérique et d'un laboratoire de visualisation, constitué d'un mur de 27 écrans tactiles.



Un nouveau milieu de vie

Le campus MIL est à l'origine d'un vaste projet de réaménagement urbain au cœur de l'île de Montréal.

Sous les étoiles

Cinéma en plein air, agriculture urbaine, marchés publics: les résidents des environs se sont approprié l'endroit pendant la construction.

Lieu de découvertes

Les idées neuves qui jailliront du Complexe des sciences feront progresser des secteurs clés comme ceux du développement durable, des nouveaux matériaux ou des sciences de la vie.

L'UdeM c'est...

L'une des
meilleures universités
de la planète

90^e rang mondial

selon le classement du
Times Higher Education

La **1^{re}** puissance
en recherche au Québec

et la **3^e** au Canada

selon le classement
Research Infosource 2018

L'université francophone canadienne
dont les diplômés sont les plus
recherchés dans le monde

37^e rang mondial

selon le classement Global
Employability 2018



L'un des **100**
meilleurs employeurs canadiens
selon le classement de Mediacorp

67 500 étudiants

dont **10 000**
étudiants étrangers

et **7 000**

résidents permanents,
ce qui en fait l'une des universités
les plus internationales du Canada

2 400 professeurs
et chercheurs

2 900 chargés de cours

3 800 professeurs
de clinique

14 facultés et écoles
qui offrent des formations
dans presque tous les domaines
du savoir



2 écoles affiliées:

HEC Montréal et Polytechnique Montréal

2 centres hospitaliers
universitaires de classe mondiale:
le CHUM et le CHU Sainte-Justine

Un réseau de
27 établissements
de santé affiliés et
le plus vaste choix de formations
en santé du pays



1 centre hospitalier
universitaire vétérinaire:
le CHUV de Saint-Hyacinthe

Et **400 000**
diplômés qui changent le monde
dans tous les secteurs d'activité



*Ces données incluent les écoles affiliées de l'UdeM,
Polytechnique Montréal et HEC Montréal.*



Un nouveau cap franchi en philanthropie francophone



Avant de nous quitter en décembre 2017, Guy Joron, qui fut ministre dans le gouvernement de René Lévesque, a fait un geste d'envergure: il a légué sa fortune de 15 M\$ à la plus grande université francophone d'Amérique, l'Université de Montréal, son *alma mater*.

Ce don testamentaire, le plus important de l'histoire de notre établissement, a donné l'impulsion à la campagne de dons planifiés de l'UdeM, dont l'objectif est de 50 M\$. Déjà, plus de 29,5 M\$ ont été amassés.

Un immense merci à nos donateurs!



Nos dons majeurs en 2018

15 M\$

Guy Joron

pour soutenir les projets de l'UdeM (12 M\$), de HEC Montréal (1,5 M\$) et de Polytechnique Montréal (1,5 M\$).

1,28 M\$

Panasonic

pour la recherche à Mila, l'Institut québécois d'intelligence artificielle.

1,87 M\$

Google

pour la recherche à Mila, l'Institut québécois d'intelligence artificielle.

1,2 M\$

Fondation Jean-Monbourquette

pour la création de la Chaire Jean-Monbourquette sur le soutien social des personnes endeuillées.

1,33 M\$

Fondation Courtois

pour soutenir un projet de recherche sur la modélisation du cerveau.

1 M\$

Louis Gagnon

pour la création du programme de bourses Fellows HORIZON, qui permet la conception de cours novateurs par des étudiants de doctorat de la Faculté des arts et des sciences.

Des diplômés qui brillent

En 2018, les 13 427 nouveaux diplômés de l'UdeM ont rejoint une communauté de quelque 400 000 diplômés, actifs partout dans le monde et dans tous les domaines. Et dont certains membres ont fait particulièrement parler d'eux dans les derniers mois.



Manon Massé

Le parti qu'elle codirige, Québec solidaire, a fait élire 10 députés au scrutin d'octobre 2018, le meilleur résultat de son histoire.

Théologie 1986



Suzanna Randall

Elle s'entraîne en vue d'une mission à bord de la Station spatiale internationale prévue pour 2020. Elle pourrait alors devenir la première femme de nationalité allemande à s'envoler pour l'espace.

Astrophysique 2006



Jean-Marc Vallée

La série *Big Little Lies*, qu'il réalise, a remporté quatre Golden Globes à la cérémonie de 2018, dont celui de la meilleure minisérie télévisée.

Études cinématographiques 1984 et 1986



Alexandra Stréliski

La compositrice-interprète a marqué le paysage culturel québécois en 2018 avec la parution de son second album, *Inscape*.

Musique 2008



Olivier Hernandez

Le directeur des opérations de l'Observatoire du Mont-Mégantic et coordonnateur de l'Institut de recherche sur les exoplanètes de l'UdeM assume désormais les fonctions de directeur du Planétarium Rio Tinto Alcan de Montréal.

Physique 1999 et 2005

Une communauté qui se démarque



Un prix Wolf pour Gilles Brassard

Père de la cryptographie quantique et de la téléportation quantique, **Gilles Brassard** a reçu des mains du président d'Israël le prix Wolf de physique 2018, qu'il partage avec son collaborateur américain **Charles Bennett**. Le professeur de l'UdeM est le premier Canadien à remporter ce prix, qui a souvent servi de marche-pied pour le Nobel.

Une année faste pour Nabil G. Seidah

Le professeur de médecine, codécouvreur de la β -endorphine, est devenu le premier Québécois à recevoir le prestigieux Grand Prix scientifique de la Fondation Lefoulon-Delalande, rattachée à l'Institut de France. En 2018, **Nabil G. Seidah** a aussi été le premier Canadien à obtenir le prix Louis et Arthur Lucian, de l'Université McGill, et il est l'une des personnalités de la semaine *La Presse*.



L'UdeM brille aux prix Killam

Le professeur **André Gaudreault**, du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques, a remporté le très convoité prix Killam 2018 en sciences humaines du Conseil des arts du Canada, d'une valeur de 100 000 \$. L'astrophysicien **René Doyon** a pour sa part obtenu l'une des six bourses de recherche du programme.



Parmi les meilleurs jeunes chimistes

Le professeur **Jean-François Masson** figure sur la liste des 40 meilleurs chimistes analystes de moins de 40 ans du magazine britannique *The Analytical Scientist*.

Femme de tête... et de cœur

La fondatrice et directrice du Centre d'études sur le stress humain, **Sonia Lupien**, a remporté un prix Femmes de mérite de la Fondation Y des femmes de Montréal pour son engagement au service du mieux-être de ses concitoyens.



Prix et distinctions

Pour voir tous les prix récoltés par les membres de notre communauté, consultez le site distinctions.umontreal.ca

L'Ordre du Canada



La plus haute distinction du pays a été accordée à plusieurs membres de la communauté de l'UdeM dans les derniers mois.

Promues officières de l'Ordre

La diplômée **Christiane Ayotte** (chimie 1983), directrice du Laboratoire de contrôle du dopage de l'INRS-Institut Armand-Frappier, pour sa lutte contre le dopage sportif.

La diplômée **Lise Bissonnette** (sciences de l'éducation 1968 et doctorat en littératures de langue française 2015), pour son apport au monde des communications et sa participation à la création de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

La professeure **Louise Nadeau**, pour ses initiatives décisives en tant que psychologue clinicienne et chercheuse qui étudie et qui traite les diverses formes de dépendance.

Nommés membres de l'Ordre

Le professeur et ancien doyen de la Faculté de médecine dentaire **Gilles Lavigne**, pour ses travaux novateurs ayant permis de saisir les interactions entre la douleur et les désordres du sommeil.

L'historien et diplômé **Paul-André Linteau** (histoire 1975), pour sa contribution à l'histoire du Québec et à l'histoire du Canada.

Le juge **Morton S. Minc** (droit 1973), pour son travail de promotion d'une justice fondée sur la réhabilitation sociale et pour la création de programmes novateurs à la cour municipale de la Ville de Montréal.

L'ancienne ministre fédérale **Lucienne Robillard** (service social 1967 et administration des affaires à HEC Montréal 1986), pour sa contribution à la politique québécoise et à la politique canadienne, notamment par l'amélioration des institutions publiques.

La diplômée **Yvonne Steinert** (doctorat en psychologie clinique 1979), pour son apport à l'évolution de l'enseignement de la médecine au Canada.

Le professeur retraité **Ronald Franklin Williams**, pour ses créations, son enseignement et ses publications qui ont enrichi notre architecture paysagère.

L'Ordre national du Québec



Le premier ministre du Québec a rendu hommage à ces personnalités d'exception de la communauté de l'UdeM.

Insigne d'officier

Jean-Pierre Charbonneau
Homme politique, journaliste et auteur
(criminologie 1977)

Francine Lelièvre
Fondatrice et directrice générale de Pointe-à-Cailière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, et docteure *honoris causa* de l'UdeM
(lettres 1969)

Louise Mailhot
Première juge à la Cour d'appel du Québec pour le district de Montréal
(droit 1964)

Andrée-Lise Méthot
Fondatrice et associée directrice de Cycle Capital Management
(sciences 1997)

Pierre Nepveu
Professeur émérite du Département des littératures de langue française

Isabelle Peretz
Professeure au Département de psychologie

Guy Rocher
Professeur émérite du Département de sociologie

Insigne de chevalier

Michèle Boulanger-Bussièrre
Coprésidente puis directrice des affaires administratives à l'École supérieure de mode de Montréal de 1995 à 2006
(FEP 1981)

André Gosselin
Cofondateur de trois sociétés: Les Fraises de l'île d'Orléans, Les Serres du Saint-Laurent et le Centre de recherche en horticulture
(sciences 1987)

Paul-André Linteau
Pionnier de l'histoire économique du Québec
(histoire 1975)

Patrick Paultre
Fondateur du Centre d'infrastructures sismiques majeures interuniversitaire du Québec et du Centre d'études interuniversitaire des structures sous charges extrêmes
(Polytechnique Montréal 1981)

Lili-Anna Pereša
Présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal
(Polytechnique Montréal 1987)

Fred Saad
Professeur au Département de chirurgie de la Faculté de médecine

Danielle Sauvage
Gestionnaire culturelle
(science politique 1964)

Lorraine Vaillancourt
Professeure à la Faculté de musique

La Société royale du Canada



La Société royale du Canada, qui regroupe les plus éminents intellectuels, scientifiques et artistes du pays, a admis dans ses rangs quatre professeurs de l'UdeM et deux professeurs de HEC Montréal en 2018.

Valérie Amiraux
Département de sociologie

Patrick Cohendet
Département d'affaires internationales
(HEC Montréal)

Taïeb Hafsi
Département de management
(HEC Montréal)

Stephen Michnick
Département de biochimie et médecine
moléculaire

Guy Sauvageau
Faculté de médecine et Institut de recherche
en immunologie et en cancérologie de l'UdeM

Luc Vinet
Département de physique

Le Collège de nouveaux chercheurs et créateurs
en art et en science de la Société royale du
Canada a accueilli deux jeunes professeurs
de l'UdeM.

Julie Hlavacek-Larrondo
Département de physique

Mike Sapieha
Départements d'ophtalmologie et de biochimie
et médecine moléculaire

Les Prix du Québec



Quatre professeures de l'UdeM et un professeur de HEC Montréal ont remporté un Prix du Québec 2018, la plus haute distinction accordée par le gouvernement québécois en culture et en science.

Prix Ernest-Cormier
(aménagement du territoire, architecture
et design)

Manon Asselin
École d'architecture

Prix Armand-Frappier
(développement d'une institution
de recherche ou administration et
promotion de la recherche)

Anne Bruneau
Département de sciences biologiques

Prix Gérard-Morisset
(patrimoine)

Christina Cameron
École d'architecture

Prix Georges-Émile-Lapalme
(langue française)

Lise Gauvin
Département des littératures
de langue française

Prix Marie-Victorin
(sciences naturelles et génie)

Gilbert Laporte
Département de sciences de la décision
(HEC Montréal)

Un hommage

Nos docteurs honorifiques en 2018



Louis Audet
Président et chef de la direction de Cogeco



Michèle Audette
Commissaire à l'équité nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



Pierre Boucher
Directeur de la recherche et de l'innovation chez Ericsson Canada



Jean Chagnon
Président-directeur général de Lallemand

aux grands

Nos docteurs honorifiques en 2018



Françoise David
Militante et fondatrice du parti Québec solidaire



Marc Lalonde
Avocat et ancien ministre de la Santé et du Bien-être social



Julie Payette
Astronaute et gouverneure générale du Canada



Jean Rochon
Professeur, médecin, homme politique et père de la santé publique au Québec



Quand le savoir pousse à l'action

Vous l'aurez compris à la lecture de ce rapport, la portée des actions de l'Université de Montréal est considérable. C'est donc avec honneur, fierté et le sens du devoir que j'ai entrepris mon mandat de chancelier le 1^{er} juin 2018. L'UdeM est à la fois une championne du Québec, une citoyenne engagée et un puissant aimant pour le talent, à une époque où c'est justement la présence de gens talentueux dans tous les secteurs d'activité qui fait notre richesse collective. Et l'UdeM ne saurait être tout cela sans le soutien de ses nombreux partenaires, donateurs et amis. Merci de voir grand avec nous.

Louis Roquet, *chancelier et président du Conseil*

Direction et gouvernance

Des 21 bénévoles siégeant au Conseil de l'UdeM aux membres de l'équipe de direction, tous sont fermement engagés dans la cause de l'avancement du savoir.

Conseil de l'Université de Montréal

Chancelier et président du Conseil
Louis Roquet
Administrateur de sociétés

Vice-présidente
Michèle Boisvert
Première vice-présidente, Rayonnement des affaires, Caisse de dépôt et placement du Québec

Recteur
Guy Breton

Jacques Girard
Président du Conseil des diplômés de l'UdeM

Françoise Guénette
Avocate, administratrice de sociétés

Jonathan Lafontaine
Étudiant

François Le Borgne
Chargé de cours, Faculté de droit

Joanie Martineau
Étudiante

Louise Nadeau
Professeure titulaire, Faculté des arts et des sciences

Michel Patry
Directeur, HEC Montréal

Sophie René de Cotret
Professeure titulaire, Faculté des sciences de l'éducation

Morris Rosenberg
Avocat, administrateur de sociétés

Frantz Saintelémy
Président-directeur général du Groupe 3737

Philippe A. Tanguy
Directeur, Polytechnique Montréal

Luc Villeneuve
FCPA, FCA, administrateur de sociétés

Membres

Léa Cousineau

Ben Marc Diendéré
Vice-président principal, Communications et affaires publiques, La Coop fédérée

Josée Dubois
Professeure titulaire, Faculté de médecine

Madeleine Féquière
Directrice générale et chef du crédit corporatif, Domtar Corporation

Louis Gaboury
Professeur titulaire, Faculté de médecine et directeur du Département de pathologie et biologie cellulaire

Clermont Gignac
Administrateur de sociétés

Équipe de direction

Guy Breton
Recteur

Louise Béliveau
Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études

Marie-Claude Binette, registraire

Michèle Brochu, vice-rectrice adjointe
aux études supérieures

Julie Carrier, vice-rectrice associée à
la recherche et aux études (également au
Vice-rectorat à la recherche, à la découverte,
à la création et à l'innovation)

Claude Mailhot, vice-rectrice adjointe
à la promotion de la qualité

Sylvie Normandeau, vice-rectrice adjointe
aux études de 1^{er} cycle et à la formation
continue

Chantal Pharand, vice-rectrice adjointe
aux affaires étudiantes et à la réussite

Sébastien Roy, vice-recteur associé à la
recherche et aux études (également au
Vice-rectorat à la recherche, à la découverte,
à la création et à l'innovation)

Jean Charest
Vice-recteur aux ressources humaines
et à la planification

Jean Pierre Blondin, vice-recteur adjoint
aux affaires professorales

Éric Filteau
Vice-recteur aux finances et aux infrastructures

Ann-Isabelle Cojocar, vice-rectrice adjointe
à l'administration et au développement durable

Matthew Nowakowski, vice-recteur adjoint
aux finances

Marie-Josée Hébert
Vice-rectrice à la recherche, à la découverte,
à la création et à l'innovation

Daniel Lajeunesse, vice-recteur adjoint

Laurent Lewis, vice-recteur associé
(nature et technologie)

Anne Marchand, vice-rectrice associée
(société et culture)

Raymond Lalande
Vice-recteur aux relations avec les
diplômés, aux partenariats et à la philanthropie

Paul Lewis, vice-recteur associé

Guy Lefebvre
Vice-recteur aux affaires internationales
et à la Francophonie

Monique C. Cormier, vice-rectrice associée
à la langue française et à la Francophonie

Jean Renaud
Directeur de cabinet et des relations
gouvernementales

Alexandre Chabot
Secrétaire général

Doyens

Christian Blanchette,
doyen de la Faculté de l'éducation permanente

Hélène Boisjoly,
doyenne de la Faculté de médecine

Frédéric Bouchard,
doyen de la Faculté des arts et des sciences

Michèle Brochu,
administratrice exerçant les fonctions de
doyenne de la Faculté des études supérieures et
postdoctorales

Christian Casanova,
directeur de l'École d'optométrie

Jean-Marc Charron,
administrateur exerçant les fonctions de doyen
de la Faculté de musique

Francine Ducharme,
doyenne de la Faculté des sciences infirmières

Shahrokh Esfandiari,
doyen de la Faculté de médecine dentaire

Raphaël Fischler,
doyen de la Faculté de l'aménagement

Jean-François Gaudreault-DesBiens,
doyen de la Faculté de droit

Réjean Hébert,
doyen de l'École de santé publique

Lyne Lalonde,
doyenne de la Faculté de pharmacie

Pascale Lefrançois,
doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation

Christine Theoret,
doyenne de la Faculté de médecine vétérinaire



Université 
de Montréal
et du monde.

Pour en savoir plus: recteur.umontreal.ca



Déclaration annuelle du recteur

Allocution prononcée par le recteur Guy Breton,
devant les membres de l'Assemblée universitaire

15 octobre 2018

La version prononcée fait foi.

Introduction

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue, chères et chers membres de la communauté universitaire, à ce rendez-vous annuel où je fais le point sur l'évolution de notre université.

Je vous remercie de votre intérêt, que vous soyez ici, dans la salle Roger-Guillemain, ou devant votre écran. Et je salue les membres de la communauté universitaire qui nous regardent à nos campus de Montréal, de Laval, de Saint-Hyacinthe, de Trois-Rivières et de Longueuil.

Chères et chers amis, en 2018-2019, l'Université de Montréal est tout sauf figée dans le temps.

Il y a trois ans, à l'occasion de ma déclaration annuelle, je vous invitais à une grande mobilisation afin de permettre à notre université d'atteindre deux objectifs généraux : devenir plus collaborative et plus inclusive.

À la suite d'une large consultation, la plus importante de notre histoire, nous avons lancé, ensemble, le chantier de la transformation institutionnelle. Des 25 actions que nous avons ciblées, 5 sont déjà réalisées. Et plusieurs seront complétées d'ici Noël.

Aujourd'hui, je vais aller au-delà de notre plan d'action institutionnel et vous présenter des projets inspirants qui s'imprègnent de l'esprit de la transformation. Ces projets ont le mérite de faire travailler dans un but commun des collègues de différents services et facultés. Ils signalent un changement de culture profond dans notre établissement.

Je vous parlerai aussi du campus MIL, que nous allons inaugurer dans moins d'un an. Et je vous en dirai un peu plus sur les travaux de rénovation que nous mènerons sur la montagne après le déménagement de nos départements de géographie, de chimie, de physique et de sciences biologiques.

Avant tout, je tiens à vous dire ceci : s'il y a quelque chose qui ne change pas pour moi année après année, c'est la fierté que m'inspire l'Université de Montréal. Notre communauté universitaire se surpasse constamment et ses réalisations ne cessent jamais de m'étonner.

J'aimerais partager avec vous quatre moments récents qui m'ont rendu particulièrement fier de nous.

Le premier de ces moments, c'est lorsque j'ai appris en septembre que notre établissement passait du 108^e au 90^e rang du classement de *Times Higher Education*. C'est une excellente nouvelle! Nous sommes de retour parmi les 100 meilleures universités du monde.

Je crois que nous pouvons tous nous féliciter. Ce résultat est une mesure de l'excellence du personnel de l'Université. Et notamment de nos professeurs et chercheurs. Leur enseignement et leurs travaux font avancer la connaissance et sont de plus en plus reconnus partout dans le monde.

C'est d'ailleurs pour mettre en valeur le rayonnement de nos professeurs que nous avons mis en ligne cette année un site qui répertorie les prix qu'ils récoltent. Cette vitrine témoigne aussi des efforts que nous faisons, à l'Université de Montréal, pour soutenir nos professeurs dans la présentation de dossiers de mise en candidature. En consultant ce site, vous comprendrez pourquoi nous sommes parmi les meilleurs.

Mon deuxième moment de fierté, je l'ai vécu en juin dernier au campus de Laval, lorsque nous avons annoncé le plus important don testamentaire de l'histoire de notre université. Un don de 15 millions de dollars du regretté Guy Joron, diplômé en science politique et ancien ministre sous le gouvernement de René Lévesque.

Ce que j'ai ressenti alors, personne ne l'a exprimé aussi bien que Claude Charron, un ami proche de Guy Joron.

[Vidéo : extrait du discours de Claude Charron]

Une troisième réalisation qui m'a rendu spécialement fier a été l'entrée en vigueur de notre nouvelle charte le 28 septembre dernier, après son adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

Nous avons fait un travail colossal pour effectuer cette importante et nécessaire mise à jour de notre gouvernance. Il reste le dossier de la discipline. Et je suis optimiste que nous le réglerons prochainement.

Je remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé aux débats sur la charte et ses statuts – et en particulier, bien entendu, les membres de cette assemblée et les membres du Comité d'étude du projet de transformation institutionnelle, le CEPTI.

Enfin, quatrième motif de fierté : lorsque, il y a un peu moins d'un an, notre université s'est hissée, pour la première fois, parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada, selon le classement de Mediacorp Canada.

Je n'ai jamais douté de cela, mais de le voir confirmer par un organisme indépendant est grandement satisfaisant.

J'ajoute que nous sommes la seule université québécoise à faire partie de ce classement.

Et je crois que tout le monde en bénéficie. Tous les employés de l'Université, mais aussi tous les étudiants. Parce que, en étant un bon employeur, notre établissement fournit un environnement humain de qualité, à tous les niveaux.

J'aimerais saluer notre nouveau chancelier et président du Conseil, Louis Roquet, qui a succédé à Louise Roy en juin dernier.

Louis Roquet est un administrateur de très haut calibre. Il a été, entre autres, directeur général de la Ville de Montréal, président fondateur d'Investissement Québec et PDG de la Société des alcools du Québec. Et il est surtout un fier diplômé de notre université.

Je travaille, bien sûr, en étroite collaboration avec lui pour poursuivre les projets entrepris au cours des dernières années et pour mener notre université encore plus loin. Comme je l'ai fait au fil des années avec notre grande chancelière émérite Louise Roy, que je remercie de nouveau pour son remarquable et constant engagement.

Financement

Je vais maintenant aborder brièvement la question toujours incontournable du financement. Pour nous, l'équilibre budgétaire reste un défi, même si nous avons présenté pour 2018-2019 un budget équilibré pour une troisième année d'affilée. Nous commençons même à rembourser notre dette accumulée, une dette de près de 165 M\$.

Mais présenter un budget équilibré ne signifie pas pour autant que nous sommes financés adéquatement. La semaine dernière, le magazine *Maclean's* publiait son classement annuel. Et comme chaque année depuis que ce classement existe, les universités québécoises sont les pires au pays pour la « dépense par étudiant », l'indicateur le plus fiable pour évaluer le niveau de financement.

La dépense par étudiant est de 9 820\$ à l'Université de Montréal. C'est nettement moins que ce que dépense UBC ou encore l'Université de Toronto. Mais surtout, c'est moins que ce que nous dépensions nous-mêmes par étudiant en 2012.

Pire encore : depuis 10 ans, la dépense par étudiant a augmenté d'un maigre 8 % à l'Université de Montréal, contre 28 % à l'Université de Toronto et plus de 50 % à UBC et à l'Université de l'Alberta. Bref, non seulement nous partons de plus loin, mais nous ne faisons rien pour améliorer le sort de nos universités.

La question du financement est éminemment politique, puisque plus de 90 % de nos revenus de fonctionnement sont déterminés par l'État. Or, comme vous le savez tous, nous avons depuis deux semaines un nouveau gouvernement formé par la Coalition Avenir Québec. Et nous aurons, dans trois jours, une nouvelle ou un nouveau ministre à qui nous adresser.

Nous avons très hâte d'établir des relations avec ce gouvernement nouvellement élu. L'ancien gouvernement avait, timidement, commencé à rehausser le financement public de nos universités. Espérons que ce réinvestissement constituera un plancher pour le nouveau gouvernement en place.

Je peux vous assurer que je continuerai de défendre les intérêts de l'Université de Montréal et de faire la promotion de l'enseignement supérieur, comme je l'ai toujours fait au cours des dernières années, avec respect et courage.

Une université résolument francophone et ouverte sur le monde

J'aimerais dire un mot sur l'approche qui a été privilégiée jusqu'à maintenant par l'État québécois pour augmenter les revenus des universités, qui est de déréglementer les droits de scolarité des étudiants étrangers.

C'est ce qu'on appelle une fausse bonne idée. Parce que faire des étudiants étrangers la vache à lait des universités créera une dépendance qui finira par desservir notre mission universitaire. Comme nous l'avons vu dans d'autres provinces canadiennes.

Ne vous méprenez pas : je dis oui à l'accueil de plus d'étudiants étrangers sur nos campus. Non pas dans un objectif financier, mais pour offrir à tous nos étudiants l'expérience de la diversité et, aussi, dans un esprit d'intégration des immigrants à la société québécoise.

D'ailleurs, notre université a le potentiel de devenir un puissant outil de francisation.

L'une des nouveautés de notre charte est que nous affirmons désormais le caractère résolument francophone et ouvert sur le monde de notre université. C'est notre identité. Et c'est même un atout sur la scène internationale.

Nous pourrions nous positionner comme une université dans laquelle on peut suivre un enseignement de grande qualité tout en apprenant le français, qui est la cinquième langue parlée dans le monde et la deuxième langue seconde apprise après l'anglais.

Vers une université plus collaborative et plus inclusive

Nous entrons dans le cœur de ma présentation. Comme je vous le disais plus tôt, nous évoluons vers une université plus collaborative et plus inclusive. Nous répondons ainsi à un besoin qui a été exprimé par notre communauté elle-même durant les consultations et les travaux que nous avons menés.

Ce changement de culture transparait particulièrement dans nos relations avec les diplômés, dans nos projets en recherche et en enseignement, ainsi qu'en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

Une nouvelle approche auprès de nos diplômés

Parlons de nos diplômés. J'ai effectué en septembre une mission en Europe au cours de laquelle nous avons lancé deux réseaux de diplômés : à Bruxelles et au Luxembourg. Ceux-ci s'ajoutent à nos réseaux déjà en place à New York, à Toronto, à Beijing, à Shanghai. Et bientôt à Paris.

Pour la première fois, nous avons une structure qui nous permet de communiquer avec nos diplômés à l'échelle planétaire. C'est une occasion pour nous d'ouvrir des milieux de stage à l'international. Et c'est aussi une nouvelle base pour la philanthropie.

Le mot *réseau* est maintenant au centre de notre approche, si bien que nous avons remplacé notre bureau du développement et des relations avec les diplômés, le BDRD, par le Réseau des diplômés et des donateurs.

Ce nouveau nom annonce que nous incluons dans notre communauté universitaire les alliés naturels que sont nos diplômés et nos donateurs. Il annonce une nouvelle façon de faire.

Une culture de la collaboration en recherche et en enseignement

Je vais maintenant aborder un thème qui m'est cher, celui de la collaboration.

Une université collaborative, qu'est-ce que c'est? C'est le contraire d'une université qui fonctionne en silo. Heureusement, l'Université de Montréal est de moins en moins cloisonnée et de plus en plus collaborative.

On le voit dans nos projets de recherche. Je pourrais vous citer des dizaines de succès de collaboration.

Comme la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle. Nous avons là un projet d'une grande originalité qui regroupe des citoyens et des chercheurs des domaines de l'intelligence artificielle, de la philosophie, de l'aménagement, du droit et de la santé publique.

De fait, notre projet est à la fois si original et si pertinent qu'il attire l'attention un peu partout dans le monde. Jusqu'à celle du président Emmanuel Macron, qui souhaite établir des partenariats sur l'intelligence artificielle entre la France et le Québec.

Nos professeurs ont été invités à Paris, à Londres et à la Commission européenne pour parler de cette déclaration. Et le gouvernement fédéral a mandaté notre université pour faire une présentation sur l'intelligence artificielle responsable à une rencontre du G7 à Montréal le 6 décembre prochain.

De toutes les universités canadiennes, seule l'Université de Montréal a été invitée à cette rencontre.

Notre université devient aussi plus collaborative dans tout ce qui touche à l'enseignement.

À cet égard, je dois saluer l'important effort de collaboration qu'ont déployé les responsables de la formation continue de nos différentes facultés au cours des derniers mois. Cette collaboration mènera bientôt au lancement d'une vitrine de la formation continue. Ce sera un guichet unique pour obtenir des informations sur les offres de formation continue de toutes nos facultés.

Lorsqu'on travaille en commun, on en vient souvent à modifier ses façons de faire. L'un des exemples les plus éloquents à cet effet est l'équipe de StudiUM, qui fait partie de notre nouveau Centre de pédagogie universitaire.

StudiUM est l'environnement numérique d'apprentissage qui est mis à la disposition de nos professeurs et de nos chargés de cours. Le secret de son succès est simple. Dans cette équipe, les conseillers pédagogiques travaillent aux côtés des collègues des Technologies de l'information, les TI. Ainsi, les spécialistes de la technologie comprennent mieux les besoins et les contraintes des spécialistes de la pédagogie, et vice versa.

Appelons cela des TI décentralisées. Et ça fonctionne. L'équipe de StudiUM a d'ailleurs remporté un Prix du recteur en 2017, celui de la collaboration.

On me dit que d'autres équipes à l'Université veulent s'inspirer de ce concept de travail. Cela nous indique que, en changeant nos façons de faire à petite échelle, on peut causer des réactions en chaîne positives.

Devenir un leader en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Un autre thème qui est au cœur de la transformation de notre université est celui de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

Ces enjeux sont prioritaires. Et nous ne pouvons les aborder autrement que dans leur globalité. C'est-à-dire qu'il faut inclure dans notre approche l'ensemble de la communauté universitaire. Et prendre en compte le volet du recrutement, du développement de carrière et de l'environnement d'études et de travail.

C'est pourquoi je vous annonce aujourd'hui la création d'un poste de conseiller spécial du recteur en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

La première titulaire de ce poste est Marie Mc Andrew, professeure émérite de notre faculté des sciences de l'éducation. M^{me} Mc Andrew a une connaissance fine des questions de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, elle qui est engagée depuis de nombreuses années dans la promotion des relations interculturelles.

Elle aura le mandat de coordonner nos différents efforts au sein de l'Université et de nous accompagner dans l'élaboration d'une vision d'ensemble pour notre établissement.

En mettant toute l'expérience de nos différentes unités en commun, nous allons nous doter d'une intelligence collective sur les enjeux de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Cette notion d'intelligence collective est applicable à d'autres enjeux dans notre université. Et je souhaite que le travail de Marie Mc Andrew puisse inspirer plusieurs autres initiatives de mise en commun de nos idées et de notre expérience.

Nouveau quartier du savoir et cure de jouvence sur la montagne

Pour la dernière partie de cette présentation, je vous emmène au campus MIL pour une petite visite.

[*\[Vidéo : visite du Complexe des sciences au campus MIL\]*](#)

Je vous rappelle que le campus MIL, ce n'est pas que le Complexe des sciences. C'est aussi un lieu ouvert, un lieu de rencontre où nous organisons toutes sortes d'événements. Et où nous créons des liens avec les

résidents des quartiers environnants. Nous développons le campus MIL en nous arrimant à ces quartiers, les plus fortunés comme les moins fortunés.

La prochaine étape, qui engagera une grande partie de la communauté universitaire, c'est le déménagement vers le campus MIL.

Le déménagement commencera au printemps prochain. Et le plan de cette grande opération de logistique sera connu dès le début 2019.

La relocalisation des départements de géographie, de chimie, de physique et de sciences biologiques en annonce d'autres. Parce que les milliers de mètres carrés qui seront libérés sur le campus de la montagne seront réoccupés.

Toutefois, ces espaces ne seront pas réoccupés avant d'avoir été mis à niveau. Je parle entre autres de repenser l'aménagement de certains locaux, d'en climatiser d'autres, de changer plus de 1000 fenêtres d'origine au pavillon Roger-Gaudry et de réaménager des zones extérieures, dont la place de La Laurentienne.

Au total, nous investirons sur le campus de la montagne quelque 300 millions de dollars, c'est-à-dire presque autant que dans tout le projet du campus MIL.

D'ici quelques années, le campus de la montagne sera mieux adapté aux besoins de nos étudiants, de nos professeurs, de nos chargés de cours et des membres de notre personnel.

Ce campus va devenir un formidable carrefour modal. Grâce au Réseau express métropolitain, le REM, nous ne serons plus qu'à 4 minutes du centre-ville et 15 minutes de l'aéroport, de la Rive-Sud et de la Rive-Nord.

Ce campus sera aussi plus sécuritaire. La santé et la sécurité de tous sont des objets constants de préoccupation pour moi. Nous travaillons en ce moment même à implanter un nouveau système d'alerte pour mieux joindre les membres de notre communauté en cas d'urgence. Vous verrez très bientôt les premiers tests de ce nouveau système.

Conclusion

Notre campus est fréquenté à 60 % par des étudiantes, et j'aimerais clore cette présentation en rendant hommage à une femme d'exception, l'une de nos diplômées et une ancienne professeure.

À une époque où chaque étudiante d'université était une pionnière, Thérèse Lavoie-Roux a obtenu sa maîtrise en service social à l'Université de Montréal. Elle a ensuite enseigné ici, comme professeure à l'École de travail social. Et comme chargée de cours à l'École de réhabilitation et à l'Institut Marguerite-D'Youville.

En 1970, elle devient la première femme à présider la Commission des écoles catholiques de Montréal. Et en 1985, élue députée libérale, elle est la première femme nommée ministre de la Santé du Québec. Elle nous a quittés en 2009.

L'histoire du Québec a ses grandes oubliées. Le nom de Thérèse Lavoie-Roux, lui, ne tombera certainement pas dans l'oubli. Parce que 2000 étudiants traverseront chaque jour une rue qui porte son nom et qui est l'axe central du campus MIL.

J'exprime donc aujourd'hui ma fierté qu'une rue montréalaise porte le nom d'une femme remarquable, d'un membre de notre communauté universitaire.

C'est un rappel de la contribution historique au développement du Québec des femmes diplômées, d'ici ou d'autres universités. Et c'est une promesse que la société fait à nos étudiantes et à nos futures étudiantes : que le monde de demain reconnaîtra leur contribution à leur juste valeur.

En conclusion, j'aimerais remercier tous ceux et celles qui font que notre université et ses écoles affiliées forment un campus universitaire de classe mondiale, sur lequel il fait bon étudier et travailler.

Ceci met fin à ma déclaration annuelle. À tous ceux et celles qui nous regardent sur le Web, je vous remercie de votre intérêt.

Vous recevrez dans les prochains jours un courriel qui vous invitera à poursuivre la discussion avec moi sur les thèmes que j'ai abordés aujourd'hui.

Merci à toutes et à tous. Je vous souhaite une très agréable journée.

-30-

DÉFINITION, PRINCIPES ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1. DÉFINITION DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

À l'Université de Montréal, la réussite est comprise comme la réalisation du projet de formation dans lequel s'est engagé l'étudiant.

Ce projet peut inclure l'acquisition de connaissances, le développement de compétences disciplinaires et transversales, l'épanouissement de ses talents, et une sensibilisation accrue aux grands enjeux sociaux, pour culminer par l'obtention d'un grade ou d'un diplôme.

Même si l'étudiant demeure le principal artisan de la réussite de son projet de formation, l'établissement et ses différents acteurs doivent déployer les moyens nécessaires pour l'appuyer dans ses efforts.

2. PRINCIPES ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- a) **Le soutien à la réussite se situe au cœur de la mission de l'établissement et il s'agit d'une responsabilité à la fois individuelle et collective de tous les acteurs.**

Placer la réussite étudiante et le soutien de l'étudiant au centre des activités majeures de l'établissement. De l'élaboration de programme au développement immobilier et technologique en passant par le soutien financier, proposer une vision claire du soutien à la réussite ainsi que des mécanismes transversaux mis en place afin d'assurer une meilleure cohérence des efforts visant à soutenir cette réussite.

- b) **Le soutien à la réussite est favorisé par la qualité des programmes d'études offerts par l'établissement.**

L'Université s'assure que ses programmes proposent aux étudiants des objectifs clairs en lien avec un contenu de haut niveau à la fine pointe des connaissances et qu'ils utilisent des modalités pédagogiques appropriées de façon à favoriser l'acquisition des connaissances et le développement des compétences.

- c) **Le soutien à la réussite passe par l'action quotidienne du corps enseignant dans ses activités d'enseignement et d'encadrement des étudiants.**

Intensifier les efforts auprès des membres du corps enseignant et des facultés pour mieux soutenir la culture d'amélioration continue des enseignements et des pratiques d'encadrement pour qu'ils favorisent l'apprentissage et donc la réussite.

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

d) Le soutien à la réussite vise à mettre en place les conditions qui favorisent l'engagement de l'étudiant.

Notre université¹ s'assure que ses programmes et les activités d'apprentissage qui y sont rattachées favoriseront l'engagement de l'étudiant dans ses études et sa participation à la vie intellectuelle, sociale et culturelle de la communauté. Notre institution doit enraciner ses actions et ses interventions dans une meilleure compréhension du rapport aux études des étudiants.

e) Le soutien à la réussite favorise le développement des compétences et des habitudes nécessaires aux études et à l'apprentissage.

Offrir aux étudiants l'occasion d'acquérir de meilleures habitudes de travail et de vie, d'améliorer leurs stratégies d'apprentissage et leur connaissance du milieu universitaire et de ses exigences, et de devenir des citoyens outillés pour faire face aux exigences de l'apprentissage tout au long de la vie.

f) Le soutien à la réussite s'échelonne dans le temps et offre des services appropriés à toutes les étapes du parcours universitaire de l'étudiant.

Mieux comprendre et documenter les jalons de l'expérience universitaire de l'étudiant afin d'identifier les moments les plus propices à une intervention de soutien.

g) Le soutien à la réussite requiert l'aménagement d'un environnement physique et virtuel qui favorise l'apprentissage, la créativité, la socialisation ainsi que le sentiment d'appartenance de l'étudiant.

Notre université se soucie d'offrir à ses étudiants des espaces de vie, d'apprentissage et de travail physiques et virtuels qui sont conviviaux, polyvalents, adaptés aux nouvelles technologies, sécuritaires et aisément accessibles.

h) Le soutien à la réussite s'adapte aux changements dans la population étudiante et à sa diversité.

Notre université est en mesure d'identifier les nouvelles réalités qui auront un impact sur l'établissement (les changements démographiques au sein de la population étudiante, l'ubiquité des technologies de l'information dans la vie quotidienne des étudiants, etc.), et elle doit être capable d'en analyser les ramifications afin de mieux s'y préparer.

i) Les mesures de soutien à la réussite sont évaluées sur une base régulière pour mieux aider nos étudiants.

Les stratégies et les actions mises en place pour favoriser la réussite doivent faire l'objet d'une évaluation rigoureuse sur une base régulière afin de nous assurer qu'ils répondent toujours à leurs besoins.

¹ Le terme Université englobe dans ce texte tous les acteurs qui sont responsables de l'un ou l'autre des éléments mentionnés.

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
Collecte et utilisation de données probantes	Mieux connaître la population étudiante de l'UdeM afin de mieux pouvoir répondre à ses besoins.	Recueillir les données nécessaires à une meilleure connaissance de la population étudiante et à une compréhension plus fine de leur cheminement.	Tous les cycles	<p>Colliger des informations sur les caractéristiques socio-économiques, culturelles et scolaires des nouveaux étudiants afin de mieux cibler les mesures de soutien à la réussite.</p> <p>Recueillir des données sur différents aspects de l'expérience des étudiants qui ont complété un programme d'études ou qui l'ont quitté sans le compléter.</p> <p>Documenter la nouvelle réalité relative à l'usage accru des technologies de l'information par les étudiants et les impacts sur l'apprentissage.</p> <p>Définir les effets bénéfiques de la reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires sur la persévérance aux cycles supérieurs.</p> <p>Établir un dialogue interordres avec les CÉGEPs pour avoir accès à leurs données et mieux connaître nos futurs étudiants.</p>
	Favoriser le développement d'une culture où l'évaluation des mesures et des actions de soutien à la réussite étudiante fait partie des processus usuels.	Mieux utiliser les données disponibles reliées à la réussite et à la diplomation et faire une meilleure diffusion des résultats des analyses auprès des facultés et des unités.	Tous les cycles	<p>Produire un guide qui facilitera la conception et la mise en œuvre de stratégies d'évaluation des mesures de soutien à la réussite.</p> <p>Continuer à développer des outils de transfert de connaissances pour améliorer les pratiques d'évaluation des mesures de soutien à la réussite.</p> <p>Produire régulièrement à l'intention des facultés et des unités une trousse regroupant les données disponibles.</p> <p>Offrir aux facultés et aux unités un meilleur accès aux données pour qu'elles puissent produire leurs propres analyses.</p>

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
Expérience étudiante	Faciliter l'intégration des nouveaux étudiants à la vie universitaire.	Revoir nos stratégies d'accueil pour les étudiants des cycles supérieurs.	Cycles supérieurs	Bonifier le guide de ressources à l'intention des étudiants internationaux des cycles supérieurs.
				Encourager les initiatives de réseautage entre les étudiants, les professeurs et le personnel dans les unités.
	Enrichir l'expérience des étudiants qui fréquentent l'UdeM.	Valoriser davantage l'excellence et la réussite des étudiants.	Tous les cycles	Célébrer davantage les succès des étudiants en créant des prix institutionnels et facultaires pour l'excellence et l'implication des étudiants et en diffusant plus largement ces exemples de réussite.
				Assurer une veille sur les prix externes et les concours et assister les étudiants méritants qui veulent soumettre leur candidature à bien préparer leur dossier.
				Assurer une veille sur les prix externes et soutenir les étudiants à bien préparer leur dossier.
				Développer des activités de sensibilisation mettant en relief l'importance de l'engagement personnel des étudiants dans la réussite de leur parcours de formation.
Faire de la santé mentale chez les étudiants une priorité pour l'université et mettre en place des mesures pour y parvenir.	Tous les cycles	Former un groupe de travail multisectoriel sur la santé mentale qui devra : <ul style="list-style-type: none"> • Faire le recensement des meilleures pratiques dans ce domaine au Canada et à l'étranger. • Identifier les bonnes pratiques et évaluer comment l'UdeM peut les adapter pour répondre aux besoins de sa population étudiante. 		

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre	
Programmes & cheminement	Clarifier les balises qui doivent guider le cheminement des étudiants et viser à ce que la durée des études soit conforme au cheminement attendu.	Généraliser l'utilisation du plan global d'études à tous les programmes de formation à la recherche.	Cycles supérieurs	<ul style="list-style-type: none"> En faire la promotion auprès des professeurs et des étudiants. Présenter annuellement un rapport aux facultés et aux unités.	
		Revoir nos pratiques en lien avec l'examen de synthèse.	Cycles supérieurs	Recenser les pratiques au niveau national sur la base d'une étude comparative commandée au <i>Education Advisory Board</i> . Émettre des recommandations quant aux meilleures pratiques. Ajuster au besoin les dispositions réglementaires pertinentes en fonction des recommandations émises.	
	S'assurer que nos programmes répondent aux besoins des étudiants, qu'ils sont en phase avec l'évolution des domaines d'études et qu'ils demeurent pertinents sur le plan social.	Mieux soutenir les responsables académiques, les responsables de programmes et les équipes-programmes dans leurs tâches d'amélioration continue, de développement et de révision de programmes en lien avec la réussite.		Tous les cycles	Identifier, documenter et diffuser les approches et les modalités de fonctionnement modèles visant à favoriser l'orientation continue et l'encadrement des étudiants dans les programmes.
					Identifier les besoins d'information et de formation à l'intention des responsables académiques, des responsables de programmes et des équipes programmes en lien avec la réussite et développer une offre de formation adaptée à ces besoins.
					Identifier des actions concrètes et des indicateurs valides dans les plans d'action que les facultés et les unités préparent à l'issue du processus d'évaluation.
					Mettre en place une communauté de pratique des responsables de programmes et des membres des équipes-programmes.
					Consolider les compétences de l'équipe du Bureau de promotion de la qualité afin d'être en mesure d'offrir un meilleur soutien de base aux facultés et aux unités et aux équipes programmes lors des révisions de programmes.
Mettre en valeur les éléments qui peuvent enrichir la formation : stages, cheminement Honor, cheminement international, orientations, cours de langues étrangères.					

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
Soutien à l'apprentissage		Identifier rapidement les étudiants en difficulté pour leur offrir des solutions de remédiation.	Tous les cycles	Mettre en place une procédure systématique de dépistage des étudiants en difficulté qui tiendra compte des constats établis par le projet pilote.
				Mettre en place des mesures pour soutenir ces étudiants et leur permettre de progresser dans leur parcours.
				Offrir une formation au personnel en contact avec les étudiants (des TGDE aux adjoints, directeurs, et autres) en contact avec les étudiants sur les services aux étudiants offerts.
	Mieux soutenir et intégrer les populations étudiantes diverses afin qu'ils complètent leur parcours d'études dans des délais raisonnables.	Favoriser l'intégration des étudiants en situation de handicap, incluant les clientèles émergentes.	Tous les cycles	Explorer et proposer des moyens permettant d'accroître la flexibilité des programmes et de l'offre de cours pour s'adapter aux réalités étudiantes.
				Poursuivre les activités de sensibilisation auprès de la communauté universitaire.
				Développer des outils pour mieux répondre aux besoins spécifiques des clientèles émergentes (étudiants ayant des troubles d'apprentissage, des troubles de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité, des troubles envahissants du développement et des troubles graves de santé mentale) et évaluer l'impact de nos mesures d'intégration.
Favoriser l'intégrité intellectuelle et contrer la fraude et le plagiat.	Appuyer les enseignants dans leurs efforts pour promouvoir l'intégrité intellectuelle et enrayer le plagiat et la fraude chez leurs étudiants et mieux informer ces derniers au sujet des	Tous les cycles	Recenser les meilleures pratiques à l'UdeM et ailleurs et les diffuser au sein du corps professoral.	
			Créer un guide à l'intention des enseignants pour prévenir le plagiat dans le cadre des évaluations (examens et travaux).	
			Poursuivre les campagnes de sensibilisation et de dissuasion durant chaque session : varier les messages et les modes de diffusion.	

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
		exigences et des règles de l'UdeM en cette matière.		Enrichir et actualiser le site Web sur l'intégrité et le plagiat. Offrir des capsules en ligne à l'intention des étudiants et membres enseignants.

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
<p>Soutien à l'enseignement</p>	<p>S'assurer que nos approches pédagogiques et technopédagogiques favorisent l'apprentissage et faciliter l'amélioration continue de l'enseignement.</p>	<p>Mieux soutenir les enseignants dans leurs tâches d'enseignement et d'encadrement en facilitant l'accès aux ressources disponibles dans ce domaine (à l'UdeM et ailleurs) et en valorisant davantage la qualité de l'enseignement.</p>	<p>Tous les cycles</p>	<p>Effectuer une enquête auprès des enseignants afin de caractériser les pratiques pédagogiques actuelles et de faire l'inventaire des besoins de formation pour l'enseignement et l'encadrement des étudiants.</p>
				<p>Intensifier et diversifier l'offre de formation aux enseignants en fonction de leurs besoins différenciés</p>
				<p>Identifier les actions à mettre en œuvre pour encourager et soutenir l'utilisation optimale des technologies de l'information et des méthodes pédagogiques innovantes dans l'enseignement.</p>
				<p>Mettre en place des communautés de pratique pour les enseignants (échange, diffusion de pratiques exemplaires, offre de formation, espace STUDIUM).</p>
				<p>Étudier la possibilité d'implanter un programme de mentorat pour les nouveaux enseignants.</p>

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre	
Soutien financier aux étudiants	Augmenter le nombre et la proportion des étudiants qui bénéficient d'un soutien financier adéquat.	Identifier de nouvelles sources de financement afin de mieux soutenir les étudiants et mieux appuyer les étudiants qui postulent pour obtenir une bourse.	Tous les cycles	Offrir des bourses aux étudiants qui terminent leur programme de 1er cycle afin de les encourager à persévérer.	
				Améliorer l'offre des bourses de dépannage aux étudiants qui éprouvent des difficultés financières temporaires et ponctuelles.	
				Dans le cadre de la Grande campagne, déterminer des cibles quant au soutien financier pour les étudiants.	
				Favoriser et diversifier l'offre de bourse (dotation), autrement que basée sur l'excellence scolaire. (FM)	
			Améliorer et simplifier le fonctionnement et les procédures des concours de bourses.	Tous les cycles	Enrichir le répertoire consolidé des bourses et s'assurer que les bourses octroyées aux étudiants ayant des besoins particuliers, notamment les étudiants à temps partiel, soient clairement identifiées.
		Développer un portail consolidé permettant une meilleure gestion des concours (publicité, dépôt et traitement des demandes, etc.).			
		Réviser les critères d'admissibilité des différents concours institutionnels.			
		Établir une stratégie de communication efficace pour permettre l'annonce des différents concours de bourses.			



**Plan d'action
recherche,
découverte,
création,
innovation
2017-2021**

Document d'orientation

Table des matières

Mot de la vice-rectrice	5
Sommaire	6
L'UdeM : un écosystème scientifique et créatif unique	9
Vision	11
Orientations et stratégies de développement	12
Orientations stratégiques	13
Stratégies de développement	14
Quatre projets de recherche structurants	25
Projet 1 — Des données à l'action en santé	26
Projet 2 — Comprendre et créer, créer pour comprendre	27
Projet 3 — Construire l'avenir durablement	28
Projet 4 — La vie repensée	29
Conclusion	31
Annexe— Les secteurs d'excellence de l'UdeM	32

Mot de la vice-rectrice

Marie-Josée Hébert

L'Université de Montréal est l'un des plus importants pôles de recherche au Canada et dans le monde francophone. À cette époque où s'entrecroisent des forces de changement multiples, la recherche universitaire et la rigueur de la science sont plus importantes que jamais. Avec une proposition académique d'excellence et une diversité disciplinaire exceptionnelle incarnée par ses 15 facultés et écoles, l'Université de Montréal représente un écosystème de développement de la connaissance unique. Cette conjugaison de perspectives permet des rencontres d'une richesse incomparable, propices à la cocréation de nouveaux savoirs, en réponse aux enjeux complexes de notre époque et aux défis de demain.

Sommaire

L'Université de Montréal est l'un des plus importants pôles de recherche au Canada et dans le monde francophone. À cette époque où s'entrecroisent des forces de changement fondamentales multiples, la recherche universitaire et la rigueur de la science sont plus importantes que jamais. Ce document d'orientation situe les activités de recherche et d'innovation de l'Université de Montréal dans un contexte global. Il tient compte des performances de l'Université de Montréal en recherche et en enseignement, de son rôle unique dans les collectivités montréalaise, québécoise et canadienne, et des politiques publiques et stratégies internationales, nationales et provinciales en matière de recherche et d'innovation. Il vise à appuyer la recherche en affirmant son objectif premier : la découverte, l'avancement et la mobilisation des connaissances.



Cinq stratégies sont déployées pour mettre en œuvre nos orientations :

1. Déterminer des thématiques de recherche transversales qui allient différents pôles d'excellence et renforcer le processus de démarrage et d'appui aux grands projets de recherche.
2. Animer le Laboratoire d'innovation pour stimuler les liens entre les activités de recherche et d'enseignement et assurer leur adéquation dans les programmes à travers la réalisation de grands projets.
3. Mettre en œuvre un plan d'appui à l'équité et à la diversité en recherche.
4. Accroître les services d'accompagnement et de formation pour une approche exemplaire de la conduite responsable en recherche.
5. Déterminer des politiques soutenant une diffusion élargie et libre des connaissances et des données de recherche produites à l'UdeM.

Quatre projets



1. Des données à l'action en santé



2. Comprendre et créer, créer pour comprendre



3. Construire l'avenir durablement



4. La vie repensée

L'UdeM : un écosystème scientifique et créatif unique

Forte de son réseau d'écoles affiliées, de centres hospitaliers universitaires, de centres affiliés universitaires et d'instituts universitaires, l'UdeM et sa communauté offrent un terrain fertile pour couvrir tout l'éventail des connaissances actuelles et soutenir la recherche, sous toutes ses formes. L'UdeM est au centre d'une communauté de savoirs. Avec ses 450 partenaires internationaux, ses 400 000 diplômés, ses 10 000 donateurs, l'UdeM exerce une influence partout dans le monde.

L'Université de Montréal contribue à former chaque année une relève en recherche du plus haut niveau avec plus de 10 000 étudiants aux cycles supérieurs. L'UdeM abrite 99 chaires de recherche du Canada, réparties dans l'ensemble de ses secteurs d'excellence. La diversité, la perspective internationale et l'originalité des travaux témoignent de la profondeur et de la qualité de la recherche réalisée par notre communauté.

Vision

En phase avec la mission générale de l'Université de Montréal, l'équipe du Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation propose une vision qui :



1. Valorise la diversité des modèles de la recherche (fondamentale et appliquée, théorique, recherche-action, individuelle et collaborative, disciplinaire et interdisciplinaire) et leur implantation dans l'ensemble des champs de la connaissance.



2. Reconnaît la pleine valeur d'une communauté scientifique qui offre à tous des chances égales de contribuer à l'avancement des connaissances peu importe le genre, l'origine, l'âge ou les limitations des individus, et qui est exemplaire en matière de conduite responsable en recherche.



3. Affirme la priorité accordée à l'essor des activités à l'interface des disciplines et secteurs d'excellence, qui offrent une valeur ajoutée au travail interfacultaire et aux partenariats, qui agissent comme levier pour le développement de grands projets structurants, permettant ainsi d'accroître et de consolider le leadership de l'UdeM.



Orientations et stratégies de développement

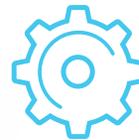
Cette section présente les résultats des analyses et consultations à travers les orientations et les stratégies de développement qui guideront les actions des prochaines années en recherche.

Orientations stratégiques

Les orientations stratégiques permettent de résumer les aspirations en recherche, découverte, création et innovation de la communauté de l'Université de Montréal :



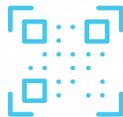
1. Affirmer le positionnement de l'UdeM comme puissant vecteur de découverte, de création et d'innovation.



2. Appuyer le développement d'environnements de recherche, de création et d'innovation de classe mondiale positionnés aux interfaces de nos pôles d'excellence.



3. Stimuler la formation de la relève en recherche et en création pour demeurer à l'avant-garde de la connaissance.



4. Offrir un environnement exemplaire en matière de diversité, d'équité et de conduite responsable en recherche.



5. Amplifier l'impact de la recherche effectuée à l'UdeM et la contribution de celle-ci à la société.

Stratégies de développement

Cette section présente les stratégies de développement qui permettront de consolider les efforts requis pour réaliser les orientations du document d'orientation de la recherche.

1. Déterminer des thématiques de recherche transversales qui allient différents pôles d'excellence et renforcer le processus de démarrage et d'appui aux grands projets de recherche

La stratégie proposée vise à explorer différentes stratégies autour des thématiques transversales pour appuyer la collaboration afin de favoriser les interactions entre les professeurs, les unités académiques et les partenaires et ainsi d'établir des liens étroits entre les études et la recherche.

Des projets structurants sont mis en œuvre pour soutenir cette approche de développement, dont les avancées opérationnelles et stratégiques serviront l'ensemble des activités et services. Ceux-ci sont basés sur des regroupements de thématiques transversales qui offrent un potentiel de collaboration exceptionnel.

Le mécanisme de développement de grands projets demeurera sous le leadership concerté du Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation et du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études, dans une perspective d'arrimage consensuel des programmes de recherche et de formation et de promotion des collaborations interfacultaires.

2. Animer le **Laboratoire d'innovation** pour stimuler les liens entre les activités de recherche et d'enseignement et assurer leur adéquation dans les programmes à travers la réalisation de grands projets.

Notre ambition est que l'effet synergique entre enseignement et recherche dans le cadre des travaux liés aux thématiques transversales favorise un passage rapide des nouvelles connaissances dans nos enseignements, qu'il permette de moderniser nos programmes de formation et qu'il favorise une approche concertée et intégrée pour l'enrichissement de la formation interdisciplinaire. Ce développement intersectoriel, véritable **laboratoire d'innovation**, permettra d'offrir aux professeurs et aux étudiants qui souhaiteraient adopter une approche interdisciplinaire un appui efficace afin d'accroître et de faciliter le partage des expertises, de favoriser l'émergence d'approches originales et de renforcer les liens entre recherche et études.

Le **Laboratoire d'innovation** apparaît en outre comme un instrument privilégié pour développer une culture entrepreneuriale autour de la production des connaissances issues de la recherche. Cette approche permet d'envisager un accroissement de la portée sociale des travaux universitaires et un retour vers la communauté.

Le **Laboratoire d'innovation** échelonnera ses travaux sur la période 2017-2021. Une évaluation continue de performance et d'impact de l'approche par projets permettra d'adapter les façons de faire afin que ce rendez-vous pour la connexion des savoirs demeure lié à l'exercice de transformation institutionnelle dont il est l'un des éléments fédérateurs.

3. Mettre en œuvre un plan d'appui à l'équité et à la diversité en recherche.

Forte de sa tradition de collégialité et de coopération en recherche, l'Université de Montréal souhaite construire, grâce à une mosaïque de talents, une communauté de recherche aussi vigoureuse et innovatrice sur le plan intellectuel que sensible sur les plans culturel et social. C'est la condition d'un environnement de formation et de recherche de calibre mondial.

L'Université de Montréal ne peut remplir pleinement sa mission exigeante d'éducation et de partage des connaissances qu'en étant elle-même exemplaire en matière de diversité de sa communauté et d'équité. L'exemplarité espérée de l'Université à l'égard de la question de la diversité et de l'équité se décline à deux niveaux :

- > celui de ses propres membres, à qui elle se doit d'offrir un milieu de vie respectueux, inspirant et engageant, valorisant la différence, et pour qui elle doit aplanir les obstacles différenciés au développement et au déploiement de la carrière en recherche;
- > celui de sa collectivité et de la société, dont elle est censée refléter la composition afin que tous et toutes puissent se reconnaître, selon leur vocation et leur talent, dans la carrière et les disciplines universitaires.

Au sens strict, la définition de la diversité renvoie aux femmes, aux personnes handicapées, aux membres des minorités visibles et aux autochtones. La notion a cependant une portée plus vaste et peut s'appliquer aux approches, aux parcours de carrière, aux trajectoires de recherche et aux modèles de réussite : l'UdeM accorde une importance à toutes ces formes entrecroisées de diversité.

En 2016, l'UdeM a entrepris un vaste chantier touchant à de multiples aspects de la diversité en recherche. Aborder cette question revient à ouvrir la porte sur toutes les facettes de la vie universitaire, de la carrière professorale et de l'activité scientifique. Cela revient à s'intéresser à toute l'entreprise de la recherche et à son environnement global :

- > organisation des équipes de recherche;
- > publications et impact;
- > pratiques collaboratives avec la montée de l'interdisciplinarité;
- > internationalisation.

Fondé sur une analyse bibliométrique, des études qualitatives et des consultations, le projet vise à mettre en lumière et à documenter les divers facteurs (internes et externes) pouvant influencer sur la pleine participation à la recherche des membres des groupes visés au premier chef, sur leur parcours, sur la reconnaissance de leurs contributions et sur leur avancement. Son objectif ultime est d'instaurer un environnement favorable à des objectifs de

diversité et d'équité à chacune des étapes et dans l'ensemble des composantes de la carrière de recherche. Le projet doit conduire à des mesures institutionnelles dont les effets seront régulièrement mesurés.

Concourir à la réconciliation

En décembre 2015, le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada signait le début d'une relation rénovée entre les populations autochtones et non autochtones du pays. Désirant prendre une part active aux efforts visant à bâtir les conditions d'un vivre-ensemble fécond, l'Université de Montréal entend valoriser davantage l'importance des cultures, savoirs, pratiques et expériences autochtones, dans toute leur pluralité, et multiplier les occasions de collaboration en recherche et en création.



Crédits : LE COLLECTIF TAPISKWAN

4. Accroître les services d'accompagnement et de formation pour développer une approche exemplaire de la conduite responsable en recherche.

L'Université de Montréal offre une diversité exceptionnelle de disciplines de recherche et d'enseignement, de même que des programmes exclusifs. Ces particularités distinctives représentent autant d'éléments de fierté que de défis pour la recherche menée dans notre établissement. À cette situation s'ajoutent des changements réglementaires des organismes subventionnaires. L'Université de Montréal doit pouvoir accompagner avec le même niveau d'excellence, de rigueur et de conformité toutes les activités de recherche qui se réalisent sous sa responsabilité.

L'Université de Montréal doit aussi encourager l'ensemble de la communauté de la recherche, par des activités de formation adaptées, à adopter des pratiques exemplaires de recherche et de gestion des données de la recherche.

L'épanouissement d'une culture de la conduite responsable en recherche au sein de l'Université permettra à celle-ci non seulement de maintenir sa position enviable dans le domaine de la recherche universitaire, mais aussi de rayonner et de servir de modèle d'intégration de l'éthique et de la conduite responsable en amont du développement des politiques et des pratiques de recherche, de formation et de valorisation. La création du Bureau de la conduite responsable en recherche, en janvier 2017, est le premier pas vers une offre de service et d'accompagnement de l'ensemble de la communauté universitaire.

Le Bureau de la conduite responsable en recherche veille aussi à la conformité de l'utilisation des animaux en recherche par une conduite exemplaire envers les animaux et est garant de notre conformité aux règles d'utilisation des animaux selon les critères du Conseil canadien de protection des animaux.

5. Déterminer des politiques soutenant une diffusion élargie et libre des connaissances et des données de recherche produites à l'UdeM.

Dans un contexte où les conseils subventionnaires canadiens ont adopté une Politique sur le libre accès aux publications¹ et une Déclaration de principes sur la gestion des données numériques² et où l'Université de Montréal souhaite accroître son impact sur la société en s'engageant davantage dans la science ouverte et citoyenne, le moment est bien choisi pour intensifier les travaux sur ces enjeux. Les études démontrent que plus les résultats de la recherche sont partagés largement, plus ils contribuent au développement de nouveaux savoirs.

Déjà en 2016, le Comité de la recherche et le Comité consultatif sur les bibliothèques mettaient sur pied un groupe de travail mixte sur le libre accès. En 2017, le Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation et la Direction des bibliothèques créaient un comité consultatif sur la gestion des données de la recherche. L'Université de Montréal souhaite poursuivre ces efforts au cours des prochaines années et mettre en place les moyens nécessaires pour soutenir le libre accès aux connaissances produites par les membres de la communauté universitaire et pour favoriser une réutilisation la plus large possible des données de la recherche tout en garantissant leur sécurité et leur pérennité.

¹ [Politique sur le libre accès aux publications](http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_F6765465.html), 2015. http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_F6765465.html

² [Déclaration de principes sur la gestion des données numériques](http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_83F7624E.html), 2016. http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_83F7624E.html

À cet égard, l'investissement continu de l'Université de Montréal dans la plateforme Érudit, créée en 1998 par les Presses de l'Université de Montréal, est exemplaire. Érudit est passée d'un projet innovant de numérisation enrichie (1998-2004) à une plateforme de diffusion scientifique (2004-2013) de calibre international pour devenir un laboratoire expérimental en humanités numériques (en 2013), dont les possibilités de recherche, uniques dans le secteur des sciences humaines et sociales au pays, sont en train d'être déployées grâce à deux subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (concours 2017-2022 du Fonds des initiatives scientifiques majeures et concours 2017-2020 de l'initiative sur la cyberinfrastructure).

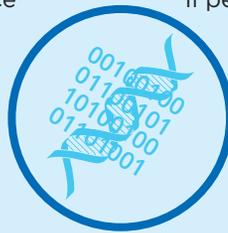
Érudit donne accès à l'essentiel des résultats de la recherche publiés en français au Canada, dont 97 % sont diffusés en libre accès. L'ampleur et l'exhaustivité du corpus de recherche d'Érudit en font un outil essentiel au processus de documentation qui alimente le travail des chercheurs, et l'expertise numérique développée assure le rayonnement international de la recherche québécoise. En 2016, autour de 23 millions de pages ont été consultées par un lectorat venant à plus de 70 % de l'extérieur du Canada.

Quatre projets de recherche structurants

Les projets de recherche structurants permettent d'explorer différentes rencontres autour des thématiques transversales, afin de cultiver les interactions entre les professeurs, les unités académiques et les partenaires et ainsi favoriser un contact étroit entre les études et la recherche. Ces projets sont basés sur des rencontres interdisciplinaires inédites avec l'ambition qu'elles proposent des perspectives originales et fécondes, qui permettront d'offrir des réponses aux enjeux de la société actuelle.

Projet 1 — Des données à l'action en santé

Les pôles d'excellence reconnus en science des données et en intelligence artificielle forment un carrefour au cœur de l'Institut de valorisation des données (l'IVADO) qui s'est mérité une subvention de 93,6 millions de dollars du programme Apogée-Canada. IVADO contribuera à l'avancement des connaissances, à former une nouvelle génération de scientifiques des données à l'interface de la recherche opérationnelle et de l'apprentissage profond, et à favoriser le développement d'une filière économique autour de l'exploitation des données massives pour la prise de décision.



Le projet Des données à l'action en santé, en lien avec IVADO, vise à accroître les occasions de recherche et de formation à l'interface de l'intelligence artificielle, la recherche opérationnelle et des sciences de la vie. Le projet rassemblera les forces vives de la recherche en oncologie, immunologie, maladies cardiovasculaires et métaboliques.

Il permettra de renforcer ou de créer des liens entre la science des données, les sciences biomédicales dont l'innovation thérapeutique et la découverte des médicaments, les approches « omiques », la santé personnalisée, l'imagerie, l'expertise patient, le système de santé, l'éthique et les aspects juridique et légal, pour viser une approche interdisciplinaire de la valorisation des données en santé, dans une perspective d'acceptabilité sociale.

Projet 2 — Comprendre et créer, créer pour comprendre.

Comprendre et créer, créer pour comprendre réunit les sciences humaines et sociales ainsi que les arts et lettres dans une perspective interdisciplinaire, et offre une ouverture vers l'intersectorialité. L'initiative part de l'idée que la recherche et l'enseignement peuvent constituer un moyen extraordinaire pour renforcer l'autonomisation (empowerment) et le pouvoir d'agir des individus et des collectivités selon leurs besoins, forces et aspirations. Le projet est né d'une volonté ferme de favoriser la perméabilité université-communauté. Il préconise la co-création des connaissances et pratiques, ainsi que la recherche-création comme espace de dialogue et de réciprocité avec les communautés. Ces démarches visent la création d'une œuvre, d'un outil, d'un produit, d'un environnement matériel ou virtuel, d'une activité de formation,

d'un service ou autre. Dans le cadre de Comprendre et créer, créer pour comprendre, les objets privilégiés sont les savoirs expérientiels, la mémoire, la culture, le patrimoine, les humanités numériques, les récits, ainsi que les rapports entre les arts, la société et l'environnement.

En plus de générer de nouvelles initiatives d'enseignement et de recherche qui pourront, par exemple, prendre la forme d'écoles d'été interdisciplinaires, de formations sur le terrain articulées autour de missions ou de défis lancés par le public, de projets de recherche innovants de co-création et de recherche-création, le projet permettra de développer de nouveaux moyens d'interaction avec les collectivités, notamment grâce à la mise en place d'une plateforme d'interaction avec le public.



Projet 3 – Construire l’avenir durablement

Le projet 3 permet d’envisager une rencontre d’exception entre les secteurs d’excellence du domaine des sciences naturelles, des sciences humaines et sociales, de la santé publique, des sciences politiques et du droit, dans un rendez-vous incontournable pour notre société : celui d’œuvrer de manière cohérente et concertée afin d’outiller citoyens et décideurs pour faire face de manière durable aux défis socio-environnementaux et humanitaires actuels.

Ce projet favorisera entre autres un resserrement des liens entre nos pôles d’excellence dans le domaine des nouveaux matériaux, de l’énergie, du transport, de la santé publique, de la microbiologie, du bien-être animal, de la biodiversité, de l’aménagement du territoire et des mécanismes de régulation qui s’y rattachent. Ce projet s’appuiera aussi sur des initiatives interdisciplinaires et interinstitutionnelles déjà en marche et couronnées de succès, dont IVADO, ainsi que sur nos pôles d’excellence en recherche opérationnelle et de l’intelligence artificielle.



Projet 4 — La vie repensée

Ce projet rassemblera les forces vives de la recherche dans les domaines de la neuroscience, la neurocognition, la santé mentale, la vision, la réadaptation, le développement, le vieillissement et les neurosciences computationnelles pour accroître les occasions d'innovation par la collision des idées et des expertises. Ce projet s'ancre sur nos pôles d'excellence tant en santé humaine qu'animale et embrasse la vie dans l'ensemble de sa durée. Il favorise les échanges entre les équipes qui s'intéressent tant au début de la vie et à l'enfance, qu'aux aînés et à la fin de la vie.



Ce projet permet ainsi des collaborations qui touchent tant les mécanismes physiologiques du développement et du vieillissement qu'aux interrelations sociales, organisationnelles et politiques des changements démographiques qui caractérisent la société du XXI^e siècle. Ainsi, en considérant la vie dans sa durée et son organisation, ce projet nous engage à revoir les bases de notre compréhension de la pensée, du langage, de la mémoire, du mouvement et de l'apprentissage, ainsi que les mécanismes et technologies d'adaptation individuels et collectifs.



Conclusion

Les orientations et stratégies présentées sont une invitation à la mobilisation pour notre communauté et nos partenaires, autant qu'une feuille de route pour les équipes de direction des facultés, des écoles et des services.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ces travaux par la richesse de leurs réflexions et la générosité de leur engagement.

Annexe

Les secteurs d'excellence de l'UdeM

Les secteurs d'excellence de l'UdeM sont le fruit des efforts concertés de développement et des investissements depuis de nombreuses années. Ils consacrent à la fois un domaine de recherche unique, une recherche d'exception et d'impact, ainsi qu'une approche de recherche et de création novatrice, porteuse d'un riche potentiel d'interdisciplinarité.

Les secteurs d'excellence représentent les assises sur lesquelles nous pouvons fonder le développement de regroupements stratégiques originaux et novateurs. Ils sont présentés dans cette section à partir d'une série de mots clés qui concentrent les champs d'expertise.

Liste des secteurs d'excellence



1. Acquisition des connaissances

- Théories, politiques, mesures et finalités de l'éducation
- Images en mouvement
- Langages (oral, musical, visuel, digital, profession enseignante — éducation)
- Apprentissage, psychologie et développement

2. Création et savoirs expérimentiels

- Recherche-crédation (musique, cinéma, design, aménagement, architecture, littérature)
- Co-crédation/co-construction, réception et publics (récits, aménagement, architecture, musique, engagement-patient, engagement collectivités)
- Humanités numériques
- Perspectives et pratiques autochtones
- Études du genre (diversité, équité)
- Cinéma, histoire de l'art et jeux vidéo

3. Imaginaires, valeurs et patrimoines collectifs

- Diversité et interculturalité
- Langue, littérature et société
- Intermédialité (musique, cinéma, littérature, communication, jeux vidéo, design d'interaction, histoire de l'art)
- Religions et perspectives socioculturelles du sacré
- Mémoire, patrimoines et civilisations (outils numériques et conservation)

4. Fondements de la réalité

- Mathématiques
- Physique et matière fondamentale
- Univers et exoplanètes
- Nature de la réalité, philosophie, cosmogonie

5. Cerveau, pensée, perception

- Cognition et neurosciences (contrôle moteur et oro-moteur, vision, douleur, neurocognition musicale, trauma, AVC, sommeil, syndrome cérébral organique)
- Neuropsychologie et psychologie
- Épistémologie (anthropologie, linguistique, sociologie)

6. Cycle du vivant

- Début de la vie (reproduction, conception, naissance, prématurité)
- Fin de la vie (vieillesse, mort)
- Développement (adaptation au fil de la vie, psychologie et biologie du développement)
- Extrêmes de la vie (santé, adaptation scolaire, environnements adaptés)

7. Organisation sociale et politique

- Famille et communautés (nouveaux modèles familiaux en santé)
- Changements démographiques (flux migratoires, communautés autochtones, intergénérationnalité)

- Société et vivre ensemble (communication organisationnelle, marché du travail, régulation, sécurité, transport mobilité, inclusion sociale, justice sociale et personnes vulnérables, consultation et débat public, espace public, transformation des villes, nouveaux modèles économiques, microcrédit)
- Relations internationales (mobilité et échanges internationaux, mondialisation et circulation des modèles juridiques)

8. Biodiversité

- Agroalimentaire et santé animale (bien-être animal, zoonose, agriculture urbaine)
- Fabriquer la nature
- Biodiversité végétale
- Santé des populations

9. Éthique et politique

- Éthique, équité et droits fondamentaux
- Droit et technologies émergentes - cyberjustice
- Cybercriminalité, cybersécurité
- Législation et politiques publiques
- Vie privée, confidentialité
- Responsabilité et justice sociales
- Gouvernance et régulation
- Développement socialement responsable de l'IA

10. Déterminants de la santé

- Psychologiques, sociologiques et économiques (santé mentale, agression, violence, statuts sociaux et économiques, inégalités)
- Génétique
- Habitudes de vies (activité physique et exercice, cardio-métabolique, nutrition, hygiène et santé bucco-dentaire)
- Liens hôtes-environnement (toxicologie, environnement bâti, immunologie-Infection-Inflammation)
- Oncologie
- Maladies chroniques
- Qualité de vie

11. Systèmes collectifs

- Systèmes politiques (mondialisation et internationalité, droits individuels et collectifs, diversité et inégalités sociales, changements démographiques, gouvernance et collectivités)
- Systèmes en santé (santé mondiale, système de soins, système de santé, santé autochtone, droits et lois, organisation du travail, santé publique)
- Systèmes d'éducation (politiques éducatives, mesures et évaluations, diversités et inégalités, lieux d'apprentissage)

12. Environnement et développement durable

- Environnement (eau, éco-toxicologie, énergie, changements climatiques)
- Développement durable (chimie verte, électrification, aménagement du territoire et relation au paysage, mémoire et patrimoine, milieux de vie durables, énergie, logistique, transport, services et produits durables, reconstruction, économie circulaire, gouvernance, responsabilité sociale des entreprises)

13. Des données à l'action

- Intelligence artificielle (apprentissage automatique, apprentissage profond, réseaux neuronaux)
- Science décision (optimisation mathématiques, recherche opérationnelle, bio-informatique)
- Statistiques (bio statistique, statistiques sociales)
- Numérique et sciences de l'information
- Approches haut débit (génomique, protéomique, métabolomique)
- Reconnaissance (imagerie/image, langage, mouvement, visualisation des données)

14. Innovation thérapeutique

- Chimie de la santé et découverte du médicament
- Nanomédecine
- Immunothérapie et thérapie cellulaire
- Réadaptation
- Médecine personnalisée et de précision
- e-health (e-health, oral-e-health, thérapie par le jeu)

15. Systèmes innovants

- Technologies de l'information en enseignement
- Système de santé apprenant
- Transformation des systèmes (santé, éducation, politique, juridique)
- Interactions humaines dans un monde numérique (réalité virtuelle, collaboration à distance, jeux vidéo, outils numériques et conservation, sécurité)

16. Nouveaux matériaux

- Nanotechnologie
- Matériaux innovants
- Tissus et membranes
- Utilisation innovante des matériaux

Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation

› **ADRESSE POSTALE**

Pavillon Roger-Gaudry
Case postale 6128
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
CANADA

› **ADRESSE MUNICIPALE**

2900, boul. Édouard-Montpetit
Montréal (Québec)
H3T 1P1
CANADA

Université 
de Montréal et du monde.



PLAN D'ACTION
**2016-
2021^e**

TRANSCENDER LES FRONTIÈRES

Université **um**
de Montréal

TRANSCENDER LES FRONTIÈRES

Ce plan d'action audacieux vise à construire l'UdeM du 21e siècle. Il est le résultat de la réflexion entamée par la consultation de la communauté sur la transformation institutionnelle et s'arrime aux grands enjeux transverseaux de la planification stratégique.

Ainsi, l'UdeM de 2021 offrira une expérience étudiante passionnante qui outillera davantage les diplômés appelés à traiter de questions multidimensionnelles. L'émergence de thématiques de recherche transversales promettra de contribuer à faire de l'Université de Montréal un chef de file mondial de la recherche et une université citoyenne engagée. Ce principe d'interaction et de collaboration entre les domaines se traduira également à l'échelon organisationnel afin de rendre notre université plus dynamique. Cela se vérifiera dans sa gouvernance, dans ses processus de gestion, dans le respect de la collégialité. La liberté académique restera, bien sûr, le socle de ce haut lieu de réflexion, d'innovation et de savoir.

Toute la communauté universitaire est conviée à participer à cette construction de notre avenir collectif. Voilà pourquoi nous entendons poursuivre notre travail avec l'ensemble de la communauté de l'UdeM pour faire de notre établissement la meilleure université qui soit.

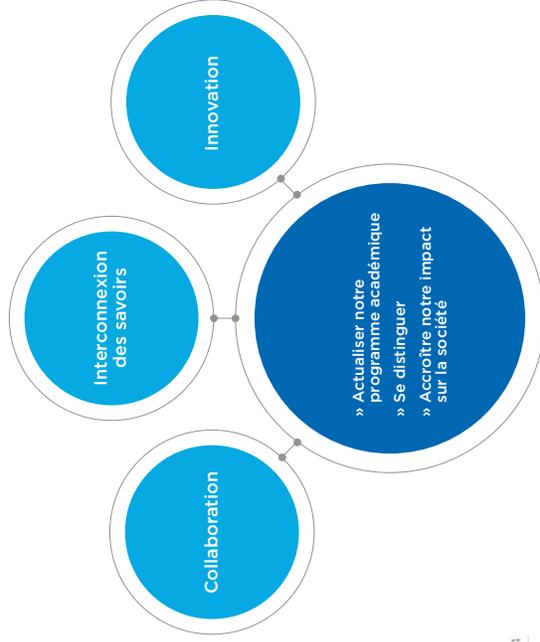
Le recteur et l'équipe de direction

L'Université de Montréal
vise à être une université
plus collaborative, qui mise
sur l'interconnexion des
savoirs et sur l'innovation
pour actualiser son projet
académique, se distinguer
parmi les meilleures et
accroître son impact sur
la société.



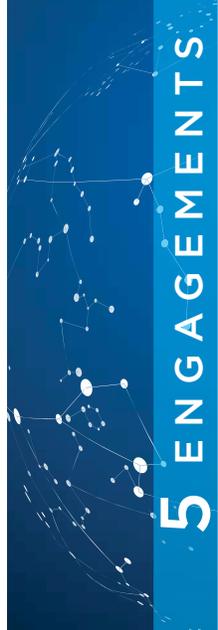
2016-2021^e

TRANSCENDER LES FRONTIÈRES



L'UdeM TRANSCENDE LES FRONTIÈRES

- du savoir
- de l'enseignement et de la recherche
- de sa dynamique organisationnelle
- de ses relations avec la société
- et... du monde!



5 ENGAGEMENTS

POUR TRANSFORMER L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

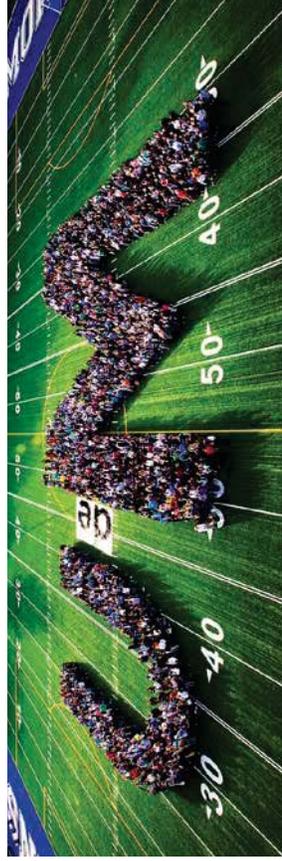


Créer une signature UdeM, c'est affirmer notre identité, notamment par des programmes distinctifs permettant aux diplômés d'être mieux préparés à une vie professionnelle et à un engagement citoyen en phase avec l'évolution de la société. C'est permettre aux diplômés de se distinguer par la connaissance approfondie de leur discipline, par la maîtrise de savoirs connexes et de compétences générales.

Thomas étudie en pharmacie. Il acquiert également des compétences en gestion, en ressources humaines et en communication afin de pouvoir gérer avec succès sa propre pharmacie et de répondre à des questions complexes en matière de santé. Il pourra continuer à améliorer les soins qu'il offre à ses patients en s'inscrivant à des séances de formation continue, en classe ou en ligne.

ACTIONS

1. Constituer un référentiel de compétences au 1^{er} cycle et aux cycles supérieurs
2. Créer des activités de formation interdisciplinaires pour favoriser l'innovation et l'interconnexion des expertises
3. Elaborer des parcours thématiques dans les programmes de formation
4. Soutenir les collaborations interfacultaires et la mobilité interfacultaire des étudiants (ex. : règle budgétaire)
5. Enrichir l'expérience étudiante par une ouverture sur la communauté et une exposition au contexte international (ex. : écoles d'été, internationalisation des formations)
6. Créer une vitrine unique de formation continue



Développer des thématiques transversales qui mettent à contribution la recherche et l'enseignement pour trouver des solutions aux problèmes mondiaux et accroître notre impact sur la société.

Les quatre thématiques déjà définies sont :

- a. Depuis les données jusqu'à l'action en santé (ex. : mettre au point des traitements personnalisés en exploitant l'intelligence numérique)
- b. Comprendre et créer (ex. : rapprocher les communautés en valorisant les savoirs expérimentels)
- c. Construire l'avenir durablement (ex. : découvrir les matériaux et les savoir-faire d'un développement durable)
- d. La vie repensée (ex. : tenir compte de l'ensemble du cycle de la vie et de ses extrêmes pour un bien-être accru à tout âge)

Minh Tu, bio-informatienne, collabore avec des spécialistes en systèmes innovants, en mégadonnées et en innovation thérapeutique afin d'analyser les données en temps réel pour mieux combattre les cancers en adaptant la thérapie en fonction de chaque patient.

ACTIONS

1. Déterminer les thématiques transversales et pérenniser le processus d'appui
2. Concevoir une stratégie d'appui et de promotion des talents en recherche afin de positionner l'Université comme chef de file national et international
3. Mettre en œuvre une stratégie d'appui à l'équité et à la diversité en recherche
4. Réaliser le campus MIL (Campus d'Outremont)
5. Créer un observatoire de la Francophonie économique



3 GOUVERNANCE ET INTERACTIVITÉ ORGANISATIONNELLE DYNAMIQUES

Favoriser une culture organisationnelle permettant d'unifier les forces, de stimuler la collaboration et de mutualiser les ressources dans un souci d'efficience collective et de réalisation personnelle au travail.

Les facultés de médecine dentaire, de pharmacie, de médecine vétérinaire et des sciences infirmières, le Département de kinésiologie, l'École d'optométrie et l'École de santé publique discutent de la mise en commun des ressources et du partage des services afin de gagner en efficience sur les plans de la recherche, du recrutement, du soutien pédagogique, du positionnement, etc.

ACTIONS

1. Créer et mettre en œuvre un « Pôle des sciences de la santé »
2. Réviser la représentation des différentes composantes de la communauté au sein de notre gouvernance
3. Optimiser les processus académiques et administratifs (ex. : création de communautés de pratique, dossier étudiant électronique unique)
4. Créer un centre d'innovation et de soutien pédagogique
5. Étudier et réviser le fonctionnement de la Faculté des études supérieures et postdoctorales; analyser le statut du Département de kinésiologie et de l'École d'optométrie
6. Renforcer les liens avec les établissements affiliés (ex. : arrimage des programmes d'entrepreneuriat, création de programmes conjoints)



4 RELATIONS DURABLES AVEC LES DIPLÔMÉS

Stimuler l'engagement des diplômés envers leur alma mater afin de maintenir un lien continu, de les accompagner tout au long de leur vie professionnelle et de les impliquer dans les différentes sphères d'activité de l'Université.

Tout au long de son parcours universitaire, Dayana a participé aux activités de son association étudiante. Aujourd'hui diplômée en philosophie, elle partage son expérience en agissant comme mentore auprès d'étudiants et développe ses compétences de gestionnaire en s'engageant dans des activités de philanthropie pour sa faculté.

ACTIONS

1. Redéfinir le rôle et la contribution de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal afin de nous rapprocher de nos diplômés
2. Elaborer des stratégies de sensibilisation, reconnaissance et fidélisation novatrices en vue de devenir la référence au Québec en matière de philanthropie
3. Encourager, valoriser et accroître la participation des diplômés à l'ensemble des activités de l'Université, incluant sa gouvernance



MILIEU DE VIE ENGAGEANT ET STIMULANT

Créer un milieu de vie inspirant par des environnements numériques, sociaux et physiques qui stimulent les rencontres et les interactions. Ce milieu favorisera l'esprit d'innovation, de collaboration et de partage, visant un sentiment d'inclusion, d'appartenance et d'identité.

À la suite du déménagement des départements de sciences au campus MIL, le pavillon Roger-Gaudry sera doté de nouveaux lieux de socialisation et de nouvelles salles pour l'apprentissage en équipe pour des activités de travail collaboratif qui réuniront virtuellement les étudiants des deux campus.



ACTIONS

1. Mettre en œuvre une stratégie de promotion du respect, de l'équité et de la diversité (ex. : éléments de sécurité, procédures des activités d'initiation, politique pour contrer et prévenir les actes de violence sexuelle)
2. Définir et mettre en œuvre les plans directeurs d'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs (réaffectation des espaces libres après l'ouverture du campus MIL, espaces et fonctions des bibliothèques)
3. Déployer la stratégie numérique et le plan d'action
4. Établir un dialogue institutionnel (tournée du recteur)
5. Déployer le positionnement de l'Université

COMMENT VOUS ENGAGER POUR TRANSFORMER L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

- 1 **CONSULTEZ LE SITE WEB**
transformation.umontreal.ca
- 2 **DEVENEZ UN ACTEUR DE CHANGEMENT**
- 3 **PARTAGEZ VOS SUGGESTIONS ET RÉALISATIONS**
transformation@umontreal.ca

The image features a dark blue background with a white constellation-like graphic of interconnected nodes and lines. A solid blue vertical bar is positioned in the upper right quadrant. The text 'Université de Montréal' is centered in the middle of the image, with a stylized 'U' and 'M' logo above it.

Université  de Montréal

Annexe

Budget de
fonctionnement
2019-2020

Budget de fonctionnement

2019-2020

Université 
de Montréal et du monde.



Table des matières

Mot du recteur.....	5
L'UdeM en 2019.....	7
Le budget en bref.....	8
Orientations budgétaires.....	11
Principes d'allocation budgétaire.....	13
Budget de fonctionnement 2019-2020.....	19
Vue d'ensemble.....	19
Les revenus.....	21
Hypothèses budgétaires.....	22
Les dépenses.....	25
Hypothèses budgétaires.....	26
Données budgétaires.....	31
Sommaire des revenus et des dépenses.....	32
Sommaire des revenus.....	33
Sommaire des dépenses.....	34
Calcul estimatif de la subvention de fonctionnement.....	35
Enseignement et recherche.....	36
Fonds internes de recherche et autres dépenses liées à la recherche.....	37
Services à l'enseignement et à la recherche.....	38
Administration.....	39
Gestion des immeubles.....	40
Services aux étudiants.....	41
Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM).....	42
Services auxiliaires.....	43
ANNEXES	
1. Orientations budgétaires : document adopté par Conseil de l'UdeM.....	46
2. Le processus budgétaire.....	50
3. La structure budgétaire de l'UdeM.....	53

Mot du recteur

J'ai le plaisir de vous présenter le budget de fonctionnement 2019-2020 de l'Université de Montréal.

L'UdeM présente un budget excédentaire pour la quatrième année d'affilée. C'est en soi une excellente nouvelle, et je pense qu'il faut nous féliciter collectivement d'avoir bien géré l'argent qui nous est confié par l'État et par nos étudiants. L'excédent, comme nous nous y sommes engagés, servira à rembourser notre déficit accumulé, dont le poids va en s'amenuisant au fil des ans. Que ce soit en termes nominaux ou en termes relatifs, nous sommes moins endettés qu'avant : c'est un risque qui pèse un peu moins lourd sur notre communauté universitaire.



Mais surplus budgétaire n'est pas toujours signe de santé financière. Il peut même arriver qu'un excédent traduise une inadéquation du budget avec les attentes de la société. Je pense que c'est le cas en ce moment au Québec, où les attentes n'ont jamais été aussi grandes à l'endroit des universités et les ressources si peu au rendez-vous. Les universités ont entre leurs mains l'avenir professionnel de la génération qui monte et, à travers le savoir, une partie des solutions aux enjeux qui fragilisent notre monde. Des responsabilités immenses, qui nécessitent des ressources conséquentes.

Dans son plus récent budget, le gouvernement du Québec a honoré l'engagement pris par le gouvernement précédent de réinvestir dans le réseau universitaire. Mais au moment où l'économie québécoise roule à un régime soutenu et où les finances publiques dégagent enfin des marges de manœuvre, on se serait attendu à un effort plus affirmé. En outre, la dérèglementation des droits de scolarité des étudiants étrangers, présentée comme une source de revenus supplémentaires, risque plutôt de déclasser les établissements de langue française, dont le bassin de recrutement n'a rien de comparable avec celui du monde universitaire anglophone.

Depuis que je suis entré en fonction, en juin 2010, la dépense par étudiant a augmenté de 2,6 % à l'Université de Montréal pendant qu'elle croissait de 21 % à l'Université de Toronto et de 27,8 % à l'Université d'Ottawa. En 2010, l'Université de la Colombie-Britannique déboursait 2000 \$ de plus que nous par étudiant, ce qui était déjà considérable : elle en dépense maintenant 5000 \$ de plus que l'UdeM!

C'est la triste réalité, qui ne se reflète pas dans le présent budget. Et pour un recteur, c'est un risque bien réel pour la qualité de la formation que nous offrons et la menace d'une pression induite sur un système universitaire déjà à bout de ressources.

Nous n'en continuerons pas moins à gérer ensemble et de manière responsable une université qui se classe parmi les 100 meilleurs établissements universitaires dans le monde.

Bonne lecture !

Le recteur,
Guy Breton



Université 
de Montréal
et du monde.



L'UdeM en 2019

1

AU QUÉBEC

L'UdeM forme avec ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, le premier pôle d'enseignement supérieur du Québec.

3

AU CANADA

Avec des revenus de recherche dépassant le demi-milliard de dollars, l'UdeM figure au 3^e rang des universités canadiennes les plus dynamiques en recherche.

90

AU MONDE

L'UdeM se situe au 90^e rang du classement du Times Higher Education et figure dans le groupe des cinq meilleures universités de langue française.

Pour en savoir davantage, rendez-vous sur le nouveau site Web de l'Université de Montréal.

umontreal.ca

Le budget en bref

828,6 M\$

REVENUS

Le budget de fonctionnement 2019-2020 totalisera des revenus de 828,6 M\$, une hausse de 2,5 % par rapport à l'an dernier.

824,6 M\$

DÉPENSES

Les dépenses prévues pour l'exercice 2019-2020 se chiffrent à 824,6 M\$, en hausse de 2,7 % ou 22 M\$. Les dépenses salariales représentent plus de 75 % de toutes les dépenses de l'UdeM.



BUDGET 2019-2020	
Subvention de fonctionnement	565,2 M\$
Droits de scolarité et frais d'admission	132,8 M\$
Autres revenus	77,7 M\$
Activités autofinancées	52,9 M\$
Total	828,6 M\$

BUDGET 2019-2020

498,6 M\$	Enseignement et recherche
111,7 M\$	Soutien à l'enseignement et à la recherche
63,8 M\$	Administration
67,1 M\$	Gestion des immeubles
52,4 M\$	Services autofinancés
31,0 M\$	Autres dépenses
824,6 M\$	



4,0 M\$

SOLDE BUDGÉTAIRE

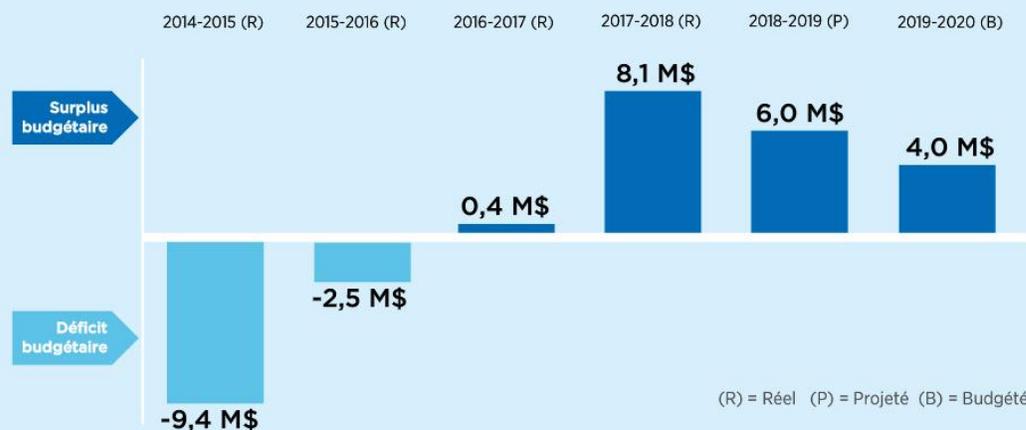
Le présent budget inscrit un surplus de 4,0 M\$. Comme elle s'y est engagée, l'UdeM affectera la totalité de ce surplus au remboursement de son déficit accumulé, qui passera ainsi de 150,2 M\$ à 146,2 M\$.

+ 40

EFFECTIF ÉTUDIANT

L'UdeM prévoit une hausse de 40 étudiants bruts l'an prochain sur un total de plus de 39 000 étudiants, ce qui se traduira par une légère augmentation de revenus de 1,7 M\$.

ÉVOLUTION DU SOLDE D'EXERCICE



1,1 %

ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE

En trois ans, entre 2016-2017 et 2019-2020, les dépenses de l'UdeM auront augmenté, selon nos projections, de 8,9 % et les revenus de 10 % : l'écart, de 1,1 point de pourcentage, explique en bonne partie le comblement progressif du déficit accumulé.

5 M\$

TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE

Le présent budget alloue 5,0 M\$ à la réalisation de projets liés à la transformation institutionnelle en 2019-2020.

AUTRES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Pour l'ensemble des graphiques du budget de fonctionnement 2019-2020, consultez la présentation faite aux instances par le vice-recteur aux finances et aux infrastructures.



Orientations budgétaires

En préparation du budget de fonctionnement 2019-2020, le Conseil de l'UdeM a adopté à l'automne 2018 des orientations qui ont guidé les différents acteurs du processus dans la rédaction du présent document. Ces orientations se divisent en deux formes : les orientations systémiques, qui portent sur les grands paramètres budgétaires, et les orientations opérationnelles, qui sont davantage dictées par le contexte général. Consultez, en annexe, le texte complet des orientations budgétaires adoptées par le Conseil.

ORIENTATIONS SYSTÉMIQUES

- Déposer un budget à l'équilibre, prévoyant le remboursement de la moitié du déficit accumulé sur un horizon d'environ 20 ans.
- Contrôler la croissance des dépenses en s'assurant à la fois du respect des objectifs stratégiques et financiers institutionnels ainsi que du bon fonctionnement des unités.
- Adapter les règles d'allocation budgétaire en fonction du nouveau modèle de financement qui a été implanté par le gouvernement en visant particulièrement la bonification du financement des cycles supérieurs.
- Appuyer toutes les unités en assurant un niveau de ressources leur permettant de répondre à leurs obligations et de se développer.
- Soutenir la mise en œuvre de la planification stratégique de l'Université.

ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES

- Maintenir un environnement de travail et d'études inclusif, sain, sécuritaire et favorable à l'épanouissement personnel et professionnel.
- Favoriser la réussite et la diplomation des étudiants à tous les cycles, en mettant l'accent sur des outils qui auront été priorisés dans le Plan institutionnel de soutien à la réussite, notamment à l'égard du soutien financier aux études.
- Appuyer le développement des activités de formation continue tout en s'assurant que les revenus qui en sont tirés soutiennent la qualité de la formation et de la recherche.
- Organiser des activités visant à répondre aux besoins de formation de la population et à favoriser la croissance des étudiants aux cycles supérieurs notamment dans une optique de maillage entre l'enseignement et la recherche.
- Soutenir l'internationalisation des programmes d'études en favorisant la mobilité étudiante et l'intégration des étudiants de l'extérieur du Québec.
- Soutenir les initiatives et les activités de recherche structurantes de manière à assurer la place centrale de la recherche, de la création et de l'innovation.
- Mettre en œuvre les actions favorisant le déploiement de la stratégie numérique en appui aux missions d'enseignement et de recherche.
- Appuyer le développement des relations avec les diplômés, les partenariats et la démarche philanthropique.
- Appuyer l'essor d'initiatives académiques porteuses et de projets novateurs qui favorisent l'engagement et l'action citoyenne.



Principes d'allocation budgétaire

Le budget de l'UdeM obéit à des principes généraux d'allocation qui diffèrent selon qu'il s'agit d'une faculté ou d'un service.

LES SERVICES

Les enveloppes allouées aux services sont déterminées sur une base historique, c'est-à-dire à partir des enveloppes de l'année précédente auxquelles s'ajoutent tous les ajustements récurrents faits en cours d'année et une indexation fixée en fonction des hausses salariales accordées aux différents groupes d'employés. La progression dans les échelles salariales – nette des économies liées au remplacement du personnel sortant – demeure à la charge de l'unité. Certaines unités peuvent également recevoir un financement ad hoc selon les priorités du moment : la direction de l'Université dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour certaines priorités institutionnelles, qu'elle finance grâce à un fonds spécial constitué à même un prélèvement de 1 % des enveloppes des unités.

Il y a quelques années, l'UdeM avait introduit une nouvelle règle visant à ajuster la base budgétaire de la Direction des immeubles et de la Direction de la prévention et de la sécurité afin de couvrir en partie les hausses de leurs dépenses autres que salariales. L'intention était d'étendre éventuellement cette mesure à l'ensemble des unités, mais le contexte budgétaire rend la chose impossible pour l'instant. Aussi, seules la Direction des immeubles et la Direction de la prévention et de la sécurité verront cette année leur base budgétaire ajustée, respectivement de 102 494 \$ et de 25 421 \$.

LES FACULTÉS

Les enveloppes allouées aux facultés obéissent aux mêmes principes, mais, depuis 2007-2008, elles sont fixées selon une approche hybride qui non seulement marie, comme pour les services, base historique et priorités institutionnelles, mais également tient compte des revenus procurés par les inscriptions. Le financement en fonction de l'effectif étudiant est une tendance lourde dans le milieu universitaire nord-américain, où l'on délaisse de plus en plus l'approche dite historique au profit d'une approche basée sur le nombre d'étudiants inscrits.

En vertu du modèle d'allocation, l'enveloppe d'une faculté varie aussi en fonction de l'effectif étudiant (en équivalents temps complet). La formule change cependant dans le présent budget afin de soutenir nos efforts de recrutement d'étudiants de 2^e et de 3^e cycle et de bonifier le financement facultaire des cycles supérieurs. Pour chaque nouvel étudiant de 1^{er} cycle, une faculté continuera de recevoir 50 % des revenus d'enseignement additionnels générés (droits de scolarité et subvention), comme c'est le cas depuis 2013-2014, mais à compter de 2019-2020, les variations du nombre d'étudiants de 2^e cycle seront financées, à la hausse comme à la baisse, à hauteur de 60 % des revenus d'enseignement et celles d'étudiants de 3^e cycle à 70 %. En cas de baisse cependant, passé un seuil établi sur la base du nombre d'étudiants en 2017-2018, le taux appliqué sera de 50 % pour tous les cycles. Pour les facultés, cette nouvelle formule se traduira l'an prochain par une hausse budgétaire globale de l'ordre de 430 000 \$.

Le calcul de l'enveloppe facultaire se fait en fonction de l'effectif étudiant enregistré l'année précédente. Il existe également un mécanisme pour couvrir en cours d'année les coûts additionnels qui peuvent être engendrés par des hausses importantes d'inscriptions. Annoncé comme une mesure temporaire dans

les budgets de 2017-2018 et de 2018-2019, le taux de 100 \$ par crédit applicable au financement des variations positives d'étudiants qui surviennent dans l'année continuera de s'appliquer pour le 1^{er} cycle, tandis qu'il passera à 120 \$ par crédit au 2^e cycle et à 140 \$ par crédit au 3^e cycle. Et ce barème de financement est celui qui s'appliquera à l'avenir.

Pour les services comme pour les facultés, une ponction est effectuée sur les enveloppes budgétaires. Depuis 2010-2011, facultés et services sont mis à contribution à hauteur de 1 % de leurs budgets respectifs pour financer les priorités institutionnelles et de 1,5 % pour réduire le déficit courant ou rembourser la dette. Les facultés ont également accepté de constituer une enveloppe mutualisée qui permet d'établir une péréquation interfacultaire : chacune d'elles verse l'équivalent de 1,5 % de son enveloppe budgétaire à cette fin.

LE FINANCEMENT DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Jusqu'en 2018-2019, un étudiant venu de l'extérieur du pays acquittait des droits de scolarité de base – les mêmes que ceux payés par un étudiant québécois – et une somme forfaitaire dont le montant était fixé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et variait selon le cycle d'études et la discipline. Cette somme forfaitaire était renvoyée à Québec et, en retour, Québec versait à l'Université trois subventions (Enseignement, Soutien, Terrains et bâtiments), comme pour tout autre étudiant du Québec. Seuls six secteurs dit « dérèglementés » (sciences pures, mathématiques, génie, informatique, administration, droit) étaient soustraits à cette règle : dans leur cas, l'étudiant de 1^{er} cycle payait les droits de base et une somme forfaitaire fixée par l'Université, qui conservait l'ensemble des sommes perçues auprès de l'étudiant et ne recevait que la subvention Terrains et bâtiments.

À compter de l'automne 2019, la dérèglementation des droits de scolarité des étudiants étrangers s'étendra à tous les programmes de 1^{er} cycle ainsi qu'aux programmes de 2^e cycle autres que les programmes de recherche. Dès lors, les universités conserveront dans leur totalité les droits de scolarité et les sommes forfaitaires perçus auprès des étudiants étrangers – à l'exception des étudiants français et belges, qui, en vertu d'ententes intergouvernementales, continueront de payer les mêmes droits que les étudiants canadiens non-résidents du Québec. Chaque établissement aura la liberté de fixer lui-même le montant des droits totaux qu'il exige de ses étudiants étrangers, à condition que ce montant soit égal ou supérieur à celui des droits de scolarité exigés des Canadiens non-résidents du Québec. Par conséquent, le MEES cessera de verser aux universités les subventions d'enseignement, de soutien et de terrains et bâtiments pour ces étudiants, incluant les étudiants des six secteurs déjà dérèglementés.

Au cours des prochains mois, l'UdeM va procéder à l'analyse de ces nouvelles règles tarifaires pour déterminer précisément la hauteur des droits de scolarité qu'elle exigera des étudiants étrangers. Pour l'exercice 2019-2020, elle se limitera à appliquer aux étudiants étrangers, qu'ils soient inscrits à un programme réglementé ou dérèglementé, la même hausse des droits de scolarité (3,6 %) que pour les étudiants du Québec.

En même temps qu'il a déréglementé en bonne partie les droits de scolarité des étudiants étrangers, le ministère a prévu une allocation de soutien pour aider les universités francophones à recruter à l'extérieur du pays et accroître ainsi le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans des programmes offerts en français. Le versement de cette allocation sera étalé sur les trois prochaines années et rien ne garantit la récurrence de cette subvention à terme. En 2019-2020, l'UdeM devrait pouvoir compter sur une somme nette de 1,4 M\$ pour soutenir ses efforts de recrutement international.

UNE NOUVELLE PONDÉRATION DES DISCIPLINES

En 2018-2019, le ministère a introduit une nouvelle grille de pondération des disciplines dans le calcul de la subvention de la fonction Enseignement.

Dans le présent budget, l'Université applique la nouvelle pondération, tout en l'adaptant à ses spécificités disciplinaires. Cette repondération interne lui permet de soutenir financièrement certains secteurs qu'elle estime désavantagés par la méthode de calcul de l'État.

NOUVELLE GRILLE DE PONDÉRATION DES DISCIPLINES DU MEES	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Médecine vétérinaire	14,51	9,31	12,55
Agriculture, foresterie et médecine dentaire	8,66	9,31	12,55
Médecine, optométrie et santé des populations	5,11	9,31	12,55
Beaux-arts	4,72	(7,08) 5,25	12,55
Sciences pures	2,10	9,31	12,55
Réadaptation, sciences des aliments, sciences de l'aménagement et arts numériques	2,10	5,25	12,55
Éducation, sciences infirmières, pharmacie et relations humaines	2,10	(3,15) 2,45	12,55
Génie et informatique	2,10	(3,15) 2,45	12,55
Droit, mathématiques, sciences humaines et sociales et lettres	1,38	5,25	12,55
Administration	1,38	2,45	12,55
Psychologie	(1,38) 1,00	2,45	8,59
Activités non-associées à une discipline	1,00	1,00	1,00
Médecins résidents		1,80	

() Pondération interne appliquée par l'Université.

LA GRILLE DE FINANCEMENT DU MEES

Les universités québécoises sont financées par l'État en fonction du nombre d'étudiants. En vertu de cette méthode de financement, chaque université reçoit principalement une subvention d'enseignement et une subvention de soutien, calculées selon le nombre d'étudiants pondérés (pour la première) et bruts (pour la seconde).

C'est la subvention d'enseignement qui constitue la part du lion des fonds versés aux établissements. Cette subvention est établie selon une grille de pondération qui tient compte des coûts de formation des différentes disciplines et des cycles d'études, ce qui permet une répartition équitable des crédits entre les établissements. On compte actuellement 13 familles disciplinaires formées à partir de la similarité du coût d'enseignement des disciplines.

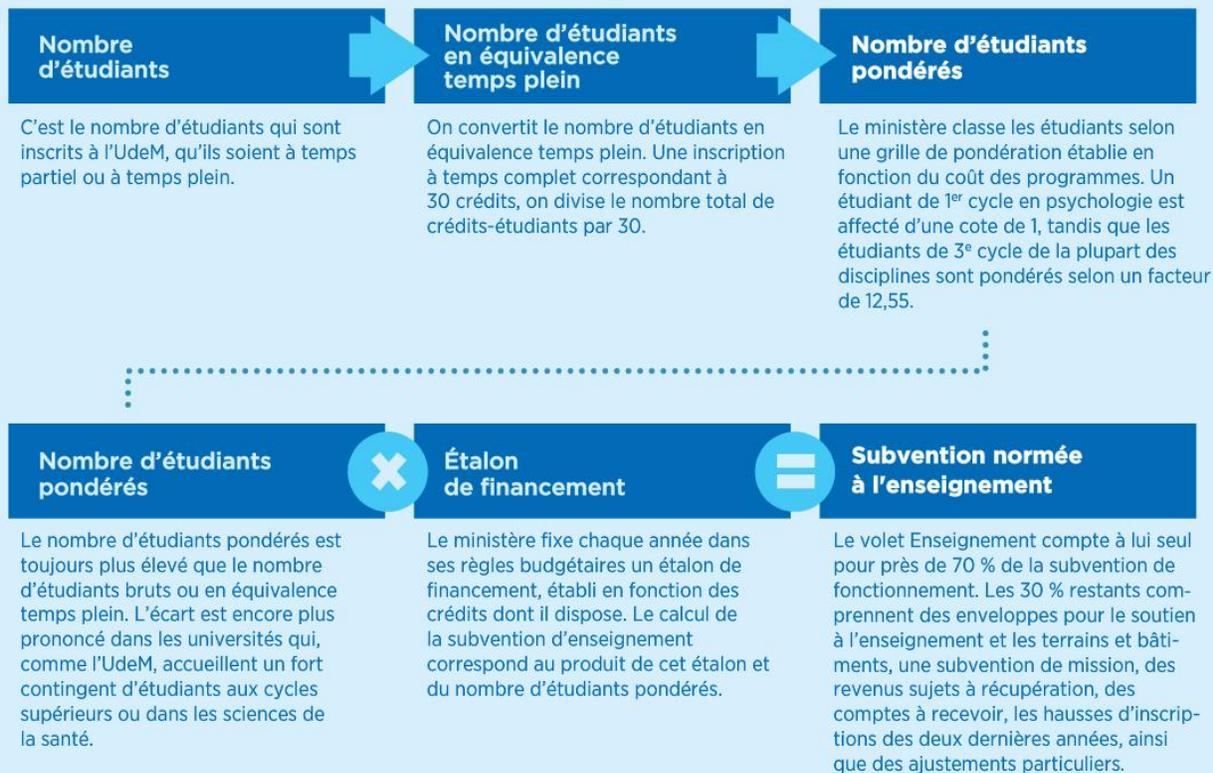
Pour la première fois depuis le milieu des années 2000, la grille de pondération a fait l'objet en 2018-2019 d'une refonte importante, qui vient changer la répartition des crédits alloués aux 18 établissements universitaires du Québec. De façon générale, les poids disciplinaires de la nouvelle grille sont plus élevés que ceux de l'ancienne grille, ce qui a pour effet de hausser significativement le nombre d'étudiants pondérés, de l'ordre de 13 % pour l'ensemble du réseau.

Cette hausse ne se solde pas nécessairement par une augmentation du financement d'une discipline donnée, elle traduit simplement des changements dans la répartition des crédits entre les disciplines : un secteur dont le poids augmente aurait même pu obtenir cette année une subvention moindre, n'eût été le réinvestissement. Pour cette raison, il est préférable d'éviter de comparer les poids respectifs de l'ancienne et de la nouvelle grille.

Rappelons que la pondération est établie par le ministère en fonction du coût moyen de formation observable entre 2012-2013 et 2014-2015 à l'échelle du réseau universitaire québécois. En vertu de la nouvelle grille, la médecine dentaire a un poids de 8,66 au 1^{er} cycle et la psychologie un poids de 1,00, ce qui signifie que le coût de formation d'un étudiant de 1^{er} cycle en médecine dentaire est 8,66 fois supérieur à celui d'un étudiant en psychologie.

Comme elle le faisait avec la grille précédente, l'Université a revu certains facteurs de la pondération ministérielle afin de soutenir financièrement certains secteurs qu'elle estime désavantagés par la méthode de calcul de l'État.

Calcul de la subvention normée, volet Enseignement



Ainsi, au 1^{er} cycle, le secteur Psychologie, dont le poids de financement dans la grille ministérielle s'élève à 1,00, est porté à 1,38, soit au niveau du deuxième seuil parmi les plus bas de la nouvelle grille. Pour tous nos programmes de 2^e cycle, le facteur de pondération équivaut minimalement à 1,5 fois celui attribué au 1^{er} cycle par le ministère, sous réserve du poids maximal de 9,31 de la grille ministérielle : le poids des Beaux-arts passe ainsi de 5,25 à 7,08 et ceux de l'Éducation, des Sciences infirmières, de la Pharmacie, des Relations humaines, du Génie et de l'Informatique de 2,45 à 3,15.

LES DÉPENSES GÉRÉES CENTRALEMENT

Certains postes de dépenses sont gérés centralement. Pour l'année 2019-2020, des réserves seront constituées pour les postes budgétaires suivants :

- avantages sociaux;
- conventions collectives (ex. : ententes salariales en cours de négociation, allocations professorales, fonds de démarrage);
- projets particuliers;
- priorités institutionnelles.

LES NORMES COMPTABLES

Comme les autres universités québécoises, l'Université de Montréal applique intégralement depuis 2009-2010 les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) dans la préparation de ses états financiers. Ces principes étaient appliqués par le passé, mais le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur demandait aux établissements d'exclure de leur comptabilité certaines charges, dont les vacances à payer et les avantages sociaux futurs comme le régime de retraite. Ces charges, qui sont des estimations d'engagements financiers plutôt que des dépenses réelles, sont maintenant comptabilisées au fonds de fonctionnement général. L'application des NCCOSBL aux états financiers n'a en outre aucune incidence directe sur l'exercice budgétaire.

C'est pourquoi, dans le présent budget, le déficit accumulé du fonds de fonctionnement est chiffré à 156,2 M\$ au 30 avril 2018, même si, en vertu des NCCOSBL, ce déficit s'élève à 68,2 M\$. La différence de 88 M\$ correspond globalement à la valeur de l'actif net lié aux avantages sociaux futurs et aux vacances à payer, dont le calcul n'entre pas dans la préparation du budget ni dans les subventions de fonctionnement reçues du ministère. Le « déficit NCCOSBL » est sujet parfois à d'importantes variations, ce qui est le cas cette année : il a augmenté par rapport à l'an dernier, alors qu'il s'établissait à 6,4 M\$, à la suite d'une réévaluation négative de l'actif lié aux avantages sociaux en raison d'un rendement du régime de retraite inférieur à l'hypothèse actuarielle.



Budget de fonctionnement 2019-2020

VUE D'ENSEMBLE

L'Université de Montréal sera en surplus budgétaire en 2019-2020 pour la quatrième année d'affilée. Ses revenus totaliseront en effet 828,6 M\$ l'an prochain, une hausse de 2,5 % par rapport à 2018-2019, tandis que les dépenses s'élèveront à 824,6 M\$, en hausse de 2,7 %. Le surplus, de l'ordre de 4,0 M\$, sera entièrement affecté au remboursement du déficit accumulé, qui passera ainsi de 150,2 M\$ à 146,2 M\$, son plus bas niveau en 10 ans.

La subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur représente 68,2 % de tous les revenus de l'UdeM, tandis que les droits de scolarité et les frais d'admission comptent pour 16,0 % de l'ensemble, une proportion relativement stable depuis que le gouvernement du Québec a décidé de les indexer annuellement, en 2013.

Au chapitre des charges, les facultés compteront pour 68,3 % des dépenses totales de l'UdeM et les services 31,7 %, une proportion qui varie marginalement au fil des ans. Les dépenses salariales représentent plus de 75 % de toutes les dépenses de l'UdeM.

Réinvestissement et hausse des inscriptions

Comme presque toutes les universités québécoises francophones, l'UdeM subit en ce moment le contrecoup de la baisse démographique observée dans la tranche d'âge des 15 à 30 ans. Depuis 2014, le nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de l'UdeM a diminué de 3,21 %, sur un effectif global d'environ 40 000 étudiants (ETC). Néanmoins, le nombre d'étudiants inscrits a augmenté légèrement en 2018-2019 et l'Université prévoit l'an prochain une nouvelle hausse de 40 étudiants bruts (ou 475 étudiants pondérés), ce qui se traduira par une augmentation de revenus de 1,7 M\$, subvention gouvernementale et droits de scolarité compris.

RETOUR SUR LE BUDGET 2018-2019

Le budget 2018-2019 prévoyait un surplus de 3 M\$; l'UdeM se dirige plutôt vers un surplus de 6 M\$, deux fois plus élevé que prévu. Outre un réinvestissement gouvernemental plus élevé que ce qui avait été budgété, l'Université a enregistré en 2018-2019 une hausse d'inscriptions de 124 étudiants, alors qu'elle avait budgété une baisse de 176 étudiants, ce qui a entraîné une augmentation des revenus de l'ordre de 2,5 M\$, en droits de scolarité et en subvention.

Selon la dernière mise à jour budgétaire (au 31 décembre 2018), on estime que, au terme de l'exercice en cours, les revenus devraient avoir augmenté globalement de 17,4 M\$ et les dépenses de 14,4 M\$: l'écart, de 3,0 M\$, s'ajoute au surplus initialement prévu de 3 M\$, pour un excédent total de 6 M\$ qui sera affecté intégralement au remboursement du déficit accumulé.

Dans son plus récent budget, Québec honore l'engagement pris au printemps 2018 par le gouvernement précédent de réinvestir dans le réseau universitaire. L'UdeM continuera ainsi de toucher sa quote-part du réinvestissement de 2018-2019, à laquelle s'ajoutera une nouvelle injection de 6,8 M\$ l'an prochain.

En dépit du réinvestissement des deux dernières années, il faudra attendre 2021 avant que le réseau des universités québécoises retrouve le niveau de financement public observé neuf ans plus tôt, avant le début des compressions. L'an prochain, il manquera toujours 61,4 M\$ pour rétablir l'équivalent des 2,7 G\$ (en dollars constants) que Québec allouait aux universités en 2012.

L'UdeM touchera néanmoins l'an prochain, pour la deuxième année d'affilée, une subvention par étudiant un peu plus élevée qu'en 2012 (13 360 \$ contre 13 120 \$). Outre le réinvestissement, deux facteurs jouent en notre faveur. D'une part, la nouvelle grille de pondération de Québec nous avantage légèrement (voir la section Principes d'allocation budgétaire, p. 15). D'autre part, la proportion d'étudiants des 2^e et 3^e cycles, dont la pondération dans le financement gouvernemental est plus importante que pour le 1^{er} cycle, augmente à l'UdeM.

L'UdeM profite également des effets de la gestion serrée de ses dépenses ces dernières années, dans un contexte marqué par une réduction du financement public. Entre 2016-2017 et 2019-2020, les dépenses, à moins d'imprévu, auront augmenté de 8,9 %, tandis que les revenus devraient connaître une hausse légèrement supérieure, soit de 10,0 % : l'écart, de 1,1 point de pourcentage, explique en bonne partie le comblement progressif du déficit.

Comme prévu dans les orientations budgétaires, l'excédent inscrit au présent budget, de 4,0 M\$, sera affecté en totalité au remboursement du déficit accumulé, qui passera ainsi de 150,2 M\$ à 146,2 M\$. Le poids de ce déficit accumulé ne cesse de diminuer sur nos finances depuis quelques années : en 2012, il représentait

SOMMAIRE DES REVENUS ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019-2020

(EN MILLIERS DE \$)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES (RE) 2018-2019	BUDGET DE GESTION 2018-2019	VARIATION DU BUDGET 2019-2020 PAR RAPPORT À	
				BUDGET 2018-2019	RE 2018-2019
REVENUS	828 612 \$	808 607 \$	791 158 \$	4,7 %	2,5 %
DÉPENSES	824 612 \$	802 607 \$	788 158 \$	4,6 %	2,7 %
SOLDE	4 000 \$	6 000 \$	3 000 \$		

l'équivalent de 22,2 % du fonds de fonctionnement de l'UdeM, alors qu'il est passé en 2018-2019 sous la barre des 20 %. Rappelons que, en 2010-2011, l'UdeM s'est engagée auprès du gouvernement à rembourser la moitié de son déficit accumulé.

LES REVENUS

Les revenus prévus pour l'exercice 2019-2020 se chiffrent à 828,6 M\$, en hausse de 2,5 %. (Toutes les comparaisons avec l'exercice budgétaire précédent se font sur la base de la dernière mise à jour budgétaire.)

Cette augmentation, qui totalise 20,0 M\$, est attribuable à une série de facteurs, dont les plus importants sont : le réinvestissement gouvernemental (+ 6,8 M\$), la subvention de 4,5 M\$ pour assurer le fonctionnement du campus MIL et l'indexation des droits de scolarité et des frais d'admission, qui entraîneront un supplément de revenus de 4,6 M\$ par rapport à l'année précédente.

Les revenus de l'UdeM, rappelons-le, sont déterminés à plus de 80 % par le gouvernement, qui fixe les montants de la subvention versée et des droits de scolarité. L'Université ne dispose d'aucun pouvoir de modulation sur ces deux principales sources de revenus – à l'exception, à compter de 2019-2020, des droits de scolarité des étudiants étrangers, qui pourront être fixés librement par les établissements. Le seul facteur qui permet à une université de dégager une marge de manœuvre, ce sont les inscriptions, les universités du Québec étant financées essentiellement en fonction du nombre d'étudiants.

Dernièrement, les inscriptions ont cessé leur mouvement baissier. L'UdeM a même enregistré une hausse de 124 étudiants en 2018-2019, alors qu'elle s'attendait à une baisse. Pour le présent budget, l'Université prévoit une légère augmentation de 40 étudiants bruts, ou 475 étudiants pondérés, ce qui devrait engendrer une hausse de revenus (droits de scolarité et subvention) de 1,7 M\$.

Subvention de fonctionnement

La subvention de fonctionnement versée à l'Université par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur s'élèvera à 565,2 M\$ en 2019-2020. Il s'agit d'une augmentation de 2,5 % par rapport à l'an dernier. Plusieurs facteurs contribuent à ce relèvement du financement public.

Tout d'abord, le gouvernement, selon nos projections, devrait indexer à un taux de 0,42 % les subventions d'enseignement et de soutien qu'il verse aux universités. Cette indexation reflète la politique salariale gouvernementale, qui prévoit une majoration des échelles salariales de 0 % au 1^{er} avril 2019 et l'indexation des dépenses autres que salariales. Le gouvernement, qui s'est longtemps abstenu d'indexer ce type de dépenses, a commencé à le faire en 2018-2019 et nous escomptons pour l'an prochain une indexation de 1,5 % de ces dépenses diverses (chauffage, entretien, etc.), ce qui devrait aider l'UdeM à couvrir ses coûts de système. Au total, l'indexation des deux subventions de Québec à 0,42 % se traduira pour l'UdeM par une augmentation de revenus de 2,2 M\$.

HYPOTHÈSES BUDGÉTAIRES : REVENUS 2019-2020

Hausse globale des revenus : + 2,5 %

Impact de la hausse des inscriptions (+ 40 étudiants bruts) : + 1,7 M\$

Subvention de fonctionnement

- Hausse globale : + 2,5 %
- Indexation de la subvention selon la politique salariale du gouvernement : 0 % au 1^{er} avril 2019
- Indexation de la subvention pour dépenses autres que salariales : 1,5 %
- Réinvestissement en enseignement supérieur prévu : + 6,8 M\$
- Recrutement des étudiants étrangers : + 1,4 M\$
- Campus MIL : + 4,5 M\$

Droits de scolarité et frais d'admission

- Hausse globale : + 3,6 %
- Indexation de 3,6 % des droits de scolarité et des frais institutionnels obligatoires (FIO)

Autres sources

- Autres revenus : + 0,9 %
- Services autofinancés : + 2,3 %

RÉPARTITION DES SOURCES DE REVENUS



	BUDGET 2019-2020
Subvention de fonctionnement	565,2 M\$
Droits de scolarité et frais d'admission	132,8 M\$
Autres revenus	77,7 M\$
Activités autofinancées	52,9 M\$
	828,6 M\$

Mais le principal facteur explicatif de la hausse de nos revenus tient à la nouvelle tranche de réinvestissement annoncée par Québec. Dans le budget présenté en mars 2019, le gouvernement a maintenu l'injection de fonds dans l'enseignement supérieur de l'ordre de 40 M\$ annoncée l'année d'avant, ce qui devrait représenter pour l'UdeM, selon des calculs préliminaires, un supplément de revenus de 6,8 M\$.

Autre élément qui contribue à relever le financement public : l'aide que le gouvernement accorde aux universités francophones pour recruter des étudiants à l'étranger (voir la section Principes d'allocation budgétaire, p. 14). Cette mesure vise à accroître le nombre d'étudiants de l'extérieur du pays inscrits dans des programmes offerts en français. En 2019-2020, l'UdeM devrait pouvoir compter sur une somme nette de 1,4 M\$ pour soutenir ses efforts de recrutement international.

Les fonds versés par le gouvernement pour l'entretien des terrains et bâtiments connaîtront une hausse de 4,5 M\$ en 2019-2020. Cette augmentation est attribuable à l'ajout, dans le calcul de la subvention relative aux terrains et bâtiments, du nouveau pavillon des sciences, au campus MIL, dont l'ouverture est prévue à la rentrée de l'automne 2019.

Globalement à la hausse, la subvention de Québec sera néanmoins réduite sur certains points qui entrent dans son calcul. Le principal facteur tient, comme par les années passées, au remboursement de la compression de 2013-2014, qui s'élèvera à 4,5 M\$ en 2019-2020. Rappelons que, au début de la vague de compressions gouvernementales, l'UdeM s'est prévalu de la possibilité d'étaler sur sept ans l'importante compression de 22,3 M\$ inscrite en 2013-2014. En vertu des règles définies par Québec, la subvention versée à l'UdeM est ainsi réduite chaque année de sommes qui varient de 3 M\$ à 4,5 M\$. Il en sera ainsi jusqu'au terme fixé pour le remboursement, soit le 30 avril 2021. À 4,5 M\$, la ponction prévue dans le présent budget est de 1,1 M\$ supérieure à celle prélevée en 2018-2019, qui était de 3,4 M\$.

Droits de scolarité et frais d'admission

L'UdeM prévoit percevoir 132,8 M\$ en droits de scolarité et frais d'admission en 2019-2020, une hausse de 3,6 % par rapport à l'an dernier.

L'essentiel de cette hausse provient de la simple indexation des droits de scolarité. Globalement, cette indexation, établie à 3,6 % selon l'indice du revenu disponible des ménages et ses composantes, devrait engendrer un revenu net additionnel de 2,7 M\$. Par ailleurs, la hausse des inscriptions en 2019-2020 se soldera par une augmentation de revenus de 0,1 M\$ en droits de scolarité perçus.

Les droits de scolarité de base s'élèveront l'an prochain pour un étudiant originaire du Québec à 2544 \$ par année (30 crédits). Les étudiants canadiens de l'extérieur du Québec ainsi que les étudiants français et belges francophones devront acquitter, en plus des droits de base, une somme forfaitaire de 5396 \$ pour s'inscrire à l'UdeM au 1^{er} cycle, tandis que les autres étudiants étrangers devront payer une somme forfaitaire variant de 14 877 \$ à 20 429 \$ selon les disciplines au 1^{er} cycle, de 14 877 \$ au 2^e cycle et de 13 093 \$ au 3^e cycle (sur une base annuelle de 30 crédits). Les étudiants étrangers comptent pour environ 10 % de l'ensemble de l'effectif étudiant à l'UdeM.

En 2019-2020, les sommes forfaitaires demandées aux étudiants étrangers croîtront au même rythme que pour les étudiants du Québec, soit de 3,6 %, mais la majoration atteindra 4,25 % pour les étudiants canadiens non-résidents du Québec et les étudiants français inscrits au 1^{er} cycle.

Comme par les années passées, l'UdeM, à l'instar de tout autre établissement universitaire québécois, retournera au gouvernement une somme correspondant à 30 % de l'indexation des droits de scolarité afin de financer le programme de prêts et bourses du Québec. L'UdeM contribue au programme gouvernemental d'aide financière pour près de 14 M\$ chaque année.

Autres revenus

Les revenus d'autres sources s'établiront à 77,7 M\$ en 2019-2020, en hausse de 0,9 % par rapport à la dernière mise à jour budgétaire de décembre 2018. S'ajoutent également les revenus des services autofinancés : les Services aux étudiants, le Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM) et les Services auxiliaires se partageront des revenus de l'ordre de 52,9 M\$ pour l'exercice 2019-2020.

Le quart des autres revenus de l'UdeM provient du programme fédéral des frais indirects de la recherche, qui sert à couvrir les frais occasionnés indirectement par la recherche, comme les frais de chauffage des laboratoires, l'entretien d'appareils, etc. Depuis des années, les universités canadiennes les plus actives en recherche réclament du gouvernement du Canada un rehaussement du financement de ces dépenses. Les dernières mesures annoncées par Ottawa en 2018 n'ont fait que compenser mécaniquement l'augmentation correspondante des budgets des conseils subventionnaires. En conséquence, nous inscrivons au présent budget un montant analogue à celui de la dernière mise à jour budgétaire, soit 18,1 M\$.

La plupart des autres postes de revenus ne connaîtront pas de variations significatives.

- Les cliniques de l'UdeM (optométrie, médecine dentaire, CHUV, services diagnostiques vétérinaires, kinésiologie), qui représentent également une importante source de revenus autres que les subventions et les droits de scolarité, engendreront des revenus de l'ordre de 24,2 M\$.
- Conformément aux règles établies par le ministère, les frais institutionnels obligatoire (FIO) sont indexés à un taux identique à celui fixé pour les droits de scolarité (3,6 %) ce qui entraînera une augmentation de revenus de 355 000 \$.
- Le fonds de relance financera, à hauteur de 2,5 M\$, la mise sur pied du Bureau de la formation continue, le développement de la formation à distance et différents projets de développement facultaires.

Pour ce qui est des services autofinancés, la contribution attendue des services auxiliaires s'élèvera à 1,7 M\$, une baisse de 149 000 \$ par rapport à l'an dernier. L'écart s'explique par une diminution de la contribution de nos services de stationnement attribuable à une hausse des coûts d'amortissement du renouvellement des équipements et de travaux de rénovation.

LES DÉPENSES

Les dépenses prévues pour l'exercice 2019-2020 se chiffrent à 824,6 M\$, en hausse de 2,7 % ou 22,0 M\$. Ces dépenses se répartissent entre les facultés et les services de l'UdeM, selon des proportions qui varient peu au fil des ans. L'an prochain, les facultés représenteront 68,3 % des dépenses totales et les services 31,7 %.

Les dépenses salariales représentent à elles seules plus de 75 % de toutes les charges de l'UdeM. Selon les ententes convenues avec les syndicats et associations, la plupart des employés de l'Université verront leur salaire être indexé de 1 % en 2019-2020. Québec ayant fixé à 0 % l'indexation des salaires de la fonction publique au 1^{er} avril 2019 et la subvention qui nous est versée par le ministère étant indexée en bonne partie selon la politique salariale gouvernementale, il manquera à l'Université l'équivalent de 5,3 M\$ pour couvrir la croissance de ses dépenses.

Transformation institutionnelle

L'année 2019-2020 marquera l'an 3 de la transformation institutionnelle. Ce projet, lancé en 2016, a pour double objectif d'actualiser la mission d'enseignement et de recherche de l'UdeM et de moderniser son fonctionnement général. Au total, 5,0 M\$ seront alloués en 2019-2020 au financement d'initiatives liées à la transformation institutionnelle.

TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE : PRIORITÉS 2019-2020

1

Signature UdeM

- Référentiel de compétences
- Formation continue
- Collaborations interfacultaires

2

Laboratoire d'innovation

- Diversité en recherche
- Thématiques transversales de recherche
- Animation scientifique au campus MIL
- Observatoire de la Francophonie économique

3

Gouvernance et interactivité organisationnelle dynamiques

- Soutien à la recherche (animaleries, BCRR)
- Optimisation des processus de gestion (dotation, dossier étudiant unique)

4

Relations durables avec les diplômés

- Soutien au Réseau des diplômés et des donateurs (RDD)

5

Milieu de vie engageant et stimulant

- Promotion du respect, de l'équité et de la diversité (BIMH)
- Stratégie numérique - volet Formation à distance
- Internationalisation, positionnement, recrutement

HYPOTHÈSES BUDGÉTAIRES : DÉPENSES 2019-2020

Hausse globale des dépenses : + 2,7 %

Transformation institutionnelle : 5,0 M\$

Facultés

- Hausse globale : + 2,2 %
- Cours de langues de la FEP et de la FAS : + 20 \$ par crédit
- Bourses de recrutement d'étudiants étrangers : + 1,1 M\$

Services

- Hausse globale : + 4,4 %
- Acquisitions des bibliothèques : + 0,5 M\$
- Diplômés : + 1 M\$
- Campus MIL : + 4,5 M\$

Autres dépenses

- Intérêts nets sur la dette : 4,6 M\$

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR FONCTION

BUDGET 2019-2020	
498,6 M\$	Enseignement et recherche
111,7 M\$	Soutien à l'enseignement et à la recherche
63,8 M\$	Administration
67,1 M\$	Gestion des immeubles
52,4 M\$	Services autofinancés
31,0 M\$	Autres dépenses
824,6 M\$	



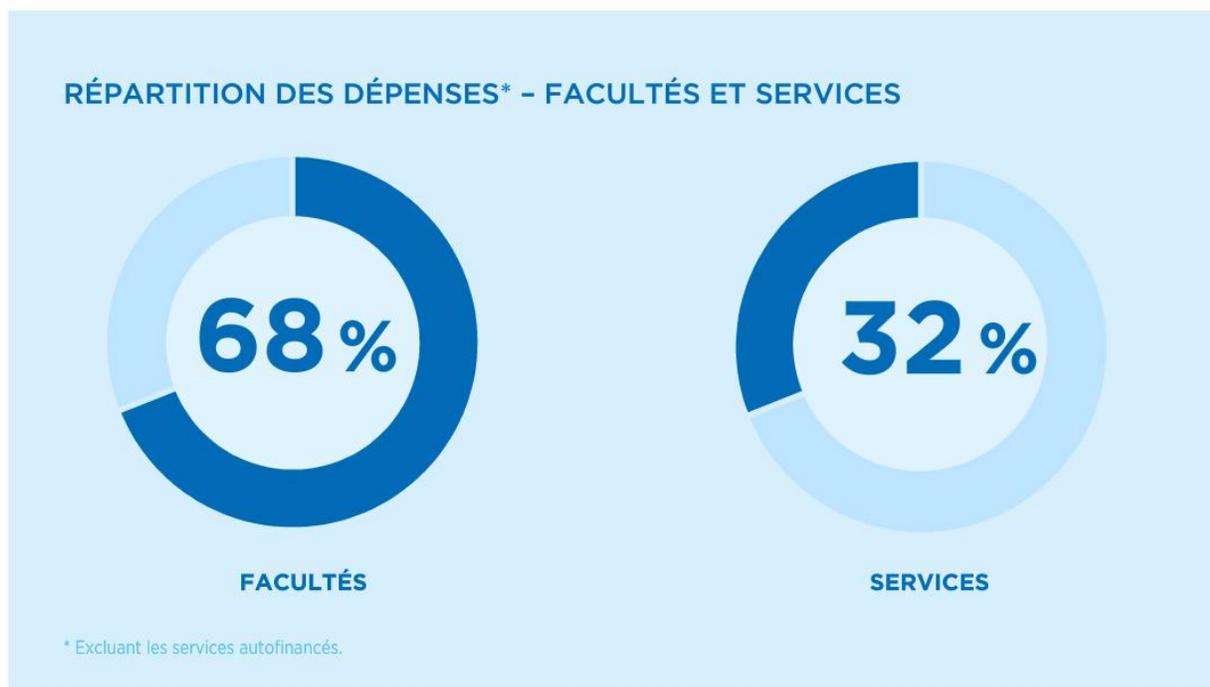
Parmi les projets qui font l'objet d'ajouts budgétaires, mentionnons le développement de programmes interfacultaires (226 K\$), l'intensification des activités à l'étranger (502 K\$), les thématiques transversales de recherche (300 K\$), le déploiement d'une stratégie numérique pour la formation à distance (620 K\$), la stratégie d'internationalisation et de positionnement de l'UdeM (535 K\$), le Bureau de la conduite responsable en recherche et l'Animalerie de Saint-Hyacinthe (652 K\$), le secteur des relations avec les diplômés (1 M\$) et un plan d'animation de la vie sur le campus MIL (319 K\$).

La formation continue figure parmi les secteurs soutenus dans le cadre de la Transformation institutionnelle. Le Bureau de la formation continue, créé en 2018 et toujours en phase de démarrage, recevra une somme de 594 000 \$ pour remplir son mandat, qui consiste à améliorer notre positionnement et à augmenter l'offre de formation continue. Le Bureau supervise notamment le projet de création d'une vitrine institutionnelle de la formation continue.

Conformément aux orientations stratégiques, la priorité est également donnée dans le plan triennal des technologies de l'information à plusieurs initiatives liées à des projets de développement technologique, tels que la formation continue et la formation à distance. Mentionnons enfin que l'UdeM prévoit dans le présent budget une réserve de 0,2 M\$ pour financer le plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

Facultés

Les dépenses en enseignement et recherche s'établiront, pour l'exercice 2019-2020, à 498,6 M\$, une hausse de 2,2 % par rapport à l'année précédente. Même si, à l'échelle de l'Université, le présent budget prévoit une



hausse globale de l'effectif étudiant, des variations seront observables, à la hausse comme à la baisse, selon les programmes, ce qui aura bien entendu des conséquences sur la capacité de dépenser des facultés.

Aux dépenses strictement facultaires s'ajoutent les dépenses de soutien à l'enseignement et à la recherche (111,7 M\$, une hausse de 2,0 %) et les fonds internes de recherche (25,1 M\$, une augmentation de 3,3 %), qui sont inclus dans les autres dépenses. À eux seuls, ces trois postes de dépenses se chiffrent à 635,4 M\$, soit 77 % des dépenses totales de l'UdeM.

Certaines mesures visent des facultés ou des départements en particulier :

- Depuis sa création en 2013-2014, l'École de santé publique a bénéficié d'un soutien financier particulier pour soutenir la mise en place de son plan de développement de l'enseignement. Comme l'École a maintenant presque atteint son rythme de croisière, que sa base budgétaire a été ajustée et qu'elle commence à rembourser les avances qui lui ont été consenties, il n'apparaît plus opportun de suivre chacun des volets de ce plan de développement. Seul le baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité au travail fait l'objet d'un plan d'affaires. De nouveaux programmes pourraient éventuellement s'ajouter.
- L'École de langues de la Faculté de l'éducation permanente (FEP) et le Centre de langues de la Faculté des arts et des sciences verront le financement interne de leurs cours bonifié de 20 \$ par crédit. Cette mesure, implantée en raison des coûts particuliers de ces programmes, s'appliquera dans les deux cas aux crédits actuels ainsi qu'aux variations ultérieures et s'inscrit, dans le cas de la FEP, dans les efforts que l'Université souhaite déployer en matière de recrutement afin de soutenir les étudiants étrangers et les étudiants des autres provinces canadiennes qu'elle accueille dans leur apprentissage du français.
- Pour pallier les difficultés que pourraient connaître certaines facultés dont l'effectif étudiant est en décroissance, une réserve centrale est constituée et sera utilisée en cas de besoin.

Comme dans l'exercice précédent, l'enveloppe budgétaire accordée aux facultés contient une prime à la diplomation aux cycles supérieurs : la dépense prévue à cet effet en 2019-2020 devrait s'élever à près de 1,3 M\$, en hausse de 168 000 \$ par rapport à l'an dernier. Pour chaque diplôme reconnu, une faculté recevra 1500 \$ pour une maîtrise et 9000 \$ pour un doctorat : ces sommes ont été relevées dans le présent budget respectivement de 250 \$ et de 2000 \$ afin d'aider les facultés à améliorer les taux de diplomation dans les délais prescrits.

La dépense minimale exigée de l'ensemble des facultés pour l'embauche d'auxiliaires d'enseignement augmente de 0,3 % par rapport à l'an dernier. Cette indexation s'appuie en partie sur la politique salariale du gouvernement, qui fixe à 0 % la hausse salariale du secteur public à compter du 1^{er} avril de l'année courante.

Enfin, le présent budget prévoit un certain nombre de mesures de soutien indirect aux facultés, notamment :

- Le renouvellement du financement du programme de bourses d'études dans le domaine de l'intelligence artificielle (250 000 \$).

- Une somme de 1,4 M\$, dont 1,1 M\$ sous forme de bourses, pour le recrutement d'étudiants étrangers. Cette somme correspond à la subvention avancée à cette fin par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, qui en réévaluera la pertinence en 2021-2022.
- La Direction des affaires internationales recevra 150 000 \$ de plus pour ses programmes visant à favoriser la mobilité étudiante et à soutenir les activités internationales des professeurs.
- Le présent budget dégage également les sommes nécessaires au soutien administratif de l'entente de 6,3 M\$ conclue avec l'organisme d'innovation industrielle et sociale Mitacs. Cette entente permettra d'offrir des bourses de recherche à 600 étudiants de l'UdeM et d'accueillir 450 étudiants étrangers.
- Une réserve de 320 000 \$ est allouée pour soutenir les projets en matière de formation à distance. Il s'agit d'une hausse de 120 000 \$ par rapport à l'an dernier, qui s'ajoute à l'enveloppe de 300 000 \$ déjà financée par le fonds des priorités institutionnelles.

Services

En 2019-2020, les dépenses des services atteindront 242,5 M\$, en hausse de 4,4 %.

L'administration connaît une progression plus prononcée de ses dépenses que de coutume, principalement en raison de l'effort consenti pour soutenir le secteur des relations avec les diplômés (voir la section Transformation institutionnelle, p. 25). Avec l'adoption de la nouvelle charte, qui fait une place plus grande aux diplômés dans les instances de l'Université, les relations avec ce bassin de quelque 400 000 anciens prennent une valeur stratégique et de nouvelles ressources doivent être affectées à ce volet de nos activités.

Les Bibliothèques disposeront l'an prochain d'un budget d'acquisitions bonifié de 0,5 M\$, une somme qui vient s'ajouter à plusieurs ajustements budgétaires accordés ces dernières années et pérennisés par la suite. Depuis 2016-2017, cette enveloppe budgétaire bénéficie par exemple d'une somme additionnelle de 0,5 M\$ provenant du Plan institutionnel de soutien à la réussite étudiante et depuis l'an dernier d'un supplément de 875 000 \$.

Le présent budget prévoit également une somme de 200 000 \$ pour la reconfiguration de l'offre de services de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, dont le statut devrait changer au cours des prochains mois.

Au nombre des services qui font l'objet de provisions budgétaires particulières, mentionnons :

- Les services de soutien à l'enseignement : le Centre de pédagogie universitaire et le Bureau de la promotion de la qualité, en particulier, verront leur enveloppe budgétaire ajustée afin de mieux refléter les responsabilités qui leur sont confiées à l'égard du soutien aux facultés et aux enseignants.
- La Direction des ressources humaines, dont le budget augmente d'environ 400 000 \$ en raison de mandats particuliers liés à la gestion du changement, à l'accompagnement dans l'embauche de travailleurs étrangers et à son rôle-conseil dans la promotion de la santé et du mieux-être à l'Université.

- Le Bureau de la conduite responsable en recherche : le réinvestissement amorcé en 2018-2019 se poursuit en 2019-2020, avec une allocation supplémentaire de 305 000 \$ pour la création de postes. De plus, l'Animalerie de Saint-Hyacinthe recevra 252 000 \$ pour mieux répondre aux exigences du Conseil canadien de protection des animaux.
- La Direction des immeubles et la Direction de la prévention et de la sécurité connaissent une hausse de leur budget de fonctionnement. Cette hausse s'explique essentiellement par les coûts additionnels engendrés par la prise de possession des espaces du campus MIL, coûts qui, rappelons-le, sont couverts par une hausse de la subvention de terrains et bâtiments du ministère.
- Les Services aux étudiants, dont l'enveloppe inclut une somme de 231 900 \$ pour compenser les coûts relatifs à l'utilisation du Centre de santé et de consultation psychologique par le personnel de l'UdeM, conformément à une entente intervenue avec les étudiants. Le niveau de cette contribution repose sur une croissance de 3,6 % des droits de scolarité et des frais institutionnels obligatoires.

Rappelons, enfin, que les services autofinancés font globalement leurs frais. Dans le cas des services auxiliaires, les revenus excèdent les dépenses depuis plusieurs années. Leur contribution à la caisse commune de l'Université sera l'an prochain de 1,7 M\$.

Autres dépenses

Les intérêts sur notre dette s'élèveront en 2019-2020 à 4,6 M\$, en baisse d'un peu plus de 1 M\$ par rapport à l'année précédente.

Au nombre des autres dépenses, on compte :

- Le plan triennal des technologies de l'information : 4,0 M\$. Cette enveloppe est réservée aux projets de développement de nature technologique.
- Le progiciel de gestion intégré (PGI) : 7,5 M\$ en remboursement des frais d'implantation.
- Le mobilier, l'appareillage et l'outillage : 3,7 M\$.

Données budgétaires

Cette section présente les données du budget de fonctionnement 2019-2020 de l'UdeM. Elle permet de suivre l'évolution des revenus et des dépenses de l'UdeM depuis l'exercice budgétaire précédent. Les données sont établies en fonction des hypothèses de revenus et de dépenses formulées par la Direction des opérations budgétaires. Elles sont présentées par unités et par grands postes budgétaires.

- Sommaire des revenus et des dépenses
- Sommaire des revenus
- Sommaire des dépenses
- Calcul estimatif de la subvention de fonctionnement
- Enseignement et recherche
- Fonds internes de recherche et autres dépenses liées à la recherche
- Services à l'enseignement et à la recherche
- Administration
- Gestion des immeubles
- Services aux étudiants
- Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM)
- Services auxiliaires



SOMMAIRE DES REVENUS ET DES DÉPENSES

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019 Au 31 décembre 2018	BUDGET DE GESTION 2018-2019
REVENUS			
Revenus de fonctionnement	775 722 \$	756 900 \$	740 956 \$
Activités autofinancées	52 890 \$	51 707 \$	50 202 \$
	828 612 \$	808 607 \$	791 158 \$
DÉPENSES			
Dépenses de fonctionnement	772 164 \$	751 580 \$	738 941 \$
Activités autofinancées	52 448 \$	51 027 \$	49 217 \$
	824 612 \$	802 607 \$	788 158 \$
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT REMBOURSEMENT DU DÉFICIT ACCUMULÉ	4 000 \$	6 000 \$	3 000 \$
Remboursement du déficit accumulé	4 000 \$	6 000 \$	3 000 \$
SOLDE BUDGÉTAIRE	0 \$	0 \$	0 \$

SOMMAIRE DES REVENUS

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019 Au 31 décembre 2018	BUDGET DE GESTION 2018-2019
REVENUS DE FONCTIONNEMENT			
Droits de scolarité et frais d'admission	132 776 \$	128 158 \$	124 505 \$
Subvention de fonctionnement	565 198 \$	551 702 \$	540 936 \$
Autres revenus (cliniques, frais de gestion, compensation des coûts de la recherche et autres)	75 257 \$	75 196 \$	73 971 \$
Fonds de relance	2 491 \$	1 844 \$	1 544 \$
	<hr/> 775 722 \$	<hr/> 756 900 \$	<hr/> 740 956 \$
ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES			
Services aux étudiants	12 778 \$	12 281 \$	12 177 \$
Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal	17 597 \$	16 725 \$	15 209 \$
Services auxiliaires	22 515 \$	22 701 \$	22 816 \$
	<hr/> 52 890 \$	<hr/> 51 707 \$	<hr/> 50 202 \$
	<hr/>828 612 \$	<hr/>808 607 \$	<hr/>791 158 \$

SOMMAIRE DES DÉPENSES

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019 Au 31 décembre 2018	BUDGET DE GESTION 2018-2019
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Enseignement et recherche	488 754 \$	479 250 \$	471 012 \$
Fonds internes de recherche et autres dépenses liées à la recherche	25 065 \$	24 266 \$	23 919 \$
Bourses	9 880 \$	8 878 \$	8 900 \$
Services à l'enseignement et à la recherche ¹	111 658 \$	109 484 \$	105 689 \$
Administration	63 787 \$	60 299 \$	60 223 \$
Gestion des immeubles	67 067 \$	62 484 \$	61 867 \$
Dépenses d'intérêts nettes des revenus ²	4 553 \$	5 584 \$	6 231 \$
Vacances à payer	1 400 \$	1 335 \$	1 100 \$
	<u>772 164 \$</u>	<u>751 580 \$</u>	<u>738 941 \$</u>
ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES			
Services aux étudiants	13 360 \$	12 855 \$	12 751 \$
Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal	18 273 \$	17 320 \$	15 750 \$
Services auxiliaires	20 815 \$	20 852 \$	20 716 \$
	<u>52 448 \$</u>	<u>51 027 \$</u>	<u>49 217 \$</u>
	<u>824 612 \$</u>	<u>802 607 \$</u>	<u>788 158 \$</u>

1. Pour les besoins de cette présentation, le budget du Centre de communication écrite est intégré sous la fonction Services à l'enseignement et à la recherche. Toutefois, il est présenté dans les pages suivantes sous l'unité Services aux étudiants (SAÉ), puisqu'il est sous la responsabilité des SAÉ depuis le 1^{er} mai 2011.

2. La diminution des dépenses d'intérêts entre les réalisations estimées et le budget 2019-2020 est notamment attribuable à un reclassement de 638 K\$ vers la gestion des immeubles.

CALCUL ESTIMATIF DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019 Au 31 décembre 2018	BUDGET DE GESTION 2018-2019
Subvention normée			
Enseignement	433 870 \$	426 475 \$	415 342 \$
Soutien à l'enseignement	80 445 \$	81 063 \$	70 193 \$
Terrains et bâtiments	60 439 \$	55 943 \$	53 713 \$
Sous-total	574 754 \$	563 481 \$	539 248 \$
Subvention de mission	- \$	- \$	10 412 \$
Revenus sujets à récupération	(34 644) \$	(32 834) \$	(30 549) \$
Subvention générale	540 110 \$	530 647 \$	519 111 \$
Compte débiteur au titre des effectifs étudiants des deux dernières années	3 142 \$	161 \$	(2 034) \$
Ajustements spécifiques			
Loyers et entretien de nouveaux espaces	9 274 \$	9 144 \$	8 528 \$
Subvention de contrepartie	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Bibliothèques et NTIC	- \$	- \$	2 732 \$
Autres ajustements	11 672 \$	10 750 \$	11 599 \$
Sous-total	21 946 \$	20 894 \$	23 859 \$
Total	565 198 \$	551 702 \$	540 936 \$

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE
(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019 Au 31 décembre 2018	BUDGET DE GESTION 2018-2019
FACULTÉS ET ÉCOLES			
Aménagement	15 161 \$	14 845 \$	14 717 \$
Arts et sciences	160 160 \$	158 688 \$	153 403 \$
Droit	17 687 \$	16 804 \$	16 771 \$
Éducation permanente	19 284 \$	19 285 \$	18 854 \$
Médecine	117 173 \$	113 809 \$	116 221 \$
Médecine dentaire	20 428 \$	20 077 \$	19 879 \$
Médecine vétérinaire	54 259 \$	54 080 \$	51 649 \$
Musique	11 913 \$	11 893 \$	11 315 \$
Optométrie	8 403 \$	8 213 \$	7 800 \$
Pharmacie	13 779 \$	13 558 \$	13 337 \$
Santé publique	11 482 \$	10 243 \$	9 927 \$
Sciences de l'éducation	22 798 \$	22 511 \$	22 131 \$
Sciences infirmières	16 227 \$	15 244 \$	15 008 \$
	488 754 \$	479 250 \$	471 012 \$

Ces budgets intègrent les enveloppes Gestion, les enveloppes Cas particuliers ainsi que les réserves, dont celles des priorités institutionnelles.

FONDS INTERNES DE RECHERCHE ET AUTRES DÉPENSES LIÉES À LA RECHERCHE
(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019 Au 31 décembre 2018	BUDGET DE GESTION 2018-2019
Infrastructure des centres et groupes de recherche	5 179 \$	5 150 \$	5 179 \$
Subventions de contrepartie	845 \$	1 000 \$	845 \$
Soutien à des projets individuels	325 \$	625 \$	325 \$
Projets particuliers et internationaux	100 \$	100 \$	100 \$
Comité universitaire d'éthique de la recherche	150 \$	50 \$	50 \$
Initiatives nouvelles	720 \$	1 100 \$	720 \$
Autres (colloques, associations et cotisations)	185 \$	185 \$	185 \$
Sous-total – Fonds internes de recherche	7 504 \$	8 210 \$	7 404 \$
Autres dépenses de recherche financées à même les intérêts et le recouvrement des coûts indirects associés aux fonds de recherche	2 250 \$	1 400 \$	2 250 \$
Autres fonds affectés	4 300 \$	3 697 \$	3 000 \$
Autres dépenses des centres de recherche	688 \$	688 \$	1 039 \$
Contribution à la Fondation canadienne pour l'innovation	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Transferts aux hôpitaux et établissements affiliés	7 510 \$	7 510 \$	7 390 \$
Fonds des priorités institutionnelles	695 \$	600 \$	717 \$
Autres dépenses de recherche	1 118 \$	1 161 \$	1 119 \$
Sous-total – Autres dépenses liées à la recherche	17 561 \$	16 056 \$	16 515 \$
Total – Fonds internes de recherche et autres dépenses liées à la recherche	25 065 \$	24 266 \$	23 919 \$

SERVICES À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019 Au 31 décembre 2018	BUDGET DE GESTION 2018-2019
Direction des bibliothèques ¹	34 086 \$	34 326 \$	33 439 \$
Bureau du registraire	4 415 \$	4 163 \$	4 209 \$
Service de l'admission et du recrutement	5 876 \$	5 763 \$	5 458 \$
Bureau Recherche – Développement – Valorisation	6 920 \$	6 900 \$	6 255 \$
Bureau de la conduite responsable en recherche	1 610 \$	1 293 \$	1 466 \$
Direction des affaires internationales	2 848 \$	3 951 \$	2 552 \$
Technologies de l'information	33 092 \$	31 843 \$	30 922 \$
Projets de développement et d'infrastructure technologiques	11 510 \$	11 760 \$	11 760 \$
Études supérieures et postdoctorales ²	2 874 \$	2 586 \$	2 373 \$
Unités de soutien à l'enseignement ³	7 853 \$	6 353 \$	6 670 \$
	111 084 \$	108 938 \$	105 104 \$

Ces budgets intègrent les enveloppes Gestion, les enveloppes Cas particuliers ainsi que les réserves, dont celles des priorités institutionnelles.

- À compter du 1^{er} mai 2019, le service Érudit est présenté sous les Bibliothèques, alors qu'il était auparavant sous le Bureau Recherche – Développement – Valorisation. Aux fins de comparaison, la projection de dépenses 2018-2019 et le budget de gestion 2018-2019 ont aussi été ajustés pour tenir compte de cette modification.
- À compter du 1^{er} mai 2019, la Faculté des études supérieures et postdoctorales change de statut et devient une unité de soutien à l'enseignement et à la recherche. Aux fins de comparaison, la projection de dépenses 2018-2019 et le budget de gestion 2018-2019 ont aussi été ajustés pour tenir compte de cette modification.
- Sont ici regroupés le Bureau de l'enseignement régional, le Centre de pédagogie universitaire, le Bureau de la promotion de la qualité, la Direction de la formation continue et le Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études. Le Centre de communication écrite est sous la responsabilité des Services aux étudiants depuis le 1^{er} mai 2011. Le Développement durable est présenté distinctement sous la fonction Administration depuis le 1^{er} mai 2019. Aux fins de comparaison, la projection de dépenses 2018-2019 et le budget de gestion 2018-2019 ont aussi été ajustés pour tenir compte de cette modification.

ADMINISTRATION (en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019 Au 31 décembre 2018	BUDGET DE GESTION 2018-2019
Bureau de recherche institutionnelle	1 058 \$	924 \$	1 110 \$
Bureau des communications et des relations publiques	5 493 \$	4 916 \$	5 058 \$
Développement durable ¹	609 \$	474 \$	474 \$
Direction des finances	8 328 \$	8 400 \$	8 133 \$
Direction du budget et de la planification	643 \$	654 \$	656 \$
Direction générale (incluant le Centre d'exposition et la contribution aux Presses de l'Université de Montréal)	6 523 \$	6 570 \$	6 232 \$
Bureau de la performance organisationnelle et de la gestion des risques	478 \$	496 \$	461 \$
Direction des ressources humaines et Bureau du personnel enseignant	13 749 \$	12 888 \$	13 105 \$
Réseau des diplômés et des donateurs de l'UdeM (incluant la contribution aux Belles Soirées)	9 338 \$	8 291 \$	8 277 \$
Secrétariat général	8 003 \$	8 526 \$	7 918 \$
Bureau de la vérification interne	1 089 \$	1 072 \$	953 \$
Direction de la prévention et de la sécurité	8 476 \$	7 088 \$	7 846 \$
	63 787 \$	60 299 \$	60 223 \$

Ces budgets intègrent les enveloppes Gestion, les enveloppes Cas particuliers ainsi que les réserves, dont celles des priorités institutionnelles.

1. À compter du 1^{er} mai 2019, le Développement durable est présenté sous la fonction Administration, alors qu'il était auparavant sous les Unités de soutien à l'enseignement dans la fonction Services à l'enseignement et à la recherche. Aux fins de comparaison, la projection de dépenses 2018-2019 et le budget de gestion 2018-2019 ont aussi été ajustés pour tenir compte de cette modification.

GESTION DES IMMEUBLES

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019 Au 31 décembre 2018	BUDGET DE GESTION 2018-2019
Direction des immeubles			
Dépenses générales de fonctionnement ¹	43 561 \$	40 649 \$	41 811 \$
Gestion des espaces loués ¹	13 548 \$	13 178 \$	12 686 \$
Énergie ¹	17 983 \$	16 883 \$	15 812 \$
Courrier	1 625 \$	1 625 \$	1 625 \$
Assurances	1 350 \$	1 350 \$	1 352 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	78 067 \$	73 684 \$	73 286 \$
Revenus et imputations	(11 000) \$	(11 200) \$	(11 419) \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	67 067 \$	62 484 \$	61 867 \$

Ces budgets intègrent les enveloppes Gestion, les enveloppes Cas particuliers ainsi que les réserves, dont celles des priorités institutionnelles.

1. Afin de tenir compte de l'acquisition du campus de Laval en juillet 2018, les dépenses reliées à ce campus, auparavant présentées sous Gestion des espaces loués, ont été redistribuées selon la nature des dépenses entre les dépenses générales de fonctionnement et les dépenses en énergie. Aux fins de comparaison, la projection de dépenses 2018-2019 et le budget de gestion 2018-2019 ont aussi été ajustés pour tenir compte de cette modification.

SERVICES AUX ÉTUDIANTS

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019 Au 31 décembre 2018	BUDGET DE GESTION 2018-2019
REVENUS			
Cotisations des étudiants	8 021 \$	7 493 \$	7 452 \$
Subvention du MEES	3 006 \$	3 041 \$	2 999 \$
	<u>11 027 \$</u>	<u>10 534 \$</u>	<u>10 451 \$</u>
Revenus d'activités	1 751 \$	1 747 \$	1 726 \$
	<u>12 778 \$</u>	<u>12 281 \$</u>	<u>12 177 \$</u>
DÉPENSES			
Direction, communications et gestion informatique	2 355 \$	2 208 \$	2 244 \$
Centre de santé et de consultation psychologique	2 538 \$	2 561 \$	2 420 \$
Accueil et intégration	3 419 \$	3 280 \$	3 229 \$
Ressources socioéconomiques	1 656 \$	1 579 \$	1 634 \$
Centre étudiant de soutien à la réussite	3 392 \$	3 227 \$	3 224 \$
	<u>13 360 \$</u>	<u>12 855 \$</u>	<u>12 751 \$</u>
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	(582) \$	(574) \$	(574) \$
Contribution de l'Université aux services de santé¹	232 \$	224 \$	224 \$
Contribution de l'Université au soutien à la réussite¹	350 \$	350 \$	350 \$
SOLDE PROJETÉ	0 \$	0 \$	0 \$
CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE²			
Revenus	22 \$	56 \$	50 \$
Dépenses	596 \$	602 \$	635 \$
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	(574) \$	(546) \$	(585) \$
Budget versé	574 \$	546 \$	585 \$
SOLDE PROJETÉ	0 \$	0 \$	0 \$

1. L'Université de Montréal alloue un financement de 231 880 \$ aux Services aux étudiants (SAÉ) pour compenser les coûts relatifs à l'utilisation du Centre de santé et de consultation psychologique par son personnel ainsi qu'une somme de 350 000 \$ pour le soutien à la réussite.

2. Auparavant, le Centre de communication écrite (CCE) relevait des Services de soutien à l'enseignement. À la suite d'une restructuration, le CCE est sous la responsabilité des SAÉ depuis le 1^{er} mai 2011.

**CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (CEPSUM)**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019	BUDGET DE GESTION 2018-2019
		Au 31 décembre 2018	
SERVICE DES SPORTS			
REVENUS			
Cotisations des étudiants	7 203 \$	6 912 \$	5 763 \$
	<u>7 203 \$</u>	<u>6 912 \$</u>	<u>5 763 \$</u>
Abonnements, inscriptions et revenus divers	6 337 \$	6 148 \$	6 266 \$
	<u>13 540 \$</u>	<u>13 060 \$</u>	<u>12 029 \$</u>
DÉPENSES	<u>13 540 \$</u>	<u>13 060 \$</u>	<u>12 029 \$</u>
	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>
SPORT D'EXCELLENCE			
Revenus	3 098 \$	2 734 \$	2 366 \$
Dépenses	<u>3 603 \$</u>	<u>3 134 \$</u>	<u>2 766 \$</u>
	(505) \$	(400) \$	(400) \$
Bourses du sport d'excellence	<u>(171) \$</u>	<u>(195) \$</u>	<u>(141) \$</u>
	<u>(676) \$</u>	<u>(595) \$</u>	<u>(541) \$</u>
CLINIQUE DE MÉDECINE DU SPORT			
Revenus	959 \$	931 \$	814 \$
Dépenses	<u>959 \$</u>	<u>931 \$</u>	<u>814 \$</u>
	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>
TOTAL – EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	<u>(676) \$</u>	<u>(595) \$</u>	<u>(541) \$</u>
Contribution de l'Université au CEPSUM et au sport d'excellence	<u>676 \$</u>	<u>595 \$</u>	<u>541 \$</u>
SOLDE PROJETÉ	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>

SERVICES AUXILIAIRES
(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2019-2020	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2018-2019 Au 31 décembre 2018	BUDGET DE GESTION 2018-2019
Services alimentaires			
Revenus	4 301 \$	4 352 \$	4 259 \$
Dépenses	4 257 \$	4 309 \$	4 216 \$
Remboursement d'immobilisations	44 \$	43 \$	43 \$
Déficit	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>
Résidences			
Revenus	5 188 \$	5 172 \$	5 301 \$
Dépenses	3 602 \$	3 662 \$	3 162 \$
Virement au fonds des immobilisations	1 586 \$	1 510 \$	2 139 \$
Surplus	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>
Magasins			
Revenus	9 522 \$	9 287 \$	9 656 \$
Dépenses	9 182 \$	9 078 \$	9 196 \$
Remboursement d'immobilisations	244 \$	229 \$	229 \$
Surplus	<u>96 \$</u>	<u>(20) \$</u>	<u>231 \$</u>
Stationnements			
Revenus	3 504 \$	3 890 \$	3 600 \$
Dépenses	1 300 \$	1 626 \$	1 256 \$
Remboursement d'immobilisations	600 \$	395 \$	475 \$
Surplus	<u>1 604 \$</u>	<u>1 869 \$</u>	<u>1 869 \$</u>
Sommaire			
Revenus	22 515 \$	22 701 \$	22 816 \$
Dépenses	18 341 \$	18 675 \$	17 830 \$
Remboursement d'immobilisations	888 \$	667 \$	747 \$
Virement au fonds des immobilisations	1 586 \$	1 510 \$	2 139 \$
Surplus	<u>1 700 \$</u>	<u>1 849 \$</u>	<u>2 100 \$</u>



Annexes

1. Orientations budgétaires : document adopté par le Conseil de l'UdeM
2. Le processus budgétaire
3. La structure budgétaire de l'UdeM

Orientations budgétaires

CADRE GÉNÉRAL

Tout budget reflète le profil de l'organisation. Le budget de l'UdeM ne fait pas exception à la règle. Pour des motifs qui tiennent aussi bien à son histoire et à sa culture organisationnelle qu'au principe d'autonomie universitaire qui est solidement ancré dans ses instances, l'Université de Montréal est une organisation décentralisée. Et ce principe de décentralisation conditionne le modèle d'allocation budgétaire. Chaque unité est en effet responsable de la gestion de son budget, à l'intérieur de balises imposées par des règles de contrôle budgétaire, comme le respect de l'équilibre, et par des mesures centralisées d'approbation des postes.

Un budget, c'est aussi un instrument de développement. Au cours des dernières années, l'Université a revu ses règles budgétaires. Cette réforme visait à simplifier l'application de certaines règles et à assurer une plus grande prévisibilité budgétaire, mais aussi et surtout à faciliter pour les unités l'arrimage entre le processus budgétaire et la planification. Plus l'on sait à quoi s'attendre sur le plan budgétaire, plus il est aisé de faire des plans d'effectifs ou de concevoir des projets. Et plus grande est la cohésion d'action à l'échelle de l'Université.

Un budget, c'est aussi un instrument de développement et, donc, de planification.

L'administration centrale de l'Université a quant à elle la responsabilité bien sûr de s'assurer que la gestion de l'établissement répond aux normes et aux règles en vigueur, mais surtout de favoriser le développement de l'établissement et de l'ensemble de ses composantes ainsi que de mettre en œuvre des initiatives qui répondent aux objectifs et aux orientations de la planification stratégique institutionnelle. Il lui appartient donc de dégager les sommes nécessaires pour soutenir les projets ou initiatives de portée facultaire et institutionnelle.



PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES 2019-2020

L'année 2018-2019 aura été en matière de financement universitaire une année marquante à plusieurs égards.

Après des années de compressions et un timide réinvestissement en 2017-2018, le gouvernement a en effet annoncé en 2018-2019 un plan de réinvestissement dans les universités. Ce réinvestissement, qui court sur 5 ans, est loin de couvrir le retard qu'a pris le Québec en regard du financement universitaire, mais si le gouvernement nouvellement élu respecte l'engagement de son prédécesseur, il aura le mérite d'amorcer un vrai rattrapage sur les universités d'ailleurs au pays. Le rehaussement du financement de l'Université, s'il s'avère, pourrait atteindre 6,5 M\$ en 2019-2020.

Après des années de compressions, le gouvernement a annoncé un plan de réinvestissement dans les universités.

En plus du réinvestissement annoncé, le MEES a introduit une nouvelle grille de pondération du financement de l'effectif étudiant au titre de la subvention d'enseignement. Cette grille, qui repose sur une nouvelle table de classification des disciplines d'enseignement, a la particularité de relever la pondération des cycles supérieurs. Étant donnée la part importante des études de 2^e et 3^e cycles à l'UdeM, nous sommes globalement avantagés par l'introduction de cette grille, qui se solde dès 2018-2019 par une hausse récurrente de notre subvention de 3 M\$.

Derrière ce supplément de revenus subventionnés se profile, cependant, une répartition à géométrie très variable d'une faculté ou d'un secteur disciplinaire à l'autre. Certains secteurs disciplinaires gagnent à l'introduction de la nouvelle grille de pondération, tandis que d'autres sortent perdants. Dans bien des cas, l'Université tenait déjà compte du manque de financement de certains programmes pour lesquels la nouvelle grille apporte des correctifs. Cependant, il demeure une certaine asymétrie, que l'on tentera d'amenuiser dans la distribution budgétaire interne du budget de 2019-2020, en dégagant des marges de manœuvre qui permettront de rehausser lorsque nécessaire le financement des « secteurs disciplinaires gagnants de la grille », sans réduire celui de ceux désavantagés par les nouvelles règles budgétaires de Québec.

Une autre mesure du plan de réinvestissement gouvernemental est la déréglementation des droits de scolarité exigibles des étudiants internationaux. Le gouvernement avait déjà procédé il y a quelques années à une déréglementation partielle dans six secteurs disciplinaires de 1^{er} cycle, il l'étend maintenant à toutes les disciplines de 1^{er} cycle, ainsi qu'aux secteurs professionnels de 2^e cycle, pour tous les étudiants – à l'exception des étudiants français et belges francophones. À compter de l'automne 2019, les universités n'auront plus à verser au gouvernement les sommes forfaitaires chargées aux étudiants internationaux visés par la nouvelle mesure; en contrepartie, le gouvernement cessera de verser aux établissements la subvention normée pour les étudiants étrangers. Pour l'Université de Montréal, l'effet de cette mesure sera neutre financièrement, le niveau des droits forfaitaires actuellement imposés compensant en totalité la perte de subvention.

Le gouvernement a également annoncé l'injection d'une enveloppe de 22,8 M\$ en aide directe aux établissements francophones pour accueillir 2 500 nouveaux étudiants internationaux. Cette mesure incitative représente une subvention équivalente à 9 000 \$ par étudiant étranger additionnel. Les modalités précises en lien avec cette nouvelle enveloppe ne sont pas encore connues, mais déjà une réflexion institutionnelle s'est engagée pour mettre en œuvre les stratégies qui permettront à l'UdeM d'en tirer le meilleur parti.

Les variations de l'effectif étudiant, et l'incidence qu'elles peuvent avoir sur nos revenus, demeurent encore cette année une préoccupation importante. Du début du millénaire jusqu'au milieu de la décennie 2010, des hausses importantes du nombre d'étudiants ont été observées partout dans le réseau universitaire québécois – et particulièrement à l'Université de Montréal. Ces hausses ont eu pour effet d'amoindrir le choc des compressions budgétaires imposées par Québec ces dernières années.

Cette période de croissance démographique est derrière nous pour un moment car les projections démographiques du MEES prévoient que les inscriptions dans les cégeps atteindront un creux en 2019, après quoi elles connaîtront une croissance graduelle. La baisse du nombre d'étudiants, d'abord observable dans les cégeps, se répercute maintenant sur la fréquentation universitaire, avec d'inévitables conséquences budgétaires. À cet égard, les efforts de recrutement, de soutien à la réussite et de développement de programmes se poursuivront au cours des prochaines années.

Les efforts de recrutement, de soutien à la réussite et de développement de programmes se poursuivront au cours des prochaines années.

La population étudiante ne fait pas que diminuer, elle se transforme aussi, et de façon importante. L'Université accueille un nombre toujours croissant d'étudiants étrangers et d'étudiants ayant des besoins particuliers. L'attrait des cycles supérieurs se confirme d'année en année, ce qui modifie la composition de l'effectif étudiant et nécessite un meilleur arrimage des environnements de recherche et de formation, surtout en ce qui touche les programmes interdisciplinaires. De plus, on assiste à une diversification des types de parcours d'études. La vitalité du marché de l'emploi québécois entre parfois en concurrence directe avec l'offre universitaire, mais le phénomène s'accompagne aussi de nouveaux besoins en formation et, donc, d'une nouvelle demande. Tous ces facteurs, ultimement, influencent les finances de l'Université.

Enfin, les activités de recherche représentent une part importante du budget total de l'Université de Montréal. Ces activités sont financées par le fonds avec restrictions et le fonds de dotation, mais le fonctionnement et l'entretien des infrastructures, eux, sont à la charge du fonds de fonctionnement. Or, les programmes gouvernementaux prévus à cet effet ne couvrent que très partiellement les frais engendrés indirectement par la recherche. Le problème est particulièrement criant à l'UdeM et se traduit budgétairement par un important manque à gagner. De nombreuses représentations relatives aux enjeux associés aux frais indirects ont été faites au cours des dernières années auprès des gouvernements fédéral, au premier chef, et provincial, mais elles n'ont malheureusement pas encore trouvé un écho favorable.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019-2020

Compte tenu de ce qui précède, les principes et orientations qui guideront les choix budgétaires de l'Université en 2019-2020 s'énoncent comme suit.

ORIENTATIONS SYSTÉMIQUES

- Déposer un budget à l'équilibre, prévoyant le remboursement de la moitié du déficit accumulé sur un horizon d'environ 20 ans.
- Contrôler la croissance des dépenses en s'assurant à la fois du respect des objectifs stratégiques et financiers institutionnels ainsi que du bon fonctionnement des unités.
- Adapter les règles d'allocation budgétaire en fonction du nouveau modèle de financement qui a été implanté par le gouvernement en visant particulièrement la bonification du financement des cycles supérieurs.
- Appuyer toutes les unités en assurant un niveau de ressources leur permettant de répondre à leurs obligations et de se développer.
- Soutenir la mise en œuvre de la planification stratégique de l'Université.

ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES

- Maintenir un environnement de travail et d'études inclusif, sain, sécuritaire et favorable à l'épanouissement personnel et professionnel.
- Favoriser la réussite et la diplomation des étudiants à tous les cycles, en mettant l'accent sur des outils qui auront été priorisés dans le Plan institutionnel de soutien à la réussite, notamment à l'égard du soutien financier aux études.
- Appuyer le développement des activités de formation continue tout en s'assurant que les revenus qui en sont tirés soutiennent la qualité de la formation et de la recherche.
- Organiser des activités visant à répondre aux besoins en formation de la population et à favoriser la croissance des étudiants aux cycles supérieurs notamment dans une optique de maillage entre l'enseignement et la recherche.
- Soutenir l'internationalisation des programmes d'études en favorisant la mobilité étudiante et l'intégration des étudiants de l'extérieur du Québec.
- Soutenir les initiatives et les activités de recherche structurantes de manière à assurer la place centrale de la recherche, de la création et de l'innovation.
- Mettre en œuvre les actions favorisant le déploiement de la stratégie numérique en appui aux missions d'enseignement et de recherche.
- Appuyer le développement des relations avec les diplômés, les partenariats et la démarche philanthropique.
- Appuyer l'essor d'initiatives académiques porteuses et de projets novateurs qui favorisent l'engagement et l'action citoyenne.

Le processus budgétaire

L'ÉLABORATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT : QUI FAIT QUOI?

L'élaboration du budget de fonctionnement de l'Université met à contribution de nombreux acteurs de la communauté universitaire. Chaque instance, unité ou comité intervient à une ou des étapes précises de la préparation du budget, qui s'échelonne sur six mois. Au fil de l'exercice, des quantités importantes d'informations sont analysées et prises en considération afin d'en arriver à une allocation optimale des ressources de l'Université en fonction des contraintes inhérentes au cadre financier d'un établissement public d'enseignement.

Le Conseil

C'est au Conseil de l'Université que revient la responsabilité d'adopter le budget, sur recommandation du Comité exécutif. Cette étape survient après que l'Assemblée universitaire a été informée du projet de budget. Le Conseil est composé de 24 membres, dont près de la moitié sont des membres du personnel ou des étudiants. Il constitue, avec l'Assemblée universitaire, le Comité exécutif et la Commission des études, le groupe des quatre grands corps universitaires responsables de l'administration générale de l'Université.

L'Assemblée universitaire

L'Assemblée universitaire prend connaissance du budget avant son adoption. C'est par un comité permanent spécialement mandaté pour étudier le projet de budget de fonctionnement (le Comité du budget de l'Assemblée universitaire, à ne pas confondre avec le Comité du budget) que les membres de l'Assemblée sont informés des orientations budgétaires et du processus d'allocation des crédits. Elle transmet par la suite au Conseil ses observations et ses recommandations. L'Assemblée universitaire est formée d'une centaine de membres, dont le recteur, les vice-recteurs et les doyens, de même que des représentants du corps professoral, des personnels administratif et de soutien et des étudiants.

Le Comité exécutif

Composé du recteur et de membres du Conseil, le Comité exécutif a la responsabilité de préparer le budget, d'en surveiller l'exécution, d'effectuer les virements de fonds et de voter les suppléments budgétaires en fonction des normes fixées par le Conseil. Il mandate le Comité du budget pour tracer les grandes orientations qui président à l'allocation budgétaire et pour élaborer le budget.

Le Comité du budget

Le Comité du budget est mandaté par le Comité exécutif pour préparer le budget de l'Université. Présidé par le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, et constitué de membres de la direction, du Conseil et du Comité exécutif, le Comité du budget définit les grandes orientations budgétaires et s'assure de l'allocation optimale des ressources budgétaires aux facultés et aux services.

Le Comité de vérification et des finances

Le Comité de vérification et des finances assiste le Conseil de l'Université, dont il relève, dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernance. En ce qui touche au budget de fonctionnement, il a pour mandat d'analyser les orientations budgétaires définies annuellement par le Comité du budget et de faire ses recommandations au Comité exécutif. Il est composé de deux membres du Conseil et de deux membres externes, en plus du recteur et de son représentant (le vice-recteur aux finances et aux infrastructures).

Le Vice-rectorat aux finances et aux infrastructures

Le vice-recteur aux finances et aux infrastructures préside le Comité du budget et veille à l'opérationnalisation des orientations définies par le Comité. Il supervise tout le processus budgétaire avec l'aide de la Direction du budget et de la planification.

La Direction du budget et de la planification

Le Comité du budget est aidé, à toutes les étapes de l'exercice budgétaire, par la Direction du budget et de la planification, qui aménage les enveloppes allouées aux unités en fonction des orientations arrêtées par le Comité. La Direction du budget et de la planification effectue aussi le suivi budgétaire durant l'année, en vérifiant à deux moments précis l'évolution des dépenses et des revenus des unités. Sous l'autorité du vice-recteur aux finances et aux infrastructures pour ce volet de ses fonctions, le directeur du budget et de la planification assure la permanence du Comité du budget, dont il est le secrétaire.

Les décanats

Le doyen ou la doyenne prépare le budget de sa faculté et, après l'avoir présenté, en discute avec les dirigeants de l'Université et les instances compétentes. Il administre sa faculté en fonction des crédits qui lui sont alloués et, après consultation du conseil de faculté, peut effectuer les virements appropriés conformément aux normes et aux critères établis à cet égard par le Comité exécutif. Dans le cas de facultés départementalisées, c'est le doyen qui approuve ou modifie le budget de chaque département.

Les directions de service

Comme le doyen ou la doyenne, le directeur ou la directrice de service prépare un budget et administre son service en fonction des crédits qui lui sont accordés. Il peut répartir ces fonds entre les différentes branches de son unité, selon les priorités et les objectifs qu'il a fixés.

La Direction des finances

Bien qu'elle n'intervienne pas dans la préparation du budget, la Direction des finances exerce un contrôle dans l'application des règles budgétaires tout au long de l'année. Elle produit les états financiers, qui dressent l'état des résultats et de l'évolution des soldes des différents fonds – dont le fonds de fonctionnement – au 30 avril de chaque année, les fait valider par des vérificateurs externes et les soumet au Conseil pour approbation.

LE CALENDRIER D'ÉLABORATION DU BUDGET

Depuis 2018, le Conseil de l'Université adopte le budget en avril, et non plus en mars comme ce fut longtemps la tradition. Ce changement calendaire est motivé par une volonté de mieux tenir compte des mesures dictées par le gouvernement du Québec dans son propre budget, qui est déposé à la fin du mois de mars de chaque année, et du taux d'indexation des droits de scolarité et des frais institutionnels obligatoires (FIO) autorisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Néanmoins, comme les règles budgétaires du MEES sont généralement communiquées aux universités en mai, l'Université continuera de préparer son budget selon des estimations fondées sur des informations partielles.

ÉTAPES	PÉRIODE DE RÉALISATION						
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
1. Réalisations estimées au 30 septembre	■						
2. Adoption d'un modèle d'allocation budgétaire		■	■				
3. Amorce de la rédaction des règles d'attribution et de gestion budgétaires		■	■				
4. Élaboration du canevas des enveloppes budgétaires		■	■				
5. Estimation des réserves, des masses salariales et des avantages sociaux		■	■				
6. Estimation de la subvention du MEES de l'année suivante et des revenus de l'UdeM		■	■				
7. Réalisations estimées au 31 décembre				■			
8. Estimation des inscriptions (EETC) de l'année en cours selon la méthode de financement interne					■		
9. Préparation du budget de gestion et des enveloppes budgétaires					■	■	
10. Rencontres prébudgétaires avec les unités					■		
11. Présentation du budget - au Comité exécutif, - au Comité du budget de l'Assemblée universitaire, - à l'Assemblée universitaire, - aux doyens et aux directeurs de service.							■
12. Adoption du budget par le Conseil de l'Université							■
13. Transmission des enveloppes budgétaires aux unités							■

La structure budgétaire

Considéré globalement, le budget de l'Université de Montréal s'appuie sur quatre fonds qui obéissent chacun à des règles de gestion distinctes :

- le fonds de fonctionnement, qui sert à financer principalement les activités d'enseignement et de soutien à l'enseignement, l'administration, le fonctionnement général du campus ainsi que certaines activités internes de recherche;
- le fonds avec restrictions, qui est constitué en très grande partie des contrats et des subventions de recherche;
- le fonds de dotation, qui sert à capitaliser les contributions des donateurs de l'UdeM. Les dons affectés à des projets de recherche particuliers sont comptabilisés au fonds avec restrictions;
- le fonds des immobilisations, réservé au financement des projets d'infrastructures immobilières, technologiques ou autres.

Les deux premiers fonds – fonctionnement et avec restrictions – servent à financer directement les activités des deux volets de la mission universitaire que sont l'enseignement et la recherche, tandis que les deux autres fonds – dotation et immobilisations – financent plutôt des projets de développement en soutien à la mission fondamentale de l'Université. Tous fonds confondus, l'UdeM a affiché des revenus de 1 103,6 M\$ et des dépenses de 1 046,9 M\$, excluant les avantages sociaux futurs, pour l'exercice financier s'étant terminé le 30 avril 2018.

Le présent document expose uniquement le budget de fonctionnement de l'UdeM, c'est-à-dire les hypothèses de croissance des revenus et des dépenses du fonds de fonctionnement, les principes d'allocation des ressources financières aux unités et les enveloppes budgétaires qui leur sont allouées. Le processus d'allocation budgétaire ne détaille pas le volume des virements entre le fonds de fonctionnement et les autres fonds qui peuvent être faits en cours d'année : ce sont les états financiers qui, au terme de l'année financière, fournissent toute l'information pertinente sur ce genre d'opérations.

Les quatre fonds sont distincts les uns des autres et tout virement de l'un à l'autre obéit à des règles comptables précises.

LE FONDS DE FONCTIONNEMENT ET LE FONDS DES IMMOBILISATIONS

En vertu des règles de gestion du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, il est interdit de prélever du fonds des immobilisations des sommes pour couvrir des dépenses courantes de fonctionnement. En revanche, des virements sont effectués chaque année du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations. En 2017-2018, environ 57 M\$ ont ainsi été versés du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations. Près de 69 % de cette somme couvrent des dépenses d'immobilisation, mais qui ne sont pas des dépenses immobilières : acquisitions documentaires, aménagement de laboratoires de recherche ou d'animaleries, rehaussement du réseau informatique, achat du progiciel de gestion intégré et d'ordinateurs pour les professeurs, etc.

LE FONDS DE FONCTIONNEMENT ET LE FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation totalisait 342 M\$ au 30 avril 2018. Les revenus de capitalisation du fonds de dotation servent principalement à financer les chaires philanthropiques de recherche ou des programmes de bourses d'études et sont par conséquent versés en grande partie au fonds avec restrictions. Un maximum de 0,5 point de pourcentage du rendement du fonds de dotation peut être viré au fonds de fonctionnement pour financer nos activités de développement philanthropique. En 2017-2018, ce pourcentage se chiffrait à 0,5 %, soit environ 1,2 M\$.

LE FONDS DE FONCTIONNEMENT ET LE FONDS AVEC RESTRICTIONS

Le fonds avec restrictions comptabilise pour l'essentiel les subventions et les contrats de recherche, ainsi que les dons affectés à des projets de nature scientifique. Certaines subventions de recherche gérées par le fonds avec restrictions, comme celles du Programme des chaires de recherche du Canada, servent en partie à payer des salaires de professeurs, salaires qui, eux, sont pris en charge par le fonds de fonctionnement. L'UdeM compte dans ses rangs 105 titulaires de chaire de recherche du Canada – sans compter la trentaine de titulaires de nos écoles affiliées – sur les quelque 2000 professorats de recherche qui sont financés au pays par ce programme.

Inversement, la recherche occasionne des frais qui pèsent indirectement sur le fonds de fonctionnement. On estime en général que ces frais indirects peuvent atteindre jusqu'à 50 % du total des subventions et des contrats de recherche. Or, ces frais sont couverts à moins de 20 % par les programmes gouvernementaux. À l'UdeM, nous évaluons nos besoins à ce titre à environ 93 M\$ sur la base du taux de 50 % de nos revenus de recherche. En guise de comparaison, nous avons touché, en 2017-2018, 39 M\$ des gouvernements du Québec et du Canada pour couvrir les coûts indirectement liés aux activités de recherche sur nos campus.

La différence, de près de 54 M\$, n'est pas nécessairement absorbée par le fonds courant de fonctionnement. D'une part, certains besoins ne sont tout simplement pas comblés : comme pour les immeubles, il existe un « entretien différé » des ressources allouées à la recherche. D'autre part, il est difficile pour nous d'évaluer avec précision la part des frais indirects de la recherche qui est assumée par le budget de fonctionnement, en raison notamment de la difficulté d'assigner de manière claire une dépense à la recherche ou à l'enseignement. Un exemple : les acquisitions des bibliothèques soutiennent les activités de nos chercheurs, mais elles contribuent également à la formation de nos étudiants, en particulier aux cycles supérieurs.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7, Canada

Tél. : 514-343-6111 Site Internet : www.umontreal.ca

Ce document peut être consulté à l'adresse
budget.umontreal.ca

Publié par le Bureau des communications et des relations publiques de l'Université de Montréal, avril 2019